



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172440 7

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

5 Novembre 1778.



A P A R I S ,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.



T A B L E

P IÈCES FUGITIVES.	<i>Physique</i> ,	61
<i>Vers à M. le Chevalier de</i>	<i>Gravure</i> ,	62
<i>B ** ,</i>	<i>Variétés</i> ,	64
<i>A Myrrine , aboyant l'A-</i>	<i>Cours d'Histoire Natu-</i>	
<i>mour ,</i>	<i>relle & de Chimie ,</i>	68
<i>Essai sur la Conversation ,</i>	<i>Musique ,</i>	ibid.
ibid.	ANNONCES LITTÉR.	70
<i>De l'Anglomanie ,</i>	JOURNAL POLITIQUE.	
<i>Couplets .</i>	<i>Constantinople ,</i>	73
<i>Énigme & Logog. 33-34</i>	<i>Copenhague ,</i>	74
N O U V E L L E S	<i>Stockholm ,</i>	75
L I T T É R A I R E S .	<i>Varsovie ,</i>	77
<i>Suite de l'Éloge de M. de</i>	<i>Vienne ,</i>	79
<i>la Condamine ,</i>	<i>Hambourg ,</i>	80
<i>Lettres de M. de Longue-</i>	<i>Ratisbonne ,</i>	84
<i>ville ,</i>	<i>Livourne ,</i>	91
<i>Des Canaux de Naviga-</i>	<i>Londres ,</i>	93
<i>tion ,</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>	
A C A D É M I E S .	<i>Septentrionale ,</i>	99
<i>Rouen ,</i>	<i>Versailles ,</i>	106
<i>Cassel ,</i>	<i>Paris ,</i>	ibid.
<i>Cause Intéressante ,</i>	<i>Bruxelles ,</i>	118

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 5 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Novembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

5 Novembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*VERS à M. le Chevalier de B** ,
actuellement sur les Côtes de Bretagne ,
au sujet des différens bruits de guerre
qui se sont répandus à Paris.*

Paris, premier Juin 1778.

AIMABLE & séduisant Boufflers,
A qui plus d'une Iris donna le nom de traître ,

A ij

Je ne vous connois pas , mais je chéris vos vers ;
Plus je les lis , & plus je voudrois vous connoître.

Loin de Paris , ce séjour enchanteur ,

Dites-moi donc que voudriez-vous faire ?

C'est bien assez qu'ici vous ayez tant su plaître ,

Sans aller en tous lieux , volage adorateur ,

Jouer de nouveaux tours , tourner encor des têtes ,

L'Amour , jaloux de votre heureux destin ,

De concert avec Mars s'oppose à vos conquêtes ;

Sur le rivage armoriquain

Ces Dieux vont élever de terribles tempêtes.

Bientôt mille bouches d'airain

Annonceront que Mars dispose son tonnerre.

Au sein d'un doux loisir , peut-être en ce moment ,

Négligemment couché sur la verte fougère ,

Vous soupirez vos vers aux pieds de la Bergère

Que vous avez instruite à guérir son tourment,

Mais faut-il la quitter , la gloire est votre guide.

Vous savez galamment prendre votre parti :

Vous n'êtes point Renaud languissant près d'Armide ;

Vous savez ressembler à ce vaillant Henri ,

Qu'un adieu tendre & doux rendoit fort comme Alcide.

C'est ainsi que quittant les amoureux ébats ,

L'on vous verra , Boufflers , d'une ardeur téméraire ,

Suspendre vos plaisirs pour voler aux combats.

Oubliant par devoir l'Hippocrène & Cithère ,

L'on vous verra cueillir un glorieux laurier ,

Et revenir vainqueur , en digne Chevalier ,

Le placer sur le sein de la jeune Glycère.

(Par M. Lebras de Villeviderne)

A MYRRINE, ABOYANT L'AMOUR.

Sur l'Air : *Charmantes Fleurs.*

LE tendre Amour , ô fidelle Myrrine !
D'un pas timide & d'un air empressé ,
Suit comme vous les pas de Caroline ;
Mais comme vous il n'est point caressé.

A ses beaux yeux vous avez l'art de plaire ;
Combien l'Amour en doit être jaloux !
Mais retenez du moins votre colère ,
Et n'allez pas mordre un enfant si doux.

POUR sa foiblesse ayez de l'indulgence ;
A cet enfant permettez quelques jeux.
Myrrine ! Amour ! vivez d'intelligence ;
Entendez-vous au moins pour être heureux.

ESSAI SUR LA CONVERSATION,

Traduit de l'Anglois du Docteur Swift.

QUOIQUE le sujet sur lequel je me propose de rassembler ici quelques réflexions , se présente assez souvent à l'esprit , je trouve qu'il n'a été traité que très-rarement , ou au moins très-superficiellement. J'en

A iij

connois en effet fort peu d'aussi difficiles à approfondir , & sur lesquels il y ait plus de choses à dire.

Dans les recherches qui ont pour objet le bonheur public ou celui de la vie privée , notre imagination ou notre folie nous conduisent à des systêmes si raffinés & si subtiles , que nous ne pouvons jamais les voir réalisés.

Un véritable ami , un bon mariage , un gouvernement parfait , & quelques autres objets de ce genre , demandent un si grand nombre d'ingrédients , chacun excellent , & combinés avec tant d'adresse , que d'ici à quelque milliers d'années , nous ne verrons rien de semblable ailleurs que dans les livres. Il en est , ou il pourroit en être autrement du projet de perfectionner la conversation ; car il ne seroit question pour cela que d'éviter un certain nombre de fautes , ce qui , quoiqu'assez difficile , est pourtant au pouvoir de chaque homme ; tandis que c'est le défaut de ce pouvoir qui s'oppose à l'exécution de ses autres projets.

Il me semble que le meilleur moyen de perfectionner l'art de la conversation , seroit de connoître les fautes qu'on a coutume d'y commettre , & de tirer de cette connoissance des maximes qui pussent servir de règle de conduite.

DE FRANCE.

La conversation ne paroît demander en effet que des talens naturels à la plupart des hommes , ou au moins qu'ils peuvent acquérir sans beaucoup de génie & de travail. La nature a donné à tous les hommes la possibilité d'être agréables en société , si elle n'a pas accordé à tous le talent d'y briller ; & il y a une infinité de personnes douées de l'une & de l'autre qualité, qui, par un petit nombre de travers qu'elles pourroient corriger en une demi-heure , y sont tout-à-fait insupportables.

Je ne me suis déterminé à recueillir quelques pensées sur ce sujet , que par un mouvement d'indignation qui m'a saisi en réfléchissant combien on néglige ce moyen de plaisir si utile & si innocent , si facile à tous les hommes, & si convenable à tous les âges & à toutes les conditions de la vie , & avec quelle légèreté on en abuse.

Il faut qu'on me permette de remarquer ici les fautes les plus communes & les plus connues , aussi bien que celles qui le sont moins ; parce qu'il y en a bien peu , même du premier genre , où la plupart des hommes ne se laissent aller de temps en temps.

Par exemple , rien n'est plus généralement blâmé que la sottise de parler beaucoup ; cependant j'ai vu rarement cinq personnes ensemble , sans que quelqu'une

d'elles s'emparât de la conversation jusqu'à réduire au silence & à désobliger toutes les autres.

Mais parmi ces grands parleurs , il n'y en a point de si fatigant que ces bavards de sang-froid , qui procèdent avec poids & mesure , commencent par une préface , s'écartent ensuite dans différentes digressions , vous avertissent de leur rappeler de vous dire une autre histoire quand ils auront fini la première , reviennent à leur sujet , ne se souviennent jamais des noms , se plaignent de leur mémoire , se frappent inutilement le front , & après avoir tenu tout le monde en suspens , finissent par vous dire , *le nom ne fait rien à la chose* , & continuent. Heureux encore les écoutans s'il ne se trouve pas à la fin , que l'Histoire leur a été faite cent fois , ou qu'elle n'est que le récit insipide de quelque aventure arrivée au conteur !

Un autre défaut bien commun dans la conversation , est de parler continuellement de soi. Vous trouvez des gens qui vous font sans excuse toute l'histoire de leur vie ; vous entendez le journal de leur maladie , sa naissance , ses progrès , son déclin ; vous apprenez les injustices que leur a faites la Cour , leurs querelles dans le Parlement , leurs aventures en amour , leurs procès , &c. D'autres sont plus adroits , &

épient le moment de vous engager à parler d'eux avantageusement. Ils vous prennent à témoin qu'ils ont prédit ce qui arriveroit dans telle & telle circonstance , mais qu'on n'a pas voulu les croire. Ils avoient annoncé toutes les suites d'une démarche , mais les gens ont voulu en faire à leur tête , &c.

D'autres tirent vanité de raconter leurs fautes. A les entendre ils sont bien extraordinaires , ils ne peuvent dissimuler. Ils conviennent que c'est une sottise qui leur a été funeste en beaucoup d'occasions ; mais vous leur donneriez un Royaume , ils ne peuvent s'en empêcher. Ils ont quelque chose en eux qui les rend incapables de cacher & de contraindre leurs sentimens. Enfin , ils accumulent tous les lieux communs de ce genre avec la même délicatesse & la même profondeur.

Ce défaut vient de la grande importance que chaque homme met à lui-même , qui le dispose à croire que les autres partagent avec lui le même intérêt , & qui le détourne de faire cette réflexion si simple , que ses affaires ne touchent pas plus les autres , que celles des autres ne le touchent lui-même ; & sans doute il ne peut pas se dissimuler l'indifférence qu'il met aux choses qui sont personnelles aux autres hommes.

J'ai vu quelquefois dans une compagnie deux personnes découvrir par hasard qu'elles avoient été élevées ensemble dans la même Ecole ou Université. Aussi-tôt il falloit que tout le monde se tût pour écouter ces gens , se rappelant les circonstances les plus futiles de leur jeunesse , les bons tours qu'ils avoient faits , eux ou leurs camarades , &c.

Quelques personnes croient qu'elles ont contribué suffisamment à la conversation & amusé beaucoup la compagnie , lorsqu'elles ont raconté les faits les plus communs & qui n'intéressent personne. Les Ecoissois m'ont paru plus sujets à ce défaut que les autres Nations. Ils mettent un grand soin à ne pas omettre la plus petite circonstance du temps & du lieu , genre de conversation qui , s'il n'est pas soutenu par des expressions extraordinaires , & par l'accent & le geste particulier à chaque pays , n'est pas supportable.

C'est une grande faute dans la conversation de rester long-temps sur le même sujet ; car si la plus grande partie des assistans est naturellement silencieuse & réservée , la conversation tombera , à moins qu'elle ne soit ranimée par quelqu'un qui élèvera de nouvelles questions , pourvu que lui-même ne s'appesantisse pas trop , & laisse lieu aux observations & aux répliques.

Je connois un de nos Officiers-Généraux , qui , dans la société , a coutume de garder pendant quelque temps un silence accompagné d'un air d'impatience , d'humeur & de mépris pour ceux qui parlent , & qui demandant tout-à-coup audience , décide la question en quatre mots d'un ton dogmatique & magistral ; après quoi se retirant de nouveau en lui-même , il ne daigne plus se mêler de la conversation , jusqu'à ce que la circulation des esprits animaux ayant remonté sa machine au même point , elle produit un mouvement semblable au premier.

Rien ne gêne plus la conversation que le desir d'y montrer de l'esprit. C'est un défaut auquel personne n'est aussi sujet que les gens d'esprit eux-mêmes , & dans lequel ils tombent plus fréquemment lorsqu'ils sont ensemble. Ils regarderoient leurs paroles comme perdues , s'ils avoient ouvert la bouche sans dire quelque chose de spirituel. C'est un tourment pour les assistants , ainsi que pour eux-mêmes , que la peine qu'ils se donnent & les efforts qu'ils font souvent sans succès. Ils se croient obligés de dire quelque chose d'extraordinaire , qui les acquite envers eux-mêmes & qui soit digne de leur réputation ; sans quoi ils imaginent que les écoutants seroient trompés dans leur attente & pour-

A vj

roient les regarder comme des êtres semblables au reste des humains. J'ai connu deux hommes qu'on avoit réunis pour jouir de leur esprit, jouer ainsi un rôle très-ridicule, & apprêter à rire à leurs dépens à toute la compagnie.

Il y a tel homme d'esprit qui n'est jamais à son aise que dans les lieux où il préside, & où il peut prendre le ton de dictateur. Il ne cherche ni à s'instruire, ni à s'amuser, mais seulement à faire briller ses talents. Son affaire est de former à lui seul la bonne compagnie & la bonne conversation. Il ne recherche que les personnes qui se contentent de l'écouter, & qui font profession d'admirer tout ce qu'il dit. Il s'attache un certain nombre d'admirateurs, qui s'enrôlent à son service, & qui y trouvent leur compte, dans le commerce de louanges réciproques qui s'établit des deux côtés. L'homme d'esprit en prend un air de supériorité, & ses cliens en deviennent si impertinens qu'on ne peut plus les supporter.

La plus misérable conversation que j'aie entendue en ma vie, étoit de cette espèce, & se tenoit au café de Will, où de beaux esprits, comme on les appelle, avoient coutume de s'assembler. Ces hommes merveilleux étoient cinq ou six auteurs de pièces de théâtre, ou au moins de prologues

ou de quelques mélanges de Littérature , qui venoient-là aussi vains de leurs chétives productions , que s'ils eussent été les premiers êtres de leur espèce , ou que le destin des Royaumes eût dépendu d'eux. Ils étoient accompagnés de jeunes Etudiants en Droit ou d'Écoliers nouvellement sortis des Universités , qui se tenoient tous dans un silence modeste & respectueux en écoutant ces oracles , & qui retournoient chez eux avec un grand mépris pour leurs études des Loix & de la Philosophie , après avoir rempli leurs têtes de cent sottises qu'ils recevoient comme des observations dictées par le bon goût , le bon ton , la saine critique & la belle littérature.

C'est en suivant cette mauvaise route que nos Poètes étoient , il y a quelques années , tombés tous dans la pédanterie. Je prends ici ce terme dans une signification qui n'est pas commune. J'entends par pédanterie l'usage trop fréquent & déplacé de nos connoissances dans la conversation ordinaire , & la foiblesse qui fait mettre à ces connoissances une importance trop grande. D'après cette définition, les gens de la Cour & les militaires eurent tomber dans le pédantisme aussi bien qu'un Philosophe ou un Théologien. Les femmes mêmes se rendront coupables de ce ridicule , si elles nous entretiennent trop longuement de

leurs robes , de leurs pompons , & de leur porcelaine. C'est ce qui me fait penser que quoique ce soit une chose honnête & sage de mettre les personnes avec qui l'on cause sur les sujets dans lesquels elles sont le plus versées , un homme raisonnable repoussera souvent les occasions de parler ainsi de ce qu'il fait le mieux , tant pour ne pas mériter le reproche de pédantisme , que parce qu'une pareille conversation ne peut contribuer en rien à l'instruire lui-même ou à le rendre meilleur.

Les grandes Villes sont communément pourvues de gens qui font leur métier d'être plaisans & bouffons ; ils sont reçus aux bonnes tables , se rendent familiers avec les personnes du plus haut rang , qui les envoient chercher pour divertir la compagnie , toutes les fois qu'ils rassemblent un certain nombre de personnes. Je ne me plaindrai point de cet usage. Je vais dans ces maisons comme à la farce ou aux marionnettes. Je n'ai rien à faire qu'à rire aux bons endroits , soit de bonne foi , soit par politesse , tandis que mon acteur joue son rôle. Il s'est chargé de me faire rire , & je suppose que sa journée lui est bien payée. Je suis simplement fâché que dans des sociétés choisies & peu nombreuses , où des gens d'esprit & de savoir sont invités pour passer la soirée , un tel baladin soit admis à faire tous ses

tours , qui éteignent toute espèce de conversation , sans compter la peine que j'éprouve en voyant un homme employer ses talens d'une manière si avilissante.

La plaisanterie est le talent le plus agréable pour la conversation ; mais comme il est infiniment rare , on y a substitué les mots piquans , & ce qu'on appelle le persiflage ; précisément comme quand un habillement trop cher se met à la mode , ceux à qui leurs facultés ne permettent pas de se le procurer , se contentent de quelque chose d'approchant , qui imite la mode tant bien que mal. On appelle aujourd'hui plaisanterie l'art de dérouter un homme dans son discours , de lui faire perdre contenance , de le rendre ridicule , & de faire sortir les défauts de sa personne & de son esprit. On lui impose en même-tems l'obligation de ne point se fâcher , sans quoi on lui reprocheroit de ne pas entendre la plaisanterie. C'est une chose curieuse d'observer un homme rompu à cette espèce d'escrime , s'attaquant à un foible adversaire , le portant par terre avec facilité , & mettant , comme on dit , tous les rieurs de son côté. Les François & nos pères, dans un siècle plus poli , ont eu une idée bien différente de la plaisanterie. La plaisanterie , selon eux , présentoit à la première apparence une espèce de reproche ou de satire ; mais par

une certaine tournure inattendue, elle se terminoit toujours à quelque chose d'agréable pour la personne à qui elle étoit faite. Cette pratique étoit assurément plus conforme aux loix de la conversation, dont une des plus importantes est de ne jamais rien dire que quelqu'un de la société puisse souhaiter qu'on n'ait pas dit; loi bien raisonnable sans doute, puisqu'il n'y a rien de plus contraire au but qu'ont des gens qui se rassemblent, que de faire qu'ils se séparent mal satisfaits les uns des autres.

On voit souvent le même homme se rendre coupable de deux fautes différentes, mais qui viennent de la même source, & qui sont également blâmables, je veux dire la vivacité qui fait qu'on interrompt les autres, & l'impatience qu'on sent à être interrompu. Tout homme qui considérera avec attention que les deux principales fins de la conversation sont d'amuser & d'instruire les autres, & d'en tirer pour soi-même du plaisir & de l'instruction, tombera difficilement dans ces deux fautes. En effet, celui qui parle doit être supposé parler pour le plaisir & l'instruction de celui qui l'écoute, & non pour lui-même; d'où il suit qu'avec un peu de discrétion il se gardera bien de forcer l'attention si on ne veut pas lui en accorder; il comprendra bien en même temps qu'interrompre celui qui parle, c'est

la manière la plus grossière de lui faire entendre qu'on ne fait aucun cas de ses idées & de son jugement.

Il y a quelques personnes trop bien élevées pour se laisser aller à interrompre les autres ; mais , ce qui ne vaut guères mieux , qui vous montrent une impatience extrême que vous avez fini , parce qu'elles ont conçu quelque idée qu'elles sont pressées d'enfanter : en attendant elles ne sont point du tout occupées de ce que vous dites ; leur imagination est toute entière à ce qu'elles ont à vous dire , dans la crainte que leur mémoire ne le laisse échapper. Par-là elles se rendent elles-mêmes stériles , & appauvrissent leur invention, qui pourroit leur fournir cent idées aussi bonnes que celles qu'elles conservent avec tant de soin , & qui se présenteroient à leur esprit plus naturellement.

Quelques personnes apportent dans le monde une espèce de familiarité grossière à laquelle elles se sont accoutumées dans leur petite société. Elles la donnent pour de la gaîté & pour une liberté innocente. Mais c'est une habitude dangereuse dans nos climats du Nord , où le peu de politesse & de décence que nous avons s'est introduit & se maintient , pour ainsi dire , par artifice & contre l'inclination naturelle qui nous porte sans cesse à la barbarie. Ce ton de société

étoit celui des esclaves parmi les Romains , comme on peut le voir dans Plaute. Il semble avoir été répandu chez nous par Cromwel , qui se donnoit ce divertissement dans sa Cour , composée d'hommes de la lie du peuple. J'ai entendu raconter en ce genre des anecdotes curieuses ; & peut-être que relativement à sa situation , & après avoir bouleversé tout, sa conduite en cela étoit raisonnable ; comme ce fut aussi de sa part un trait de politique bien entendu , que de trouver le moyen de rendre ridicule le point d'honneur dans un temps où un mot équivoque ou piquant entre deux Gentilshommes étoit toujours suivi d'un duel.

Il y a des hommes qui ont le talent de bien conter , & qui ont un fonds d'histoires à placer à-propos dans toutes les conversations. Vu la stérilité des conversations actuelles parmi nous , ce talent n'est pas tout-à-fait méprisable ; cependant ceux qui le possèdent sont sujets à deux défauts inévitables ; ils s'épuisent bien vite & ils se répètent , de sorte qu'il leur faut une bonne mémoire & le changement fréquent de société , sans quoi on découvre bientôt leur pauvreté. Car les conteurs vivent sur leur capital , & rarement ont-ils quelque revenu.

Les grands Orateurs en public sont rarement agréables dans la conversation particulière ; leur talent , soit naturel ou acquis

par la pratique , les y abandonne souvent. J'oserai dire , quoique ceci puisse paroître un paradoxe , que l'éloquence naturelle est souvent jointe à la stérilité d'invention & à l'impropriété des termes. Des hommes qui n'ont qu'un petit nombre de notions sur chaque sujet , & de certaines suites de phrases pour les rendre , parcourent les superficies, & se produisent avec confiance dans toutes les occasions.

Un esprit plus profond & plus instruit , qui connoît les bornes précises de l'usage de chaque mot , doit généralement parler mal sur le champ , à moins qu'une grande habitude ne l'ait enhardi. Il est embarrassé de l'abondance même de la matière , & troublé par la variété des notions & des mots qu'il ne peut pas choisir avec assez de promptitude. Il ne trouve point toutes ces difficultés dans la conversation , où le talent de haranguer est d'ailleurs absolument déplacé.

Je ne dis rien ici de la démangeaison de disputer & de contredire , ni de l'habitude de mentir , ni du découfu des idées , ni du défaut de mémoire qui fait oublier ce qu'on vient de dire tout à l'heure ; car tous ceux qui sont sujets à de pareils défauts , sont aussi ineptes à toute conversation que les fous de Bedlam.

On voit , par le peu que nous avons dit ,

combien l'homme est dégradé dans l'abus qu'il fait de cette faculté qui forme la plus grande distinction de son espèce d'avec celles des bêtes, combien peu d'avantages nous retirons de ce qui pourroit être le plus grand, le plus durable, le plus innocent & en même-tems le plus utile plaisir de la vie.

Voilà pourquoi nous substituons à ce plaisir les amusemens frivoles & petits de la parure, des visites, du jeu, de la table & de la débauche : de-là la corruption de corps & d'esprit dans les deux sexes, & la perte de toutes les idées vraies de l'amour, de l'honneur, de l'amitié & de la générosité dont on se moque aujourd'hui, & qu'on éloigne comme des sentimens affectés & peu naturels.

Cette décadence de la conversation, & les conséquences funestes qu'elle a entraînées pour notre caractère & nos dispositions, est en partie dûe à l'usage, établi depuis quelque tems, d'exclure les femmes de la société, excepté dans les parties de danse, de jeu & dans le commerce de l'amour. Je regarde la partie paisible du règne de Charles I comme l'époque de notre plus grande politesse. Je crois qu'elle est en France de la même date, par ce que nous lisons dans les Ecrivains de ce tems, aussi-bien que d'après les récits que j'ai entendu faire à quelques personnes qui avoient vécu sous ce règne à la

Cour. Je vois que la manière de soutenir & de cultiver la conversation, étoit tout-à-fait différente de la nôtre. Plusieurs femmes que nous trouvons célébrées par les Poètes de ce tems, avoient des assemblées dans leurs maisons, où des personnes les plus spirituelles de l'un & de l'autre sexe se réunissoient pour passer la soirée en discourant sur quelque sujet intéressant que l'occasion faisoit naître; & quoiqu'on puisse jeter quelque ridicule sur les idées platoniques & exagérées qu'on s'y faisoit de l'amour & de l'amitié, je conçois que ces raffinemens avoient un fonds de raison. Il faut un peu de romanesque à l'homme, c'est un affaifonnement qui conserve & qui exalte la dignité de la nature humaine, & sans lequel elle peut dégénérer jusqu'au vice & à la bassesse. Quand la conversation des femmes n'auroit d'autre avantage que de bannir l'indécence & la grossièreté, où nous autres Peuples du nord tendons sans cesse, cela seul devoit faire desirer d'en ramener l'usage. On peut remarquer à ce sujet que les agréables qui sont si amusans & si féconds sous le masque à Hydepark & au bal, sont muets & décontenancés dans la compagnie des femmes honnêtes, comme s'ils étoient hors de leur élément.

Je crois avoir indiqué une grande partie des fautes qu'on commet dans la conversation,

si nous en exceptons celles qui sont particulières à un petit nombre de personnes, & celles qui sont trop grossières pour qu'il soit besoin de les combattre, comme les discours indécens. Je n'ai prétendu parler que des vices les plus généraux, & je n'ai point voulu toucher les sujets mêmes des conversations, ce qui seroit infini.

DE L'ANGLOMANIE *.

L'ANGLOMANIE n'est plus aussi à la mode en France, qu'elle l'étoit il y a quelques années. Cette maladie a beaucoup diminué depuis que les François se sont mis à voyager en Angleterre. En voyant les Anglois de près, ils ont reconnu que si le zèle de cette nation pour la liberté, devoit la rendre respectable aux yeux de tout homme qui a quelque sentiment de la dignité de son être; que si son amour pour les sciences devoit la faire estimer de ceux qui connoissent & le mérite qu'elles supposent, & l'utilité qui en résulte; que si, généralement parlant, les Anglois étoient humains, braves, adroits, laborieux, ils n'avoient

* Cet Article est extrait du Tome V^e du Dictionnaire Universel des Sciences Morale, Économique, Politique & Diplomatique, dont nous rendrons compte dans le prochain Mercure.

pas ces qualités à l'exclusion des autres nations ; que ces qualités étoient mêlées chez eux , comme chez leurs voisins , de beaucoup de ridicules & de vices ; que l'amour de la liberté y dégénéroit souvent en licence ; qu'une démangeaison gratuite ou intéressée de contrarier l'autorité , y étoit souvent prise pour une envie sincère de marquer de l'attachement à la Patrie ; que le ressentiment des Ministres disgraciés , l'aigreur & la morosité des esprits chagrins qui , ne prétendant ni aux emplois ni aux pensions , veulent jouir du plaisir de censurer ceux qui en disposent ; & l'impétuosité licentieuse de ces ambitieux cachés qui espèrent qu'un Patriotisme amer & violent les menera à la fortune , y excitoient ces orages violens que les étrangers , trop éloignés pour voir ce jeu , & être instruits des motifs qui agitent les joueurs , attribuent à un louable enthousiasme pour le bien public. Ils ont remarqué que , si la part que donne au peuple dans le Gouvernement , le droit de choisir ceux qui le représentent , lui inspiroit une sorte de courage qu'on ne trouvoit point ailleurs ; ce qui dans un rang supérieur donnoit aux sentimens de la noblesse & de l'élévation , ne produisoit dans les classes inférieures que de la hauteur & de l'insolence , & leur fournissoit plutôt un prétexte de troubler l'ordre de la société ;

qu'une occasion de manifester leur amour pour les Loix ; que leur raison & leur philosophie étoient souvent obscurcies par les brouillards d'une affection mélancolique qui les rendoit violens dans leurs passions ; que cette force de penser dont ils se glorifient , étoit un présent funeste qui épuisoit leurs esprits , & les rendoit de si bonne heure insensibles aux plaisirs de la vie , & par ce dégoût fatal les empêchoit d'être jamais contents de leur sort ; les rendoit aussi ennemis de la tranquillité , qu'amis de la liberté ; & mettoit ainsi un obstacle invincible à la perfection de leur Gouvernement , dont l'harmonie sera toujours troublée par leur inquiétude. Ils ont vu que les Anglois , comme les autres hommes , connoissoient la raison & ne la suivoient pas toujours ; que leurs vertus même étoient ordinairement couvertes d'un extérieur dur & repoussant : enveloppe vicieuse qui , si elle n'en altère pas la nature , en arrête certainement la bénigne influence. Ils ont été choqués avec raison de l'étrange présomption des Anglois pour leur nation , présomption qui n'a rien d'égal que leur souverain mépris pour les autres nations. Ainsi quelques François Anglomanes ont eu occasion de se désabuser de leur folle prévention pour un Peuple qui ne s'estime pas seulement plus sage , plus raisonnable , plus

libre

libre que tous les autres , mais qui se croit le seul sage , le seul raisonnable , le seul libre ; qui , parce qu'il est guerrier , commerçant & philosophe , croit voir Rome , Carthage & Athènes dans Londres.

O François ! s'il en est encore parmi vous qui joignent le mépris de leur Patrie à une admiration outrée pour sa rivale ; s'il en est qui , pour se dispenser d'être Citoyens , se proclament hautement Cosmopolites , Anglomanes ; s'il en est qui portent le délire jusqu'à trouver mauvais tout ce qui se fait dans leur país , & à exalter outre mesure tout ce que font des étrangers qui les haïssent cordialement : ô détracteurs éternels de votre nation , peut-être plus jaloux du mérite de vos compatriotes , qu'admirateurs sincères de celui des Anglois , je vous invite à aller contempler de près ces voisins , l'objet éternel de vos éloges ; allez étudier chez eux leurs loix , leur politique , leurs mœurs : ne vous en laissez point imposer par l'estime excessive qu'ils ont pour eux-mêmes : examinez sur quoi elle est fondée ; appréciez leur constitution , non par sa bonté idéale ou théorétique , mais par les avantages qu'ils en recueillent : voyez s'ils sont plus heureux que vous , car sûrement le but du Gouvernement étant le bonheur des Citoyens , celui-là est le meilleur qui rend les Peuples plus heureux. Sondez la pro-

5 Novembre 1778. B

fondeur de leur génie, voyez si leur raison fière & indocile, si leur philosophie sombre, mélancolique, si cette méfiance continuelle où ils sont de l'autorité qui les maîtrise par les efforts même qu'ils font pour la réprimer, si la violence de leur tempérament, dont ils sont les premières victimes, sont des avantages préférables à la vivacité enjouée de votre humeur, à votre goût exquis dans les arts d'agrément, à votre philosophie douce & badine, qui vous console dans vos malheurs, & vous fait oublier dans un moment d'allégresse plusieurs années de calamité; à votre amour inné pour vos Souverains, & à la confiance que cet amour vous inspire pour ceux qu'ils mettent à la tête de l'administration; à vos passions douces & enfantines qui répandent tant d'agrément sur tous les jours de votre vie. Estimez dans les Anglois ce qui est vraiment estimable, leur application à acquérir des connoissances utiles, leur constance à tout approfondir, pourvu qu'elle ne soit pas poussée à l'excès, & qu'elle n'épuise pas les forces du génie en les excédant; leur sang-froid, s'il ne dégénère pas en rudesse; leur amour pour la Patrie, s'il est pur, sincère & éclairé; admirez ce que leurs loix, leur Gouvernement, leurs privilèges ont de bon, c'est-à-dire, d'avantageux à la nation; mais souvenez-vous que la supériorité des droits

civiles, ne communique pas toujours la supériorité de vertu pour les soutenir, ni la supériorité de lumières pour en jouir convenablement ; que le meilleur régime à Londres n'est pas le meilleur à Paris ; de sorte que cette liberté tumultueuse qui semble être la condition la plus analogue au génie Anglois, naturellement violent, inquiet, méfiant & mélancolique, ne conviendrait en aucune manière à l'humeur douce & paisible du François qui aime les jouissances tranquilles, qui se plaît à s'étourdir sur les dangers qu'il court, qui porte la bonhomie jusqu'à récompenser par des pensions considérables, les Ministres dont il est mécontent. C'est le comble de l'Anglomanie de vouloir transporter sur les bords de la Seine, des loix, une constitution, des mœurs, des usages qui ne conviennent que dans une Isle qu'arrose la Tamise. Il faudroit commencer par changer la nature du climat & du génie François. Si vous voulez imiter les Anglois, ne faites pas comme les singes qui ne prennent jamais le bon de ceux qu'ils contrefont. Si le mérite des Anglois consistoit dans la forme de leur habillement, je vous dirois, habillez-vous à l'Angloise ; c'est ce que vous avez réellement fait ; mais ce n'a été qu'un ridicule de plus. Vous avez aussi un Wauxhall, un Ranelagh, des courses de

chevaux. Etoit-ce sur ces objets que devoit se porter votre émulation ? Si les Anglois sont plus sobres & plus tempérans que vous , plus généreux & plus désintéressés ; s'ils mettent plus de bonne-foi dans les affaires , plus de probité dans le commerce ; s'ils accueillent & récompensent mieux le vrai mérite ; s'ils sont plus modérés dans leurs desirs , plus économes dans leurs dépenses , moins prodigues & moins fastueux ; en un mot , s'ils sont meilleurs pères , époux plus fidèles , Magistrats plus intégres , Citoyens plus unis , voilà ce qu'il faut imiter en eux , parce que la sobriété , la tempérance , la générosité , le désintéressement , la bonne-foi , la modération , l'économie , la modestie , la piété filiale , la tendresse paternelle , la fidélité conjugale , la justice , l'intégrité , l'union & la concorde sont la première base d'une véritable supériorité. Vous croyez appercevoir plus de sagesse dans leur constitution politique ! D'où viennent donc leurs alarmes continuelles ? Voyez le tumulte de leurs assemblées nationales , la licence des patriotes , les invectives dont on accable les Ministres : ne diroit-on pas que leur constitution est essentiellement vicieuse , puisqu'ils ne peuvent parvenir à concilier ensemble la raison , la paix & la liberté ? Voulez-vous juger si leurs loix sont meilleures que les vôtres ? voyez s'il y a

plus de mœurs à Londres qu'à Paris. Vous dites qu'ils entendent mieux les finances que vous, & cependant ils payent plus d'impôts que vous. Vous supposez encore qu'ils connoissent mieux les véritables intérêts de leur commerce. Pourquoi donc cette guerre affreuse qu'ils font à leurs Colonies Américaines? Ne tend-t-elle pas directement à ruiner ce commerce dont ils se montrent si jaloux? On ne vous conteste pas qu'ils ne soient, au moins en apparence, plus libres que vous; mais ils payent bien cher cet excès de liberté. Ne leur enviez point un privilège dont ils usent si mal.

Tandis que l'Anglomanie faisoit des progrès en France, on ne fait trop pourquoi, il se formoit en Angleterre des coteries Anti-Gallicanes, où l'on faisoit profession de se montrer en tout opposé aux François, de ne faire usage d'aucunes denrées, étoffes ou modes originaires de France, de décrier par-tout les François, ce qu'ils disent & ce qu'ils font. Telle étoit la reconnoissance qu'ils témoignioient aux Anglomanes de cette nation. Je ne dirai point avec un des plus grands Ministres que la France ait produits, le Duc de Sully, que l'Anglois est le Peuple de l'Europe le plus hautain, le plus dédaigneux, le plus enivré de son excellence; qu'adorateur de lui-même, il a un souverain mépris pour toutes les

autres nations. Je ne répéterai pas avec des Ecrivains célèbres, qui se piquent d'impartialité, que la haine des Anglois pour les François est si forte, si constante, si naturelle, qu'on ne risque rien d'en faire un caractère national. La diversité des caractères, les guerres fréquentes entre les deux nations, la rivalité dans les sciences, la jalousie du commerce, la politique encore qui doit nous peindre comme odieuse une nation qui nous alarme, voilà sans doute ce qui a produit cette haine & ce qui l'entretient. D'un autre côté, quand je considère les contradictions où cette antipathie invincible fait tomber les Anglois envers les François, je trouve ceux-ci suffisamment vengés. En effet, nous sommes témoins que les Anglois craignent presque autant les François qu'ils les méprisent; qu'ils les accueillent sans les aimer; qu'ils les imitent en les condamnant; qu'ils adoptent par goût leurs mœurs qu'ils blâment par politique; qu'ils décrient la France & ne se trouvent jamais mieux qu'en France: aujourd'hui principalement que tout est en combustion chez eux, ils viennent chercher en France un asyle tranquille contre les défordres de la guerre civile.

O François! recevez cet hommage de vos ennemis: hommage d'autant plus flatteur, qu'il ne peut pas être soupçonné de partialité. (*Cet article est de M. R.*)

C O U P L E T S.

DE combattre sous Broglie
Je ne suis point curieux.
Sans doute il est glorieux
De défendre sa Patrie.
Mais en voulant la sauver,
On perd quelquefois la vie;
Et, comme le bon Sosie,
Moi, j'aime à la conserver.

Que le Temple de Mémoire,
Beaux esprits, s'ouvre pour vous,
Ne me croyez point jaloux
De l'éclat de votre gloire.
Il ne peut vous préserver
Des blessures de l'envie.
La gaité vous est ravie;
Moi j'aime à la conserver.

A PEINE avec Isabelle
Lycas vient de s'engager,
Que pour un nouveau Berger
Elle devient infidelle.
Rien ne peut le consoler
De cette perte cruelle.
Lycas en perd la cervelle;
Moi, j'aime à la conserver.

Qu'un buveur se fasse gloire
 De livrer soir & matin
 Sa raison au Dieu du vin ;
 Qu'il ne vive que pour boire,
 Je ne saurois l'approuver ;
 Dans sa démarche peu libre,
 Il perd souvent l'équilibre ;
 Moi, j'aime à le conserver.

PAISIBLE Philosophie,
 Règne à jamais dans mon cœur.
 Je regardois le bonheur
 Comme étranger à ma vie ;
 Tu m'appris à le trouver.
 Viens à mon ame docile,
 Dans ma retraite tranquille,
 Apprendre à le conserver.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Violon* ; celui
 du Logogryphe est *Archet*, où se trouvent
arche, le *cher*, *rate*, *arc*, *tache*, *art*, *char*,
chat, *rat*.



É N I G M E.

JE porte le nom d'un oiseau,
Dans les Cités moins commun qu'au hameau,
Mais d'un oiseau femelle,
Avec une épithète belle ;
Aussi la mérité-je bien
Par mes façons & mon maintien.
L'on ne m'attaque point sans que je ne me venge :
Je ne suis non plus un ange.
J'allais bonnement mon chemin ,
Sans le moindre vouloir malin ,
Quand tout-à-coup je me vois insultée
Par une fille de Nérée.
Elle me livre en même-temps assaut ;
Mais lui ripostant aussi-tôt
Avec valeur , avec courage ,
J'obtiens sur elle l'avantage ,
Et pensai la noyer dans un grand bassin d'eau ,
Et le lui donner pour tombeau.
Depuis , un chacun prône & vante ma prouesse ;
Et par excès de politesse ,
Rien n'est beau , rien n'est bon ,
S'il ne porte mon nom.



L O G O G R Y P H E.

Mo r assez expressif , quoiqu'un peu populaire ,
 Je suis un ridicule aux grands fort ordinaire ,
 Mais surtout aux petits esprits ,
 Aux cagots de tous les pays .
 On trouve en combinant de mes pieds la douzaine ,
 Un mal dans le Brésil , espèce de gangrène ;
 Un fer fort mince ; un grand vaisseau de bois ;
 Ce qui nous met tôt ou tard aux abois ;
 Fleuve d Espagne , & ville en Arabie ;
 Un droit en Angleterre , un autre en la Neustrie ;
 Un certain lieu d'arbres planté ;
 Du Paganisme une Divinité ;
 Un des miroirs de l'ame ;
 Note entrant dans la gamme ;
 Une ville du Gâtinois ;
 Le résultat de douze mois ;
 D'une espèce d'oiseaux le mâle & la femelle ;
 Un mal de l'œil attaquant la prunelle ;
 L'enveloppe d'un oreiller ;
 Un instrument de Tonnelier ;
 Un poisson ; une plante ; un grand fleuve d'Afrique ;
 Deux oiseaux différens , l'un & l'autre aquatique ;
 Un couple d'animaux tenant le premier rang ;
 Un autre fort stupide avec son sot enfant ;

Eau congelée ; un mal fort incommode ;
 Le haut d'un arbre ; un bord toujours de mode ;
 Le poil d'une brebis ; un ouvrage de fil ;
 Sur mer espèce de baril ;
 Un synonyme de la joie ;
 Une lanière , une courroie ;
 Mouche dont l'aiguillon passe pour dangereux ;
 Plante d'odeur très-forte ; un esprit bienheureux ;
 Ce qu'il ne faut pas dire alors qu'on se marie ;
 Un lieu propre à la rêverie ;
 Ce que toujours l'on desire d'avoir ;
 Adieu , Lecteur , jusqu'au revoir.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*SUITE de l'Extrait de l'Éloge de M. de
 la Condamine par M. le Marquis de
 Condorcet.*

M. DE LA CONDAMINE renonça enfin à sa querelle Académique avec M. Bouguer ; mais ce fut pour en avoir une autre, à la vérité sur un sujet plus important & plus utile. Il fut en France , comme l'on sait , l'Apôtre , & presque le martyr de l'Inoculation , “ bien difficile à introduire chez une ” Nation aussi opiniâtre dans ses préjugés

B vj

» qu'inconstante dans les modes , où la ma-
 » xime , *qu'il faut faire comme les autres* ,
 » est celle qu'on répète le plus à la jeu-
 » nesse , & presque la seule dont elle se
 » souvienne » ; chez une Nation enfin , qui
 toute portée qu'elle est à imiter ses Souve-
 rains comme à les aimer , résiste & com-
 bat encore , malgré le succès de l'Inocula-
 tion à laquelle son Roi s'est soumis , & la
 sage leçon qu'il a donnée par son exemple
 à ses timides Sujets.

Le zèle & les Ecrits de M. de la Conda-
 mine sur l'Inoculation , rencontrèrent tous les
 obstacles possibles. « On essaya d'effrayer le
 » Gouvernement ; on osa même invoquer
 » le nom de la Religion. Enfin , à force de
 » cris & de faits , ou exagérés ou faux , on
 » obtint du Parlement un Arrêt , qui dans
 » la vue , sans doute très-sage , de prévenir
 » les épidémies que l'usage imprudent de
 » l'Inoculation pouvoit multiplier dans les
 » villes , mit des entraves à la liberté d'ino-
 » culer ; mais cet Arrêt , en rendant l'Ino-
 » culation impraticable , excepté aux ri-
 » ches , privoit de ses avantages le plus grand
 » nombre des Citoyens. La Faculté de Mé-
 » decine , & même la Faculté de Théologie ,
 » furent consultées. Celle de Théologie ré-
 » pondit prudemment que tout ce qui étoit
 » salutaire aux hommes , étoit agréable à
 » Dieu , & qu'il n'appartenoit qu'aux Mé-
 » decins de juger de l'utilité des remèdes. La
 » Faculté de Médecine donna deux rapports

» **contraires**, & chacun fut signé par un égal
» nombre de Médecins. Lorsqu'enfin cette
» querelle eut occupé le Public presque aussi
» long-temps que si elle eût été frivole, il
» l'oublia; les Anti-Inoculateurs cessèrent
» de crier, ou l'on cessa de les entendre,
» & heureusement l'Inoculation continua
» d'être pratiquée. Pendant toute cette dis-
» pute, M. de la Condamine n'avoit cessé
» de la défendre par des raisonnemens, par
» des faits, & même par des plaisanteries :
» c'est par-tout l'arme la plus sûre, & même,
» dans les pays où l'on ne parle point au
» peuple assemblé, la seule qu'on puisse
» employer avec succès contre les opinions
» populaires. Très-peu d'hommes sont en
» état de suivre les preuves d'une vérité;
» mais tous rejettent une opinion qui est
» devenue un ridicule; & cette manière de
» penser n'est pas particulière aux Fran-
» çois : chaque nation a ses plaisanteries
» bonnes ou mauvaises, tristes ou gaies,
» dont ceux qui veulent dominer sur les es-
» prits font un usage également heureux ».
» M. de la Condamine vécut assez pour
» jouir du triomphe de l'Inoculation, pra-
» tiquée en Angleterre, en France, en Alle-
» magne, dans le Nord, en Suisse, en Hol-
» lande, en Italie; l'Europe entière reten-
» tissoit des succès des Inoculateurs : les
» Rois, en se soumettant à l'inoculation,
» avoient entraîné, (sur-tout hors de Fran-
» ce) une foule de particuliers; & les ad-

» verfaïres n'osoient plus, (en France même)
 » l'appeler *absurde* ou *impie*. Ce n'étoit plus
 » à la voix de la raison que l'on cédoit,
 » mais à celle de l'exemple, qui est faite pour
 » être entendue par un plus grand nombre
 » d'hommes ».

M. de la Condamine, qui n'avoit pas apparemment pour devise la maxime de Fontenelle, *que le sage tient peu de place & en change peu*, fit encore le voyage d'Italie; comme il n'y alloit, disoit-il, que pour sa santé, il n'emporta ni instrumens ni livres, & ne laissa pas, tourmenté comme il étoit par son activité & sa curiosité scientifique, d'y faire des observations utiles. A Gènes, il fut arrêté à temps par un Prêtre à qui il alloit, non sans danger, démontrer en présence de témoins la fausseté d'une relique prétendue qu'on prehoit en même-temps pour une émeraude. Peut-être eût-il mieux valu laisser en paix l'erreur populaire; mais M. de la Condamine ne pouvoit se résoudre à sacrifier la vérité aux sottises même les plus indifférentes.

A son retour, le Philosophe, âgé de près de 60 ans, & devenu infirme par ses longs travaux & ses fatigues, épousa sa nièce avec dispense du Pape. Il avoit besoin d'une compagne qui l'aidât à supporter la vie; « mais » il ne vouloit ni se rendre ridicule, ni faire » le malheur de personne; il trouvoit dans » sa nièce une jeune femme accoutumée à » l'aimer comme un père, à respecter en

» lui sa gloire, ses talens, & jusqu'à des
 » infirmités qui n'étoient à ses yeux que les
 » marques honorables de ses travaux pour
 » les Sciences. Il crut qu'une femme raison-
 » nable, sensible, & qui savoit combien il
 » est rare que les convenances de fortune &
 » de naissance, plus écoutées que celles d'où
 » dépend le bonheur, permettent d'épouser
 » celui que le cœur auroit choisi, pourroit
 » ne pas regarder comme un malheur de
 » s'unir à un oncle en qui elle étoit assurée
 » de trouver un ami. Cette union fut heu-
 » reuse: sûre de la confiance & de la ten-
 » dresse de son mari, les mouvemens d'hu-
 » meur, inévitables dans un homme dont
 » l'activité prodigieuse étoit contrariée sans
 » cesse par ses infirmités, ne paroissoient à
 » Madame de la Condamine qu'un malheur
 » de plus dont elle devoit le consoler. Quel-
 » que longue, quelqu'infirme qu'ait été la
 » vieillesse de son mari, jamais elle n'a cessé
 » de lui prodiguer les soins les plus ten-
 » dres qui ne lui coûtoient rien; l'idée
 » qu'elle remplissoit un devoir sacré à plus
 » d'un titre, soutint son courage, & il lui
 » sembloit que soigner la vieillesse de M.
 » de la Condamine, c'étoit acquitter les
 » dettes de l'humanité. Lorsqu'enfin elle a
 » eu le malheur de le perdre, elle l'a pleuré
 » comme une jeune épouse pleure celui
 » qu'une mort prématurée lui enlève, com-
 » me on pleure une perte irréparable ».

M. de la Condamine quitta pourtant en-

core sa maison, où il devoit se trouver si bien, pour aller en Angleterre; il n'avoit point-là d'inoculation à prêcher, & devoit être content de l'y voir si bien accueillie. Mais il essuya à Londres une légère injustice, dont la Police de Paris lui auroit fait raison; aussi s'en plaignit-il par un Écrit public à la nation Angloise, qui répondit au Philosophe Parisien, qu'elle *aimoit mieux avoir moins de police & plus de liberté.*

Enfin il revint pour la dernière fois à Paris, avec une espèce de paralysie qui lui interdisoit le travail. Heureusement pour lui il aimoit les vers, il en avoit toujours fait de bons ou de mauvais, il en fit alors tous les jours, ne pouvant mieux faire, & il lui en échappa même d'assez gais sur son état, dont lui seul avoit le courage de plaisanter.

Il ne se borna pas à la Poésie légère; il osa traduire en vers la dispute d'Ajx & d'Ulysse pour les armes d'Achille dans les Métamorphoses d'Ovide, & desira d'en faire la lecture dans une Séance publique de l'Académie Française. Les Auditeurs, qui dans ces Séances ne sont pas tous bénévoles, l'accueillirent avec une indulgence d'autant plus juste *, que plusieurs même de

* Avant cette lecture, le Secrétaire de l'Académie crut devoir prévenir l'Assemblée par le Discours suivant :

ses vers n'en avoient pas besoin; & sa lecture fut souvent interrompue par des applaudissemens que lui seul n'entendoit pas.

« Messieurs , M. de la Condamine , que de longs
 » travaux & des voyages pénibles ; entrepris pour
 » le progrès des sciences , ont réduit dans un état
 » d'infirmité fait pour toucher les ames honnêtes &
 » sensibles , & pour le rendre respectable & cher à
 » tous les gens de lettres , se voyant obligé , non-
 » seulement de renoncer à toute étude profonde ,
 » mais de se priver même des amusemens de la
 » société , a employé le triste loisir que sa situation
 » lui laisse , à mettre en vers François plusieurs
 » morceaux des Poètes Latins ; il a traduit entre
 » autres la dispute d'Ajax & d'Ulysse pour les armes
 » d'Achille dans les métamorphoses d'Ovide , & se
 » propose , Messieurs , de vous en lire une partie.
 » Comme il ne veut pas abuser de votre attention ,
 » il se bornera au discours d'Ajax , beaucoup plus
 » court que celui d'Ulysse. Il a désiré de donner à la
 » compagnie cette marque de son zèle à remplir les
 » devoirs d'Académicien ; & nous sommes persua-
 » dés , Messieurs , que vous recevrez favorablement
 » ce tribut académique d'un de nos Confrères , qui
 » s'est acquis tant de droits à la reconnoissance de
 » la Nation , & qui est d'autant plus digne d'intérêt ,
 » qu'il ne peut pas même jouir en ce moment de
 » l'expression de nos sentimens pour lui. Son travail
 » semble d'ailleurs mériter d'être accueilli avec bien-
 » veillance par cette seule considération , que la
 » poésie n'ayant jamais fait son occupation princi-
 » pale , est aujourd'hui presque l'unique ressource
 » qui lui reste pour oublier ses maux durant quelques
 » momens , & pour adoucir l'espèce de solitude dans
 » laquelle il est forcé de vivre. Il avoit proposé à

Il mourut le 4 Février 1774, des suites d'une opération Chirurgicale, encore très-peu connue, & qu'il eut le courage de faire essayer en secret sur sa propre personne. Deux jours avant sa mort, fidèle encore à la Poésie, dans le moment où tant de Poètes cessent d'y penser, il fit un couplet assez plaisant sur l'opération qui le conduisoit au tombeau; & après avoir dit ce couplet à un ami qui venoit le visiter : *il faut que vous me laissiez*, continua-t-il, *j'ai deux lettres à écrire en Espagne; peut-être l'ordinaire prochain il ne sera plus temps.* « Toujours » semblable à lui-même, il fut dans ces derniers momens sans faste comme sans faiblesse, & vit approcher la mort du même œil dont il l'avoit bravée tant de fois ».

L'Historien de l'Académie termine ce bel Éloge par un portrait de M. de la Condamine, aussi parfaitement ressemblant que supérieurement tracé. « Incapable de jalousie, puisqu'il n'en eut pas même contre M. Bouguer, il n'eut point d'ennemis, ou du moins il ne crut pas en avoir. Son amitié étoit courageuse & constante: zélé pour le service de ses amis, capable de leur faire des sacrifices, il se livroit aux soins de l'amitié avec cette activité, cette ar-

» l'Académie de faire lire son Ouvrage par quelqu'un
 » de nous ; mais nous avons crû avec raison que
 » cette lecture vous intéresseroit plus dans la bouche
 » que dans aucune autre ».

» deur qu'on n'a que pour les plaisirs : il
» sembloit qu'agir étoit son premier be-
» soin ; cependant on voit qu'il soupiroit
» après le repos ; il le regardoit comme le
» seul bien réel de la vie , qu'il est insensé de
» sacrifier à l'amour de la gloire ; mais le
» repos qu'il regrettoit lui eût été insuppor-
» table. Tel est le sort de tous les hommes :
» l'action nous épuise , le repos nous tour-
» mente , & il semble que la nature ne nous
» laisse que le choix de la fatigue ou de
» l'ennui. Mais l'exemple de M. de la Con-
» damine prouve du moins que l'activité est
» un grand bien ; toujours occupé , toujours
» agissant , il n'eut jamais le temps de sentir
» ses maux ; & malgré tant de souffrances ,
» il ne fut point malheureux.

» On n'a point de grandes qualités à un
» degré si élevé , sans avoir aussi les défauts
» qui en sont l'excès. L'activité de M. de la
» Condamine alloit jusqu'à l'inquiétude , &
» le rendoit souvent importun à ceux qui
» ne pouvoient prendre le même intérêt que
» lui aux choses qui l'occupaient. Son zèle
» extrême pour tout ce qui est utile , ne lui
» permettoit pas de croire qu'il y eût rien
» d'indifférent ; il entrevoyoit dans tout une
» utilité au moins éloignée , & souvent il
» mettoit aux petites choses une importance
» fatigante pour les autres. Sa curiosité de-
» voit le rendre indiscret ; elle étoit en lui
» une véritable passion à laquelle il sacri-
» fioit , sans même s'en appercevoir , ces

» bienfaisances d'usage qu'il est bon sans doute
» de respecter toujours ; mais auxquelles
» nous attachons peut-être trop d'importance. Il étoit avide de réputation , mais
» il sembloit en aimer par préférence ce
» qu'elle a d'incommode pour la plupart
» des hommes , ces détails de correspondances & de visites qu'elle entraîne ; il entretenoit un commerce de Lettres immense , & sur toutes sortes d'objets , avec les
» Savans de toutes les Nations , & dans tous
» les genres. C'étoit un moyen de satisfaire
» à la fois , & sa curiosité , & son amour pour
» la célébrité ; car le Savant dont les Etrangers parlent le plus , n'est pas toujours celui
» qui fait les meilleurs Ouvrages , mais celui
» qui écrit le plus de lettres. Il entendoit , il
» écrivoit même la plupart des langues vivantes ; il lisoit tous les Livres : on auroit
» peine à citer une seule chose dont on ait
» parlé de son temps , & sur laquelle il n'ait
» pas écrit , un homme célèbre avec qui il
» n'ait pas eu des liaisons ou des disputes ,
» un Journal où il n'ait pas inséré quelque
» pièce. Il avoit besoin de répandre au-dehors ses idées , ses opinions , ses projets.
» Peut-être même auroit-il été fâché que le
» Public fut long-temps sans s'occuper de
» lui. Répondant à toutes les critiques , &
» flatté de toutes les louanges , il ne méprisoit aucun suffrage , pas même ceux des
» gens méprisables ; c'est une foiblesse qu'ont
» eue beaucoup de grands hommes , & dont

« l'amour de la gloire ne peut les excuser.
 « Avec une ame ardente & une consti-
 « tution forte , il dût être entraîné vers le
 « plaisir ; mais il eut le courage d'y renoncer
 « pour aller passer dix ans dans les déserts
 « du Pérou ; ce qui prouve du moins que sa
 « première passion étoit le plus noble de
 « tous les sentimens, le desir de mériter un
 « nom illustre par des services rendus à
 « l'humanité.

« M. de la Condamine eut donc des dé-
 « fauts & des foiblesses ; mais il eut cet
 « avantage que ses défauts tenoient à des
 « qualités respectables , & que ses foiblesses
 « furent plus que compensées par des ver-
 « tus vraiment utiles ; ses défauts & ses foi-
 « blesses seront bientôt oubliés , & il ne res-
 « tera plus de lui que le souvenir du bien
 « qu'il a fait aux hommes ».

C'est avec beaucoup de regret que nous
 avons abrégé un Éloge si intéressant & par
 les choses & par le style, mais auquel nous
 sommes forcés de renvoyer nos Lecteurs. Ce
 renvoi n'est pas une simple formule de Jour-
 naliste ; c'est l'expression du desir sincère que
 nous avons, de voir partager à tous les hom-
 mes éclairés & vertueux le plaisir que nous
 a fait cette lecture, qui non-seulement ins-
 truit & amuse , mais attache & entraîne,
 & qui joint à l'intérêt du Roman la vérité
 historique & l'utilité philosophique. Nous
 invitons les bons juges à lire aussi dans le
 volume de l'Académie, pour l'année 1774.

l'Éloge de M. *Fontaine*, qui est (nous ne craignons pas de le dire) un chef-d'œuvre de la même main, & le volume in-12. des excellens Éloges que M. de Condorcet a fait aussi de nos anciens Académiciens *. On y trouvera les noms intéressans des *Huyghens*, des *Claude Perrault*, des *Mariotte*, &c., & dans M. de Condorcet un digne Historien de ces Savans célèbres.

M. d'Alembert, Auteur de cet Article, donnera dans le *Mercur* prochain l'Éloge de M. *Quesnai*, pour terminer l'Extrait de l'Histoire de l'Académie des Sciences de 1774 **.

LETTRES de M. DE LONGUEVILLE,
ci-devant Avocat, & actuellement Ecrivain public. N°. 3. Extrait fait par M. de Longueville lui-même.

Comme tout paroît extraordinaire dans ma conduite, une singularité de plus fera d'une très - petite conséquence; je suis le

* Ce Volume, imprimé en 1773, se trouve à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

** *ERRATA* pour le *Mercur* du 25 Octobre.

Dans l'Éloge de M. de la Condamine, p. 270, lig. 15, au lieu de voyager d'abord, lisez voyager, d'abord. Cette virgule est indispensable pour le sens de la phrase.

Libraire de mes Feuilles *, pourquoi n'en ferois-je pas le Journaliste ?

Des jugemens divers qui ont été portés sur les Lettres que je publie, j'ai appris que ce qui les fait un peu réussir, c'est qu'on y trouve de la gaité, du naturel & de l'imagination.

Un père respectable & qui étoit le meilleur des humains, m'a fixé en Province jusqu'à l'âge de quarante ans; ma tête exaltée ne m'a point permis de faire ce que mon père exigeoit, & je n'ai point fait non plus ce qu'exigeoit ma tête exaltée : de-là sont venus les malheurs qui m'ont conduit à être Ecrivain public.

Si j'eusse été jeté dans Paris à l'âge de quinze ans, & que j'eusse été assez heureux

* Je vends mes Lettres moi-même au Palais-Royal à ma Loge, située dans la galerie qui communique de la Cour des Fontaines à la rue S. Honoré.
 » Quand M. de Longueville ne sera point à sa Loge,
 » on le trouvera à sa chambre, au second sur le
 » derrière, à l'Hôtel de Bayonne, rue S. Honoré,
 » vis-à-vis l'Opéra. «

Le N°. 3 de mes Lettres coûte 1 livre 4 sols ; les trois numéros ensemble 3 livres. Les personnes de la Province qui me feront l'honneur de désirer mes feuilles, peuvent m'écrire directement, & je les leur ferai tenir par la voie qu'elles m'indiqueront. Voici mon adresse : » à M. de Longueville, Ecrivain
 » Public, au Palais Royal, dans la galerie de la Cour
 » des Fontaines, à Paris. «

pour que personne ne prît d'intérêt à ce qui me regarde , je serois peut-être quelque chose dans la République des Lettres ; n'y étant rien , il m'est permis d'écrire des riens.

Les quatre premières Lettres de mon N°. 3 développent le plan que je me suis fait pour entretenir le Public ; j'avoue qu'il est très-vaste , & par-là même il ne m'en paroît que meilleur. Quand on veut intéresser ses Lecteurs , on ne peut pas se ménager trop de ressources. En deux mots , voici quel est mon but : « Je me propose de
 » recueillir les morceaux de prose les
 » mieux écrits , ainsi que les vers heureux
 » sont recueillis par l'Éditeur de l'*Almanach
 » des Muses.* »

Je ferai plus. Je ne négligerai rien pour que ma Collection puisse approcher par la suite de l'agrément & de l'intérêt du Spectateur Anglois ; je ne me permets cet effort que parce que je compte sur les secours d'un grand nombre de gens de mérite qui sont dans cette Capitale & dans nos Provinces.

On ne peut donner trop d'éloges au Spectateur Anglois ; cependant les derniers volumes laissent appercevoir que ses Auteurs sont épuisés ; mon Recueil ne vaudra jamais cet excellent Livre ; mais mon plan me paroît mieux combiné que celui de
 Steele

Steele & d'Addifon. Je ne me choisis point de coopérateurs ; je n'en fixe point le nombre ; j'appelle à mon secours toutes les têtes pensantes , soit qu'elles habitent les villes , soit qu'elles habitent les hameaux.

La belle action d'une Actrice que je publie dans la vingt-deuxième Lettre, est une anecdote certaine. Si cette femme aimable n'eût fait que donner de l'argent, je n'en aurois point parlé ; ce sont les égards flatteurs qu'elle a marqué à l'infortuné , après l'avoir secouru , qui m'ont saisi d'admiration.

On sentira que la Lettre d'un homme camus qui propose de lever une imposition sur les nez , est une débauche d'esprit.

L'extravagance de cette Lettre est réparée par le bon sens du Religieux Capucin, qui occupe la scène dans la Lettre suivante. J'avouerai que la Lettre que j'estime le plus dans mon N°. 3 , est celle du Religieux Capucin.

Ma petite Brôchure que j'analyse est comme *la Lanterne magique*, par la variété des personnages qui s'y montrent. Après le vénérable Capucin, arrive une femme de spectacle qui est très-jolie ; on me reproche de lui dire trop de choses galantes. Hélas ! je n'arriverai que trop tôt à l'âge où je n'aurai plus rien à dire aux femmes.

Le vertueux Ivrogne qui vient après , a
5 Novembre 1778. C

fait plaisir à plusieurs gens de mérite ; c'est un vieux garçon qui est dans l'aisance , qui aime le vin , les femmes & la vertu ; il conte une histoire qui commence à l'Opéra & qui finit dans la chapelle du Sépulchre à St Roch.

Enfin , dans la Lettre vingt-septième , je raconte un souper que j'ai fait dans une auberge avec un homme à projets. Après avoir crayonné d'une manière qu'on trouve plaisante plusieurs personnages qui se trouvent autour de nous , je suis forcé par le Politique d'agiter avec lui la grande question , qui consiste à demander si la liberté de Religion , accordée en France aux Protestans , seroit utile au bonheur public.

Aurois-je trop estimé mon siècle , en me livrant publiquement aux plaisirs de la reconnaissance ? Je publie dans ma vingt-huitième Lettre des services reçus , & l'on me prête des vues intéressées qui sont fort loin de mon caractère. Il est indispensable de m'expliquer. Il y a trois mois je manquois du nécessaire ; une Société respectable & généreuse est venue à mon secours ; la vertu m'a ordonné de recevoir des bienfaits qui m'étoient présentés par la vertu ; & j'aurois été le plus vil des mortels si j'eusse éprouvé dans le silence des procédés aussi généreux.

Enfin la Lettre qui termine ma Brochure,

est de l'une des Dames qui sont mes bienfaitrices. Quand le talent de bien dire n'est pas uni à la gloire de bien faire, il mérite peu d'éloges; mais quand l'éloquence & la vertu se montrent ensemble, comme on les voit dans cette Dame, l'éloquence en est plus puissante, la vertu en est plus belle.

Il est temps de me recueillir & de prononcer gravement l'oracle qui termine ordinairement les Extraits de MM. les Journalistes. Je pense que je réussirai dans mon entreprise, si j'entremêle prudemment & le bon sens & la gaieté; si je m'attache à traiter des sujets qui puissent intéresser toute la Nation; si je résiste à la démangeaison de parler de moi-même; si je ne me permets point de détails minutieux qui jettent des longueurs dans mes récits; si mon style, qui ne manque point de précision, rejette les expressions trop familières; si enfin la complaisance n'entre pour rien dans le choix des morceaux de prose que j'insérerai dans mon Recueil.

Des Canaux de navigation, & spécialement du Canal de Languedoc; par M. de la Lande, Professeur Royal de Mathématiques, Censeur Royal, des Académies de France, d'Angleterre, de Hollande, de Suède, de Russie, d'Allemagne & d'Italie. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin. 600 pages in-folio avec figures, 48 liv.

C'est ici le premier ouvrage considérable que

l'on ait fait sur une matière qui est cependant très-importante pour la prospérité d'un Etat. L'architecture hydraulique de Belidor contient des préceptes importans sur les travaux de ce genre ; mais on n'y trouve qu'une légère notice des Canaux les plus célèbres. Le Traité des Canaux du P. Frisi ne parle presque que de ceux du Milanez. Celui de M. Linguet a pour objet deux rivières de la Picardie & de l'Artois. Celui de M. Oberlin est une table, fort complète, à la vérité, & remplie d'érudition, de tous les Canaux faits ou projetés jusqu'ici ; mais il falloit un ouvrage détaillé, des descriptions, des calculs, des devis, des plans, des projets raisonnés, des vues de politique & de commerce, &c. C'est ce qu'on trouve dans le livre de M. de la Lande.

On voit d'abord dans la Préface, le tableau de l'avantage des Canaux ; la suppression de trois mille chevaux, dont on se passe au moyen du canal de Briare, procure la subsistance de vingt-quatre mille hommes, en rendant à la culture trente mille arpens de terre. Depuis que le goût du luxe a converti en besoins dans nos Villes jusques aux simples commodités, les consommations se sont multipliées dans tous les genres, & l'on n'a point augmenté les facilités des transports. La navigation intérieure ne s'étant pas étendue en France dans la proportion du commerce, il a fallu multiplier les voitures, & le nombre des chevaux qu'on y emploie s'est tellement accru, que nous sommes obligés de porter à l'étranger des sommes considérables pour les remotes de la Cavalerie, pour les équipages d'artillerie & autres objets militaires. Les décomptes de la dernière guerre, pour les chevaux qu'on a tirés de la Suisse, ont monté, pour ce seul article, à six millions. Le défaut de communications causa beaucoup d'embarras, d'alarmes & de dangers, lorsque les ennemis passèrent le Var. Il fallut, dans la dernière guerre, forcer, en quelque

façon, la nature, pour amener de loin, & en peu de temps, les munitions & les troupes nécessaires lors de la descente des Anglois, qui furent défaits ensuite à la journée de S. Cast. Les Canaux que M. D. propose pour la Normandie & la Bretagne, celui auquel on travaille en Picardie, ceux de Bourgogne & de Provence, seroient très-nécessaires dans de pareilles circonstances.

Le dépérissement des rivières de France, par défaut d'entretien, & les péages onéreux dont elles sont chargées, ont fourni à l'Auteur la matière d'un grand chapitre. Un bateau qui remonte de Paris à Rouen, paie 792 livres de droits dans la partie supérieure; il y a dix-sept péages depuis Roane jusqu'à Melun; le retard seul que causent les bureaux des péages, fait un préjudice extrême au commerce. Les péages sont si onéreux, que les Marchands aiment mieux se servir des voitures de terre, au grand préjudice de l'agriculture. M. de Lalande remonte à l'origine des péages; il en fait voir l'injustice; il rapporte les Ordonnances multipliées, par lesquelles nos Rois ont tenté de les abolir depuis 1120, que Louis-le-Gros en ordonna la suppression jusqu'à 1766, que M. Bertin, Ministre d'Etat, s'en occupa; enfin il expose un plan d'association municipale, qui pourroit procurer le remboursement des péages, qui ont véritablement quelque titre inexpugnable.

Après avoir employé 450 pages à parler des Canaux exécutés ou projetés en France, l'Auteur en consacre 150 à parler de ceux des autres peuples du monde: & comme les Italiens ont donné l'exemple, il commence par l'Italie; il décrit le grand Canal du Texin à Milan, commencé en 1179, ou même plus anciennement; celui de l'Adda, commencé en 1457, & qui fut réuni au premier sous Louis XII & François I. Ce fut alors que Léonard de Vinci fit usage des écluses à bassins, en y ajoutant quelque nouvelle perfec-

tion , & donna l'exemple à toute l'Europe , qui a fait usage des écluses de la manière la plus utile. Les Chinois , qui ne les ont point connues dans le temps de leurs grandes entreprises de Canaux, n'ont qu'une navigation très-incomplète & très-difficile. M. de L. fait voir que le fameux Canal Impérial de la Chine se réduit à une trentaine de lieues d'excavation , dans un terrain uni , où il n'y a eu ni hauteurs à applanir , ni rochers à couper : il y a très-peu d'eau ; ainsi malgré les exagérations de M. Linguet , on n'y voit rien d'aussi ingénieux ni d'aussi surprenant que dans le canal de Languedoc ; on n'y trouve pas l'intelligence qui règne dans toutes les parties de ce Canal : on n'y a pas eu à surmonter la difficulté de rassembler dans les montagnes , des eaux dispersées sur une longueur de trente mille toises ; de trouver le point de partage 600 pieds au-dessus des deux mers , pour distribuer à l'une & à l'autre des eaux qui avoient eu de tout temps un cours si différent. Il rapporte les vers de Corneille & du P. Vanière , qui ont célébré à l'envi le succès de cette prodigieuse entreprise ; & il rend justice à M. le Comte de Caraman , qui l'entretient & le perfectionne de jour en jour , avec autant de zèle que d'intelligence.

Les Canaux anciens terminent l'ouvrage de M. de la Lande ; il rend justice à cet égard à M. le Blond , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , qui a fait de savantes recherches sur cette matière , ainsi que M. Oberlin , savant Professeur de Strasbourg , & le P. Brotier , si connu par sa belle édition de Tacite ; il met au nombre des Canaux anciens , celui que Charlemagne entreprit en 793 , pour joindre l'Altmühl avec le Rednitz , ou le Danube avec le Rhin , & dont on voit de grands restes près de Weissembourg & de Pappenheim. L'Angleterre même offre des vestiges d'anciennes entreprises de Canaux : les Anglois ont été plus indifférens de nos jours sur cet

article ; mais l'Auteur observe que depuis quelques années , ils pensent sérieusement à se procurer cette ressource si importante pour le commerce intérieur d'un Etat. L'exemple des François , qu'ils ne suivent jamais qu'avec regret , les a pourtant éclairés sur leurs véritables intérêts.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE de la Rochelle tint son assemblée publique le 6 Mai dernier , à laquelle présida M. de Rouffi, Lieutenant de Roi. M. *Seignette*, Assesseur au Présidial, second Secrétaire perpétuel, faisant les fonctions de Directeur, en fit l'ouverture par un discours, dans lequel il rendit compte des événemens intéressans pour l'Académie, arrivés dans le cours de l'année, qui finissoit à cette époque. M. *Seignette* rappela particulièrement à l'Assemblée le jour où l'Empereur passant par cette Ville, se rendit dans la Salle des séances académiques, pour être témoin des expériences sur l'*Electricité de la Torpille*, que l'Académie eut l'honneur de faire sous ses yeux, & que Sa Majesté Impériale témoigna voir avec intérêt.

Cette lecture fut suivie de Stances morales, par M. *Arière*, de l'Oratoire, Doyen de l'Académie.

M. *Dupati de Clam*, Chevalier d'honneur au Bureau des Finances, lut un discours, ayant pour titre : *Considérations sur le fluide lumineux, l'Electricité & le Phlogistique aérien*. Après avoir dit que l'homme de Lettres, quoique privé du secours d'un cabinet & des instrumens, peut combiner les systèmes physiques & en tirer des conséquences générales, cet Académicien rappelle que les Physiciens sont d'accord sur la nécessité d'un Agent principal dans la nature sublunaire, & qu'ils le placent dans l'atmosphère cé-

leste. Il examine si la lumière, l'Électricité & le Phlogistique aérien, que l'on a qualifié successivement de premier Agent, mérite ce titre; il conclut que le fluide lumineux en est le seul digne, parce qu'il est reconnu comme le plus actif, le plus prompt & le plus pénétrant.

M. le Chevalier de Longchamps, lut une dissertation ayant pour titre : *De la Ville & de la Province*. L'Auteur cherche la cause qui distingue les mœurs de la Capitale & les mœurs de la Province, & il trouve que c'est la même qui distingue un portrait original d'une copie défectueuse; cette mauvaise imitation est la source d'une foule de ridicules que M. de Longchamps peint & attaque avec esprit.

M. le Chevalier de Malartic, Major du Régiment Provincial de Montauban, récita une Epître en vers sur le Bonheur, pleine de choses sages & bien exprimées. Il y fait entrer avec goût le tableau intéressant de l'enthousiasme que le séjour de M. de Voltaire a excité dans Paris, & des hommages qu'on lui a rendus.

Cette pièce fut suivie d'un discours de M. le Chevalier de Vialis sur les moyens les plus convenables à prendre pour rendre l'air de la Rochelle plus salubre; ce Mémoire étant relatif au local, n'est pas susceptible d'extrait.

M. le Chevalier de Malartic termina la séance par des stances morales sur l'Amitié.

Séance publique de la Société des Antiquités de Cassel, tenue le 15 Août 1778.

La Société avoit proposé pour Sujet du prix, l'Eloge de M. Winkelman, dans lequel on fera entrer le point où il a trouvé la Science des Antiquités, & à quel point il l'a laissée. Le Discours qui avoit pour devise:

Et dubitamus adhuc virtutem extendere factis?

a été couronné. L'Auteur est M. Heyne, Professeur d'Eloquence dans l'Université de Göttingue, & Conseiller aulique de S. M. B.

Après la lecture de l'Eloge, on a entendu un Mémoire sur quelques Monnoies du moyen âge, par M. le Baron de Gunderode, Conseiller de Régence à Carlsruhe. M. l'Abbé Collignon a lu des Fragmens de quelques lettres de Leibnitz, trouvées dans les Archives de la Sérénissime Maison de Hesse Rothenbourg. L'Eloge de M. de Voltaire, Membre honoraire de la Société, par M. le Marquis de Luchet, Secrétaire perpétuel, a terminé la Séance.

La Société propose pour l'année 1779 la question suivante.

Quel rapport y avoit-il entre la Religion des Peuples du Nord & celle des Peuples Germaniques, depuis Jules-César jusqu'à Charlemagne? Question propre à éclaircir la Mythologie Germanique.

Les Discours peuvent être écrits en François, en Allemand, en Italien ou en Latin. Le prix se distribuera le 16 du mois d'Août de l'année 1779.

Ceux qui voudront concourir, doivent adresser leurs Discours à M. le Marquis de Luchet, Conseiller privé de Légation, Secrétaire perpétuel, à Cassel. Ils ne seront reçus que jusqu'au premier Mai prochain.

Les Auteurs mettront, comme cela se pratique, leurs noms dans un billet cacheté, avec la même devise qui sera à la fin de l'Ouvrage.

CAUSE INTÉRESSANTE.

LE célèbre J. J. Rousseau a dit que la Comédie du *Légataire* de Regnard, loin d'avoir un but moral, ne pouvoit au con-

traire inspirer que l'idée de commettre un des crimes les plus dangereux pour la société, (celui de faux.) Cette critique, peut-être trop rigoureuse, vient cependant d'être justifiée par un exemple récent qui a donné lieu à une procédure criminelle, sur laquelle le Parlement de Paris a prononcé depuis peu. Voici les faits de ce procès : ils peuvent servir à prouver que plusieurs de nos pièces de Théâtre sont bien éloignées de renfermer des leçons de vertu.

Deux particuliers d'un Village du Bas-Poitou avoient une tante âgée de plus de quatre-vingt ans ; cette vieille femme jouissoit d'une certaine aisance. Ses neveux craignant qu'elle ne vint à décéder sans les avoir institués ses légataires universels, imaginèrent de suivre la marche que Regnard avoit tracée dans sa Comédie du *Légataire*. Ils formèrent le projet de faire dicter un faux testament par la femme d'un d'eux à des Notaires à qui ils persuaderoient que c'étoit leur tante.

Ce plan étant conçu & arrêté, les deux neveux se rendirent chez un des Notaires de la Ville de Fontenay-le-Comte, & le prièrent de se transporter au domicile de leur tante avec un de ses confrères pour y recevoir son testament.

Le Notaire refusa d'abord, mais il céda enfin aux prières & aux instances des

neveux ; ces derniers dirent au Notaire qu'il étoit de la plus grande importance qu'on ne l'apperçût pas dans l'endroit que leur tante habitoit , parce que des voisins jaloux & avides mettroient des entraves à la générosité de leur bienfaitrice.

Le Notaire étoit bien éloigné de soupçonner que ces précautions étoient des pièges qu'on lui tendoit pour prêter son ministère à un faux. Au jour & à l'heure convenus , il partit avec un de ses confrères ; un des neveux s'étoit chargé d'accompagner les deux Officiers publics. Il les conduisit au milieu de la Campagne , & après plusieurs heures de marche pendant la nuit , ils arrivèrent à une maison que leur conducteur leur dit être celle de la testatrice.

Les deux Notaires , en entrant , trouvèrent l'autre neveu , qui les pria de ne pas faire de bruit , & de passer dans la chambre où étoit la fausse testatrice. Ces deux Officiers s'approchèrent du lit de la prétendue octogénaire , & lui firent différentes questions ; le son de la voix de cette femme leur inspira des soupçons. Pour les dissiper ils tirèrent les rideaux , & approchèrent avec une lumière ; ayant apperçu une femme qui , malgré l'attention qu'elle avoit de se cacher le visage , n'avoit pas trente-six ans , il refusèrent de recevoir le faux testament

qu'elle devoit leur dicter. Indignés de cette supercherie , les Notaires sortirent sur le champ , & menacèrent les coupables neveux de dénoncer leurs manœuvres criminelles à la Justice.

Le bruit de cette scène bizarre se répandir dans le pays : il parvint aux oreilles du Ministère public , qui rendit plainte contre les trois coupables , les deux neveux & la nièce. Sur l'information qui fut faite à Fontenay-le-Comte , les trois accusés furent décrétés de prise-de-corps & constitués prisonniers. Malgré leurs efforts pour pallier la vérité , ils furent convaincus du crime pour lequel ils étoient poursuivis. En conséquence , par Sentence de la Sénéchaussée de Fontenay-le-Comte , les neveux furent condamnés à être flétris & aux Galères , & la nièce au blâme.

Ce procès ayant été porté par appel au Parlement de Paris , il y est intervenu Arrêt , qui a condamné les deux particuliers au blâme , & à une amende de trois livres , & a mis la femme hors de Cour.

Il résulte de cet Arrêt que les premiers Juges avoient porté la sévérité un peu trop loin. Cependant il faut convenir que le crime dont les Accusés s'étoient promis de profiter , est un des plus dangereux pour la société , & que sous ce point de vue , ils méritoient d'être punis.

L'Histoire de ce procès prouve que J. J. Rousseau a eu raison d'écrire que la Pièce du Légataire de Régnard , étoit bien éloignée d'être une école de vertu.

PHYSIQUE.

*EXTRAIT d'une lettre de M. Dutour ,
Correspondant de l'Académie Royale des
Sciences , à Davayat , près de Riom en
Auvergne , adressée à M. Guétard ,
Membre de la même Académie.*

« **I**L faut que je vous parle, Monsieur, d'un Ro-
» cher qui a commencé à se former dans mon jar-
» din, il y a quelques années, & qui est à présent
» d'une taille assez honnête. Ce sont des dépôts
» d'un gros filet d'eau qui l'atrose, lesquels retenus
» entre des tiges menues & très-fourmies de mousse
» & de conserva, s'accroissent & acquièrent une
» consistance, qui, au bout d'un certain tems, ne
» cède qu'au tranchant d'un ciseau poussé à coups
» de maillet. A mesure que ces plantes croissent &
» s'élèvent en tous sens sur sa surface, le Rocher
» grossit aussi en tous sens. Il a même cru d'en-
» viron six pouces au-dessus du filet d'eau. La tige
» de ces plantes s'y oblitère; ses accroissemens
» successifs prennent diverses formes; dans des en-
» droits où l'eau glisse sur sa surface, ce sont des pro-
» ductions d'abord soyeuses & d'un beau verd,
» presque plates, & qui se recouvrent les unes, les

„ autres comme des tuiles. Dans ceux où l'eau s'é-
 „ coule par gouttes ou par petits filets, ce sont des
 „ productions allongées & cylindriques. Les unes
 „ & les autres se combinant de diverses façons, of-
 „ frent l'aspect d'un Rocher percé de plusieurs grot-
 „ tes, orné de colonnes, & dont une partie est nue
 „ & l'autre couverte de verdure. Vers le sommet on
 „ voit trois ou quatre pousles provenant d'un même
 „ brin de Tamarin de Narbonne, qui ayant par
 „ hasard été implanté, ou s'étant rencontré en cet
 „ endroit, y a pris racine comme une bouture,
 „ s'y maintient & y prend des accroissemens qui
 „ ont bravé le froid de trois hyvers. Ne peut-on
 „ pas dire que ce Rocher lui-même est une vérita-
 „ ble végétation ?

„ Ce Rocher a à présent cinq pieds de haut, près
 „ de quatre pieds de largeur & deux pieds d'épais-
 „ seur. Il est adossé à un mur qui est traversé par
 „ le goulot d'où sort le filet d'eau „

G R A V U R E.

IL vient de paroître deux estampes de même gran-
 deur, dont l'une représente *Cléopâtre expirante*; l'autre
la Fortune répandant ses trésors sur la surface du globe
& retenue par un Amour; l'une & l'autre gravées d'après
 deux beaux tableaux du Guide. Les figures sont en-
 tièrement nues, dessinées avec la grace & l'élégance
 noble qui distingue les Compositions d'un des plus
 grands Maîtres de l'Ecole d'Italie. Les têtes sont d'un
 caractère intéressant & agréable. Ces deux estampes,
 gravées d'une manière grande, ferme & brillante,
 d'un effet très-riche & très-piquant, sont dignes du
 burin de M. Strange, Graveur du Roi, connu de

tous les Amateurs par la multitude de belles gravures qu'il a déjà publiées. Elles se vendent chez l'Auteur, rue d'Enfer, vis-à-vis la rue Saint-Thomas. Prix 8 liv. chacune.

Diane & Endymion ; peint par Montaigne, gravé par Savard. A Paris, chez l'Auteur, quai S. Bernard, hôtel Chamouffet. Prix 2 liv. 8 sols.

Charles - Geneviève - Louise - Auguste - Césaire - André-Thimothée d'Éon de Beaumont, née à Tonnerre, ancien Avocat au Parlement, Censeur Royal, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, Ministre Plénipotentiaire de France à la Cour d'Angleterre ; dessinée par Bradel, gravée par le Tellier : se vend chez ce dernier, rue de Grenelle Saint-Honoré, la porte cochère à côté du Marchand de musique. Prix 1 liv.

Carte Topographique des Pays-Bas Autrichiens, qui comprend les Duchés de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldres ; des Comtés de Flandre, de Hainaut & de Namur, du Tournesil, de la Seigneurie de Malines, & des Principautés de Liège & de Stravelo, &c.

M. le Comte de Ferrari, Lieutenant-Général de leurs Majestés Impériales & Royale, a fait lever cette Carte dans le plus grand détail, sur la même échelle que celles de la France, publiées par l'Académie, dont elle fait exactement la suite : elle est composée de vingt-cinq feuilles, & se vend avec privilège du Roi, chez Vignon, Marchand de Cartes de Géographie, rue Dauphine, vis-à-vis celle d'Anjou.

Le prix est de 96 livres en papier.

V A R I É T É S.

Éclaircissemens sur un article du Mercure du 5 Juillet, & sur une Lettre de M. MOHEAU à M. DE LA HARPE, insérée dans le Mercure du 25 Septembre.

POUR établir, d'après des expériences faites sur une petite étendue, une règle générale applicable à un grand pays, il faut que les cantons qui ont servi à l'expérience, aient été choisis de manière que l'on puisse croire que ces cantons représentent le grand pays auquel on veut appliquer les résultats que l'observation a fournis. Ce principe est convenu. Maintenant nous demandons si des observations faites sur un canton de la Généralité de Tours, contenant 45800 hommes, (c'est l'effet que produit la réduction de l'Auteur page 44); sur un canton de celle de Paris, qui en contient 1716; sur un canton de celle de Rouen, qui en contient 60000; sur un de celle de Champagne, qui en contient 547; sur des cantons pris dans trois autres Généralités, mais où ni la Lorraine, ni l'Alsace, ni la Bretagne, ni la Flandre, ni la Provence, ni le Languedoc, ni la Guienne, n'entrent pour rien; si, dis-je, ces observations peuvent servir à établir une loi générale pour la population de la France. 1°. On chercheroit en vain dans les cantons qui ont servi aux observations, soit un pays d'État, soit une de nos Provinces méridionales. Voyez les Recherches sur la population, Table 1, page 44. 2°. Il faudroit, pour que ces cantons pussent représenter la France, que le rapport

de l'étendue des Provinces de France peuplées comme le canton dénombré de la Généralité de Rouen, à celle des Provinces peuplées comme le canton dénombré de la Champagne, fut comme 60000 à 54730. Accordons même que les huit Généralités représentent la France comme le suppose M. Moheau; ou il auroit fallu alors prendre le rapport moyen entre les huit rapports que donnent ces Généralités, & dans ce cas on auroit dû ou opérer dans chaque Généralité sur un nombre égal d'hommes, ou sur un nombre proportionnel à leur population totale; ou bien on auroit pris le rapport entre le nombre total des naissances observées, & le nombre total de la population observée; mais il auroit fallu encore, dans ce cas, que ces nombres observés dans les différentes Généralités, fussent ou égaux ou proportionnels, autrement les observations ne pourroient conduire à aucun résultat précis.

En général, on peut prendre un milieu entre plusieurs observations, lorsque les observations extrêmes diffèrent peu entre elles; mais si on avoit des observations très-différentes entre elles, & qu'on ne put en rejeter aucune, l'observation moyenne qu'on prendroit seroit nécessairement regardée comme peu certaine. Or, Table première & 21, la proportion des naissances à la population dans la Généralité de Rouen, est $27 \frac{1}{4}$, dans l'Isle de Ré, cette proportion est $20 \frac{1}{4}$; dans l'Élection de Marennes elle est 36, dans les Isles de Ré & d'Oléron réunies, elle est entre 21 & $21 \frac{1}{2}$.

On avoit pris pour extrêmes de ces rapports dans l'article du Mercure, ce rapport moyen pris pour les Isles de Ré & d'Oléron, où la population est 30000 environ, & le rapport pour la Généralité de Rouen, où la population est 60000 environ. L'Auteur veut qu'on prenne pour extrêmes ce même rapport pour Rouen, & celui pour la Généralité de Limoges, où la

population qu'il a observée n'est que de 9000, d'où il est clair que $27 \frac{1}{2}$ & $21 \frac{1}{2}$ établissent les deux extrêmes d'une manière plus précise que $27 \frac{1}{2}$ & $23 \frac{1}{2}$, & qu'il n'y a point de faute d'impression dans l'article du Mercure. On auroit pu même prendre pour extrêmes 36 & $20 \frac{1}{2}$ sans aucune injustice : en effet, puisque dans les huit termes, qui, depuis $27 \frac{1}{2}$ jusqu'à $23 \frac{1}{2}$, forment, selon M. Moheau, la suite des rapports, où *les rapports intermédiaires diffèrent peu entre eux*, il compte pour un terme les cantons de l'Isle de France & de la Champagne, dont l'un contient 1716 habitans, & l'autre 547 ; on ne voit pas pourquoi on ne compteroit pas aussi pour un terme l'Élection de Marennes ou l'Isle de Ré, qui contiennent environ chacune 16000 habitans.

De ces deux points, c'est-à-dire, de ce que les pays sur lesquels M. Moheau a opéré, ne peuvent représenter la France, & de ce que les rapports entre le nombre des naissances & la population varient de $27 \frac{1}{2}$ à $21 \frac{1}{2}$, il résulte que le terme moyen de ces rapports ne peut être regardé comme représentant le véritable rapport des naissances à la population dans toute l'étendue du Royaume.

Supposons que d'après ces deux causes d'erreur le rapport cherché puisse être ou 23 ou 25, aussi bien que 24, il s'ensuivroit que la population de la France pourroit être aussi bien 23 millions que 24 ou 25 ; or, ou l'arithmétique politique n'est d'aucun usage, ou la possibilité d'une erreur d'un million sur vingt-trois, peut entraîner dans des fautes dont les conséquences seroient funestes. Aussi on n'a point prétendu que l'arithmétique politique fut une science inutile en elle-même ; mais on a dit qu'il faut, pour qu'elle soit utile, que les résultats qu'elle offre soient certains & exacts.

Cette opinion ne favorise ni la paresse des Administrateurs ni leur ignorance. Il ne faut ni des con-

noissances bien profondes ni un grand travail, pour jeter les yeux sur les Tables d'un Livre d'arithmétique politique, & en saisir les résultats. C'est même un préjugé très-commode pour l'ignorance & la paresse, que de regarder comme démontré tout ce qui est écrit en chiffres, vu que l'arithmétique est une science certaine; & c'est précisément pour cette raison que nous avons proposé quelques objections, non pas sur l'utilité de l'arithmétique politique en elle-même, mais sur l'imperfection actuelle de cette science, & sur l'inconvénient beaucoup plus grand qu'on ne croit, de s'en rapporter aux résultats que l'on trouve dans les Livres qui en traitent. L'Astronome Morin proposa au Cardinal de Richelieu une méthode de déterminer les longitudes par les observations de la lune. Le Cardinal consulta des Astronomes; ils répondirent que cette méthode, la meilleure peut-être & la plus sûre en elle-même, ne pouvoit pas être employée, parce que les tables de la lune étoient encore trop imparfaites. On avoit cependant passé plus de vingt mille journées à calculer les mouvemens de la lune, & malgré cela, si on eût suivi, à cette époque, la méthode de Morin, que de vaisseaux eussent fait naufrage!

Nous nous sommes bornés ici à examiner un seul cas, le rapport des naissances à la population. Nous aurions pu étendre les mêmes réflexions à plusieurs des autres rapports que M. Moheau a considérés. Mais cet exemple suffit pour le petit nombre des Lecteurs que les discussions de cette espèce peuvent intéresser. (*Cet Article est de M. le M. de C.*).



COURS d'Histoire Naturelle & de Chimie.

M. BUCQUIR, Docteur - Régent & Professeur de Chimie de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Médecine, Censeur Royal, &c. commencera ce Cours, le Lundi 16 Novembre 1778, à onze heures du matin; il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure, dans son Laboratoire, rue Jacob, près la rue Saint Benoît.

M U S I Q U E.

Six trios pour deux violons & violoncelle, composés par Jadin. Œuvre huitième. A Paris, chez Cornouaille, Montagne Sainte-Geneviève, & aux adresses ordinaires. Prix 7 liv. 4 sols.

Six sonates pour deux violons, composées par J. F. Redin, Œuvre seconde. A la même adresse. Prix 6 liv.

Les Sieur Vauypeu & Compagnie, de Bruxelles, avertissent qu'ils ouvrent à Paris, chez le sieur Cornouaille, Montagne Sainte-Geneviève, une souscription d'un quatrième Recueil de 36 Ariettes d'Opéra par année, dont il paroîtra tous les mois un cahier de trois Ariettes, le tout arrangé pour être exécuté à quatre. Le prix de la souscription est de 18 liv par année, ou de 1 liv. 10 sols par mois. On peut sous-

erire pour l'année entière, ou pour chaque cahier par mois : on ne demande pas d'argent d'avance ; l'on ne payera qu'en recevant les cahiers. On y trouve aussi les trois premiers Recueils complets au prix de 18 liv.

Huitième Recueil de petites pièces pour le cythre ou la guitarrre Allemande, par M. l'Abbé Carpentier, Amateur, Chanoine de Saint-Louis. Au Louvre, chez l'Auteur, & aux adresses ordinaires. Prix 7 liv. 4 sols.

Du premier Octobre, Mademoiselle Girard, Marchande de Musique à Paris, rue du Roule, à la Nouveauté, continue son abonnement pour la guitarrre. Cet abonnement d'une feuille par semaine est composé des plus jolies Ariettes, Chansons, &c. des Opéras & Opéras-Comiques, & sera suivi avec la plus grande exactitude. Les accompagnemens sont de M. Guichard, Compositeur. Le prix est de 12 liv. pour Paris, & de 14 liv. pour la Province.

On trouve à la même adresse,

Septième Recueil nouveau d'Airs & Ariettes, avec les paroles & accompagnement ou flûte ou un violon, pouvant se jouer à deux flûtes ou deux violons, arrangés par M. Bondu. Prix 6 liv.

Les Folies d'Espagne pour la harpe, avec plusieurs variations, par M * *. Prix 1 liv. 4 sols.

Amusemens des Dames.

Quatrième Recueil des contredanses Allemandes, Angloises, & menuets qui se dansent chez la Reine, arrangé pour le clavecin ou le forté-piano, dédié à Mademoiselle Boconny de Leoube, par Benaut,

Maître de clavecin. Prix 2 liv. 8 sols. Chez l'Auteur, rue Dauphine, la première porte cochère à droite en entrant par le Pont-Neuf.

Pièces d'Orgue.

Livre des Versets, composé de vingt-quatre Versets en la mineur, dédié à Madame de Schodt, Abbessé de l'Abbaye Royale de Ravensbergh, composé par Benaut. Prix 2 liv. 8 s. chez l'Auteur, à la même Adresse.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Conamen Mappa generalis Medicamentorum simplicium, secundum affinitates virium naturalium, novâ methodo geographicâ dispositorum, &c. C'est-à-dire, Essai d'une Carte générale des Médicamens simples, disposés suivant l'analogie de leurs vertus & selon une nouvelle méthode géographique. Par M. Würtz, Docteur en Médecine, avec une grande planche en cuivre, 1 vol. in-4°. 1778. A Strasbourg, chez Bauer & Treuttel, Libraires.

LE titre d'Essai que l'Auteur a donné à cet ouvrage, lui convient d'autant mieux, que son plan a quelque chose de neuf, & d'assez singulier pour n'être peut-être pas goûté de tout le monde. Comme la matière médicale renferme un très-grand nombre d'objets; comme il est très-difficile, peut-être même impossible de classer & de réduire en table tous les médicaments simples, relativement à leurs vertus, attendu qu'il n'y a presque point de drogues qui n'aient en même temps plusieurs qualités fort différentes; M.

Würtz a imaginé qu'il pourroit vaincre cette difficulté, en offrant à la vue, dans un même tableau, les noms des drogues placés à différentes distances respectives, suivant l'analogie plus ou moins grande qu'elles ont entre elles par leurs propriétés simples ou mixtes. L'Auteur a réalisé cette idée aussi heureusement à ce qu'il nous a paru, que cela se pouvoit dans un essai de la nature de celui-ci.

* Sur une grande Carte jointe à son ouvrage, on voit, par exemple, pour entrer dans l'esprit de la chose, le pays des Médicamens stimulans entouré d'une ligne ponctuée, & dans l'espace duquel sont placés, à différentes distances du centre, les purgatifs irritans, les purgatifs spécifiques, les purgatifs incisifs, &c. entourés aussi de points. Cette région confine à celles des diurétiques, des apéritifs, des résolutifs, & ainsi des autres.

On ne peut disconvenir que cette invention, dont l'exécution a dû coûter beaucoup de travail à M. Würtz, ne soit neuve, & ne puisse même avoir son utilité pour soulager la mémoire, dans l'étude très-épineuse des Médicamens simples & de leurs vertus.

Collection d'observations sur les maladies & constitutions épidémiques, ouvrage qui expose une suite de quinze années d'observations, & dans lequel les épidémies, les constitutions régnantes & intercurrentes; sont liées, selon le vœu d'Hippocrate, avec les causes météorologiques, locales & relatives aux différens climats, ainsi qu'avec l'histoire naturelle & médicale de la Normandie. On y a joint un appendix sur l'ordre des constitutions épidémiques, publié par ordre du Gouvernement, dédié au Roi. Par M. Lepecq de la Cloture, Docteur Régent, & Professeur Royal de Chirurgie en la Faculté de

Médecine de Caën ; Agrégé au Collège des Médecins de Rouen ; Médecin désigné de la Généralité pour les maladies épidémiques ; Associé de la Société Royale de Médecine de Paris , Membre de l'Académie des Sciences , Belles-Lettres & Arts de Rouen. A Rouen , de l'Imprimerie privilégiée , & se trouve à Paris , chez Didot le jeune ; Libraire de la Faculté de Médecine , quai des Augustins , & Méquignon , Libraire , rue des Cordeliers , 1778 , vol. in-4°. divisé en deux parties.

Si l'on peut espérer que la Médecine fasse des progrès , ce n'est certainement que par le secours des observations multipliées , & faites avec intelligence , telles que celles que la Société Royale de Médecine a entrepris de recueillir , & dont M. Lepage de la Cloture donne un excellent essai , dans l'ouvrage que nous annonçons.

Supplément à la France Littéraire , contenant , 1°. les changemens arrivés dans les Académies ; 2°. les Auteurs morts & ceux qui ont donné des Ouvrages nouveaux depuis 1768 ; 3°. le Catalogue alphabétique de ces mêmes Ouvrages. A Paris , chez la veuve Duchesne , Libraire , rue Saint-Jacques , au Temple du goût , tome troisième , divisé en deux parties.

Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis , Dauphin de France , mort à Fontainebleau le 20 Décembre 1765 , avec un Traité de la connoissance des hommes fait par ses ordres en 1758 , seconde édition. A Paris , chez Simon , Imprimeur du Parlement , & Mérigot le jeune , Libraire , quai des Augustins , au coin de la rue Pavée , 2 volumes in-12 brochés 4 liv.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE , le 5 Septembre.

DEPUIS la disgrâce du Grand-Vifir Derendely Méhémet, on parle beaucoup de celle du Capitan-Bacha. On dit que Melech, Bacha de Belgrade, a été nommé pour remplacer cet Officier, dont le crédit étoit si grand par le parti puissant & nombreux qui le soutenoit à la Cour, & par l'idée qu'il avoit donnée de ses talens qui le font regarder généralement comme l'espérance & l'appui de l'Empire. Son successeur, quoiqu'on le nomme, n'a point encore paru en public pour prendre possession de sa nouvelle dignité; on croit que s'il en est réellement revêtu, ce délai lui est prescrit par la politique, qui veut savoir auparavant de quel œil on verra cette révolution dans les circonstances actuelles. Le Capitan-Bacha, que sa sévérité rendoit redoutable, s'étoit cependant rendu l'idole du peuple: son génie lui avoit donné le plus grand ascendant; ses avis quels qu'ils fussent étoient toujours adoptés au Divan, & ses ordres étoient reçus dans tout l'Empire & exécutés comme des loix. On ne dit point ce qu'est devenu ce brave Officier, dont on n'a point de nouvelles depuis quelque tems, & dont la chute, si elle se confirme, prive la Porte d'un bras qu'aucun autre ne sauroit rem-

s Novembre 1778.

D

placer. Cet évènement peut apporter de grands changemens dans le système actuel de la Cour Ottomane ; l'éloignement de l'homme qui la faisoit pencher pour la guerre, & qui étoit le plus en état de la soutenir, ramenera sans doute les espérances de paix qui s'étoient évanouies. Tchelebi Méhémet, nouveau Grand-Visir, passe pour un homme de bon sens & de courage, mais d'un naturel paisible. Koul Kiayassi le remplace en qualité d'Agas des Jannissaires.

On apprend de Bagdad que les deux Lieutenans de feu Abdoulah, Pacha, qui se disputent le gouvernement de cette Ville, se sont réunis un moment pour empêcher Hussein, Bacha de Mosul & de Kerkout, nommé pour la gouverner, d'en prendre possession : pour lui fermer l'entrée de Bagdad, ils ont rompu le pont de bateaux élevé sur le Tigre, pour communiquer de cette Ville à ses dépendances ; on ajoute qu'un de ces Lieutenans est soupçonné d'entretenir une correspondance secrète avec Kerim Kan, qui, par cette trahison est moins disposé à faire la paix avec la Porte. Les principaux Habitans voulant fuir une Ville où règne le trouble, avoient formé une caravanne, & s'étoient mis en route avec tous leurs effets ; ils ont été attaqués aux environs de Mosul, par une troupe d'Arabes, qui les ont dépouillés, & on évalue la perte qu'ils ont faite à 2000 bourses.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 25 Septembre.

LE Roi vient de supprimer la Chambre des Finances établies à Kiel. Tous ses Officiers & Sujets dans les parties des Duchés de Holstein & de Ditmarsen, ci-devant sous la domina-

tion du Grand Duc de Russie , & à présent sous celle de Danemarck , s'adresseront à l'avenir , à compter du premier Octobre prochain , à la Chambre des Finances de Copenhague , dans toutes les affaires qui regarderont cette partie de l'administration.

Un placard du Roi , en date du 16 de ce mois , ordonne qu'à l'avenir & lorsqu'il s'agira d'affaire privée ou civile , dans laquelle un mari & sa femme seront impliqués , & pour laquelle il sera question d'amendes exigibles de la communauté de biens , on ne pourra les citer , ni exiger le témoignage de l'un contre l'autre.

Une Ordonnance , relative aux pilotes côtiers , pour conduire les vaisseaux par le Sund jusqu'à Copenhague , en fixe le nombre à 30 & contient les dispositions suivantes. Tous ces pilotes seront des sujets Danois , ayant l'âge de 25 ans ; avant d'entrer en exercice , ils jureront de ne point apprendre aux étrangers la route au travers des bas-fonds. La loi indique les lieux où ils s'établiront , ceux jusqu'auxquels ils pourront conduire les vaisseaux , les salaires qu'ils pourront exiger en été & en hiver , le signal que fera le navire qui demandera un pilote , les marques auxquelles on pourra reconnoître la barque d'un pilote allant à la voile ou à la rame : elle ordonne aussi que le pilote sera tenu de rembourser les frais qu'il aura occasionnés à un navire , en le faisant échouer , ou en l'endommageant par méprise , négligence ou incapacité ; il sera pendu s'il est convaincu de l'avoir fait de dessein prémédité.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le premier Octobre.

LA Comtesse de Rosen , épouse du Comte
D 2

de ce nom , Grand-Ecuyer de la Cour , & sa fille viennent d'être nommées ; l'une Maitresse & l'autre Dame de la Cour de l'enfant dont la Reine accouchera. On s'occupe dès à présent des préparatifs nécessaires pour les couches de cette Princesse , qui auront lieu dans les premiers jours de Novembre. Outre les illuminations générales & les autres démonstrations de l'allégresse publique , le Magistrat de cette Capitale a résolu de donner une Fête à laquelle participeront les habitans de toutes les classes : on ne doute point que la Diète ne partage sincèrement la joie universelle , & on se flatte qu'on n'apercevra dans cette assemblée aucune trace des anciennes divisions qui la troubloient. Les Elections se font par-tout avec beaucoup d'activité , & il règne dans toutes une tranquillité dont on n'avoit point d'exemples.

M. Wroughton , ci-devant résident du Roi d'Angleterre à Varsovie , est arrivé ici où il vient prendre la qualité d'Envoyé de la Cour de Londres. On attend avec impatience la réponse de cette Cour aux plaintes très-vives qu'on lui a faites sur la conduite de ses Armateurs , qui se sont emparé de plusieurs de nos vaisseaux contre le droit des gens , & la foi publique. Ils auroient dû en agir comme les François , qui ne traitent en ennemis que les Anglois , & respectent les bâtimens neutres , lors même qu'ils sont chargés pour le compte de l'Angleterre.

Il se confirme que S. M. est décidée à observer une parfaite neutralité , relativement à la succession de Bavière ; & on dit aujourd'hui que M. de Biornstierna , ci-devant Secrétaire d'Ambassade à la Cour de Pétersbourg , partira incessamment pour Ratisbonne , où il sera chargé des affaires du Roi conjointement avec le Ministre qui y réside déjà , en son nom.

P O L O G N E.

De VARSVOIE, le 6 Octobre.

L'OUVERTURE de la Diète s'est faite hier avec les cérémonies accoutumées. Le Prince Primat se rendit le matin à la Cour, où grand nombre de Seigneurs s'étoient déjà rassemblés. A 11 heures le Roi sortit avec eux pour passer dans l'Eglise de Saint Jean, où l'Evêque de Chelm, Coadjuteur de Posnanie, officia pontificalement ; après le service divin, le Roi, le Prince Primat, tous les Grands du Royaume se rendirent dans la salle des Sénateurs. Les Nonces après avoir baisé la main de S. M. se retirèrent dans leur chambre. M. Mokronowski, Maréchal de la dernière Diète, les plaça selon leur rang ; mais lorsqu'il voulut ouvrir la Séance, un des Nonces de Wolhynie s'y opposa en disant, que puisque la Diète étoit libre, il falloit qu'un Maréchal d'une Diète libre remplît cette fonction, & non celui de la dernière qui s'étoit tenue sous le lien d'une confédération. On se hâta de lui représenter que sa demande n'étoit pas fondée sur des loix positives, & il retira son opposition. On procéda alors à l'élection d'un Maréchal. Cette affaire causa de très-longs débats. Suivant les Loix c'étoit un Sujet Lithuanien qui devoit être élevé à cette dignité. On avoit proposé M. Casimir Wolmer, Porte-Enseigne de Lithuanie, Nonce pour le Palatinat de Smolenski, recomandé par le Trésorier de la Cour du Grand-Duché ; un parti puissant opposé à ce Seigneur, avoit mis aussi sur les rangs un Comte Potocki ; & comme ce dernier n'étoit pas Lithuanien de naissance, on disoit que puisque la Diète ne se tenoit pas dans le Grand-Duché, il suffisoit que le Maréchal fût député par la Province & qu'il y possédât des biens.

Ces contestations occupoient toute la ville, & divisoient les Nonces avant l'ouverture de la Diète ; M. de Stackelberg, Ambassadeur de Russie, proposa, pour rapprocher les partis, de rejeter l'un & l'autre, & d'élire M. Louis Tyżkiewitz, Grand-Notaire de Lithuanie, Nonce pour le Palatinat de Wilna, beau-frere du Prince Poniatowski dont il a épousé la sœur, & c'est lui qu'on a en effet élu hier. Les Nonces se sont rassemblés ce matin à 10 heures ; le Maréchal a ouvert la Séance par un discours concis & énergique, dans lequel il a recommandé la concorde & l'union. On a envoyé au Roi & au Sénat une députation de 12 Nonces pour leur notifier l'élection du Maréchal, & une députation du Roi & du Sénat, est venu féliciter en leur nom l'assemblée, de l'élection qu'elle avoit faite. On a procédé ensuite à l'examen des Elections des Nonces ; elles avoient été doubles à Wizna & à Orsza ; les premières furent cassées ; les Nonces élus dans le dernier endroit s'étant arrangés entr'eux à l'amiable, leur élection fut confirmée.

C'est demain que l'on commencera à procéder aux affaires pour lesquelles la Diète est assemblée ; on craint fort que ses délibérations ne soient troublées. Le Code de Loix, rédigé par le Comte Samoiscky, doit lui être présenté. Cet ouvrage estimé généralement par tous ceux qui aiment l'ordre, offre un remède sûr à une multitude d'abus dont la réforme est désirée ; mais cette réforme tombe en particulier sur bien des objets que le Clergé ne verra pas supprimer de bon œil ; tels sont ceux dont nous avons parlé dernièrement. On sait qu'il a pris des mesures pour faire désapprouver le nouveau Code, & on assure que le Pape a adressé aux Evêques un bref très-pathétique pour réveiller, s'il en est besoin, leur zèle en cette occasion.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 8 Octobre.

LE 30 du mois dernier, l'Impératrice-Reine, le Grand-Duc, la Grande-Duchesse de Toscane & les Archiduchesses quittèrent le Château de Schonbrun & revinrent dans cette Capitale, où la Cour Impériale restera tout l'hiver. Hier toute la noblesse tant nationale qu'étrangère, eut l'honneur d'être présentée au Grand-Duc & à la Grande-Duchesse & de leur baiser la main.

L'Archiduc Maximilien est arrivé le 2 de ce mois. Ce Prince est hors de danger, mais il est encore très-foible; on attribue sa maladie aux grandes fatigues qu'il a essuyées, & à la chaleur excessive qui s'est fait sentir dans le camp Impérial.

Les nouvelles de la Bohême portent que les Prussiens se retirent insensiblement de tous côtés. La bienfaisance de l'Empereur s'est empressé de porter dans tous les lieux qu'ils quittaient & qu'ils ont dévastés, les secours les plus prompts & les plus efficaces. M. Schmelzing, Commissaire Provincial, a été chargé de constater l'état des dégats; les fonds amassés dans la caisse dans laquelle on a versé le produit des contributions levées sur le territoire Prussien, doivent servir à dédommager les habitans qui ont souffert.

On écrit de Chemnitz que le 20 du mois dernier, les Protestans de ce district, ont consacré un jour à la Prière & au jeûne, pour demander à Dieu de répandre ses bénédictions sur les armées Impériales & Royales. Les Sermons que les Ministres de la confession d'Augsbourg ont prononcés à cette occasion, avoient pour objet de disposer le peuple à redoubler de zèle & d'ardeur pour ses augustes Souverains.

Le patriotisme & le zèle des Magnats de Hongrie ont produit les effets qu'on en avoit prévu. Chacun des Comtés de ce Royaume s'est empressé de les imiter ; à leur exemple tous ont offert, & chacun à raison de son étendue, un certain nombre d'hommes habillés & armés à leur dépens, pour renforcer les armées Impériales. Le nombre de ces recrues monte déjà à 11,795 hommes.

Il vient de paroître une Ordonnance Impériale & Royale, portant défense à tout Marchand Prussien ou Saxon de paroître aux Foires qui se tiennent dans les Etats héréditaires, & d'y venir étaler & vendre leurs marchandises. S'il s'y en est glissé quelques-uns, ils ont ordre de se retirer ; & pour prévenir ce cas, il est recommandé aux gardes des frontières d'examiner ceux qui se présentent & de renvoyer ceux qui seront de l'une ou de l'autre des deux Nations prosrites.

De HAMBOURG, le 10 Octobre.

LA disgrâce du Grand-Visir, & celle du Capitan-Bacha, qu'on dit en avoir été la suite, préparent à une révolution dans le système actuel de la Porte ; la chute de l'homme ardent qui conseilloit la guerre, & qui avoit forcé la répugnance du Grand-Seigneur en lui faisant adopter son opinion, ramene l'espérance de voir enfin terminer, par un accommodement, les longs différens qui se sont élevés entre la Russie & la Porte. On attend avec impatience la confirmation de cette nouvelle importante, & des détails qui répandent quelques lumières sur le sort du Capitan Bacha. La plupart des nouvelles qu'on débite à son sujet sont très-vagues : quelques-uns prétendent que cet homme intrépide, profitant de l'inaction où le réduisoit la négociation entamée avec le Feld-Maréchal Comte de Ro-

Manzow , s'étoit rendu en Crimée , déguisé en Marchand , pour examiner par lui-même l'état de cette presqu'île , & s'y préparer des avantages aussi-tôt qu'il pourroit agir ; que reconnu par un Marchand Grec , il avoit été arrêté & livré aux Russes. Selon d'autres , il est tombé entre leurs mains à la suite d'un combat naval dans lequel il a perdu plusieurs vaisseaux. Quelques bruits opposés à ceux-ci annoncent sa mort ; mais ils ne s'accordent point sur les circonstances. Tantôt, on dit qu'il a été la victime de la peste , qui a emporté une partie des équipages de sa flotte , tantôt qu'il a été massacré par ses soldats que son excessive rigueur avoit soulevés. Toutes ces versions contradictoires sont difficiles à concilier ; la déposition du Grand-Visir a peut-être donné l'idée de publier la sienne , & l'ignorance où l'on est de sa marche depuis son départ de Constantinople , a donné lieu au bruit de sa mort , qui , si elle est réelle , est sans doute une perte irréparable pour l'Empire Ottoman.

Cette nouvelle vraie ou fausse , paroît avoir contribué à renouveler celle du secours annoncé à la Prusse de la part de la Russie. On répète aujourd'hui que cette Puissance , sûre de s'accorder avec les Turcs , envoie 30,000 hommes au Roi de Prusse ; si l'on peut s'en rapporter à quelques lettres de Saxe , ce corps formidable est déjà en marche pour joindre celui que commande le Prince de Brunswick , qui s'est avancé dans la Silésie Autrichienne & sur les frontières de la Moravie. Selon quelques lettres , ce Prince en attendant a fait des progrès considérables dans la première de ces Provinces , où il a pris possession de la ville de Gratz , dont il a délogé les Impériaux , ainsi que des postes voisins. Maître par ce moyen de tous les passages qui conduisent en Moravie , il est , dit-on , en état de faire subsister son armée aux dépens de l'ennemi.

Toutes les apparences peuvent faire regarder la campagne comme finie en Bohême ; elle s'est terminée sans bataille ; toutes les actions se réduisent à celles qui ont eu lieu entre les troupes légères de part & d'autre. Les Généraux Impériaux ont tiré de leur conduite purement défensive , autant d'avantage que s'ils avoient hasardé un combat. Ce plan de campagne a eu le plus grand succès , & paroît avoir déconcerté pour cette année les projets du Roi de Prusse & du Prince Henri son frere. Le premier avoit encore , le 5 de ce mois , son quartier général derrière Scharzlar. Selon les lettres de Vienne on ne doutoit point qu'il ne se retirât tout-à fait aussitôt que les retranchemens qu'il faisoit élever , près de Landshut , seroient achevés. On croit qu'il prendra son quartier d'hiver à Breslau , où il a mandé la Chapelle. Ce Prince loin d'avoir senti aucune incommodité de la campagne pénible qu'il vient de faire , jouit de la meilleure santé ; on diroit que le travail & l'activité sont l'élément de ce Prince infatigable. Il a envoyé plusieurs détachemens pour couvrir les frontières de Silésie ; l'un sous les ordres du Général-Major de Bosse , s'est porté du côté de Hirschberg & de Greiffenberg , pour s'opposer aux incursions d'un détachement Autrichien , posté près de Reichemberg & de Friedland. L'autre détachement composé des régimens de Thadden & de Krockow , dragons , & de deux bataillons de hussards , s'est posté à Schmiedeberg & Dietersbach.

L'armée du Prince Henri hivernera en Saxe ; ce Prince s'établira à Dresde où l'on prépare le Palais de Bruhl pour le recevoir. Il a pris toutes les précautions nécessaires pour couvrir la Lussace , comme le Roi son frere en a pris pour couvrir la Silésie , dans le cas où les troupes Impériales tenteroient quelques entreprises de

l'un ou de l'autre de ces côtés. S'il faut en croire quelques avis de la Saxe, d'où il en vient souvent de peu certains, il est question d'un armistice qui doit durer tout l'hiver, ou du moins quelques semaines ; la Cour Impériale y est déterminée, mais le Roi de Prusse n'y a point encore consenti.

Parmi les nouvelles vagues qui se débitent journellement, & qui ne méritent peut-être pas une égale confiance, on lit celles-ci dans une lettre de Munich. » Il y a de grands mouvemens parmi les Ministres résidens à Ratisbonne. Plusieurs Cours prétendent que vu les conjonctures présentes, & le danger éminent dont l'Empire est menacé, chaque Prince doit songer à recruter ses troupes pour être en état de former une armée de l'Empire. La Cour de Vienne ne paroît point approuver ce projet, & prétend à son tour qu'avec ses propres forces & celles de ses alliés, l'Empire n'a rien à craindre. On croit généralement que les Prussiens ne resteront pas oisifs cet hiver ; la Saxe leur présente une trop grande facilité de pénétrer dans l'Empire pour qu'ils n'en profitent pas «.

L'assemblée des Etats de Saxe a terminé sa Séance le 4 de ce mois ; ils ont consenti aux subsides nécessaires pour subvenir aux frais de la guerre, qui consistent dans les capitaux de la caisse de la Steuer & de celle de la Chambre, dont le remboursement a été suspendu ; dans l'augmentation d'un quart des impôts sur les boissons ; dans celle de la moitié & du double de la capitation ; enfin 2 deniers d'augmentation sur toutes les autres taxes, au montant d'environ 198 mille rixdahlers par an, & dans l'augmentation des droits payables par la Noblesse qui contribuera en-sus de sa taxe ordinaire, une somme annuelle de 100 mille rixdahlers sous le nom de don gratuit extraordinaire, pendant

toute la durée de la guerre. L'Electeur en agréant tous ces dons , a désiré que les Etats proposassent des moyens pour emprunter 2 ou 3 millions sur le crédit général du pays ; ils y ont consenti avec peine. Ce pays commence déjà à souffrir beaucoup de la guerre qui ne fait que commencer. Le cultivateur & l'habitant des petites villes sont obligés de loger les troupes de leur Souverain & celles du Roi de Prusse son allié ; il y a des endroits où l'on compte 40 à 60 soldats dans une seule ferme.

De R A T I S B O N N E , le 10 Octobre.

Le Baron d'Erthal, co-Commissaire Impérial, & l'Envoyé Directorial de Mayence, ont reçu ordre de leurs Cours respectives de ne point quitter cette ville malgré les vacances. On ne s'occupe ici que de la lecture des mémoires publiés relativement à la grande affaire de la succession de Bavière. On en attend un nouveau du Roi de Prusse. C'est une Déclaration ultérieure de S. M. P. à ses co-Etats de l'Empire Germanique, concernant les procédés arbitraires de S. M. l'Impératrice-Reine. On y doit rendre compte des négociations d'accommodement qui ont eu lieu pendant l'été dernier ; les pièces justificatives qui y seront jointes offriront les propositions faites par M. Thugut dans le camp de Welsdorf & à Braunau, les réponses des Ministres Prussiens & l'*ultimatum* des Plénipotentiaires respectifs. Le sujet de ces négociations qui ont été si long-tems un mystère pour le public va être dévoilé. Nous rendrons compte de ce Mémoire aussi-tôt qu'il aura paru ; en attendant nous donnerons ici la première partie de la déduction de la Cour de Vienne.

» L'exposé des motifs, par lesquels la Cour de Berlin cherche à justifier le trouble qu'Elle vient d'apporter de nouveau par des voies de fait au repos

de l'Allemagne, est déjà universellement connu ; on eût pu facilement en démontrer plutôt le peu de fondement : l'amour sans bornes de S. M. I. R. A. pour la paix, le desir qu'elle avoit de la conserver & sa résolution d'épuiser préalablement pour la rétablir, tous les moyens possibles de la douceur, de la modération & de la condescendance, sont les seules causes de ce délai ; ses efforts ayant été inutiles, Elle n'a plus qu'à se défendre, en employant ses plus grandes forces contre un ennemi aussi irréconciliable ; & qu'à exposer en même tems à toutes les Cours étrangères, à ses Très-Hauts & Hauts Co-Etats de l'Empire, & à tout l'univers, la véritable origine, toute la suite d'une affaire que la Cour de Berlin a exposée dans l'état le plus embrouillé & le plus odieux, & dont Elle abuse comme d'un prétexte long-tems desiré pour remplir ses vues très-dangereuses d'agrandissement. On exposera d'abord la manière dont la convention entre la Cour Imp. & Royale & la Cour Palatine a réellement pris naissance ; on éclaircira ensuite la conduite de S. M. P., tant ce qui regarde les motifs de contradiction, que la négociation amiable qui a eu lieu dans la suite ; & enfin, on analysera en détail, & on réfutera la déclaration au sujet de la succession de Bavière.

» Le 14 Février 1777, S. A. E. P. fit connoître dans une lettre qu'Elle écrivit au Prince de Kaunitz-Rittberg, le desir qu'elle avoit de se concerter & de s'entendre avec LL. MM. II. sur un arrangement amiable de la succession de Bavière ; ajoutant à cette ouverture, que le Baron Ritter son Ministre, étoit instruit & autorisé à entamer cette importante négociation. En conséquence de cette proposition, on communiqua confidentiellement l'extrait d'une déduction, faite pour prouver les prétentions de la Cour E. P. sur la succession de Bavière ; & l'on répondit à cette confiance en communiquant en Mars 1777, l'extrait d'un exposé détaillé des prétentions de la Maison

Archiducal. Dans les premiers jours de Juillet 1777 ; le Baron de Ritter remit des objections à l'exposé des prétentions Autrichiennes : on y répondit article par article ; on proposa encore de nouveaux doutes , & on les éclaircit.

» Après toutes ces démarches, le Baron de Ritter se rendit , par ordre de sa Cour , au mois d'Octobre 1777 , à Manheim , & de-là aux Deux-Ponts ; avant son départ , l'on soumit à son inspection , dans le dépôt des archives secrètes de la Cour Impériale & Royale , les documens originaux qui fondeoient les principales prétentions de la Maison Archiducal. Ce Ministre revint à Vienne au commencement de Décembre , muni d'instructions de S. A. E. P. & d'un plein pouvoir , expédié à Manheim le 29 Novembre 1777. (Pièces justificatives n°. 1). Dans un *Pro-Memoria*, remis le 18 du même mois ; il déclara que S. A. E. P. étoit disposée à donner les mains à l'accomplissement d'un accord amiable , & à conclure une convention sur la reconnoissance réciproque des prétentions respectives des deux Maisons sur les pays de Bavière ; la convention fut projetée , conçue de commun concert : les deux Plénipotentiaires la signèrent le 3 Janvier de l'année courante , & S. A. E. P. la ratifia le 14. (Pièces justificatives , n°. 2).

» Pour ce qui concerne M. le Duc de Deux-Ponts dans tout le cours de cette affaire , la convention a été conclue de la part de S. A. E. P. pour elle , ses héritiers & successeurs dans la dignité Electorale ; & elle pouvoit se conclure avec d'autant plus de sûreté , que M. le Duc avoit déclaré d'avance à M. l'Electeur , qu'il se conformoit à tout ce que S. A. E. P. feroit , tant en cette occasion qu'en toutes autres , qui concerneroient la Maison Electorale Palatine. M. le Duc confirma encore cette assurance au mois de Février , & témoigna son desir d'accéder comme partie principale contractante à la convention conclue avec S. A. E. P. ; pour cet effet ,

on envoya le 15 Février au Commandeur Baron de Lehrbach un modèle d'acte d'accession de la part de M. le Duc de Deux-Ponts & d'acceptation de ce côté-ci. Mais peu après il survint un changement inattendu dans ses sentimens. On mit en usage, de la part de S. M. P. par plusieurs émissaires, des pratiques couvertes & secrètes, des promesses & des menaces : M. le Duc chancela, ses Ministres cherchèrent différens échappatoires ; ils firent naître toute sorte de doutes : ils tâchèrent d'éviter une déclaration positive, sous prétexte qu'on devoit prendre inspection préalable des documens sur lesquels les prétentions de la Maison Archiducalc se fondaient principalement. En vain on déclara qu'il ne dépendoit que de M. le Duc d'envoyer de Munich à Vienne telle personne de confiance qu'il jugeroit à propos pour examiner ces documens originaux. M. le Duc quitta Munich à l'improviste, promettant à la vérité d'y retourner en 12 jours ; & toutes les assurances, tant celles qu'il avoit données lui même avant son départ au Baron de Lehrbach & au Ministère Palatin, que celles qui se renouvelloient chaque jour par son Ministre de Hofensfels, s'accordoient toutes sans exception à dire, que certainement M. le Duc accéderoit encore à la convention. Cependant les efforts redoublés de la part de la Prusse l'empêchèrent d'exécuter sa promesse de revenir à Munich, & il envoya au Ministre, chargé du suffrage Palatin des Deux-Ponts à la Diète, un projet de déclaration qui devoit se faire au nom de M. le Duc contre la convention conclue entre S. M. I. R. A. & S. A. S. E. P. Comme cette déclaration fut supprimée par ordre de M. l'Electeur, & que le Baron de Schneid se démit du suffrage Ducal des Deux-Ponts, elle fut distribuée aux Ministres, à Ratisbonne par le Secrétaire de Légation des Deux-Ponts, tandis que les Envoyés de S. A. P. comme Electeur & comme Prince, assurèrent publiquement qu'Elle ne prenoit ni ne prendroit

jamais aucune part à la déclaration du Duc des Deux-Ponts.

Il résulte évidemment de cet exposé, que la négociation entre la Cour I. & R. & la Cour P., a été entamée long-tems avant le décès du défunt Electeur, & qu'elle étoit déjà terminée, quant à son objet réel, dans un tems qu'on n'avoit ni ne pouvoit encore avoir le moindre soupçon d'une mort si prochaine; qu'elle a été conduite entre les deux Puissances avec la plus pleine connoissance de cause, après une mûre délibération, & en comparant long-tems les raisons pour & contre cette affaire: qu'ainsi une convention, achevée d'après une telle négociation, ne sauroit être l'effet de la crainte ni de la surprise: que S. A. E. P. avoit raison de compter sur l'accession de M. le Duc des Deux-Ponts, & que sans doute elle auroit eu lieu, si la Cour de Berlin ne l'en eût détourné, en le rendant partie plaignante & se constituant pour prétendu protecteur. Ses objections contre la convention du 3 Janvier sont de deux espèces, comme la qualité dans laquelle elle a pris les armes, est, selon elle, de deux genres. Elle s'oppose & fait la guerre comme *Electeur & Prince de l'Empire*, comme *garant de la paix de Westphalie*, de la *capitulation*, & de *tout le système Germanique*: & pourquoi? parce, que *ce système seroit entièrement renversé*, si la convention du 3 Janvier s'exécutoit, & que le *démembrement projeté de la Bavière subsistât*. Elle s'oppose & fait la guerre comme amie & alliée de M. l'Electeur de Saxe, & de MM. les Ducs des Deux-Ponts & de Mecklenbourg, qui ont réclamé son assistance. Mais comment tout le système Germanique seroit-il renversé, si la maison Palatine possédoit de moins une étendue de pays d'environ un million de revenu que la maison Archiducale posséderoit, c'est une question qu'on laisse simplement au bon sens à résoudre. En attendant, il est certain qu'un seul Membre de l'Empire ne sauroit être autorisé à décider de son chef, *si tout le système de l'Empire*

souffre en quelque occurrence, & s'il est exposé au danger d'être renversé ou non? car si l'Empereur lui-même ne peut rien entreprendre dans les affaires de grand préjudice, sans MM. les Electeurs, Princes & Etats, il semble qu'un seul des co-Etats ne doit pas avoir ce pouvoir. Si donc la Cour de Berlin, en la première qualité n'est pas un agresseur ouvert & injuste; si elle ne s'est pas rendue coupable d'avoir violé la tranquillité publique & la paix de Westphalie; elle doit démontrer que tout le corps Germanique, & conséquemment MM. les Electeurs, Princes & Etats, ont déclaré la convention du 3 Janvier contraire à la constitution de l'Empire; qu'ils ont reconnu la réalité du danger, si hautement prôné à Berlin, pour tout le système Germanique; qu'ils ont porté à ce sujet des représentations générales à S. M. I. R. A.; & que celle-ci ne les ayant point écoutées, & toutes les voies légales de l'accord ou du droit ayant été fermées, ils ont requis formellement & solennellement la Cour de Berlin d'aider à forcer par la voie des armes ce qu'on n'auroit pu effectuer d'aucune autre manière. La conduite de la Cour de Berlin, comme amie & alliée des susdits Princes, n'est pas moins injuste & hostile: s'ils ne sont pas en droit eux-mêmes de recourir à la voie des armes, à quel titre leur allié y seroit-il autorisé? M. le Duc des Deux-Ponts desire dans le précis de l'exposé des droits fidei-Commissaires de la maison Palatine sur la succession de Bavière, que cette affaire soit réglée & décidée d'une manière conforme aux loix & à la constitution de l'Empire. Depuis long-tems, l'Impératrice-Reine l'a offert elle même. La Saxe demande qu'on satisfasse à ses prétentions Allodiales. Depuis que S. M. I. R. A. a renoncé à son droit de régrédience, & a assuré à cette Cour la satisfaction complète de toutes ces prétentions, autant qu'elles concerneroient la portion de Straubing, tout ce qui concerne l'aleu ne la regarde point & lui est absolument étranger. La maison de Mecklen-

bourg ne demande rien de S. M. I. R. A. ; & ce qu'elle demande dépend uniquement de l'Empereur & de tout le corps Germanique. Comment donc, dans cet état des choses, pourroit-on justifier une guerre contre la maison Archiducal ? La conduite de la Cour de Berlin dans les négociations qui ont eu lieu avec elle, a été également injuste, fondée uniquement sur des vûes d'intérêt particulier, injurieuses à l'honneur & à la considération dûe à S. M. I. R., incompatible avec le maintien de l'équilibre dans l'Empire Germanique. Depuis long-tems S. M. I. R. n'avoit rien plus à cœur que de détourner, s'il étoit possible, les suites vraiment inquiétantes, tant pour l'équilibre qui a subsisté jusqu'à présent dans le système du corps Germanique, que pour la constitution du Cercle de Franconie & des autres Cercles voisins, menacés d'un bouleversement complet, si S. M. P. réussissoit à consommer la réunion projetée des pays d'Anspach & de Bareuth à la primogéniture de la maison de Brandebourg. Durant la négociation de la paix de Hubertsbourg, S. M. I. R. ne balança point à le faire connoître à la Cour de Berlin, en insistant sur une sûreté suffisante contre une innovation si dangereuse, & en offrant l'établissement de la Secundogéniture de Toscane, qui subsiste actuellement comme un équivalent contre l'accomplissement de ce que ladite Cour seroit obligée à faire, même sans cela, en vertu de la Sanction Pragmatique de sa maison, légalement confirmée par l'Empereur & par l'Empire, en laissant la succession aux deux Margraviats en son ancien état. Du côté de S. M. P. l'on chercha à éviter ce point, comme ne regardant aucunement la négociation de paix en question : Et, attendu que les autres circonstances rendirent une interposition ultérieure & décisive à ce sujet, impraticable pour ce tems-là, il ne resta pas d'autre parti à prendre que de laisser la chose à elle-même.

La suite à l'ordinaire prochain. i

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 5 Octobre.

ON apprend de Rome que le Consistoire annoncé depuis quelque tems a eu lieu le 28 du mois dernier : il n'y a été question que de la nomination à quelques Eglises vacantes , tant en Europe qu'en Amérique & *in partibus.* » La Daterie , ajoutent ces mêmes lettres , dont l'authenticité n'est pas bien constatée , a reçu depuis quelque tems un coup des plus accablans : le Ministre d'Espagne , résidant ici , y a signifié que S. M. C. avoit absolument défendu , dans ses Etats , de s'adresser à l'avenir à la Cour de Rome pour toute affaire de canonisation , ainsi que pour toute autre , relative aux dispenses de mariage , absolutions , &c. Cette défense , suivant les mêmes lettres , a non-seulement affecté sensiblement le S. Pere , mais elle a causé aussi la plus vive affliction à tous les employés de la Daterie , qui perdent par-là une partie précieuse de leurs revenus. Le Cardinal Gaëtan Fantucci est mort le premier Octobre , dans la 70^e année de son âge ; il étoit né à Ravenne le premier Août 1708 , & avoit été revêtu de la pourpre par Clément XIII le 24 Septembre 1759 ; sa mort fait vaquer un troisième chapeau dans le sacré College «.

La Province inférieure de l'Etat de Sienne , connue sous le nom de Maremmes de Sienne , pays qui contient les deux cinquièmes des terres les plus fertiles de la Toscane , & qui fut autrefois célèbre par des campagnes , une population & des villes florissantes , étoit devenue déserte , inculte & inhabitable. Les derniers Princes de la Maison de Médicis & le feu Empereur François I , tentèrent de la repeupler , sans retirer beaucoup de fruit de leurs dépenses. S. A. R. l'Archiduc Grand-Duc Léopold a pris & suivi , depuis 1766 , des voies toutes différentes pour

rétablir ce Pays. Des digues jettées pour arrêter les débordemens dell' Ombrone , des acqueducs souterrains , destinés à conduire de l'eau potable à Castiglione , un canal navigable , creusé depuis cette Ville jusqu'à Grosseto , un port propre à recevoir de petits bâtimens , des routes & autres avances faites selon les vrais principes de l'économie rurale & portées à plusieurs millions de livres , ont préparé cette révolution. S. A. R. depuis le 11 Avril dernier, y a établi une nouvelle législation, qui abolit les loix & les réglemens anciens , sous lesquels le pays s'étoit dégradé sans pouvoit se relever. Il est permis à toutes personnes de s'y établir, d'y acquérir des fonds , de les transmettre à ses héritiers , d'y jouir d'une pleine & entière liberté , sans toutes fois blesser par des délits les droits d'autrui. On ne regardera point comme délit la fabrication du fer & du sel , la culture & la fabrication du tabac , & le commerce tant intérieur qu'extérieur de ces marchandises. Les nouveaux Colons seront exempts de toutes sortes d'impositions & de corvées ; il leur sera libre de rester dans le pays ou d'en sortir ; nulle marchandise ne sera réputée de contrebande ; chacun y exercera l'art , le métier , la profession qu'il voudra , sans avoir aucun droit à payer ; on pourra porter des armes , chasser , couper les bois & les emporter. Pour faciliter l'établissement des fabriques de fer , de sel & de tabac , il y aura des magasins où l'on vendra ces marchandises aux prix courans : le sel ne coûtera qu'un quattrin la livre en détail , 24 sols le quintal en gros. Tant qu'il y aura des terres libres , il en sera distribué gratuitement à chacun des étrangers qui s'y transporteront , une étendue suffisante , pour qu'il puisse y subsister avec sa famille. Ils auront la liberté d'en acquérir de nouvelles , soit en payant le prix , soit en se soumettant à des redevances dont on conviendra de gré à gré. Ceux qui dans l'espace de dix ans construiront ou rétabliront des bâtimens ruraux ,

seront remboursés par le Souverain du quart de leurs dépenses. Personne ne pourra être traduit à quelque titre que ce soit à d'autres tribunaux qu'à ceux dont il ressortira. On ne pourra être emprisonné pour dette à moins que la somme ne soit au dessus de 200 liv. Tout étranger qui ne sera pas coupable de crime de lèse-Majesté, ou de délits punissables, selon le droit commun, de peines capitales, sera reçu dans le pays & admis à y jouir de tous les droits & franchises dont on vient de parler, & de tous ceux dont il auroit joui à Livourne. Tous les droits sur l'introduction, l'extraction, le *transit* du bétail, objet très-important pour un pays de pâturage, sont supprimés, excepté sur le bétail destiné pour les boucheries de Florence, Sienne, & quelqu'autre Ville. Cette grande opération diminue d'un demi-million de liv. le revenu annuel du Souverain, sans parler du remboursement du quart des dépenses foncières qui pourront être faites en constructions & réparations de bâtimens.

A N G L E T E R R E.

DE L O N D R E S , le 20 Octobre.

LA gazette extraordinaire que la Cour a publiée le 5 de ce mois, n'a pas produit l'effet qu'elle en espéroit, si elle prétendoit par-là rassurer la nation sur la situation de ses troupes en Amérique. Toutes les nouvelles qu'elle avoit à donner se sont réduites aux extraits de trois lettres du Général Pigot, au Général Clinton; ces lettres en date des 31 Juillet, 1, 2 & 3 Août, n'apprennent que ce que l'on savoit déjà, que Rhode-Island étoit menacé. Depuis le 3 Août jusqu'au 8 Septembre, on ignore ce qui s'est passé dans cette Isle; un mot du Lord Cornwallis nous instruit seulement que les Américains l'ont évacuée le 31 Août; tout ce qui s'est passé dans l'intervalle pouvoit être intéressant, en

nous apprenant si les Rebelles ont été forcés de quitter Rhode Island , avec assez de perte pour ne pas craindre d'entreprise ultérieure , ou s'ils n'en sont sortis que pour y revenir aussi-tôt que le Comte d'Estaing aura réparé ses vaisseaux. On n'est pas plus content du silence que la Cour a gardé sur ce Vice - Amiral François , sur le tems où il a quitté Rhode Island , sur le combat qu'il a été sur le point de livrer au Lord Howe , & qu'une tempête a empêché. On est un peu étonné de voir la Cour si bien instruite du tort que cette tempête a fait à l'Escadre Française , & si peu informée de celui qu'a pu éprouver le Lord Howe. On nous dit que le Comte d'Estaing étoit le 29 Août dans la rade de Nantasket , & que l'Amiral Howe avoit jetté l'ancre vis-à-vis de lui. Bientôt on nous apprend qu'au commencement de Septembre le premier étoit à Boston occupé à se réparer ; on voudroit savoir comment le Lord Howe , qui étoit vis-à-vis de lui , dans le dessein sans doute de l'attaquer , l'a laissé passer ; il est bien singulier que deux flottes prêtes à se battre auprès de Rhode-Island , séparées par une tempête , se rejoignant près de Nantasket , se séparent de nouveau sans se rien dire. Si la flotte Française n'étoit pas en état de se battre , c'étoit une circonstance très-heureuse pour la nôtre , qui étoit inférieure en nombre & en force de vaisseaux : toutes ces omissions rendent au moins suspect tout ce que l'on dit de l'évacuation de Rhode-Island , de l'arrivée des deux flottes d'approvisionnement à New-Yorck , de celle de l'Amiral Parker avec 6 vaisseaux de l'escadre de l'Amiral Byron , &c. On est tenté de croire qu'on a plus parlé de ces nouvelles intéressantes , d'après ce que l'on désire que d'après des informations réelles. Dans le nombre des informations qu'on dit avoir reçues , il y en a de peu exactes. » Un

vaisseau François de 74 canons , appelé le *César* , écrit Sir George Collier , en date du 8 Septembre , est arrivé il y a 18 jours à Boston , en très-mauvais état ; il y a eu un combat très-vif entre lui & l'*Isis* , qui lui a tué ou blessé 50 hommes. De ce nombre est son Capitaine , M. de Bougainville , qui a perdu un bras dans le combat « . Le vaisseau que montoit M. de Bougainville , en partant de Toulon , n'étoit pas le *César* , mais le *Guerrier* ; M. de Broue commandoit le *César* , suivant les Etats de la Marine.

En attendant qu'on reçoive des nouvelles plus authentiques , qui confirment ou détruisent celles-ci , on continue dans nos ports les préparatifs les plus formidables , pour soutenir la guerre en Europe & en Amérique. On ne se propose pas moins que de porter à 40 voiles la flotte de l'Amiral Keppel , pour la mettre en état de faire face aux forces réunies de la France & de l'Espagne ; si cette réunion n'a pas lieu , cette flotte sera partagée en plusieurs divisions , destinées à tenir la mer , successivement en se relevant les unes les autres , de manière que nous aurons continuellement en mer une escadre , qui croisera à la hauteur de Brest.

On n'a point encore de nouvelles positives de l'Amiral Keppel. Les papiers qui se sont empressés d'en donner , l'ont représenté successivement dans une multitude de stations opposées , qui prouvent que l'on ignore positivement où il est , & quand il rentrera ; le bruit général est qu'il a reçu ordre de tenir la mer jusqu'à ce que la flotte de la Jamaïque , qui est attendue incessamment , soit rentrée. Jusqu'à-présent sa présence dans les mers voisines , a favorisé l'arrivée de plusieurs de nos flottilles Marchandes , & c'est l'unique avantage que nous avons retiré de sa croisière.

Au milieu de ces préparatifs hostiles , on n'est

pas sans espérance de voir rétablir la paix ; toute l'Europe sait combien nous en avons besoin ; l'intérêt du commerce de la France peut contribuer aussi à la lui faire désirer ; tant que l'Espagne ne se déclarera pas , cette espérance se soutiendra , & les bruits sur ce sujet se renouvelleront fréquemment. On continue d'assurer que c'est à ses bons offices qu'on en sera redevable. On ne manque pas de publier chaque jour de nouveaux plans de pacification ; tous nos papiers publics répètent maintenant celui-ci. « La Déclaration du Roi de la Grande-Bretagne , qui qualifioit les Américains de rebelles , sera anéantie ; on confirmera aux Colonies sans aucun changement ni diminution , les anciens octrois accordés à chacune lors de sa fondation ; on ne leur imposera aucunes taxes ; & dans le cas où leur secours sera nécessaire à la Mere-Patrie , elles s'engageront à l'assister d'hommes & d'argent selon leurs moyens. Au lieu de représentans au Parlement , elles auront des Agens résidant à Londres , &c ». Ces conditions supposent que l'Amérique renoncera à son indépendance , & il est douteux qu'elle veuille jamais y consentir ; il n'est pas vraisemblable que la France signe elle-même ces conditions , & se charge de les faire adopter aux Américains. Ni cette Puissance ni les Etats-Unis , ne consentiront à ce prix à faire la paix avec l'Angleterre. Ces plans qui n'existent que dans l'imagination de leurs Auteurs , ne sont pas regardés généralement du même œil ; il y a encore bien des Anglois qui ne peuvent se résoudre à renoncer à la domination de l'Amérique , quoiqu'ils sentent peut-être plus qu'ils n'osent l'avouer , qu'il est impossible de s'accorder sans ce préliminaire ; ils ne négligent rien pour exciter la Nation à s'y opposer ; mais il faudroit en même tems qu'ils lui indiquassent

quassent les moyens de soutenir la guerre, & de soumettre l'Amérique après avoir combattu sans pouvoir en venir à bout pendant plusieurs années. * Tous nos différends avec la Cour de France, lit-on dans un de nos papiers, sont sur le point d'être arrangés par l'entremise de l'Espagne, moyennant beaucoup de guinées. On dit généralement que par un des articles du Traité, la Grande-Bretagne reconnoît l'indépendance des Colonies, & que par un autre, elle cède Gibraltar à l'Espagne pour la récompenser des démarches qu'elle a faites pour nous réconcilier avec la France ; quelques personnes croient peut-être que le Parlement ne donnera jamais son approbation à un Traité si infâme ; mais elles ignorent sans doute que les résolutions du Parlement ne sont plus aujourd'hui que l'écho de la Junte Ecossoise. Il y a même un Ecrivain, qui a reçu ordre de la Cour de travailler à une brochure dans laquelle il doit prouver qu'en accordant la souveraineté à l'Amérique, on consulte les vrais intérêts de la Nation & que c'est aussi pour l'avantage de cette Nation, qu'on rend Gibraltar à l'Espagne. En attendant que cette pièce éloquente paroisse, on publie avec affectation cette lettre d'un Marchand de Charles-Town, dans l'Amérique Méridionale. — Nous avons été fort tranquilles ici depuis le 28 Juin 1776, que le Chevalier Parker fit une tentative inutile sur cette Ville. Nous avons fait un grand commerce, & nos productions se sont vendues très-cher, quoiqu'on nous ait pris beaucoup de vaisseaux. Si une cessation d'armes avoit lieu, & qu'on reconnût l'indépendance de l'Amérique, la Grande-Bretagne conserveroit encore les trois quarts de notre commerce, & ne se mettroit pas en dépense pour nous protéger «.

On dit que la première proposition que le
5 Novembre 1778. E

parti de l'Opposition fera au Parlement à sa rentrée, aura pour objet de demander copie des dernières instructions données à l'Amiral Keppel, afin que le public puisse enfin être informé de ce qu'on a fait des sommes immenses accordées pour le service de la Marine.

Nos Armateurs continuent de faire des prises fréquentes ; nos papiers partent de là pour exalter la supériorité de notre Marine ; ces prises cependant ne prouvent rien autre chose, si ce n'est que nous avons un plus grand nombre d'Armateurs en mer. On dit que tous les sucres que nous avons enlevés aux François repasseront en France ; comme ils doivent être vendus pour l'exportation, des Agens des Négocians François, les achèteront & les embarqueront sur des bâtimens pour la Hollande ou pour la Flandre, d'où on les fera passer en France.

Il s'est élevé quelques difficultés au sujet des assurances faites ici des vaisseaux François que nous avons pris. Un de nos papiers vient de les lever d'une manière assez singulière, & qui peut donner une idée de nos principes de justice. » Ces assurances, dit-on, ayant été faites dans un tems de profonde paix, elles n'étoient destinées qu'à garantir les vaisseaux contre les risques de la mer ; on ne peut donc les étendre à ceux de la guerre. En conséquence les intéressés ne peuvent former aucunes prétentions légales contre les Assureurs, puisque ce risque n'étoit point garanti ; la prime d'assurance n'étoit qu'une prime de paix «.

A l'occasion de ces discussions, une personne qui a fouillé dans les anciens Traités, a fait une découverte curieuse ; c'est l'article singulier d'un ancien Traité entre la France & l'Angleterre, qui n'a jamais été annullé, & qui stipule » qu'en tems de guerre, comme en tems de paix, il sera permis aux François d'envoyer tous les

ans un vaisseau dans un des ports de la Grande-Bretagne, pour y charger du tabac, pourvu que ce vaisseau dont le port ne doit pas excéder 400 tonneaux, soit muni des papiers convenables, d'une copie dudit Traité, & qu'il porte un pavillon Parlementaire au haut de son mât de perroquet. Alors il passera librement, & sans pouvoir être inquiété par aucun de nos corsaires, qui ont seulement le droit d'examiner ses papiers. Cette clause n'a point été rendue réciproque, parce que les Ministres de la Reine Anne ne pouvoient s'imaginer que la perte de nos Colonies d'Amérique nous empêcheroit aujourd'hui de fumer notre propre tabac. Cet événement dont nous sommes témoins aujourd'hui, va donner lieu à la révocation des différents actes du Parlement, relatifs à la culture de cette plante dans le Royaume. On en encouragera la culture; mais pour qu'elle ne nuise pas aux autres, on fixera le nombre de champs où l'on pourra en planter dans toutes les Paroisses de la Grande-Bretagne.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Philadelphie le 30 Juillet. Le Congrès instruit de tous les manèges sourds employés par les Commissaires Britanniques pour corrompre quelques-uns de ses Membres, les attirer à leur parti, ordonna, le 9 de ce mois, que chaque Membre remît à l'Assemblée toutes les lettres qu'il auroit reçues sur les affaires publiques. Cet ordre a été sur-le-champ exécuté; parmi ces lettres, il s'en est trouvé trois du Gouverneur Johnstone, qui s'est principalement distingué dans le système de corruption secrète. Elles étoient adressées au Général Joseph Reed, à MM. François Dana & Joseph Morris, Ecuyers. Le Congrès a publié ces lettres pour apprendre au public quels sont les moyens dont

les représentans de l'Angleterre se sont servis dans leur négociation. Le Gouverneur Johnstone ne s'est pas borné à donner des fausses notions de ce qui s'étoit passé en Europe , de se répandre en invectives contre la France , d'inspirer sur ses dispositions une défiance qui ne peut subsister devant les faits attestés & connus généralement ; il a essayé de corrompre le Général Reed , par des offres humiliantes. Une dame qu'il avoit chargée de cette commission délicate auprès du Général , lui dit de sa part que » s'il vouloit s'employer pour procurer une réconciliation , le Roi lui donneroit 10 mille guinées , indépendamment des honneurs & des places qu'il pourroit demander ». La réponse de M. Reed fut celle-ci : » Je ne vaudrais assurément pas la peine d'être acheté ; mais si je puis me croire de quelque prix , le Roi n'est pas assez riche pour le payer ».

Ce n'est pas la première fois que les Anglois ont cru parvenir à nous diviser par ce moyen ; on se rappelle que lorsque le brave Général Allen fut ramené en Amérique , après une longue prison en Europe , le Général Howe lui proposa de vastes concessions sur le continent même de l'Amérique , s'il vouloit abandonner la cause de son pays & aider les Anglois à nous réduire. » Votre proposition , lui répondit le Colonel , ressemble beaucoup à celle que fit le diable au Sauveur du monde , lorsqu'il lui offrit tous les Royaumes de la terre s'il vouloit se prosterner devant lui & l'adorer ; mais j'observe en même tems , Mylord , qu'ainsi que vous , lorsque le diable fit cette offre , il n'avoit pas un pouce de terre à sa disposition ».

Le Général Reed en remettant la lettre du Gouverneur Johnstone , & en rendant compte de la proposition qui lui avoit été faite de sa part , a tu le nom de la dame qui s'étoit chargée

de lui en faire l'ouverture : quelques personnes ont trouvé que cette discrétion pourroit avoir des suites ; elles ont fait ici une association pour dénoncer au Congrès les ennemis de l'Etat : en approuvant l'honnêteté du Général Reed , & en excusant sa discrétion , elles prétendent que l'affaire n'étant plus à présent entre ses mains , le secret qui étoit une délicatesse dans un seul individu , mérite censure dans un corps public ; elles ont porté une adresse à ce sujet au Conseil Suprême exécutif de l'Etat de Pensylvanie.

De Hartford le 2 Septembre L'inconstance des vents & des mers a contrarié l'expédition projetée sur Rhode-Island. Nous savons que le 29 du mois dernier le Général Sullivan étoit encore dans cette île avec ses troupes ; on dit aujourd'hui qu'il l'a évacuée , nous en attendons des nouvelles avec impatience : nous savons que son armée , d'abord composée de 13,000 h. , augmentée ensuite d'un grand nombre de volontaires qui étoient venus lui offrir leurs services , est également respectable par le nombre , la discipline & l'expérience ; l'esprit qui l'anime est également éloigné de la timidité & de l'insolence. Toutes les nouvelles positives que nous avons reçues de cette île , se réduisent aux lettres suivantes.

» Nous arrivons à l'instant vis-à-vis le Bâc , écrivoit le Major Lyman au Major Général Heath le 10 Août ; je vous vais dire tout ce que nous avons pu savoir de certain. Le Général Sullivan s'est mis en marche hier avec ses troupes : il est parti à 6 heures du matin , & a campé après avoir fait 5 milles : nous n'apprenons pas qu'il soit avancé aujourd'hui. On a entendu depuis 8 heures une vive cannonade qui semble venir des vaisseaux ; nous présumons que c'est une action entre la flotte du Lord Howe & celle du Comte d'Estaing : cette

présomption se confirme en cet instant.... Nous sommes très-impatiens de savoir l'évènement.... Le feu a cessé depuis 8 minutes. Nous occupons toute l'isle dans une étendue de 8 milles.... Le feu recommence «.

Le 11 Août le Major Général Hancock écrivoit de Rhode-Island. » La canonnade dont le Major Lyman parle dans sa lettre, venoit des batteries de New-Yorck & de la flotte Françoisse qui passoit devant elles. L'Amiral François ayant apperçu une flotte en mer, étoit sorti pour lui donner la chasse. Pendant le reste du jour les François ont fait un feu continu de leur avant, & les Anglois de leur arrière. Nous imaginons que cette flotte & celle de New-Yorck est sous les ordres du Lord Howe : car le Général Washington a informé le Général Sullivan, par un exprès arrivé hier, que le Lord Howe avoit mis à la voile de New-Yorck avec sa flotte; elle est composée du *Centurion*, du *Trident*, de l'*Albion*, de l'*Ardent*, du *Sommerfet* & de l'*Aigle* de 64 canons, de l'*Isis* & de l'*Expérience* de 50, 2 de 40, dont on ne fait pas les noms, & de quelques frégates. Le Général Sullivan doit continuer demain sa marche & attaquer après demain si la flotte Françoisse est rentrée «.

» Le 18 au matin. Le tems a été très-mauvais: les vents ont soufflé avec beaucoup de violence, il y a eu une tempête sur mer: nous craignons pour la flotte de M. d'Estaing; nous n'attendons qu'elle pour attaquer; tous nos préparatifs sont presque achevés, & nos batteries seront en état de jouer demain «.

» Le 18 au soir. Rien de nouveau; depuis ce matin l'ennemi nous a canonnés vivement, mais sans effet; nous n'avons eu qu'un homme légèrement blessé; quelques coups de canons que nous avons entendus en mer, nous font espérer

de voir demain matin la flotte Françoisse , alors nous agirons avec vigueur. Nos troupes travaillent avec ardeur à achever leurs ouvrages , près des lignes des ennemis. Ses doubles gardes n'empêchent pas la désertion , & nous espérons de voir arriver beaucoup de déserteurs cette nuit qui est fort obscure «.

» Le 20 à 5 heures du matin. Rien de nouveau. Il fait un brouillard fort épais , & une petite pluie. Point de nouvelles de la flotte Françoisse «.

» Le 21. M. d'Estaing est revenu ; il a vu l'Amiral Howe qui n'a pas osé l'attendre , & qu'il a poursuivi avec des bordées auxquelles il ne répondoit que très-foiblement : il se voyoit au moment de le joindre de très-près lorsque les vents se sont déchaînés ; la tempête qui s'est élevée a maltraité tellement ses vaisseaux , qu'ils ont besoin de réparations. Il a dit qu'il alloit les faire faire à Boston : il a sur-tout assuré qu'elles ne seroient pas longues , & qu'on le reverroit bientôt «.

» Du 23. La flotte Françoisse n'étoit pas venue plus près de New-Port , que Light-house-Point (pointe du Fanal). Son vaisseau Amiral a été démâté dans la dernière tempête , & un de ses vaisseaux de 74 a perdu son mât de misaine. Il est à présumer que la flotte du Lord Howe a beaucoup souffert aussi de cette même tempête , qui a été très-longue. Un vaisseau François de 74 canons n'avoit point paru depuis , & on n'en savoit point de nouvelles. Ce vaisseau est arrivé à Boston le samedi 22. C'est le *César* de 74 canons. Etant bon voilier , il avoit toujours été en avant , à la poursuite de la flotte Angloise , lorsqu'elle avoit paru à la hauteur de New-Port. Après que la violence de la tempête eut été un peu apaisée , le *César* se trouva à 10 heures du soir vis-à-vis d'un vaisseau de guerre Anglois de 64 canons : le com-

bat commença à 3 heures du matin : il fut très-vif, & dura 3 heures. On dit que le vaisseau Anglois avoit amené, lorsque 2 autres vaisseaux Anglois paroissant, le *César* quitta l'Anglois. Dans ce combat, il a eu 13 hommes tués & 28 blessés «.

» Le 22 après midi. Le Capitaine du *César*, a été transporté de Nantasket à Boston. Son bras droit a été tellement fracassé dans le combat, que le Chirurgien a été obligé de le lui couper un peu au-dessus du coude; on compte sur son prompt rétablissement. Aussi-tôt que le *César* est arrivé ici, le Général Heat a envoyé un Express, pour en informer le Comte d'Estaing.

Lettre de Rhode-Island du 29. » L'ennemi s'étant imaginé que notre intention étoit d'évacuer entièrement l'Isle, nous a poursuivis d'assez près pour se trouver en état d'attaquer à sept heures du matin notre arrière-garde, qui étoit postée sur une hauteur appelée *Windmill-Hill*. Elle soutint l'attaque avec assez de courage pour repousser jusqu'à trois fois une très-forte colonne ennemie; mais ayant été renforcée à différentes fois, elle nous obligea enfin de nous replier sur le gros de l'armée. Si vous demandez pourquoi notre détachement n'a pas été pareillement renforcé, c'est que notre Général lui avoit ordonné de se retirer devant l'ennemi avec quelque apparence de désordre, pour l'attirer sur son propre terrain & lui livrer un combat général. Lorsque l'ennemi parut sur *Quaker-Hill*, le Général, pour le confirmer dans l'idée que notre intention étoit de quitter l'Isle, fit avancer en sa présence vers le bac tous les bagages & les chariots. Cette manœuvre produisit l'effet désiré. L'ennemi fit filer son aile gauche vers la droite; & agissant sous le feu de ses vaisseaux, il se porta avec la plus grande ardeur vers une de nos redoutes, pour l'emporter & tourner ainsi notre flanc droit;

mais ce poste fut défendu si vaillamment , & renforcé si à propos , qu'après un combat d'une heure & demie l'ennemi se retira , nous laissant maîtres du champ de bataille. L'ennemi forma sa droite pour attaquer notre gauche ; mais notre artillerie fut servie si chaudement qu'il ne revint pas à la charge. La nuit étant survenue , elle mit fin à l'action. Les deux armées sont actuellement à la portée du canon. Il n'y a point de doute que demain à la pointe du jour il ne s'ouvre une nouvelle scène de carnage , où je me flatte que nous aurons certainement l'avantage. Pendant toute cette journée nos Officiers & nos Soldats se sont conduits comme des Vétérans. C'est avec le plus grand plaisir que je vous informe que le régiment du Colonel Jackson s'est trouvé aux deux actions , & que lui , ainsi que ses Officiers , se sont comportés en héros. Dans la dernière , ils ont chargé la bayonnette au bout du fusil , & ont fondu sur l'ennemi avec un tel acharnement , qu'ils ont fait sur-le-champ pencher la balance de la victoire du côté des Américains. Le brave Colonel Henri B. Livingston commandoit le détachement. On ne fait pas encore au juste quelle est la perte que nous avons faite ; mais on l'évalue à environ 70 hommes tués & 200 blessés. Celle de l'ennemi est beaucoup plus considérable. Le Major Samuel Shelburn , de Portsmouth , Aide-de-Camp du Général Whipple , est blessé , & on lui a coupé la jambe. Le Colonel William Livingston a eu deux légères blessures. Le Lieutenant Lowell , du régiment de Jackson , est tué. Le Lieutenant Walker , de Boston , blessé mortellement. Hendley a reçu une légère blessure. Un Officier François , de la suite du Marquis de la Fayette , est blessé. Voilà tout ce que je sais jusqu'à présent. Nous avons fait environ 20 prisonniers , du nombre desquels est un Officier nommé Swaney ; il nous

a appris que les vaisseaux arrivés en dernier lieu à New-Port étoient remplis de troupes, & que lorsque l'escadre Françoisise a paru la seconde fois, la garnison ne parloit que de capitulation. Son départ a ranimé le courage des Anglois. La Milice de Massachusett s'est conduite admirablement bien «.

Le 29 Août, disent d'autres avis, le Général Sullivan a commencé à se retirer de Rhode-Island, avec l'armée sous ses ordres, & la retraite totale s'est effectuée le lendemain, sans qu'il ait perdu un seul homme.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 30 Octobre.

LA Cour est revenue de Marly à Versailles le 29 de ce mois.

Le Roi a permis à la Demoiselle de Brun de prendre le titre de Dame, sous le nom de Comtesse Ferdinand de Brun.

S. M. voulant récompenser les services distingués de M. Richard, Baron d'Uberhern, son Médecin consultant, Chevalier de son Ordre de Saint-Michel, premier Médecin retenu de ses camps & armées, Inspecteur général des Hopitaux Militaires de son Royaume, lui a accordé un brevet de Conseiller d'Etat.

MM. Née & Masquelier, Graveurs, ont eu l'honneur de présenter à LL. MM. & à la Famille Royale la 21^e. livraison de l'Ouvrage intitulé *Tableaux Pittoresques, Physiques, Historiques, Moraux, Politiques & Littéraires de la Suisse.*

De PARIS, le 31 Octobre.

EN attendant qu'on sache si l'escadre de Brest sortira ou si elle restera dans le port, il y a toujours un certain nombre de vaisseaux en croisière; quelques-uns ont ordre de se tenir prêts à les

aller relever au premier ordre ; le *Roland* de 64 canons , le *Fier* de 50 , & la frégate la *Renommée* , ont appareillé ces jours derniers pour convoyer & faire décaper la frégate la *Boudeuse* , la corvette la *Livély* , la flûte la *Bricole* , & plusieurs bâtimens marchands destinés pour la Martinique ; on dit que les vaisseaux l'*Orient* de 74 canons , & l'*Artésien* de 64 , mettront bientôt à la voile pour se rendre aux Isles du Vent & protéger le commerce.

» Un Corsaire de Guernesey , écrit-on de Brest , avoit pris le 29 du mois dernier à la hauteur d'Ouessant , un bâtiment marchand de 300 tonneaux ; venant de l'Amérique & destiné pour Bordeaux , chargé de sucre , de café & d'indigo ; le 2 de ce mois , un Corsaire Américain de 18 canons prit celui de Guernesey avec sa prise ; quelques jours après , se voyant chassé par un Corsaire Anglois , il se hâta d'envoyer ses prises à Brest , & alla au-devant de l'Anglois qu'il prit encore après un long combat «.

Nous avons rapporté quelques traits de hardiesse & de bonheur , qui ont enlevé à des Corsaires Anglois des bâtimens qu'ils avoient déjà pris ; on raconte encore le suivant. Un vaisseau de Saint-Malo venant d'Amérique , chargé de sucre , de cacao & de taffia , fut enlevé il y a quelques tems par une frégate Angloise , qui ne voulant pas se trop dégarnir de monde , se contenta de mettre sur la prise 6 hommes. Les François , restés à bord , enivrèrent les six Anglois , & profitant de la nuit , se séparèrent de la frégate , & conduisirent leur bâtiment dans le port du Conquest à 4 lieues de Brest.

Selon des lettres de Londres , les équipages des frégates & navires François pris jusqu'à présent , doivent être envoyés dans les possessions Angloises des Indes Occidentales ; leur

projet est sans doute de les employer sur leurs vaisseaux, c'est du moins leur usage, & la disette où ils se trouvent de matelots, n'est pas propre à les engager à y déroger. On assure que M. Fagon, Chevalier de St-Louis, a été envoyé à Londres en qualité de Commissaire, pour traiter de l'échange des prisonniers, suivant le cartel des deux Puissances.

« Le 29 du mois dernier, me trouvant à Boulogne, écrit un particulier, je passai sur la place de la parade, où je vis arriver 30 petits matelots habillés uniformément, qui furent présentés aux Officiers; ayant demandé à quelle occasion, on me répondit que les pères de ces enfans étoient tous actuellement au service du Roi; que les Officiers du régiment Royal-Comtois avoient remis une somme au Commissaire de la Marine pour les faire habiller, & que ce dernier les envoyoit remercier leurs bienfaiteurs. J'appris en même-tems qu'il y avoit dans cette ville une souscription de 600 liv. par mois, pour distribuer du pain & des hardes aux familles des gens de mer du département, employés sur les vaisseaux du Roi; que l'Evêque, le Chapitre, le Gouverneur, les Généraux, la Province, les Maires & Echevins, les Négocians & les particuliers aisés avoient formé cette souscription au mois de Mai dernier. De pareils secours donnés dans les ports, sont un moyen certain d'encourager les matelots & d'en avoir toujours un grand nombre; il est bien singulier que l'Angleterre, ce pays d'où nous est venue la mode des souscriptions bienfaisantes, n'ait pas imaginé d'employer cette ressource au lieu de celle de la presse ».

Les lettres de Toulon portent qu'on y a appris de Tunis que M. le Chevalier de Fabry a mouillé le 30 Août dernier à la rade de la Golette avec les 14 vaisseaux de ligne qu'il

commande ; il y est resté jusqu'au 5 Septembre ; pendant son séjour , il reçut à bord du *Destin* , Sidi Ismael , gendre du Bey , à qui il donna à dîner , & devant lequel il fit exécuter différentes manœuvres ; il le salua lorsqu'il se retira de 15 coups de canons. La nouvelle qui s'étoit répandue de son combat avec quelques vaisseaux de guerre Anglois , ne s'est pas confirmée ; mais s'il est vrai , comme on le dit , qu'il a donné pendant quelques jours la chasse à un vaisseau Anglois de 74 canons , & à quelques frégates , & qu'il y ait 3 vaisseaux de ligne à Minorque prêts à sortir , il ne tardera pas à y avoir quelques coups de canons de tirés sur la Méditerranée.

La construction des trois vaisseaux qui sont sur les chantiers de ce port , ajoutent les mêmes lettres , avance très-rapidement ; ils seront lancés à l'eau en Mars au plus tard , & pourront être armés tout de suite. Il y a ordre d'en construire encore trois autres , dont un de 80 canons ; les deux autres seront de la même force , ou de 74 canons , selon la quantité ou l'échantillon des bois qui se trouvent dans ce port. Le vaisseau la *Bourgogne* est radoubé , & sera incessamment en état d'aller en mer ; le *Souverain* , est entré dans le nouveau bassin qu'on a construit , pour y être radoubé avec toute l'activité possible.

On mande de Vigo , que la frégate Française la *Terpsicore* , partie de Rochefort le 18 du mois dernier , y arriva le 26 , conduisant avec elle le paquebot Anglois le *Duc d'York* , qui retournoit de Lisbonne à Londres , où il portoit une somme de 12,000 pièces en or , & une quantité considérable de diamants.

Le *Pondiche y* , du port de 1000 tonneaux , de 26 canons & de 164 hommes d'équipage , commandé par le Chevalier de Querengal , parti

de la Chine le 16 Février dernier, est arrivé dans le même port de Vigo le 14 Septembre. La disette de vivres étoit si grande sur ce bâtiment, que chaque homme de l'équipage étoit réduit à quatre onces de ration par jour. Sa cargaison consiste en soie crue, thé, porcelaine & autres marchandises d'Asie.

Les lettres de Bourges, Capitale du Berry, annoncent que l'assemblée préalable, destinée à procéder à l'administration Provinciale de ce département, s'est tenue le 5 de ce mois. Celle où doivent se trouver tous les Députés est indiquée au 5 du mois prochain.

» Le 15 de ce mois, écrit-on de Bourgogne, un loup enragé a répandu l'allarme & causé divers ravages dans les environs de Vitteaux. Cet Animal furieux, en traversant avant le jour le village de Dampierre, y a assailli un ancien Sergent des Grenadiers de France, qui sortoit de sa grange, une lanterne à la main. Heureusement cet homme tenoit un fléau avec lequel il a combattu pendant quelques minutes l'animal sans en recevoir aucunes blessures, & il paroît qu'il lui en a fait d'assez graves. On a reconnu au jour & suivi la trace ensanglantée de ce Loup, qui a attaqué successivement & blessé plusieurs personnes dans sa course, jusqu'à ce qu'enfin parvenu sur la Paroisse de Cessy & ayant voulu se jeter sur deux Paysans qui se trouvoient à sa rencontre, l'un d'eux nommé Jean Canet, armé d'une fourche de fer, l'a terrassé de deux coups vigoureux qu'il lui a portés, & le serrant ferme contre terre avec sa fourche, pour l'empêcher de se relever, a donné le tems au nommé Pierre Pissot, qui l'accompagnait, d'enfoncer dans la gorge du Loup un bâton ferré qu'il tenoit à sa main, & qui a achevé de le tuer ».

Ces exemples effrayans qui se renouvellent fré-

quemment chaque année, l'insuffisance de la plupart des remèdes publiés, jusqu'à-présent contre la rage, ont engagé la Société Royale de Médecine, de proposer pour le sujet d'un des Prix qu'elle distribuera en 1781, *de déterminer quel peut être le meilleur traitement de la Rage.* M. le Noir, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police, à la bienfaisance duquel on doit ce prix, a bien voulu le porter à 1200 liv. On ne peut que faire des vœux pour que les recherches que l'on va faire nous procurent un remède sur; en attendant, on doit recommander le traitement employé à Strasbourg & que nous avons présenté dans un des précédens numéros. On écrit de Genève, qu'on l'y a employé avec succès l'année dernière: cette année plusieurs personnes ont été mordues par des chiens enragés, & on nous assure que partie est guérie, le reste dans les remèdes & en train de guérison, à l'exception d'un enfant qui avoit été mordu à la lèvre, & dont la plaie par conséquent n'ayant pu être cautérisée, le virus s'introduisit dans la masse du sang, & l'hydrophobie se manifesta le trente-neuvième jour.

M. L'afecteur, ancien Inspecteur des Vivres, possesseur d'un remède Anti-syphillitique, par lequel sans le secours du mercure on peut obtenir la guérison des maladies vénériennes les plus invétérées, & dont on a fait plusieurs épreuves sous les yeux des Médecins les plus célèbres de cette Capitale, qui ont été étonnés de la promptitude & de l'efficacité de son effet, vient d'obtenir par Arrêt du Conseil rendu le 2^e Octobre, sur leur rapport, la permission de le vendre, de le distribuer, & d'en faire constater journellement les effets sous les yeux de MM. Audry & Paulet, Médecins de la Faculté de Paris, & membres de la Société Royale de Médecine, que S. M. a commis & commet

à cet effet. M. L'affecteur demeure rue de Bondy, maison de M. Bureau.

Louis Dainval, Marquis de Brache, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, est mort dans une de ses terres en Picardie, le mois dernier.

Charles Paul, Comte de la Rivière, Baron de Cancellé, est mort en son Château de Thost en Bourgogne, le 9 de ce mois, âgé de 73 ans.

Marie d'Arlaye, femme d'Etienne Edme, Comte de Jaucourt, est morte en Bourgogne le 9 de ce mois.

Par une Ordonnance du 3 Octobre, le corps de la Maréchaussée sera augmenté de 14 Sous-Lieutenans, 60 Brigadiers, & 180 Cavaliers, qui formeront 60 nouvelles Brigades. Elles seront mises en résidence dans les lieux & endroits où le service de S. M., la protection due aux voyageurs & la sûreté des habitans l'exigeront ; elles feront le service prescrit par l'Ordonnance du 28 Avril dernier.

L'Ordonnance du Roi, qui fixe à commencer du 1^{er} Janvier prochain la composition du Pain de munition dont la fourniture doit être faite à ses Troupes, est du 18 Septembre dernier. Le pain des Troupes avant 1776 avoit été composé de deux tiers de froment, & d'un tiers de seigle, sans extraction de son. S. M. à cette époque, ordonna que le mélange seroit moitié froment & moitié seigle, avec extraction d'un dixième de son. Ce nouveau mélange n'ayant pas rempli les vues qui l'avoient déterminé, S. M. sans s'arrêter à l'augmentation des dépenses qui pourront en résulter, vient d'ordonner que le pain de munition sera à l'avenir composé d'un mélange de trois quarts de froment, & un quart de seigle, sans extraction de son.

Le Roi a joint à l'Ordonnance dont nous avons rendu compte concernant les formalités qui doivent être observées par les Officiers de ses vaisseaux,

pour les prises qu'ils feront sur les ennemis , une instruction sur ces mêmes formalités. Au moment de la prise on se saisira des clefs , on scellera les écoutilles , chambres , coffres , armoires , tonneaux , &c. Les papiers trouvés à bord seront remis aux Officiers des Amirautés , devant lesquels celui qui aura été chargé de conduire la prise dans un port , fera une déclaration détaillée , dont on donne le modèle , 24 heures après son arrivée. Les scellés seront levés par le Procureur du Roi de l'Amirauté , pour suite & diligence du Contrôleur de la Marine. Il fera décharger les marchandises qu'on déposera dans un magasin fermé de 3 clefs , dont l'une demeurera entre les mains du Contrôleur de la Marine , la seconde en celles du Receveur des Fermes , & la troisième en celles du Greffier de l'Amirauté. On vendra provisoirement les effets sujets à dépense ; trois jours après que l'expédition du Jugement de bonne prise aura été envoyé à l'Amirauté , il sera procédé à la vente de la prise , & à la distribution du prix en provenant.

Le Règlement concernant les prises que des corsaires François conduiront dans les ports des Etats-Unis de l'Amérique , & celles que les Corsaires Américains amènent dans ceux de France , est du 27 Septembre.

Arrêt du Conseil d'Etat en date du 18 Octobre , portant établissement d'un nouvel ordre pour toutes les caisses de dépense. » Le Roi desirant d'entretenir le plus grand ordre dans les finances , au milieu de la guerre ; S. M. a fait une sérieuse attention aux représentations qui lui ont été faites , & sur l'utilité dont il seroit pour son service , de diminuer le nombre & les frais des caisses de dépense , & sur la nécessité absolue d'établir des rapports efficaces entr'elles & l'Administration des finances. S. M. est informée que ces diverses caisses instituées pour rendre la comptabilité plus distincte , & qu'on ne peut considérer que comme des éma-

nations du Trésor Royal , ne se trouvent plus soumises à l'inspection de l'Administration des finances. Il en résulte que l'intérêt particulier que cette Administration doit prendre à l'économie , devient inutile au service du Roi dans une manutention de la plus grande importance. Il en résulte encore , que le département des finances , ignorant ainsi la somme des débets & des fonds libres qui existent dans ces diverses caisses , ne peut pas les faire concourir à la facilité du service général ; en sorte qu'on n'est pas moins obligé de garder dans le Trésor Royal , le capital oisif qu'une sage précaution engage à conserver : il arrive enfin , que par l'effet de cette séparation établie entre les opérations des Trésoriers & la surveillance de l'Administration des finances , ce département ne peut pas appliquer constamment les revenus perçus dans les Provinces , à l'acquittement des dépenses nécessaires dans ces mêmes lieux , & faire cadrer ainsi les paiemens & les recettes dans toutes les parties du Royaume ; ce qui doit souvent occasionner & des doubles frais de transport à la charge du Roi , & un défaut d'harmonie dans la circulation. Mais S. M. a sur-tout reconnu de quelle importance il étoit pour l'ordre & le maintien du crédit , qu'aucun Trésorier ne pût faire des avances , & négocier des billets à l'insu de l'Administration des finances & sans sa participation. Enfin , S. M. a pensé que c'étoit seulement d'après la connoissance exacte que cette Administration pourroit prendre des bénéfices des divers Trésoriers , des détails de leurs fonctions , & du rapport qu'elles ont ensemble , qu'on seroit en état de proposer à S. M. avec certitude , les moyens de parvenir à l'ordre le plus simple & le plus économe. A quoi voulant pourvoir , &c.

Les numéros sortis au tirage de ce jour , de la Lotterie Royale de France : sont 34 , 61 , 48 , 60 , 87.

De BRUXELLES, le 30 Octobre.

LES espérances de paix se renouvellent depuis quelque tems ; on croit qu'il s'entamera une nouvelle négociation entre la Cour de Vienne & celle de Prusse pendant l'hiver, qui va mettre fin aux opérations Militaires ; on espère qu'il s'en ouvrira une pareille entre la France & l'Angleterre. On prétend que le Secrétaire du Vicomte de Stormont est toujours à Paris, & les spéculatifs imaginent que le voyage de M. Fagon à Londres n'a pas pour unique objet l'échange des prisonniers ; ils ne vont pas jusqu'à prévoir les conditions qui peuvent être proposées ; on ne connoît peut-être bien que celles qui ne le seront pas. Quelles qu'elles soient, il paroît que l'indépendance de l'Amérique en sera la base ; l'Angleterre n'étoit pas éloignée, il y a quelque tems, de la reconnoître, & l'alliance de la France avec les Etats-Unis ne lui permet plus de s'y opposer. Elle ne doit pas se flatter d'engager cette Puissance à abandonner ses nouveaux alliés ; ses dispositions à cet égard ne sont pas douteuses ; on prétend même que dans ce moment on négocie pour eux à Amsterdam un emprunt de 5 millions sous la garantie de la France, & quelques lettres de cette ville assurent qu'il ne tardera pas à être rempli. Les Hollandois en ce cas auront, en peu de tems, fourni des fonds aux deux partis armés l'un contre l'autre.

Les papiers de Londres offrent depuis quelque tems des listes assez étendues des prises que font leurs Armateurs ; les particuliers se félicitent de gagner dans une guerre, où la Nation perd en général. Leurs avantages sont peut-être trop exagérés. » Ils regardent, écrit-on de cette Ville, comme un chef-d'œuvre de politique ministérielle de n'avoir point fait de dé-

claration de guerre. Chez les François où cette formalité est de règle, les Armateurs n'osent se mettre en mer de peur de perdre leurs avances ; au lieu que chez nous, où l'histoire la plus moderne apprend, au moindre Breton des trois Royaumes, que les hostilités ne tiennent pas à une déclaration de guerre, nos Armateurs prévenus d'avance couvrent toutes les mers & s'enrichissent d'autant «.

La chance ne tardera pas à devenir égale si les François arment à leur tour ; l'idée dans laquelle ils sont, que les hostilités ne seront peut-être pas de longue durée, empêche les Négocians de profiter des avantages qui leur sont offerts ; une paix trop prompte pourroit en effet rendre en pure perte pour eux les armemens qu'ils auroient faits. L'unique voie qui leur reste pour assurer leur commerce est de le faire protéger par des convois ; sur la demande des Négocians de Bordeaux, il leur en a été accordé, & on n'en refusera à aucune des Villes qui en demanderont.

Les dispositions de l'Espagne sont toujours un mystère ; sa neutralité prolongée jusqu'à ce jour relève les espérances de l'Angleterre, & lui donne une sécurité, qui jusqu'à présent lui permet d'expédier journellement de nouvelles escadres en Amérique. Elle croit que la flotte de l'Amiral Keppel, forte à présent de 36 voiles, lui suffit pour assurer sur les mers de l'Europe sa supériorité qu'elle étoit à la veille de perdre, si l'Amérique, la France & l'Espagne l'avoient attaquée ensemble & de concert.

» La dernière division de l'expédition de Buenos-Ayres, écrit-on de Cadix, est de retour. Le corps de troupes cantonnées dans l'Andalousie s'accroît journellement ; le régiment d'Amérique qui étoit dans cette Province, & qui s'étoit mis en route pour se rendre à Malá-

ga , a reçu de nouveaux ordres , en vertu desquels il s'est rendu sur-le-champ au camp de St. Roch devant Gibraltar. Malgré le secret impénétrable des Négociations , on prévoit que cette place doit rentrer sous la domination naturelle de l'Espagne , soit que le Ministère Anglois la cède à notre demande pour éviter la guerre , soit que la grandeur de nos armemens lui fasse craindre de s'attirer sur les bras un nouvel ennemi.

M. le Marquis de Bouillé , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Gouverneur-Général de la Martinique , s'est emparé le 7 Septembre dernier de la Dominique. Cette conquête devient très-importante dans les circonstances actuelles ; située entre la Martinique & la Guadeloupe , elle servoit d'asyle aux Corsaires Anglois , qui de-là gênoient beaucoup le commerce des François. M. le Marquis de Bouillé s'embarqua le 6 avec 1800 hommes , composés du Régiment de l'Auxerrois ; de 200 Grenadiers , 200 Chasseurs tirés tant de ce Régiment que de celui de Viennois & du Régiment Colonial de la Martinique ; de la Compagnie des Cadets de Saint-Pierre , & 200 Flibustiers & Mulâtres libres. Ces troupes furent embarquées sur dix-huit Navires , Corsaires ou autres Bâtimens , sous l'escorte des Frégates du Roi *la Tourterelle* , commandée par le Chevalier de la Laurencie ; *la Diligente* , par le Vicomte du Chilleau ; *l'Amphitrite* , par M. de Jassaud , & la Corvette *l'Etourdie* , par le Marquis de Montbas , tous quatre Lieutenans de Vaisseau. Le Marquis de Bouillé s'étoit proposé d'exécuter l'attaque à la pointe du jour , afin d'éviter le feu du Fort de Cachacrou , élevé sur la pointe avancée de l'extrémité méridionale de l'Isle , ceux du Fort principal de la Ville du Roseau , garni de 22 pièces de canon , & de différentes batteries qui

Voici ce qu'en dit le Chevalier Withworth dans un ouvrage imprimé en Angleterre sous le titre de Commerce de la Grande-Bretagne, &c. » Cette Isle est située par 15 degrés de latitude septentrionale & par 61 deg. & 24 min. de longitude occidentale, étant à mi-chemin entre la Martinique & la Guadeloupe; sa forme est presque circulaire, & son diamètre est de treize lieues. Les François s'étoient toujours opposés aux différentes tentatives que les Anglois ont faites pour s'y établir. En effet, cet établissement nous mettoit en état de couper toute communication entre la Martinique & la Guadeloupe.

» Par le dernier traité de paix néanmoins elle fut cédée en termes exprès à l'Angleterre; plusieurs Ecrivains en parlent comme d'une des meilleures Isles Caraïbes, à cause de ses vallées fertiles, de ses plaines étendues & des beaux ruisseaux qui les arrosent. Les pentes des montagnes portent les plus beaux arbres des Indes occidentales, & l'Isle abonde en bois de construction de toute espèce : il y a différens ports & criques commodes; & du côté du Nord-Ouest se trouve une baie, fond de sable, profonde & large, bien défendue des vents par les montagnes adjacentes. Ce fut dans cette baie que notre escadre, sous le feu Lord Cathcart, mouilla en si grande sûreté : ce fut d'elle aussi que notre escadre tira tant d'avantages dans la dernière guerre.

Depuis la cession de cette Isle en 1763, nos importations sont augmentées d'un peu plus de 30,000 liv. sterling de 250,000 livres. (708,000 liv. à 9,900,000 liv. argent de France.) par an, & nos exportations, de ,000 livres & moins, à près de 20,000 liv. «. (47,000 liv. à 1,316,000 livres, argent de France.)

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

15 Novembre 1778.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi,

T A B L E.

P IÈCES FUGITIVES.	Concert Spirituel ,	176
<i>Le monde Magique , Épi-</i>	<i>Académie Royale de Mu-</i>	
<i>tre à Télése ,</i>	<i>sique ,</i>	179
<i>Lettre d'une Dame Grec-</i>	<i>Comédie Française ,</i>	180
<i>que à une Dame de Pa-</i>	<i>Comédie Italienne ,</i>	184
<i>ris ,</i>	<i>Variétés ,</i>	186
<i>Origine de la blancheur du</i>	A C A D É M I E S.	
<i>Jasmin ,</i>	<i>Besançon ,</i>	189
<i>A Catulle ,</i>	ANNONCES LITTÉR.	190
<i>Edwin & Emma , Ro-</i>	JOURNAL POLITIQUE.	
<i>manche ,</i>	<i>Constantinople ,</i>	193
<i>Énigme & Logog. 143-144</i>	<i>Stockholm ,</i>	195
N O U V E L L E S	<i>Varsovie ,</i>	196
L I T T É R A I R E S.	<i>Vienne ,</i>	199
<i>Éloge de M. Quesnay ,</i>	<i>Hambourg ,</i>	200
<i>par M. d'Alembert , 145</i>	<i>Ratisbonne ,</i>	205
<i>Essai sur les lieux & les</i>	<i>Naples ,</i>	210
<i>dangers des Sépultu-</i>	<i>Livourne ,</i>	212
<i>res ,</i>	<i>Londres ,</i>	213
<i>Discours prononcé à l'A-</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>	
<i>cadémie Royale des</i>	<i>Septentrionale ,</i>	220
<i>Sciences ,</i>	<i>Versailles ,</i>	225
<i>Anecdote Historique , 171</i>	<i>Paris ,</i>	226
S P E C T A C L E S.	<i>Bruxelles ,</i>	237

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 15 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Novembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE *DE FRANCE.*

15 Novembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE MONDE MAGIQUE,
ÉPIQUE A TÉLÉSIE.

BRILLANTE Fée, ô Télésie,

Qui juges tout par sentiment ;

Pourquoi juger sévèrement

Les mensonges de la Féeie,

Monde fabuleux & charmant,

F ij

Où mon amour te déifie ,
Où va se perdre ton amant ,
Sur les pas de la rêverie ,
Dont le tendre recueillement
Vaut cent fois mieux que la folie ?

Nous naissons les amusemens ,
Les vagues plaisirs de l'enfance
Viennent bercer nos premiers ans ;
Tout est mort , & l'ame & les sens ,
Bientôt la vive adolescence
Accourt , le front paré de fleurs ,
Et de ses magiques couleurs ,
Soudain chaque objet se nuance.
Par un instinct de volupté
Le jeu des organes commence ;
On sent encor plus qu'on ne pense ;
Le sang coule plus agité ,
Le cœur s'émue , l'esprit s'élance ,
Ce n'est plus cette nonchalance ,
Ce regard sans avidité
Qui sembloit , au hasard jeté ,
Mourir avec indifférence
Sur les trésors de la beauté.
On s'intimide , on se rassure ;
On voit avec plus d'intérêt
Les lits de mousse & de verdure ;
De ce moment , rien n'est muet
Et rien n'est sourd dans la Nature.

CEPENDANT d'un jour créateur
Ce n'est-là qu'une foible aurore.
Il va descendre, l'enchanteur
Par qui l'univers doit éclore!...
Déjà, prodigue de ses dons,
Du haut des voûtes éternelles,
Il sème les illusions,
A travers cent mille étincelles,
Qu'avec transport nous recueillons.
C'est alors plein d'impatience,
Que l'on croit sortir du tombeau,
Et naître en un monde nouveau,
Que l'on s'étoit créé d'avance.
Les rêves de la jouissance,
En le troublant, charment le cœur;
C'est un songe que la douleur;
C'est un plaisir que l'espérance.
On brûle, on aime avec fureur;
La plus sensible est la plus belle.
Que dis-je? En sa naïve ardeur,
L'amant trahi qu'un mot rappelle,
Sous le voile de sa candeur,
Cache les torts d'une infidelle;
C'est l'âge en un mot de l'erreur...
La raison vient, & le malheur
Se glisse en secret derrière elle.

MALGRÉ ses murmures, crois-moi,
Loin de nous chassons la cruelle;

Elle me raviroit ta foi;
Long-temps encor sois-lui rebelle.
De toi toujours préoccupé,
C'est sans raisonner que je t'aime,
Hélas! & si tu m'as trompé,
Trompe-moi donc toujours de même!

(Par M. Dorat.)

*LETTRE d'une Dame Grecque à une Dame
de Paris, sur les Tombeaux des Grecs
Modernes.*

DANS la dernière conversation que j'ai eue avec vous, Madame, vous m'avez paru bien effarouchée, lorsque je vous ai dit que les Grecs alloient par devoir, & même pour leur plaisir, passer de tems en tems une journée entière auprès des tombeaux de leurs parens. Plaisant divertissement, disiez-vous, que d'aller s'attrister auprès d'un tombeau! Mais, Madame, les tombeaux des anciens, & ceux que l'on voit encore dans la Grèce, sur-tout ceux des personnes distinguées par leur naissance & par leur fortune, n'ont rien qui doive faire horreur. Je vais vous faire la description d'un de ces tombeaux, & vous en jugerez vous-même *. C'est celui qu'un

* Voyez l'intéressante Description qu'en fait M. Guis, dans son *Voyage Littéraire de la Grèce*;

filz vertueux éleva sous le règne de Sultan Mahmoud , pour éterniser la mémoire d'une mère chérie.

Cette Dame, qui jouissoit de tous les dons de la nature & de la fortune , & dont le moindre avantage étoit celui d'une rare beauté, eut le bonheur de sauver la vie à son père & à son époux par son courage & son éloquence. Ces deux personnes remplissoient les premières places auprès des Princes Souverains de Moldavie ; leurs grandes richesses leur firent des jaloux , qui mirent tout en œuvre pour faire naître des soupçons sur la conduite du gendre & du beau-père ; ils allèrent jusqu'à dire que les grands biens de ces deux hommes ne venoient que des impôts dont ils avoient été chargés plusieurs villages de la Moldavie, sans la permission & à l'insçu du Prince régnant, dont ils étoient proches parens. Le Prince irrité écouta les discours des envieux ; & malgré les liens de la parenté, il envoya ces deux Seigneurs à Constantinople, pour être traités en criminels d'Etat. Dans vingt-quatre heures (car la justice va vite en Turquie), ils furent condamnés à avoir la tête tranchée , & tous leurs biens furent confisqués.

Aussi-tôt que la Dame apprend cette fatale nouvelle , elle sort de chez elle toute échevelée , couverte d'un voile noir , suivie de

livre qui joint au mérite de la vérité, beaucoup d'érudition , & un style élégant sans être affecté.

F iv

ses esclaves, tenant par la main son fils unique, âgé de 11 ans, & va attendre le Grand-Seigneur dans un endroit où elle savoit qu'il devoit passer ce jour-là *. Avant de continuer ma narration, permettez-moi, Madame, de faire une petite digression pour vous faire connoître Sultan Mahmoud. Il y a des gens qui par un esprit de prévention qui ne leur permet pas de voir les choses d'un œil juste & impartial, ou par un trop grand attachement pour la nation à laquelle ils appartiennent, s'imaginent que hors de leur pays il n'y a rien que de mauvais ou de médiocre ; mais vous, Madame, qui connoissez les hommes, vous qui n'êtes point prévenue, & à qui le juste attachement que vous avez pour la plus célèbre Nation de l'Univers, n'a pas fermé les yeux sur le mérite des autres, examinez si chez les Turcs il n'y a pas aussi des hommes véritablement dignes du nom de grand **.

* C'est l'usage à Constantinople d'aller ainsi attendre le Souverain à son passage, quand l'affaire presse, & qu'on veut en appeler à son jugement ; souvent les Visirs ordonnent aux Gardes de ne laisser approcher personne, de crainte qu'on ne lui présente des requêtes, & qu'on ne l'instruise de ce que son Visir veut lui cacher ; mais lorsque ce sont des femmes qui veulent présenter requête, les Gardes les laissent passer, malgré les ordres, & même les aident à se placer avantageusement.

** Si quelqu'un de ceux qui ont été à Constan-

Sultan Mahmoud fut le Prince de la Maison Ottomane le plus spirituel, le plus poli & le plus galant ; il aimoit la peinture, la musique & la poésie. Tant qu'il a vécu tous les Arts ont eu un protecteur en Turquie ; il les cultivoit lui-même avec succès, & quiconque y excelloit , étoit sûr d'avoir part à son estime & à sa bienveillance. C'est pour cela qu'il conserva toujours une prédilection marquée pour les François. On lui a souvent entendu dire : *Frances demek achel demek* ; c'est-à-dire, en votre langue , *qui dit François dit esprit*. En général la clémence fut son principal caractère ; il aimoit à rendre justice à ses sujets, sur-tout à ceux qui étoient moins capables par eux-mêmes de repousser l'injustice *. Il ne cédoit à au-

tinople sous le règne de ce Prince , vouloient se charger d'écrire son histoire, on verroit que ce n'est point à tort que je lui donne le nom de Grand. Un pareil ouvrage pourroit guérir un grand nombre de ces incrédules dont je parle ; je pourrai peut-être quelque jour prendre sur moi ce travail, pour lequel j'ai déjà préparé quelques matériaux.

* Presque jamais on ne lui a vu renvoyer au Visir les requêtes que les femmes lui présentoient ; ordinairement il avoit la bonté de les examiner toutes lui-même. Sa maxime favorite étoit que les Grands ne sont jamais si grands que lorsqu'ils viennent au secours des foibles. Quelle belle maxime dans la bouche d'un Souverain ! Quelle morale sublime ! Il ne faut pas être compatriote de ce Prince pour sentir l'énergie & la beauté de ces paroles.

cun de ses prédécesseurs pour la grandeur d'ame & l'art de gouverner. De son cabinet il fit la guerre à trois grandes Puissances limitrophes , avec lesquelles il sut faire une paix avantageuse *. Il étoit un des hommes de son Royaume qui savoit le mieux sa langue, l'Arabe & le Persan. Après ce portrait , peut-être un peu trop long , je vais reprendre le fil de ma narration.

Cette Dame avoit attendu Sultan Mahmoud à son passage , & dès qu'elle le vit à une distance où il pouvoit l'entendre aisément , elle l'appela , en élevant la main dont elle tenoit le mémoire qu'elle vouloit lui présenter. Le Grand-Seigneur tourna la tête , & cherchoit des yeux celle qui l'avoit appelé ; alors un des deux cents valets-de-pied qui entourent le cheval du Sultan , se détache , prend la Dame par le bras , & l'aide à suivre le cortège jusqu'à l'endroit où Sa Hauteffe doit mettre pied à terre. On lui lie les requêtes qu'on lui a présentées ce jour-là **. Plusieurs de ces affaires sont encore renvoyées au Visir pour être jugées à son Tribunal en dernier ressort ; mais le Sultan s'en réserve un certain nombre , qu'il veut bien se donner la peine d'examiner lui-

* L'Allemagne , la Russie & la Perse.

** Le Grand-Seigneur , lorsqu'il marche , est toujours suivi d'un ou de deux Secrétaires , dont les fonctions sont de lire les requêtes qu'on a présentées ce jour-là.

même. L'affaire de cette Dame fut heureusement du nombre de ces dernières * ; la requête étoit à peu-près conçue en ces termes. « Celui qui a créé les astres , qui est le » Seigneur des Rois & de tous les hommes, » ne dédaigne point de faire attention au » besoin du moindre des insectes ; souffrez , » Seigneur , que je me présente devant votre » face auguste , & que , prosternée aux pieds » de votre trône sublime , je puisse vous ex- » poser mes douleurs & implorer votre clé- » mence ».

On lui permit de se présenter devant le Sultan ; elle se tint long-temps prosternée dans un profond silence , & quand on lui eut ordonné de parler , elle s'exprima ainsi : « Seigneur , puisque mon père & mon époux » ont eu le malheur de paroître criminels & » dignes de mort , je viens me jeter à vos » pieds , pour vous conjurer de changer la » sentence prononcée contre eux ; s'il faut » absolument deux victimes pour appaiser » votre justice , prenez ma tête & celle de » mon fils , il est juste que nous sacrifions » notre vie pour ceux qui nous l'ont donnée. » Mais , dit le Sultan , ce n'est point vous » ni votre fils qui sont les criminels , c'est » votre père & votre époux » : Elle répondit avec tant de respect & de sagesse aux différentes questions que lui fit le Sultan , & il fut

* J'ai déjà dit que Sultan Mahmoud ne renvoyoit presque jamais les requêtes des femmes.

si touché lui-même de la grandeur d'âme de la suppliante, qu'il dit tout haut, en se tournant vers ceux qui l'environnoient : « Je ne » puis résister aux larmes de cette femme ; » qu'on lui rende sur le champ son père & son » époux ». Puis se tournant vers elle avec un air serein & plein de bonté : « Allez, lui dit- » il , retournez chez vous avec votre fils ; » n'ayez aucune inquiétude ; je vous rends » les deux hommes qui vous appartiennent ; » je vous rends aussi tous vos biens ; mais » faites en sorte qu'aucun homme de votre » famille ne se mêle des affaires d'état, puis- » qu'ils ont tant d'ennemis ». Cette vertueuse Dame revint chez elle pleine de reconnaissance, & pénétrée de la joie si vive & si pure d'avoir sauvé la vie à deux personnes qui lui étoient si chères. Quelques années après, cet époux, qui lui avoit coûté tant d'alarmes, mourut ; & quoiqu'elle fut belle, riche, & assez jeune encore pour pouvoir, sans ridicule, accepter un parti digne d'elle qui lui fut offert, elle aima mieux rester veuve que d'affliger son fils en se remariant. Elle mourut dix-huit ans après avoir perdu son mari. Son fils, pour éterniser ses regrets, lui fit élever, dans une de ses terres, un superbe tombeau, que je vais décrire.

Figurez-vous, Madame, un grand jardin en quarré-long, situé à l'extrémité d'un village, & dont les murs sont percés de plusieurs fenêtres qui donnent, d'un côté, sur la mer, & de l'autre sur une grande route ; il est planté de

cypres, d'ormes & de peupliers; les murailles sont tapissées de fleurs qui vont en espaliers, & qui ne demandent pas beaucoup de soin, comme des jacinths, des roses, des chèvres-feuilles, &c. Le sol est couvert de violettes & de toutes sortes de fleurs de prés. D'un des angles de ce jardin il sort une petite eau courante, qui murmure doucement en faisant plusieurs détours; elle conserve la fraîcheur de ce beau lieu, où règne un printemps éternel; l'ombre des arbres, le silence & la tranquillité, la variété des fleurs, le murmure du ruisseau, tout donne l'idée de ces champs fortunés, où les anciens Grecs croyoient que les âmes vertueuses étoient reçues & récompensées.

Cette eau dont j'ai déjà parlé, & qui serpente dans le jardin, vient se jeter dans un réservoir adossé contre la muraille, lequel a plusieurs robinets en dehors, dont un toujours ouvert, forme un ruisseau destiné à abreuver les troupeaux. Les autres robinets sont fermés, & servent à désaltérer les passans. Il y a cinq ou six tasses de cuivre argenté, attachées au réservoir par de longues chaînes, & dont les gens à cheval se servent pour boire, sans être obligés de mettre pied à terre. Il y a aussi un bâtiment qui communique au jardin, composé d'un oratoire & de plusieurs chambres pour loger des Prêtres destinés à prier, & à conserver la lampe toujours allumée devant le nom de Dieu, qui est gravé sur un triangle de vermeil de trois

à quatre pieds de diamètre. A côté du triangle est placée aussi une image de la Sainte Vierge. Le Samedi, jour où l'Église l'honore plus particulièrement, les Prêtres se tiennent toute la journée à la porte du jardin, pour distribuer des aumônes, sans distinction, à tous ceux qui en demandent. On prie les autres d'accepter des fleurs.

Au milieu du jardin s'élève une grande caisse de marbre blanc, couverte de même: du côté où se trouve la tête de la personne qui y est ensevelie, on a posé une pierre quarrée toute droite, de la même matière & de la même longueur que la caisse. On y a gravé en lettres d'or une prière & une épitaphe que voici.

. Prière.

« Que le Seigneur tout-puissant, Créateur
» & Seigneur de tout ce que l'œil de l'homme voit, & de tout ce que son esprit
» ne sauroit comprendre, soit loué sans fin
» par ceux qui vivent sur la terre, par ceux
» qui viendront, & par ceux qui ne sont
» plus ».

Épitaphe.

« Ici repose le corps d'une ame juste, qui
» n'a jamais cessé de méditer la loi du Seigneur durant sa vie qui a été trop courte.
» (elle n'a vécu que 57 ans). Pendant ce
» temps elle a rassasié ceux qui avoient faim,
» rafraîchi ceux qui avoient soif, & couvert

» ceux qui avoient froid; elle n'a jamais rien
 » dit qui put affliger personne; elle a pro-
 » tégé la vertu, & a eu compassion du
 » vicieux; elle n'a point été attachée aux ri-
 » chesses, & même après sa mort elle les a
 » sacrifiées pour diminuer les peines des au-
 » tres, autant qu'il a été en son pouvoir.
 » Passans, priez pour elle, & imitez-la ».

La veille de certains jours en été, on invite les parens & quelques amis à aller passer la journée dans ce jardin. En y entrant, tous s'approchent du tombeau, & le plus proche parent, les yeux & la tête baissés, s'incline respectueusement, & lui adresse ces paroles:

« Mânes sacrés, qui reposez dans ce mar-
 » bre froid, recevez l'hommage de notre
 » souvenir, de notre respect & de nos re-
 » grets, qui ne doivent finir qu'avec notre
 » vie..... » Après un moment de silence, on se répand dans les allées; chacun se promène; les uns y cueillent des fleurs & font des bouquets; les autres font l'éloge de la personne dont l'ombre est honorée dans cet endroit. Le jardin lui-même invite aussi à faire des réflexions sur tout ce qui se présente aux yeux. Ces arbres, tout élevés & robustes qu'ils sont, un jour viendra où ils seront coupés, déracinés, étendus par terre sans fraîcheur & sans vie. Le petit ruisseau qui murmure en suivant tous ces détours, ressemble à notre vie, que nous voyons s'écouler dans mille situations diverses, pres-

que toujours mécontents & murmurant contre le sort. Ces fleurs sont l'image de cette même vie qui ne dure qu'à l'espace de quelques instans, & qui passent pour ne plus revenir; car chaque année ramène des fleurs, mais ce ne sont pas celles que nous avons vu fleurir & disparaître.

On profite des dispositions que la vue du tombeau doit produire sur ceux qui sont présens, pour faire quelque réconciliation entre des maris & des femmes, des enfans & leurs parens, qui sont mal ensemble; ces réconciliations réussissent toujours, parce que c'est le propre des réflexions sages & faites à propos, d'adoucir & d'attendrir les cœurs.

A une certaine heure tout le monde s'assemble pour manger; on sert un repas abondant, mais sans beaucoup d'apprêt, au bord du petit ruisseau, sur l'herbe naissante: ce sont un ou deux agneaux cuits au four, farcis de pignons & de raisins de Corinthe; un poullet rôti pour chaque convive; des écrevisses de mer & d'autres coquillages cuits à l'eau & au sel, au moment où ils viennent d'être pêchés; beaucoup de fruits; plusieurs cruches remplies de toutes sortes de vins Grecs; du fameux vin de Chypre; du muscat de Ténédos, situé vis-à-vis le promontoire de Sigée, où fut jadis Troye; du muscat de Smyrne, qui relève l'éclat des couleurs des belles Grecques, lorsque les jours de fêtes elles vont danser au bord du Caistre;

du muscat de l'Isle de Scio, qui inspire les Poètes *. Après que le fils de Sémélé, toujours jeune, a répandu dans toute l'assemblée la gaieté & le sel attique, quelqu'un de l'assemblée commence à chanter, & invite les autres à danser ; chacun à son tour fait le coryphée, & les autres répondent en chœur. Le sens de ces chansons est à peu-près le même que celui de ces vers d'un charmant Auteur François :

Profitons du moment qui passe,
Il est fort prêt de s'envoler,
Et remplissons du moins l'espace,
Ne pouvant pas le reculer.

On danse, on s'amuse jusqu'à l'entrée de la nuit ; alors l'assemblée se retire chez quelques personnes de la compagnie, & la bonne humeur se prolonge encore bien avant dans la nuit. Ne sont-ce pas là toujours les Grecs d'Anacréon, que les danses & les chants accompagnent par-tout ? Vous voyez, Madame, que pour des gens qui reviennent d'auprès d'un tombeau, ils n'en sont pas moins aimables & moins gais.

* L'Isle de Chio est une des villes qui se vante d'avoir donné naissance à Homère.

Origine de la blancheur du Jasmin.

CYTHÉRÉE allaitoit l'Amour. Plein de malice,
 L'Enfant rassasié de l'aliment divin,
 Fait jaillir, en riant, du sein de sa nourrice,
 Une goutte de lait sur la fleur du Jasmin.
 La liqueur épanchée, au même instant imprime
 A la fleur qu'elle arrose, une vive blancheur:
 De là vient, jeune Eglé, son émail enchanteur,
 La goutte de nectar que votre bouche exprime
 Du calice odorant de cette aimable fleur.

A C A T U L L E.

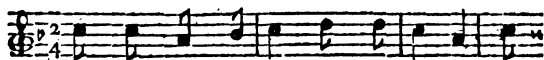
O r o i qui me suis en tous lieux,
 Cher Catulle, rends-moi la vie
 Que par son ouvrage ennuyeux
 Un Auteur glacé m'a ravie.

CONTRE de semblables écrits
 Les tiens sont un sûr antidote.
 Apollon t'adjuge le prix;
 Momus te cède sa marote.

Tes vers délicats seront lus,
 Tant que de flammes indiscrettes
 Le cruel enfant de Vénus
 Brûlera le cœur des Poètes.

EDWIN ET EMMA,

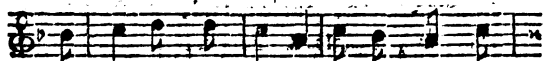
ROMANCE DE J. J. ROUSSEAU.



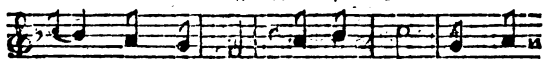
A u fond d'u - ne som - bre va - lé - e , dans



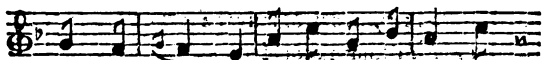
l'en - cein - te d'un - bois é - pais , u - ne hum - ble



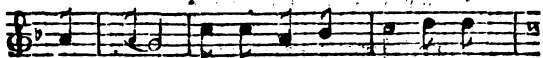
chau - mie - re i - so - lé - e ca - choit l'in - po -



cen - ce & la paix : là vi - voit, c'est en



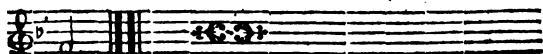
An - gle - ter - re , u - ne me - re dont le



de - sir é - toit de lais - ser sur la



ter-re sa fil-le heu-reu-se, & puis mou-



rir.

La belle Emma, par sa sagesse,
Faisoit languir, sans le savoir,
Les jeunes garçons de tendresse,
Et les filles de désespoir.
Par hasard s'offrit à la belle
Le jeune Edwin, dont le regard,
D'une ardeur chaste & mutuelle,
Sut enflammer un cœur sans fard.

Emma ne fut point offensée
De l'offre d'un cœur ingénu,
Car il n'avoit point de pensée
Qu'il dût cacher à la vertu.
Mais un père avare & sauvage
Refuse à l'amant écouté
Une fille sans apanage,
Qui n'a pour dot que sa beauté.

A l'autorité paternelle,
Que rien ne sauroit défarmer,
Edwin ne put être rébelle,
Mais il ne put cesser d'aimer.

Le pauvre amant passe & repasse,
Non chez Emma, mais tout autour,
Surprend un coup - l'œil, voit la place
Qu'elle arrosoit des pleurs d'amour.

Souvent la nuit, au clair de lune,
L'entend près de l'humble jardin
Lamentant sa triste infortune,
Jusques à l'aube du matin.
Enfin cet état qui l'opresse,
Jamais se voir, toujours s'aimer,
Dans l'insomnie & la tristesse
Achève de le consumer.

Edwin, sous les yeux de son père,
Languit malade au lit de mort,
Cet homme alors se désespère,
Et voudroit réparer son tort.
C'est trop tard ; « le ciel que j'implore,
» Dit Edwin, va finir mes jours ;
» Mais laissez-moi revoir encore
» Celle que j'aimerai toujours ».

Emma vient, le cœur plein d'alarmes,
Auprès du lit de son amant,
Et voyant périr tant de charmes,
Tombe, sans pouls, sans mouvement.
On les sépare : Edwin se pâme,
Cherche des yeux sa chère Emma,

Comme s'il vouloit rendre l'ame
Dans les bras de ce qu'il aime.

Après sa longue défaillance,
Rendue au jour, mais sans espoir,
Emma gardé un profond silence,
Et s'en retourne vers le soir.
Passant le long d'un cimetière,
Elle entend l'oiseau de la nuit,
Puis traversant une bruyère,
Croit voir une ombre qui la suit.

Adieu, lui dit la voix mourante
De l'ombre attachée à ses pas;
Puis elle entend, toute tremblante,
La cloche qui sonne un trépas.
Elle arrive au toit solitaire,
Frappe à la porte avec effroi,
C'en est fait, dit-elle, ô ma mère !
Et de mon amant & de moi.

A ces mots, au seuil de la porte,
Où sa mère l'appelle en vain,
Dans ses bras Emma tombe morte,
Morte d'amour pour son Edwin.
Ces amans reposent ensemble,
Morts l'un pour l'autre au même jour,
Et la tombe à jamais rassemble
Ceux que devoit unir l'amour.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *la Belle-Poule*,
Frégate; celui du Logogryphe est *Tatillonnage* où se trouvent *ton, tôle, tonne, âge, Tage, fleuve & ville, tonnage, taille, tillet, Titan, œil, la, Gien, an, linot, linotte, taie sur l'œil, taie d'oreiller, tille, lotte, lin, nil, oie, totan, lion, lionne, âne, ânon, neige, galle, tige, galon, laine, linge, gonne, gaieté, longe, taon, ail, Ange, non, lit, lot.*

É N I G M E.

COQUETTES de nos jours, je suis bien votre image;
Si-tôt que le printemps m'accorde une faveur,
Chacun me fait la cour; quand je perds ma fraîcheur,
Le mépris devient mon partage;

Je reçois, comme vous, l'hommage du moment.

En quelques points nous différons pourtant:

Mes appas sont voilés sous l'ombre du mystère,

Je suis simple, sans ornement;

Et j'incline ma tête humblement vers la terre;

A l'aspect du Berger que m'adresse l'Amour:

Dans un bosquet ma conquête est facile,

Mais pour me posséder, on m'achette à la ville,

Il semble que je prends les mœurs de ce séjour.

L O G O G R Y P H E.

MON TRÔNE est dans les airs, j'y reçois la naissance,

Bien rarement on m'apperçoit en France :

J'ai fait marcher sous moi ces fiers Républicains,

Dont le desir étoit d'enchaîner les humains :

J'accompagne aujourd'hui les armes d'un Empire

Qui subjugué les cœurs au lieu de les détruire.

On a pensé long-temps que j'habitois les cieux,

Reposant à côté du Souverain des Dieux ;

Malgré ce qu'ont pu dire & l'histoire & la fable,

Mon domaine s'étend sur un peuple innombrable ;

Il fait de vos festins le plus bel ornement :

Aussi, Lecteur, vous déclarez la guerre

A mes sujets dans plus d'un élément,

Pour moi je puis braver votre colère,

Du Créateur je reçois, en naissant,

Le courage, la force, un sens bien excellent ;

Contre vos cruautés son temple est mon asyle,

Vous avez beau crier, j'y reste fort tranquille ;

En m'arrachant le cœur, vous pourrez découvrir

Une part de moi-même, & que je dois chérir ;

Certaine plante dont la femme

Craint les effets, & déteste l'odeur ;

Ce qui dans un tonneau flatte peu le buveur ;

Mon épithète fait mon exact anagramme ;

Vous y verrez aussi ce que l'exécuteur

Applique chaudement sur le dos d'un voleur.

NOUVELLES

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE de M. QUESNAY, par
M. D'ALEMBERT *.

FRANÇOIS QUESNAY naquit le 4 Juin 1694, à Merey, près Montfort-l'Amaury.

Son père étoit un honnête & vertueux Avocat, qui se livroit tout entier à sa profession, mais un peu autrement à la vérité que la plupart de ses confrères, c'est-à-dire, plus utilement pour ses cliens que pour lui. Il étoit bien plus occupé d'accommoder les Parties que de plaider pour ou contre elles, & d'empêcher les procès que de les faire durer. Aussi ne fit-il pas fortune. Il fut très-consulté, très-estimé, très-chéri, & n'en fut pas plus riche. *Probitas laudatur & alget* **.

Sa femme, qui songeoit un peu plus à ce

* L'Éloge de M. Quesnay, par M. de Fouchy, imprimé dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de 1774, a fourni les matériaux de celui-ci, qui en est proprement l'Extrait, à l'exception de quelques faits ajoutés par M. d'Alembert, qui a connu particulièrement M. Quesnay.

** *La probité est accablée de louanges & de misère.*

15 Novembre 1778.

G

qu'on appelle le *solide*, laborieuse, active & intelligente, s'occupoit de son côté toute entière de l'économie domestique & rurale, & voulut que le jeune Quesnay suivît son exemple, pour devenir plus opulent que son père. Elle le destina si bien à cet unique objet, qu'à douze ans il ne savoit pas encore lire. Ce ne fut pas, comme on voit, un génie précoce; il n'auroit pas ajouté un Chapitre au Livre de *Baillet*, sur les *enfants célèbres*; mais il a mieux fait pour sa renommée; il a mérité un rang distingué parmi les vrais Savans. Peut-être même n'en a-t-il que mieux valu pour avoir commencé si tard. La nature eut le temps de développer en lui, sans gêne & sans obstacle, les forces corporelles & physiques, plus nécessaires qu'on ne croit aux forces intellectuelles, comme le prouvent tant d'enfans merveilleux qui ne le sont pas long-temps, & qui meurent ou qui restent avec un corps foible & un esprit avorté.

En le formant à l'administration rurale, sa mère le forma en même-temps à une vie active & sobre; deux objets importans dans une bonne éducation, & trop négligés dans nos institutions modernes,

La Maison Rustique de Liébaut, qu'il entendoit lire avec intérêt, lui inspira le desir de pouvoir lire tout seul ce livre là & beaucoup d'autres; le Jardinier de sa mère lui donna quelques mauvaises leçons de lecture; il suppléa le reste de lui-même; c'est-à-dire,

qu'il apprit presque tout seul la chose la plus difficile peut-être, si ce n'est d'apprendre à parler. On ne pense pas assez au chemin immense qu'a fait un enfant quand il fait parler & lire; & ce chemin énorme, que les enfans, pour la plupart, font en assez peu de temps, prouveroit peut-être que si la nature n'a pas fait tous les esprits égaux, comme l'expérience le prouve, le besoin & l'application peuvent au moins les rapprocher plus qu'on ne croit les uns des autres.

Qui fait lire une fois, saura bientôt tout ce qu'il voudra, pourvu qu'il le veuille avec suite & fermeté. Le jeune Quesnay en fut la preuve; car il apprit, presque sans maître, le Latin & le Grec, dont il sentit qu'il auroit besoin, non pas pour faire de beaux vers ou de belle prose, mais pour trouver dans les livres des Anciens des vérités utiles, qui l'intéressoient davantage.

Assez souvent il alloit à pied de Merey à Paris, pour acheter un livre où il espéroit s'instruire; il revenoit le soir même en lisant son livre, & se retrouvoit dans son village ayant fait vingt lieues, & ne s'étant aperçu ni du chemin ni de la fatigue, par l'application & l'intérêt qu'il avoit donné à sa lecture. Il auroit pu s'appliquer, quoique dans un sens bien différent, le vers charmant de M. Marmontel, dans sa pièce d'*Annette & Lubin*,

Aller, fatigue un peu; mais revenir délassé.

Son père, qui voyoit avec plaisir l'ardeur

G ij

& les progrès de ce digne-fils, lui disoit quelquefois : *mon enfant, le temple de la vertu est appuyé sur quatre colonnes, la récompense & l'honneur, la punition & la honte.* Le bon vieillard eût peut-être dit vrai dans les siècles passés, si pourtant les siècles passés valoient mieux que le nôtre; mais dans celui-ci les quatre colonnes, & sur-tout les deux dernières, sont devenues un appui bien frêle & bien négligé. Les deux autres furent toujours l'appui de M. Quesnay, & heureusement pour lui ne trompèrent pas ses espérances.

Bientôt il fallut prendre un état; il choisit celui de Chirurgien, uniquement parce qu'il lui parut le plus utile de tous, & qu'avant tout il vouloit être utile.

Il eut pour Maître un Chirurgien ignorant, qui ne put lui apprendre qu'à saigner. Pendant ce temps il écrivoit, d'après ses lectures & pour sa propre instruction, des cahiers qui sans doute étoient excellens; car son imbécille Maître, qui eut au moins l'esprit de les lui voler & de les transcrire, fut reçu avec distinction Chirurgien à Paris, sur la seule présentation de ces cahiers qu'il n'entendoit pas.

Enfin M. Quesnay vint lui-même dans la capitale chercher des leçons, des lumières, des livres & des rivaux. Dévoré de l'ardeur de savoir, il y étudia non-seulement la Chirurgie, la Médecine, la Physique & la Chimie, mais jusqu'à la Métaphysique, -qui lui

plaisoit fort, & dont il ne se dégoûta jamais. Il lisoit en même-temps Ambroise Paré & Nicolas Malebranche, entendoit très-bien le premier, & se flattoit d'entendre le second.

Il alla s'établir à Mantes, où ses succès multipliés lui méritèrent, comme il devoit s'y attendre, la jalousie & les persécutions de ses confrères. Il en fut délivré par les bontés du feu Maréchal de Noailles, qui fut assez heureux pour sentir ce qu'il valoit, le faire connoître, & le mettre à l'abri de l'envie; ainsi pour cette fois le *Protecteur* fut vraiment digne de ce titre, puisqu'il protégeoit réellement le mérite contre l'ignorance, & la probité contre l'intrigue.

Son premier ouvrage fut une critique du *Traité de la Saignée de M. Silva*. Le grand Médecin de Paris, qui s'étoit étayé de beaux calculs, si illusoires & presque si ridicules dans cette matière obscure, fut vaincu par le petit Chirurgien de Mantes, qui ne se payoit pas d'étalage, & ne s'appuyoit que sur l'observation & les faits. Il est assez juste que dans un Pays où les Charlatans en tout genre ont plus beau jeu que par-tout ailleurs, ils rencontrent au moins de temps à autre quelque pierre d'achoppement, qui retarde & trouble un peu leurs succès. Le docte Quesnay fut la pierre du Docteur Silva. Ce Docteur étoit, comme l'on fait, grand partisan de la saignée, qui, comme l'on fait encore, a eu d'autres Doc-

teurs pour Adversaires; les purgations ont trouvé de même, parmi les Medecins, leurs prôneurs & leurs ennemis. Il est un peu fâcheux, peut-être un peu scandaleux pour l'honneur de la Medecine (a dit un Philosophe chagrin, & qui vraisemblablement se portoit mal) que depuis tant de siècles qu'on cultive cette science, ou du moins qu'on la pratique, un pauvre malade ne sache pas bien encore lequel vaut mieux pour lui d'être ou saigné, ou purgé, ou saigné & purgé, ou ni l'un ni l'autre.

L'Académie de Chirurgie, qui fut formée peu de temps après que l'ouvrage de M. Quesnay eut paru, & qui est devenue depuis si célèbre & si utile, avoit besoin, sur-tout en naissant, d'un Secrétaire qui fut à la fois Chirurgien, Medecin, Lettré & Philosophe; on alla chercher ce Secrétaire à Mantes, que M. Quesnay eut bien de la peine à quitter; & Paris même ne fut point jaloux de ce choix, tant il étoit juste.

Le nouveau Secrétaire fit la Préface du premier volume de cette Académie, qui fut regardée comme un chef-d'œuvre, & comparée, sous ce titre, à la belle Préface que Fontenelle avoit mise à la tête de l'Histoire de l'Académie des Sciences. Sans prétendre fixer les rangs entre ces deux excellens ouvrages, on peut dire au moins que celui de Fontenelle a le mérite d'avoir été fait le premier; M. Quesnay a profité dans le

rien de quarante ans de lumières de plus, & quel siècle que quarante ans, chez une Nation où les Sciences sont cultivées !

Le Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, outre sa belle Préface, donna dans le même volume quatre ou cinq excellens Mémoires, & revit ou corrigea presque tous les autres ; ce qui fit dire à un de ses amis *que la moitié du volume étoit de lui, & qu'il avoit fait le reste.*

Quelque-temps auparavant, il avoit été reçu Docteur en Médecine ; mais fidèle à la Chirurgie, qui l'avoit formé & nourri, il en fut le zélé défenseur dans un procès qu'elle eut alors avec les Médecins ; nouveau Coclès, il se battit seul & long-temps contre l'armée & l'artillerie Doctorale.

Attaqué de la goutte, & forcé de renoncer à la Chirurgie, mais non pas à l'art de guérir, il devint Médecin Consultant du Roi, & Premier Médecin ordinaire. Il eut des Lettres de Noblesse, qu'il ne demandoit pas, & par lesquelles son nom ne fera pas aussi illustre que par ses Ouvrages ; le feu Roi, qui l'appeloit son *Penseur*, lui donna en même-temps pour armes *trois fleurs de Pensée* ; espèce de rebus, si l'on veut, comme plusieurs autres écussons, mais rebus honorable, parce qu'il étoit vrai.

Philosophe à la Cour, y vivant dans la retraite & le travail, ignorant la Langue du Pays & ne cherchant point à l'apprendre, peu lié avec ses habitans, juge aussi éclairé

qu'impartial & libre de tout ce qu'il y entendoit dire & y voyoit faire, il écrivit dans ce séjour si peu fait pour les sciences, des livres de Physiologie Médicale, dont la théorie seroit peut-être aujourd'hui un peu surannée pour la Physique moderne, mais qui seront toujours estimables par les faits qu'ils renferment, & par le savoir qu'ils supposent.

Il s'occupoit aussi en même-temps de sa chère & vieille amie la Métaphysique, & fit pour l'Encyclopédie l'article *Evidence*, qui eut le sort de presque tous les ouvrages de cette espèce, celui d'être assez peu lu, encore moins entendu, & fort critiqué.

Cette Métaphysique abstraite le mena jusqu'où elle devoit naturellement le conduire, jusqu'à la Théologie, sur laquelle il écrivit aussi beaucoup; mais comme les méprises y sont encore plus faciles & sur-tout plus dangereuses, il eut la très-sage précaution d'en conférer long-tems & profondément avec un Jésuite accredité, alors Confesseur du Roi, le R. P. Desmarets, qui se piquoit aussi de Métaphysique *, & qui

* Un assez mauvais plaisant (ce trait est sans conséquence) a témoigné son peu de respect pour la Métaphysique, par une comparaison où il y a plus de malignité que de noblesse. Les connoisseurs en Métaphysique, si on l'en croit, ressemblerent aux connoisseurs en chocolat, dont chacun est très-content de son, & très-peu de celui des autres.

fut en Théologie son guide, son flambeau & sa sauve-garde.

Toujours méditant, toujours écrivant, lisant très-peu & ne voyant presque personne, uniquement livré dans sa solitude à l'objet actuel qui l'occupoit, venoit-on l'interrompre pour lui demander un service, il paroissoit écouter à peine ce qu'on lui disoit, il en revenoit toujours dans la conversation au livre qu'il faisoit alors, & cependant finissoit toujours par rendre le service qu'on lui avoit demandé.

Enfin il abandonna Médecine, Chirurgie, Physiologie, Physique, Métaphysique & Théologie, pour s'occuper uniquement des matières d'administration; il fut le chef & le chef très-révérend, de la Secte qu'on appelle des *Economistes*, si on peut donner le nom de *Secte* à une Société de Citoyens éclairés, vertueux, & qui portent l'amour du bien public jusqu'à cet enthousiasme, toujours respectable aux yeux de l'homme de bien, mais quelquefois dangereux (car pour l'honneur de la France nous n'osons dire *ridicule*.) chez une Nation légère & frivole, assez peu éclairée sur ses véritables intérêts pour préférer ceux qui l'amuse à ceux qui l'instruisent, & ceux qui la flattent à ceux qui la servent.

Les disciples de M. Quesnay, semblables à ceux de Pythagore, ne l'appeloient que *le Maître* par excellence; & comme les Elèves de cet ancien Philosophe, ils auroient vo-

lontiers répondu à leurs aduersaires : *le Maître l'a dit*. La Science économique qu'il leur avoit enseignée , étoit aussi pour eux *la Science* tout court ; nom qu'elle méritoit en effet d'obtenir, si elle joignoit à l'utilité bien reconnue de son objet , la certitude rigoureuse dont peuvent se vanter d'autres *Sciences* , aussi utiles peut-être , mais plus modestes , qui souffrent que des connoissances assez peu dignes de ce nom , le partagent néanmoins avec elles.

Une Société savante , qui s'est formée depuis peu * , & qui a pour objet l'encouragement des Arts utiles , fait gloire de compter parmi ses principaux Membres les plus illustres Disciples de M. Quesnay. Cette Académie (car elle en mérite bien le nom) vraiment digne d'être protégée , mais n'ayant jusqu'ici d'autres ressources que son zèle , propose à ses frais des sujets de Prix , sur les matières , sinon les plus brillantes dans la spéculation , au moins les plus intéressantes dans la pratique. Ainsi elle diffère des autres Académies , en ce qu'elle paye pour faire le bien , & que les autres sont payées.

M. Quesnay eut des Sectateurs dans une classe même où il n'en auroit guère espéré. Un Marchand Confiseur a pris pour enseigne cette inscription , en lettres d'or : *A l'ami des maximes économiques de François Quesnay*. Ce Marchand , qui prétend être,

* La Société libre d'Émulation.

au moins en date, le premier des *Économistes*, desiré que le Public en soit instruit, * & il paroît juste de lui donner cette satisfaction.

A l'âge de 80 ans, l'amour des Mathématiques, que M. Quesnay avoit à peine effleurées dans sa jeunesse, s'empara tout-à-coup de lui, & l'absorba tout entier, comme avoient fait tous les objets de ses méditations précédentes ; mais à cet âge il étoit trop tard pour venir frapper à cette porte, que trente-ans plus tôt cet esprit patient & profond auroit peut-être enfoncée avec succès. Il eut le malheur de trouver à la fois la trisection de l'angle & la quadrature du cercle, & de démontrer par des raisonnemens *Métaphysiques* qui lui paroissoient hors de doute, que la diagonale du quarté & son côté ne sont pas incommensurables. Son âge qui excusoit tout, & sa juste réputation, que les erreurs de sa vieillesse ne pouvoient ternir, empêchèrent que ses *lucubrations* géométriques ne fissent tort à ses autres ouvrages. *Il ne faut pas*, disoit à cette occasion un Mathématicien trop caustique, *qu'un Chef de Secte se mêle d'écrire sur la Géométrie quand il ne la fait pas ; car cette maudite science est la mesure*

* Il a écrit pour cet objet à l'Auteur de cet Éloge. L'inscription de ce Confiseur *Économiste* se voit rue de Bussy, avec deux vers latins, relatifs, non à *François Quesnay*, mais à l'art du Confiseur.

de la justesse de l'esprit ; & qui déraisonne en Mathématique, où un bon esprit ne déraisonne jamais, est plus que suspect de ne pas raisonner parfaitement sur le reste, où il est plus facile de s'égarer. Il eût été trop dur & trop injuste de faire une application sévère de cet apophtegme à un vieillard illustre & consumé par ses veilles. Aussi ne la fit-on pas.

Celui qui écrit cet Éloge, lié depuis longtemps avec M. Quesnay, fit tout ce qu'il put pour épargner à son ami les écarts géométriques ; mais il le trouva si persuadé, si opiniâtre, & sur-tout si heureux par son erreur, qu'il crut devoir l'en laisser jouir en paix. *L'essentiel*, a dit un grand Roi de nos jours, vrai Philosophe, quoique Monarque & Guerrier, *l'essentiel est d'être heureux, le fût-on en jouant aux quilles* ; si cette maxime est vraie pour tout âge, à plus forte raison l'est-elle pour un vieillard de 80 ans, quand il a le bonheur de pouvoir encore s'amuser en écrivant ses rêveries. Notre vieux Philosophe étoit si enivré des siennes, qu'elles le consoloiént de la goutte dont il étoit rongé. Il faut bien, disoit-il paisiblement, avoir quelques maux à mon âge : les autres sont paralytiques, attaqués de la pierre, sourds, aveugles, imbécilles, & moi goutteux ; c'est ma part, & je m'y soumets.

Il mourut le 16 Décembre 1774, accablé de travaux & d'infirmités, avec toute

La tranquillité d'un sage ; observant & souffrant en paix le déperissement de la machine. Non-seulement sa mort fut honorée des regrets & des éloges de ses amis ; mais ses Disciples *Economistes* de tout âge & de tout état , firent à l'envi l'Apothéose de leur cher & illustre maître. Il la méritoit par ses connoissances , par ses lumières , par son humanité , par son déintéressement , enfin par ses travaux & ses vertus.

Parmi les Panegyristes , il en est un d'une très-grande naissance , M. le Comte d'Albon , qui dans l'âge de la dissipation & des plaisirs a pour toutes les connoissances utiles cette ardeur que la jeunesse augmente encore dans une âme honnête. Jacques d'Albon , Maréchal de S. André , qui ne savoit pas lire , seroit fort étonné sans doute de voir un de ses descendans faire le Panegyrique d'un Médecin qui n'étoit pas même né Gentilhomme ; ce Maréchal n'auroit sûrement pas fait l'éloge du grand Médecin Fernel son contemporain ; mais le nom de *Fernel* est devenu pour le moins aussi célèbre que celui de *Saint-André*. M. le Comte d'Albon , par ses connoissances & par ses talens , est fait pour acquiescer un jour la célébrité dans tous les genres.

Ainsi , depuis les Philosophes jusqu'aux habitans de la Cour , depuis les Académies jusqu'aux Boutiques , M. Quesnay a trouvé dans toutes les classes de zélés sectateurs ; & cette multitude de partisans n'est pas un

placés dans le sein des Villes, ont depuis long-temps excité le zèle de plusieurs Médecins célèbres. Cependant l'abus se perpétuoit. M. le Duc de Modène a voulu le détruire dans ses Etats; mais il a cru devoir respecter des préjugés fondés sur les sentimens les plus chers de la nature, & éclairer ses sujets sur le bien qu'il vouloit leur faire malgré eux. Tel est l'objet de l'ouvrage de M. Piatoli. Il est divisé en deux parties. La première est purement historique; l'Auteur y montre quels ont été les usages des différens peuples, relativement aux sépulcres. Celui d'enterrer les corps est le plus général; mais l'usage d'éloigner ces sépultures des lieux habités, l'est presque autant, & n'est pas moins ancien. Les loix des douze tables défendirent d'enterrer dans l'enceinte des villes. Cette loi fut renouvelée par les Empereurs les plus sages. Les premiers Chrétiens ne s'en écartèrent pas; les corps même des Martyrs ne furent point d'abord placés dans les temples. Mais peu après on bâtit des temples sur leurs tombeaux. L'usage de transférer ensuite leurs corps dans des Eglises s'établit peu-à-peu.

Constantin fut enterré dans le vestibule de la Basilique des Saints Apôtres, & cet honneur fut alors regardé comme une distinction que le premier Empereur chrétien pouvoit seul obtenir; ses successeurs, les Evêques, les grands s'arrogèrent bientôt le même honneur. Les tombeaux n'étoient

alors que dans le vestibule ou dans des chapelles qui entouroient l'Eglise, & qui en étoient séparées: dans la suite, ces chapelles ont fait partie des Eglises. L'avantage de déposer ses restes dans le même lieu qui contenoit les reliques des Saints, flatta les hommes d'une piété peu éclairée, & malgré les Constitutions des Papes & les décisions des Conciles, les Eglises se remplirent de cadavres, les cimetières se trouvèrent au milieu des Villes. Cette simple histoire de la manière dont l'abus s'est introduit, suffit pour montrer que la religion n'est pas intéressée à le maintenir.

Dans la seconde partie, l'Auteur discute le danger des sépultures, soit dans les Eglises, soit dans des cimetières trop resserrés ou placés trop près des endroits habités.

Les accidens funestes qui arrivent aux Fossoyeurs, & dont cet ouvrage contient un grand nombre d'exemples, le peu de durée de la vie des hommes qui se dévouent à cette fonction, la malignité plus grande des épidémies dans les lieux voisins de ces grands dépôts de cadavres, sont des preuves suffisantes de ce danger.

M. Vicq d'Azir a mis à la tête de l'ouvrage une préface qui renferme des détails très-étendus sur ce qui s'est passé en France, relativement aux sépultures, sur les ouvrages des Médecins qui se sont élevés contre l'usage d'enterrer dans les Eglises, ou dans des cimetières trop voisins des maisons.

Il ajoute plusieurs faits intéressans qui n'étoient pas venus à la connoissance de l'Auteur Italien. Telles sont les observations sur les mauvais effets de l'air du charnier des Innocens à Paris, observations faites par Fernel, il y a plus de deux siècles & renouvelées il y a quarante ans par MM. Hunauld, Lemerai & Geoffroi. Ces Médecins célèbres avoient été consultés par le Gouvernement à ces deux époques ; & cependant l'abus subsiste encore malgré leurs réponses. M. Vicq d'Azir rapporte les sages réflexions de M. Maret, Médecin de Dijon, sur la profondeur que doivent avoir les fosses, sur le temps où il cesse d'être dangereux de rouvrir une seconde fois la même fosse, sur la grandeur qu'il convient de donner aux cimetières, relativement à la profondeur des fosses, au nombre des cadavres qu'ils doivent contenir, à la nature du terrain. Il rend compte de l'analyse chimique de l'air des cimetières, faite par M. Cadet. Une expérience de M. Priestley, qui prouve que les végétaux absorbent certaines espèces d'air méphitique, pouvoit faire croire que les cimetières plantés d'arbres seroient moins dangereux ; mais M. Vicq est persuadé qu'il faut que le cimetière soit exposé à l'air, & que l'agitation qui mêle alors continuellement l'air du cimetière avec l'air de l'atmosphère, est un moyen plus sûr que l'absorption produite par le voisinage des arbres. D'ailleurs les plantes ; suivant des observations

récentes, n'absorbent l'air méphitique que dans le temps de leur croissance. Il n'y auroit donc alors que de certaines saisons où ce voisinage des arbres pourroit être utile.

M. Vicq d'Azir observe enfin que sans doute il faut un grand nombre de cadavres pour produire une masse d'air corrompu capable d'agir sur la santé, & d'abréger la vie de ceux ou qui vivent dans les environs d'un cimetière, ou qui fréquentent une Eglise pavée de cadavres; mais qu'il ne faut qu'un seul cadavre enfermé, soit dans un caveau, soit dans une fosse, pour faire périr, un grand nombre d'années après, l'ouvrier qui ouvrira cette fosse ou ce caveau. L'humanité exige donc que les sépultures se fassent, sans exceptions, dans des terrains vastes & en plein air. Il doit y avoir des moyens d'honorer la cendre des morts moins homicides que ceux qui sont en usage. Des tombeaux élevés hors des Villes pourroient devenir, comme ceux qui remplissent nos Eglises, des monumens de la vanité ou de la piété des familles, de l'enthousiasme, de l'amitié ou de la reconnaissance des Nations. Les grands pourroient encore,

Décorer leurs tombeaux de ces titres brillans

Que reçoivent les morts de l'orgueil des vivans.

On pourroit même leur citer des exemples d'hommes célèbres qui ont dédaigné ces honneurs. Le Chancelier d'Aguesseau a voulu être enterré dans le cimetière d'Auteuil,

Eh! qui pourroit rester attaché à des opinions antiques, quand d'Aguesseau s'est cru permis de les mépriser? Simon Pietre voulut être enterré dans le cimetière de S. Étienne-du-Mont; son fils grava cette épitaphe sur son tombeau:

Simon Pietre, vir pius & probus,

Hic sub dio sepeliri voluit,

Ne mortuus cuquam noceret,

Qui vivus omnibus profuerat.

Simon Pietre, homme pieux & honnête, a voulu être enterré ici en plein air, de peur de nuire à quelqu'un après sa mort, lui qui avoit fait du bien à tous pendant sa vie.

Verhyen, Anatomiste célèbre, fut enterré dans le cimetière de Louvain, & il fit placer cette épitaphe sur son tombeau.

Philippus Verhyen, Medicina Doctor & Professor, partem sui materiam hic in cimiterio posui voluit, ne templum deshonestaret, aut noxis hallitibus inficeret.

Philippe Verhyen, Médecin, a voulu que son corps fut déposé dans ce cimetière, ne voulant ni souiller un lieu consacré à l'Être Suprême, ni l'infecter de vapeurs funestes.

Les accidens qui arrivent aux Fossoyeurs sont fréquens, mais on n'a commencé à y faire quelque attention que depuis la renaissance des Lettres. Ce n'est pas, comme le remarque M. Vicq-d'Azir, que l'histoire ancienne & celle du moyen-âge ne soient

remplies d'histoires d'hommes frappés de mort en voulant ouvrir des tombeaux. Mais on ne voyoit dans ces accidens qu'une vengeance du ciel qui punissoit ou le brigand qui osoit violer l'asyle des morts, ou le téméraire qui, sans le savoir, avoit profané une cendre sacrée.

L'histoire des maux physiques que les idées superstitieuses ont faits aux hommes, seroit un ouvrage bien utile. Ce seroit peut-être le seul moyen d'intéresser les gens personnels aux progrès de la raison humaine.

M. Vicq-d'Azir donne la liste des Auteurs qui ont écrit contre l'usage des sepultures dans les Églises. Il attribue à M. Haguenot, Médecin de Montpellier, l'honneur d'avoir le premier, en France, attiré sur cet objet important, l'attention du public. Nous croyons que cet honneur appartient plutôt à un grand homme, dont la perte est encore amère, à qui rien de ce qui intéresse le bonheur des hommes ne fut étranger, qui n'aimoit, dans la gloire obtenue par tant de chef-d'œuvres, dans ces témoignages prodigués de l'admiration publique, que le pouvoir de s'opposer au mal avec plus de force & de faire le bien avec plus de grandeur.

Les premiers ouvrages où il combattit l'usage d'enterrer dans les Églises, tels que la Vision de Babouc, sont antérieurs à celui de M. Haguenot. Il en parla souvent depuis, sans craindre de paroître se répéter; car l'homme qui écrit pour l'humanité n'a point

ces petits scrupules de vanité, si communs chez les Auteurs qui n'écrivent que par amour-propre. *On me reproche de me répéter*, disoit-il; *eh bien, je me répéterai jusqu'à ce que l'on se soit corrigé*. On s'est corrigé du moins sur l'abus dont nous parlons ici, & il a été témoin de ce changement auquel ses écrits auront contribué. Il a vu la France, une partie de l'Italie, des Royaumes du Nord & de l'Allemagne, proscrire par des loix ce reste de l'antique barbarie. En France, à la vérité, des circonstances particulières ont retardé l'exécution de ces loix; mais la raison, les loix, l'opinion publique triompheront sans doute bientôt d'un préjugé qui, dans les siècles même d'ignorance, n'a eu des défenseurs que dans cette lie des nations livrées dans tous les temps au vil amour du gain, ou à la plus basse crédulité, (Par M. L. M. D. C.)

Discours prononcé à l'Académie Royale des Sciences, tendant à perfectionner les Fabriques en Soie, & à prévenir la mendicité dans le Royaume; brochure de 34 pages, A Genève, & se trouve à Paris chez d'Houry, rue de la Vieille-Bouclerie.

M. du Perron, des Académies Royales de Caen & de Rouen, Auteur de ce Discours, s'occupe depuis long-temps avec la Dame veuve Pallouis, de la ville de Lyon, d'une branche d'industrie qui mérite considération.

Tout le monde fait que pour obtenir le fil de soie tel qu'on l'emploie dans les manufactures, il faut faire périr l'animal renfermé dans le cocon. Ceux qu'on destine à fournir des œufs pour l'année suivante, percent l'enveloppe, interrompent la texture du fil, & le rendent incapable de former une soie proprement dite, qu'on puisse employer en poil, en trame ou en organzin.

On tiroit en France peu de profit de ces cocons de rebut ; mais depuis long-temps les Suisses avoient un secret pour les préparer en assez beau fil qu'on nommoit *galette*.

Par un relevé des douanes de Lyon, fait en 1775, on a vérifié qu'il entroit en France pour deux millions de cette marchandise.

La Dame Pallouis, dont l'esprit actif s'est toujours occupé de filature & de fabrication d'étoffes, se proposa d'enlever aux Suisses l'avantage de leur secret ; elle n'assure point l'avoir deviné, mais elle en possède un dont l'expérience a montré la supériorité.

» Sa méthode conserve mieux la couleur
» primitive de la soie, & rend la galette
» susceptible de prendre à la teinture des
» nuances à la fois plus belles & plus égales.

M. du Perron s'étant associé depuis quelques années à cette Veuve, & le Conseil leur ayant permis d'établir leur manufacture, ils ont déjà commencé, non-seulement de faire filer la galette par de pauvres enfans qu'ils garantissent ainsi de la mendicité, eux & leurs parens mêmes, (car les enfans des

viles sont souvent à charge , faute d'emploi) , mais encore d'appliquer cette matière préparée à diverses fabrications , telles que des galons de livrées & des velours , qui sont plus légers & de meilleur teint que ceux de coton sans être plus chers ; ils en ont qu'on peut employer ; avec avantage , pour les meubles & les voitures , à la place des velours d'Utrecht , qui sont en laine , & sujets en conséquence à des inconvéniens fort connus.

Ils ont même proposé de substituer la galette à la laine pour la chaîne des tapisseries de Hautelisse , aux Gobelins & à Beauvais.

Ils se flattent de faire avec cette matière des draps aussi moëlleux que les draps de Vigogne , ainsi que des ratines de Soie ; & pour mettre le dernier sceau de cette perfection à leur découverte , ils annoncent que quatre Artistes ont trouvé le moyen de teindre la galette de même que toutes les autres soies , en écarlate , à l'épreuve des acides & de l'effet de l'air , ainsi qu'en couleur noire , supérieure à celle de Gènes , & qui ne rougit point.

Tels sont les objets annoncés dans cette Brochure ; nous pouvons en certifier la réalité. Nous connoissons depuis environ trois ans les travaux de M. du Perron & de la Dame Veuve Pailouis ; nous avons vu leurs galettes de toutes espèces & de toutes couleurs , des échantillons de leurs étoffes & velours ,

velours , même des soies vraiment teintes en écarlate , parfaitement semblable à la couleur des Gobelins.

Nous nous réunissons avec tous les bons Citoyens pour souhaiter à cette nouvelle manufacture le succès qu'elle mérite. Dans les lieux où elle s'établira , les filatures pourront empêcher quelques enfans de se livrer à la mendicité. Il se fait tous les jours tant de pauvres, qu'on doit applaudir avec intérêt à toutes les inventions qui en diminuent le nombre. Il faudroit bien d'autres choses sans doute que de petites filatures nouvelles pour détruire la mendicité. Ce fléau vient de plusieurs causes , & d'un ordre très-supérieur aux efforts des inventeurs de manufacture ; mais c'est toujours être de son mieux le bienfaiteur de l'humanité , que de soulager un peu des maux qu'on n'est pas à portée de prendre par les racines.

Nous apprenons aussi par le même Discours, que le R. P. Péronnier, Minime , a trouvé les moyens de simplifier les opérations nécessaires à la préparation des soies, qu'on nomme organcins. Cet Art , né en Italie , perfectionné par le célèbre M. de Vaucanson , de l'Académie des Sciences , est , dit-on, porté, par les soins de ce Religieux & de M. du Perron, à un grand degré de précision & de facilité.

Si leur découverte, soumise au jugement de l'Académie des Sciences, obtient en effet l'approbation de cette savante Compagnie ;

15 Novembre 1778.

H

si elle devient usuelle & vulgaire , ce sera sans doute un grand service qu'ils auront rendu. Le Père Péronnier méritera la reconnaissance du Public ; & rien n'est plus louable que d'employer les loisirs du Cloître & du Sacerdoce , à des recherches avantageuses au progrès des Sciences & des Arts ; il seroit bien facile d'exciter ce zèle du bien public dans le Clergé séculier & régulier , par les récompenses qui sont dans la main du Souverain. A égalité de mœurs & de doctrine , l'émulation de servir l'humanité , de se rendre utile à son siècle , à son Prince & à sa Patrie , ne devoit-elle pas être une recommandation supérieure à toutes les autres ?

Nous trouvons aussi dans ce Discours , qu'on se propose d'employer à une des nouvelles manufactures , & aux logemens des pauvres qu'on y voudroit former , le vaste château de Chambord , presque inhabité depuis la mort du Maréchal de Saxe. C'est une idée fort heureuse que celle de profiter ainsi des vieux bâtimens abandonnés. On ne voit point sans douleur détruire , comme on le fait quelquefois jusqu'aux fondemens , les solides édifices des Religieux rentés que l'on supprime de nos jours , pour donner leurs biens à d'autres , tandis qu'on est ensuite obligé de construire ailleurs , à grands frais , pour des établissemens qu'on auroit bien pu fonder dans les antiques Monastères.

(Cet Article est de M. l'Abbé Baudeau.)

ANECDOTE HISTORIQUE

Traduite de l'Anglois.

LE Chancelier Bacon dit dans son histoire de Henri VII, que ce Prince, dans sa vieillesse, eut envie d'épouser la jeune Reine de Naples, & envoya trois Ambassadeurs chargés d'instructions curieuses & singulières pour observer la figure, le caractère, la manière de vivre, &c. de cette Princesse. Ces instructions, signées par le Roi, avec les réponses des Ambassadeurs sur quelques-uns des articles, m'ont été communiquées par un des descendans de M. Braybroke, qui étoit un des Ambassadeurs, & j'ai cru que c'étoit un monument historique, d'une espèce assez curieuse pour mériter l'attention du public.

INSTRUCTIONS données par l'Atteſſe du Roi à ſes fidèles & bien aimés ſerviteurs, François Marſyn, Jacques Braybroke & Jean Style, pour leur enjoindre la manière dont ils doivent ſe comporter en préſence de la Reine-Mère de Naples, & de la jeune Reine ſa fille.

1. D'abord, après avoir préſenté & remis aux deux Reines les Lettres dont ils ſont chargés pour elles, de la part de Milady Catherine, Princesſe de Galles, ils remarqueront bien l'état qu'elles tiennent, & les

H ij

Seigneurs & les Dames qui les accompagnent.

2. *Item.* Ils s'informeront si lescdites Reines tiennent leurs Maisons ensemble ou séparément, & quels sont les Seigneurs & les Dames qui sont attachés à leur service.

3. *Item.* Si lescdits Serviteurs du Roi trouvent que lescdites Reines tiennent une Maison commune, ils observeront avec soin la manière dont elles vivent & se conduisent, & feront bien attention aux réponses qu'elles leur feront, à l'air de gravité, de sagesse & de discrétion qu'elles auront en recevant les Lettres, & en entendant les complimens dont lescdits Envoyés sont chargés.

4. *Item.* Ils tâcheront de savoir si la jeune Reine parle quelque autre langue que l'Espagnol & l'Italien, & si elle ne fait pas un peu de François ou de Latin.

5. *Item.* Ils remarqueront sur-tout l'âge & la stature de ladite jeune Reine, & la forme de son corps.

6. *Item.* Ils observeront son visage, s'il est petit ou non, gras ou maigre, long ou rond; si son air est aimable & gai, ou triste & renfroigné; si elle est constante ou légère; si elle rougit dans la conversation.

7. *Item.* Ils remarqueront la finesse de sa peau.

8. *Item.* La couleur de ses cheveux.

9. *Item.* Ils feront bien attention à ses yeux, à ses sourcils, à ses dents & à ses lèvres.

10. *Item.* Ils examineront la forme de son nez, la hauteur & la largeur de son front.

11. *Item.* Ils feront sur-tout attention à son teint.

12. *Item.* Ils remarqueront si ses bras sont gros ou petits, longs ou courts.

13. *Item.* Ils tâcheront de voir ses mains nues, & d'observer si elles sont grasses ou maigres, longues ou courtes, & si la peau du dedans de sa main est fine ou épaisse.

14. *Item.* Ils observeront si ses doigts sont longs ou courts, petits ou grands, larges ou étroits à l'extrémité.

15. *Item.* Ils observeront sa gorge, & si ses tétons sont gros ou petits.

16. *Item.* Ils remarqueront si elle n'a point de poils autour des lèvres.

17. *Item.* Ils tâcheront de parler à la jeune Reine d'aussi près que l'honnêteté le permet, afin de s'affurer si son haleine est douce ou non, & si elle n'exhale aucune odeur d'épices, d'eau-rose ou de musc, lorsqu'elle ouvre la bouche.

18. *Item.* Ils remarqueront la hauteur de sa taille; ils sauront de combien elle est relevée par ses talons, & ils observeront s'ils peuvent la forme de son pied.

19. *Item.* Ils s'informeront si elle n'a pas quelque maladie de naissance, quelques taches ou difformités sur son corps; si elle est ordinairement en bonne santé ou quelquefois malade, & quelles sont ses incommodités & ses maladies.

20. *Item.* Ils s'informeront si elle est en faveur auprès du Roi d'Arragon son oncle, & si elle a quelques traits de ressemblance avec lui, soit dans le visage, ou dans l'air, ou dans le tempérament.

21. *Item.* Ils s'informeront de sa manière de vivre ; si elle mange & boit beaucoup ou peu , souvent ou rarement ; si elle boit de l'eau, ou du vin pur ou mêlé.

22. *Item.* Lesdits Serviteurs du Roi chercheront, en arrivant en Espagne, un Peintre habile en portrait, qui voudra les accompagner, pour tirer le portrait de la jeune Reine; lequel portrait ils examineront avec soin & feront changer & corriger jusqu'à ce qu'il ait atteint la ressemblance parfaite de ladite Reine,

23. *Item.* Lesdits Envoyés rechercheront, par les moyens les plus prudens qu'ils pourront employer, quels sont les terres & biens que la jeune Reine a & doit avoir après la mort de sa mère, dans le Royaume de Naples ou dans quelque autre pays ; s'ils sont héréditaires, ou pendant sa vie seulement, &c.

Réponse des Ambassadeurs.

Au sixième article. Autant que nous avons pu nous en appercevoir de la jeune Reine, son visage est d'une forme très-agréable, un peu rond & gras ; sa physionomie est gaie & non sérieuse ; elle est ferme & non légère ; ni hardie dans la manière de parler ; elle a

parlé avec modestie & très-peu ; & c'est à ce que nous avons pu voir , parce que la Reine-Mère étoit présente, & prenoit toujours la parole.

Au neuvième article. Les yeux de ladite Reine sont de couleur brune , & les sourcils sont petits & de couleur brune aussi.

Au dixième article. La forme de son nez s'élève un peu dans le milieu , & se courbe vers l'extrémité.

Au treizième article. Nous avons vu les mains nues de la jeune Reine à trois différentes reprises , & nous les avons baisées ; ce qui nous a fait observer que ses mains étoient belles , douces , pleines & d'une peau très-fine.

Au quinzième article. Les tétons de la jeune Reine sont un peu gros ; & comme ils étoient relevés un peu trop haut , à la manière du pays , cela fait paroître ladite Reine plus grasse , & son col plus court.

Au seizième article. Autant que nous avons pu nous en appercevoir , ladite Reine n'a point de poils autour de ses lèvres & de sa bouche , & sa peau nous a paru fort unie.

Au dix-septième article. Nous n'avons pas pu parler à ladite Reine d'assez près pour observer l'objet de cet article. En lui parlant , nous nous sommes approchés de son visage aussi près que la décence a pu le permettre , & nous n'avons senti aucune odeur d'épices ou d'eau-rose ; nous croyons , sur l'inspection de la fraîcheur de son teint & de

sa bouche, que son haleine doit être douce & suave.

Au dix-huitième article. Nous n'avons pas pu nous assurer de la hauteur de sa taille. Elle porte, à la manière du pays, des souliers dont nous avons vu la forme, & qui ont six doigts de haut sur huit de large, & son pied nous a paru très-petit.

Au vingt-unième article. Ladite Reine mange, boit & fait deux repas par jour ; elle boit peu, & ordinairement de l'eau ; quelquefois l'eau est mêlée de cynamum ; d'autre fois elle boit de l'hypocras, mais rarement.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LE jour de la Toussaint, il y eut Concert Spirituel dans la Salle ordinaire du château des Tuileries. Ce Concert commença par une symphonie du recueil de M. Sterkel, que le Public a paru toujours distinguer. Les autres morceaux de musique instrumentale furent, 1^o. un Concerto de clavecin de M. Bach, exécuté par la fille de M. Carlin, l'Acteur célèbre de la Comédie Italienne, âgée de treize ans, & aveugle dès l'âge de six mois. Cette jeune virtuose n'avoit pas be-

soin de l'intérêt que son état inspire, pour obtenir les applaudissemens les plus flatteurs. La sûreté & la netteté de son exécution font l'éloge de M. Romain, son Maître.

2°. Un Concerto de clarinettes joué par M. Baer, & qu'on a trouvé digne de ceux que cet habile virtuose a déjà fait entendre, & toujours avec succès.

3°. Enfin un Concerto de violons exécuté par M. Haucke, premier Violon de S. A. le Prince Royal de Prusse. Ce jeune Artiste étonna ce jour-là par la beauté & la pureté de ses sons, & sur-tout par la plus grande justesse dans l'intonation, mérite si rare & si essentiel : on parut désirer que sa composition répondit à sa manière, qui est hardie, franche & originale.

Le Motet à grand chœur fut un *De profundis*, de la composition de M. l'Abbé Roze, Maître de musique des Innocens. Le premier morceau peint heureusement l'aby-me, d'où le pécheur élève sa voix vers Dieu. Quelques autres Versets offrent des beautés d'un autre genre; ils étoient chantés par MM. Legros & Roseau, par Mesdemoiselles Duchateau & Málpiéd. Ceux qui, autre-fois, ont reproché à M. l'Abbé Roze de n'être pas assez en garde contre le style trop orné des ariettes, auront reconnu qu'il a adopté une manière plus sévère, & par conséquent plus digne des lieux saints pour lesquels ses chants sont destinés.

M. Guichard & Mlle Duchateau chantè-

H v

rent successivement deux airs Italiens, qui furent applaudis. Mais ce qui a rendu ce Concert plus intéressant encore, a été le début de Madame *Todi*, Cantatrice Portugaise, qui l'hiver dernier, jouoit les premiers rôles sur le théâtre de Londres. Elle chanta d'abord un air de bravoure, dans lequel la légèreté & l'étendue de sa voix, ainsi que le bon goût de son chant, se firent également remarquer. Elle fut universellement applaudie. Cette Cantatrice reparut à la fin du Concert dans une belle scène de l'Opéra de l'*Alessandro nelle Indie* de M. Piccini. L'expression simple & soutenue avec laquelle elle rendit le récitatif; la chaleur, l'abandon qu'elle mit dans l'air dont les accents sont ceux de la douleur & du désespoir, firent retentir la Salle des applaudissemens les plus vifs & les plus unanimes; l'ariette fut redemandée & applaudie de nouveau avec les mêmes transports. M. Piccini ayant été aperçu alors dans une des loges, les battemens de mains & les acclamations se dirigèrent vers lui, & recommencèrent avec la même vivacité.

On ne peut qu'applaudir aux soins que se donne M. Legros, Directeur du Concert Spirituel, pour donner à ce Spectacle tout l'intérêt dont il est susceptible, en y faisant entendre les Virtuoses étrangers, que leurs affaires ou la curiosité attirent dans cette Capitale. (*Cet Article est de M. M.*)

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON A DONNÉ, le Mardi 20 Octobre, la première représentation de *la Spofa Colerica*, (*la Femme Colère*) Interimède Italien en deux actes, mis en musique par M. Piccini : on y a trouvé des airs charmans, & en général la manière agreable, brillante & facile, qui distingue ce grand Compositeur ; mais l'effet de cette première représentation a été médiocre. La Pièce, tout aussi depourvue de vraisemblance & d'intérêt, & moins bouffonne que la plupart des autres Interimèdes, n'a que quatre Acteurs ; ce qui ne permet guères de jeter dans la scène le mouvement & la variété, qui peuvent suppléer, en quelque sorte, au défaut d'intérêt, de spectacle, & de danse. D'ailleurs, le récitatif a paru beaucoup trop long ; & trois grands airs de bravoure, quoique très-bien faits & très-bien exécutés, n'ont pas produit sur les Auditeurs l'effet qu'ils auroient pu faire sur des oreilles Italiennes. M. Piccini a senti la nécessité de raccourcir les scènes de supprimer une partie du récitatif. Le même Interimède a été donné pour la seconde fois le Jeudi 29, avec les changemens. On y a trouvé plus de variété & de mouvement, & les airs ont été fort applaudis. Les rôles ont été remplis par Messieurs Gherardi & Caribaldi, & Mesdemoiselles Chiavacci & Baglioni,

H vj

avec le succès & les applaudissemens auxquels ils sont accoutumés.

On se dispose à remettre incessamment *la Cinquantaine*, Poëme Lyrique en deux actes, de M. des Fontaines, mis en musique par M. D. L. B.

On a donné Dimanche, 8 de ce mois, la première représentation de l'acte de *la Provençale*, paroles de la Font, musique de Mourel, mais remis en musique pour la vocale par M. Candeille, Ordinaire de l'Académie Royale de Musique. L'effet en a été médiocre. On en parlera plus en détail dans le Mercure prochain.

Les représentations de *Castor & Pollux*, continuent d'attirer la plus grande affluence, quoique les applaudissemens ne soient ni bien vifs ni bien fréquens. (*Cet Art. est de M.M.*)

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a remis *la Partie de Chasse d'Henri IV*; & quoique nous ayons déjà fait mention de cet ouvrage, nous croyons devoir ajouter ici quelques observations sur le succès constant & mérité dont il jouit, & dont il jouira toujours.

Il n'y a personne qui ne doive savoir gré à l'Auteur d'avoir fait revivre sur la scène ce Roi, dont la mémoire est si chère à tout François, & dont le nom seul rappelle tout ce qu'on desire dans un Souverain. C'est le seul Roi de France que nous voyions sur le

théâtre, & il n'y en avoit point que l'on put présenter avec plus d'avantage. M. Collé l'a placé dans un cadre très-intéressant, & nous a montré le Roi dans la scène avec Sully & le Bon-Homme, (la France donne ce nom à son Henri IV) à la table d'un Meûnier; & quoi de plus heureux que d'avoir saisi l'espèce de Drame qui pouvoit nous offrir Henri IV sous ce double aspect? Que la scène de ce Prince avec son Ministre soit tirée en partie des Mémoires de Sully, cela n'en diminuera pas le mérite; ce mérite consiste à l'avoir placée, & lorsqu'ensuite ce Roi, que l'on a vu si grand, si noble, si généreux avec son ami, paroît si bon, si simple, si familier avec la famille de Michau; lorsqu'il jouit du plaisir d'être adoré sans être connu; lorsqu'en même-temps qu'on le traite comme un homme ordinaire, chaque mot qu'il entend lui peint si naïvement toute la tendresse, toute l'idolâtrie qu'inspire son seul nom: n'est-ce pas un tableau ravissant que ce mélange de la simplicité villageoise, de l'honnêteté domestique, du bonheur de ces paysans, & de la joie pure qui pénètre de tout côté le cœur d'un bon Roi, à l'aspect de la nature toute nue, & à la voix d'un amour qui ne peut pas être un mensonge? L'illusion, d'ailleurs, est si complète, la scène est si vraie, elle ressemble si fort à plus d'une aventure du Béarnois, le dialogue est si naturel, qu'il n'y a point d'ame sensible qui ne s' imagine partager les jouissances de Henri IV, & qui

ne donne quelques douces larmes à la vertu récompensée.

Tous les personnages de ce Drame sont parfaitement caractérisés ; la ménagère Michau, le jeune amoureux Richard, la vertueuse Agathe, la naïve Catau & le maître du moulin, le bon père de famille Michau : Lucas mérite d'être remarqué ; ce rôle suppose des observations très-fines ; ce paysan est bon, & cependant il soupçonne dans Agathe des artifices aussi combinés que le pourroit faire la plus habile friponne, exercée depuis long-temps au métier. C'est qu'en effet les paysans, quoique extrêmement simples, sont extrêmement soupçonneux ; ils pensent toujours qu'on veut les tromper. La défiance est le partage des foibles.

Après ce que nous venons de dire, ce n'est pas vouloir affoiblir nos propres louanges, que d'ajouter que la *Partie de Chasse*, sur le théâtre de la Comédie Française, est un chef-d'œuvre de représentation, dans l'ensemble & dans les détails. Nous ne dirons rien de M. Prévile. Il faut le voir, pour comprendre jusqu'où l'imitation peut ressembler à la vérité. Il est impossible de jouer Lucas mieux que ne le joue M. Augé. Ce rôle & celui de Basile, dans le *Barbier de Séville*, sont peut-être ceux où il a montré le plus de talent. Mademoiselle Doligny est charmante dans celui de Catau. M^{me}. Prévile, quoique naturellement noble, prend à merveille le ton de la Meunière qui raconte des histoires d'esprits. Mais quand Henri IV est

reconnu, quand au mot de Sire, Michau tombe à ses genoux dans une posture extrême, le montrant du doigt, & ne se lassant pas de le contempler, il faudroit qu'un Peintre habile eût alors le crayon à la main, il dessinerait la tête & l'attitude la plus pittoresque qu'il fût possible d'attraper.

Si l'on peut comparer quelque chose à cette perfection, c'est le jeu de M. Brizard dans le rôle de Henri IV, qui n'étoit rien moins que facile, quoique agreable à jouer. Il falloit beaucoup d'art pour allier sans cesse la familiarité & la noblesse, la dignité & la bonté. L'Acteur y a parfaitement réussi, & nous a paru irréprochable d'un bout à l'autre de son rôle. M. Vanhove a été justement applaudi dans celui de Sully.

La seule observation critique qui se soit présentée à nous, au milieu du plaisir continu que nous a procuré ce spectacle, c'est que peut-être il seroit à désirer que l'on supprimât une phrase d'Henri IV, qui peut faire quelque peine à entendre. Il dit en parlant de Catau : Si elle savoit qui je suis ! Mais non, rejetons cette idée, ce seroit violer l'hospitalité. Ne vaudrait-il pas mieux qu'il n'indiquât pas même cette idée, & qu'il s'arrêtât après ces mots : Si elle savoit qui je suis !.. La moindre idée de séduction est, dans ce moment, trop au-dessous de l'ame de Henri IV. Au surplus, c'est un doute que nous proposons à l'Auteur lui-même, & sur lequel il peut prononcer.

Une des Pièces qui ont été associées à celle

de la Partie de Chasse, est la Mère Coquette de Quinault ; comme nous en avons déjà parlé, nous ne la rappelons ici que pour remarquer que cette Pièce, d'un genre très-différent de la Partie de Chasse, n'a pas été moins bien jouée. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit ailleurs de M. Molé dans le rôle d'amoureux, qui ne peut pas être mieux rempli. Mais nous devons rendre témoignage à la sensibilité délicate & pénétrante qu'a fait voir Mademoiselle Doligny dans celui d'Isabelle. M. Desessarts & Madame Préville n'étoient pas moins bien placés dans leur rôle, & M. Dugafon a sauvé, autant qu'il étoit possible, les désagréments de celui du Marquis, personnage de charge & de mauvais goût, dont on ne peut se tirer qu'avec beaucoup de talent. M. Préville, qui a l'air si leste & si vif dans les Crispins & dans les Valets fripons, étoit ici métamorphosé, dans le rôle d'un Valet simple & ingénu ; & la physionomie piquante de Mademoiselle Fanier & la vivacité de son jeu, convenoient très-bien au rôle de Laurette.

(*Cet Article est de M. de la Harpe.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

ON A DONNÉ à ce Théâtre, le 29 du mois dernier, la première représentation du *Financier & du Savetier*, Opéra-Comique en deux actes. Cette Pièce n'a point eu de succès, & a été retirée après la seconde représentation.

Le sujet en étoit cependant heureusement choisi ; c'est la Fable de la Fontaine qui porte le même titre. Ce Savetier, heureux au sein de la pauvreté ,

Qui chantoit du matin jusqu'au soir ,

Et faisoit des passages

Plus content qu'aucun des sept Sages ,

mis en contraste avec un Financier que l'enfer poursuit au sein de ses richesses, & qui se plaint de ce qu'on ne peut acheter le sommeil au marché ; l'idée du Financier qui, pour faire taire la joie du Savetier, imagine de lui faire part de ses richesses, & de lui enlever son bonheur, en lui donnant de nouveaux moyens d'être heureux ; ce même Savetier perdant tout-à-coup son repos & sa gaieté, en acquérant un peu d'argent, changeant de caractère comme d'humeur, grondant & tourmentant sa fille & sa femme, qui, jusqu'alors, n'avoient vu en lui qu'un mari facile & un excellent père, & conservant cependant un assez bon esprit pour prendre à la fin la résolution d'aller rendre son trésor au Financier, afin de recouvrer son bonheur & sa gaieté ; tout cela pouvoit donner lieu à des détails agréables & piquans, à des scènes d'un bon comique ; mais l'Auteur du Poëme n'a pas tiré parti d'un sujet si favorable ; & la musique n'a rien d'assez neuf, ni d'assez original pour suppléer aux défauts du Poëme. Elle est de M. Righel, connu des Amateurs par des sym-

phonies & des pièces de clavecin d'une composition savante & de bon goût ; mais la musique vocale demande un goût & un style particulier , sur lequel se méprennent souvent les Compositeurs qui n'ont fait que de la musique instrumentale , & ceux mêmes qui y ont montré le plus de science & de talent. (*Cet Article est de M. M.*)

VARIÉTÉS.

LETTRE aux Auteurs du Mercure.

MESSEURS,

J'habite à Chaillot une maison voisine de l'égoût de Paris ; depuis quelques années je me suis aperçu que l'odeur de cet égoût étoit quelquefois très-incommode, ce que je n'avois pas éprouvé auparavant. J'ai cherché à en connoître la cause ; on m'a répondu qu'il n'y en avoit pas d'autre que la cessation de l'usage de nettoyer l'égoût deux fois par semaine, en y faisant passer l'eau du réservoir ; que l'on avoit supprimé déjà plusieurs des vannes destinées à soutenir l'eau de ce réservoir, & à suppléer au défaut de pente du canal de l'égoût ; qu'enfin on se proposoit de supprimer totalement le réservoir, & de couvrir le canal en entier.

Un Citoyen obscur, qui n'a point d'autre moyen de se faire entendre, se flatte que vous lui permettrez d'insérer dans votre Journal quelques réflexions sur cet objet.

L'égoût de Paris a peu de pente, & cet inconvénient est sans remède, puisqu'il vient de la petite

différence d'élévation entre les deux extrémités du canal ; le réservoir d'eau étoit supérieur de quelques pieds à la tête de l'égout, & les eaux qui en par-
toient acquéroient par leur chute assez de vitesse pour entraîner avec elles les matières arrêtées dans une certaine longueur. Au point où elles avoient perdu cette vitesse, une vanne produisoit une nouvelle chute, & ainsi de suite jusqu'à l'extrémité inférieure du canal. Le nombre & la hauteur des vannes avoient été calculés d'après l'objet qu'on s'étoit proposé, & on n'a pu en supprimer une partie sans rendre le nétoyement moins parfait.

En couvrant l'égout on pourra sans doute, en diminuer la mauvaise odeur, excepté pour les endroits voisins des ouvertures. Mais les matières grossières entraînées dans l'égout s'y amasseront ; la boue n'y coulant qu'avec peine, y fera des dépôts considérables, & il est à craindre que l'égout ne soit souvent engorgé.

Si maintenant on demandoit quels moyens pourroient prévenir cet accident, tout homme éclairé proposeroit précisément les mêmes choses que l'on veut détruire ; de corriger le défaut de pente de l'égout en y faisant couler une eau prise à une hauteur supérieure à celle de l'égout ; & comme cette eau ne conserveroit pas sa vitesse dans un si long espace, de se procurer de nouvelles chutes en plaçant des vannes dans différens points du canal.

Seulement, comme l'égout étant couvert, les engorgemens sont plus à craindre, on chercheroit à augmenter, s'il étoit possible, la quantité d'eau du réservoir, à rassembler de nouvelles eaux auprès de quelques-unes des vannes, à répéter plus souvent le lavage de l'égout.

On dira peut-être que l'on peut faire curer l'égout par des Balayeurs ; mais 1°. les hommes chargés de ce travail dans un canal couvert, long & étroit,

dans un air qui ne circule point, & qui est infecté des vapeurs exhalées des matières en putréfaction, feroient exposés à y être étouffés : 2°. l'obscurité, le peu d'espace, la longueur des différentes branches de l'égout rendroient le travail très-difficile ; 3°. si l'on se propose de conduire toutes les matières de l'égout à son embouchure inférieure, alors il seroit impossible de les y conduire en les poussant ; l'égout n'ayant que très-peu de pente, & le transport à bras deviendrait trop long & trop dispendieux. Si au contraire on fait sortir les matières par différentes ouvertures, le travail sera plus facile, mais on ne pourra nettoyer l'égout sans infecter les habitations voisines de chacune de ces ouvertures ; inconvénient considérable, parce que cette opération devra nécessairement se répéter souvent. D'ailleurs en prenant cette méthode de nettoyer, le réservoir seroit encore bien utile, puisqu'en le conservant, on pourroit employer des Balayeurs sans risque, parce que le courant d'eau dont on disposeroit, serviroit à renouveler & à purifier l'air ; on le pourroit avec une dépense bien moindre, parce que le courant d'eau entraîneroit les matières mises en mouvement par les hommes. Les vannes peuvent s'appliquer aussi aisément à un égout couvert qu'à un égout découvert ; ainsi la suppression des vannes, celle du réservoir, n'ont rien de commun avec l'opération de couvrir le canal de l'égout : au contraire, cette opération nous paroît rendre le réservoir & les vannes plus nécessaires. La suppression des vannes, la suppression d'une partie de l'eau employée à d'autres usages, ont déjà infecté les habitans des maisons de Chaillot, voisines de l'égout, & situées sur le chemin de Versailles : la suppression totale du lavage augmentera cet inconvénient, & il deviendrait insupportable si l'on exécutoit le projet de faire nettoyer par des hommes, & de ne faire sortir les

matières que par l'extrémité voisine de Chaillot. Ceux d'un engorgement de l'égoût seroient plus grands encore. Telles sont mes craintes. Je crois avoir montré qu'il n'y a rien dans le nétoyement par des Balayeurs qui soit propre à les dissiper, & je crains bien plutôt que la mort de plusieurs Balayeurs, suffoqués dans ce canal, ne fasse sentir trop tard la nécessité des moyens dont on se fera privé.

A C A D É M I E S.

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, distribuera, le 24 Août 1779, trois Prix différens.

Le premier, fondé par M. le Duc de Tallard, pour l'Éloquence, consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv.

Sujet du Discours ; *Les funestes effets de l'Égoïsme.*

L'Académie aura deux médailles, de 350 liv. chacune, à distribuer en 1779 pour l'éloquence ; elle se déterminera, par le mérite des Discours, à réunir ou à diviser les prix.

Le second prix, également fondé par M. le Duc de Tallard, est destiné à une Dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 l.

L'Académie a déjà proposé de déterminer *l'ordre chronologique des Evêques de Besançon, depuis l'établissement du Christianisme dans la Province Sequanoise jusqu'au huitième siècle.*

Le troisième Prix, fondé par la Ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 l., destinée à un Mémoire sur les Arts.

Il sera donné à la meilleure *Description des Plantes de l'un des Bailliages de la Province.* Les Auteurs indiqueront la nature du sol & les lieux où elles croissent.

Les Ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Droz, Conseiller au Parlement, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, avant le premier Mai 1779.

On propose pour sujet du Prix d'histoire en 1780, de déterminer quel a été l'état des Sciences & des Lettres au Comté de Bourgogne depuis le règne de Rodolphe le Fainéant, jusqu'à la réunion de cette Province à la Couronne sous Louis XIV.

Le Prix des Arts de la même année 1780, sera donné au meilleur Mémoire sur la Minéralogie de l'un des Bailliages de la Franche-Comté, au choix des Auteurs.

Ils sont invités d'indiquer exactement les lieux dans lesquels se trouvent les substances minérales ou fossiles dont ils parleront, d'aviser aux moyens d'en tirer le parti le plus avantageux, & de joindre à leurs ouvrages des échantillons bien étiquetés de ce qui pourra mériter une attention particulière.

L'Académie ayant réservé le prix proposé sur ce sujet en 1777, se déterminera suivant le mérite des Ouvrages qui seront présentés au concours de 1779 pour les Arts, ou à donner deux Prix, ou à réserver pour 1780 celui de la Minéralogie, qui sera double en ce cas.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Avis des Libraires à MM. les Souscripteurs des Volcans éteints du Vivarais & du Velay.

L'IMPRESSON de l'Ouvrage de M. Faujas de Saint-Fond, sur LES VOLCANS ÉTEINTS DU VIVARAIS ET DU VELAY, un volume grand in-folio, orné de vingt-une planches en taille-douce, de vignettes, &c. est achevée; il ne reste que quelques gravures à terminer, & la livraison s'en fera le 25

du présent mois de Novembre. Nous allons indiquer la table des sommaires contenus dans le volume.

1°. *Discours sur les Volcans brûlans*, où l'on donne une notice exacte de tous les volcans connus, avec des détails analytiques sur les matières qu'ils vomissent.

2°. *Mémoire sur les Schorls*. Ce Mémoire contient des recherches très-étendues, & qui servent à développer ce sujet si intéressant pour la lythologie. L'on y trouvera toutes les variétés & toutes les espèces de cette substance.

3°. *Mémoire sur la Zéolite*. L'on verra ici non-seulement tout ce que M. Pazumot a dit de cette pierre précieuse, mais encore une dissertation de l'Auteur sur son origine & sur l'état où elle se trouve dans les matières volcanisées.

4°. *Mémoire sur le Basalte*. Ce Mémoire renferme cent vingt espèces ou variétés de matières volcaniques bien décrites, trouvées dans le Vivarais & le Velay, & dont les analogues sont déposés au Cabinet du Roi, dans celui de M. le Comte d'Angiviller, de M. Sage, de M. de Romé Delisle, &c.

5°. *Lettres à Milord Hamilton sur la décomposition des laves*.

6°. *Recherches sur la Pourzolane*. Ce Traité est fort intéressant par les détails qu'il renferme sur l'art de bâtir, par les analyses de la chaux, des différens cimens, &c. C'est sur-tout dans l'examen des phénomènes de la calcination & de la régénération de la pierre calcaire, que le Lecteur prendra une idée de la formation des pierres à chaux, & du principe qui donne de la dureté aux corps; qu'il apprendra à connoître la marche de la nature dans ses opérations, à la suivre & à l'imiter. En un mot, ce Traité doit être considéré comme l'ouvrage le plus complet en ce genre, & le plus utile aux personnes qui s'occupent principalement de ces objets. Il a été imprimé séparément sous le format in-8°. & mis en vente le 5 de ce mois.

7°. *Examen de quelques substances qui se trouvent engagées dans les matières volcaniques, avec l'explication de plusieurs termes usités en l'histoire naturelle, qui peuvent servir à l'intelligence de la Description des Volcans éteints du Vivarais & du Velay.*

8°. *Volcans éteints du Vivarais.*

9°. *Volcans éteints du Velay.* Après avoir donné des vues générales sur chacune de ces Provinces, l'Auteur décrit en particulier tous les Volcans qui y existent; & pour en donner une idée plus sensible, on a joint des planches qui ont été faites avec le plus grand soin. Chaque description est accompagnée d'un itinéraire qui sera très-utile à ceux qui voudront aller étudier les mêmes objets. L'Auteur n'a point oublié, dans ses courses, d'observer les mœurs des habitans, & d'en rendre compte.

10°. *Lettre à Mr le Comte de Buffon sur des tourans de laves que l'on trouve dans l'intérieur des rochers calcaires.*

11°. *Lettres sur les Volcans du haut-Vivarais, par M. l'Abbé de Mortefague.*

12°. *Mémoire sur un monument très-ancien de l'Eglise Cathédrale du Puy.*

13°. *Lettres de plusieurs Savans, écrites à l'Auteur, 1°. sur les Volcans éteints du Forez; 2°. sur les Volcans éteints de Provence; 3°. sur les Volcans éteints de Lisbonne.* On ignoroit jusqu'à présent l'existence des Volcans dans ces contrées.

On trouve cet ouvrage, ainsi que le *Traité de la Pouzzolane*, imprimé séparément sous le format in-8°. à Grenoble, chez J. CUCHET, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans; à Paris, chez NYON aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; chez MM. NÉE & MASQUELIER, Graveurs, rue des Francs-Bourgeois, porte Saint-Michel, & chez les principaux Libraires de l'Europe.

Voyez la suite des Annonces sur la Couverture.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Septembre.

L'ANCIEN Grand-Visir, Derendely Méhémet, est parti pour Ténédos, lieu de son exil ; on est persuadé que ses richesses ont plus que toute autre chose contribué à sa disgrâce. La loi, dans ce pays, semble toujours présumer que les grands Officiers ne doivent les leurs qu'à leurs extorsions ; & l'usage rend le Sultan héritier des exacteurs. Les trésors de Dérendely Méhémet, ont été versés dans les coffres de S. H. On ne les évalue pas à moins de 12 millions de piastres ; quelqu'immense que soit cette somme, on a supposé qu'ils devoient en faire une plus considérable ; son Trésorier a été appliqué à la question pour le forcer à découvrir où étoit le reste qui n'existoit vraisemblablement pas. Un Négociant franc, qui avoit fait les fonctions de Banquier du Grand-Visir, auroit éprouvé le même sort, si l'examen rigoureux qu'on a fait de ses livres, n'avoit démontré qu'il n'avoit rien déguisé. Toutes les créatures de cet ex-Ministre ont partagé sa disgrâce ; le Mektonbigi, premier Secrétaire du Visiriat, & le Kiaya Kitabi, premier Commis du principal département, ont été exilés comme lui. Les liaisons d'intérêts & de sentimens qu'il avoit avec le Capitán-Bacha, ont fait annoncer la disgrâce de

15 Novembre 1778. I

ce dernier ; mais elle n'est point encore déclarée ; elle ne le sera pas sans doute avant son retour, qui n'est point éloigné. La campagne qu'il vient de faire n'a produit aucun effet ; on l'attribue à la peste qui a fait de grands ravages sur la flotte & à la disette totale de vivres qu'il a éprouvée ; il s'étoit avancé jusqu'à Saoud Giak près de Taman, & il est retourné à Sinope sans avoir rien fait. Comme ce port n'est pas assez grand pour contenir une flotte aussi considérable que la sienne, on assure qu'il a reçu l'ordre de la ramener ici où elle passera l'hiver. Ce sera à son arrivée que le Grand-Seigneur fera connoître ses intentions ; on est toujours persuadé que la chute du Capitan-Bacha ramènera la paix ; la conservation ou le renvoi de cet Officier instruirait des dispositions de S. H. Les faits jusqu'à présent n'offrent que des conjectures vagues. Si d'un côté elle refuse constamment à tout vaisseau Russe le passage vers la mer Noire & la navigation libre de cette mer, pendant que les Russes se fortifient dans la Crimée, & affermissent Sahin Guéray dans la possession de la dignité de Chan ; de l'autre côté, elle a reçu froidement son compétiteur Sélim Guéray. Il est arrivé, le 11 de ce mois, à Bujuczdere sous l'escorte d'une chaloupe du Capitan-Bacha. Aucun Ministre n'a été le voir, & le Sulran lui a fait ordonner de se rendre à Visa, nom d'une terre qu'il possède dans les environs de cette Capitale.

Nous avons éprouvé ici, au commencement de ce mois, un incendie terrible ; il se manifesta dans un quartier habité par les Grecs schismatiques ; il commença le 4 à une heure après minuit, & dura 15 heures. 2200 maisons ont été réduites en cendres ; le Patriarche Grec est parvenu, à force de dépenses & de soins, à conserver l'Eglise de Saint-Mathias ; il

lui en a coûté 7000 piaſtres qu'il a distribuées à ceux qui y ont porté des ſecours.

Les principaux auteurs de l'aſſaſſinat du Courier chargé des lettres du 17 du mois dernier, ont été découverts & étranglés; leurs têtes ont été envoyées ici, où elles ont été déposées ſur les murs du Serrail; on n'a pu réuſſir à recouvrer aucun des effets & des lettres volés.

S U È D E.

De Stockholm, le 15 Octobre.

IL arrive journellement dans cette Capitale, de toutes les Provinces du Royaume, des députés à la Diète qui doit s'ouvrir lundi prochain. Les Elections ſe ſont faites par-tout avec une unanimité & une décence dont on auroit de la peine à trouver un exemple dans nos ſaſtes. Celles des payſans ont ſur-tout été remarquables par la ſageſſe & l'union des Eleeteurs. » Les payſans de ce Diſtrict, écrit-on de Nora en Weſtmanland, s'étant aſſemblés pour choiſir un député ſur trois ſujets qui s'étoient mis ſur les rangs, les jugèrent tous trois également dignes de leur confiance, & déclarèrent que ne pouvant faire un choiſ entr'eux, ils les chargeoient de le faire eux-mêmes, & de nommer celui qu'ils croiroient mériter le plus l'emploi de les repréſenter. Les trois Candidats remercièrent l'aſſemblée de ſa confiance, & refuſèrent de faire l'Election. Il fut arrêté de les faire tirer au ſort qui nomma Nils Erlandſon. Dans pluſieurs Diſtricts les payſans ont augmenté les appointemens de leurs députés. Le Roi a nommé Secrétaire de cet Ordre M. Schöderheim, Secrétaire de S. M. & Héraut d'armes des Ordres Royaux.

On aſſure déjà que la prochaine Diète ne reſtera pas long-tems aſſemblée; on apportera

toute l'attention possible à terminer promptement les affaires qui l'ont fait convoquer ; & on croit qu'elle sera dissoute avant les Fêtes de Noël. Ce sera encore une nouveauté dont notre histoire n'offre point d'exemples depuis un siècle.

Il est arrivé hier deux Couriers Russes ; l'un ne s'est point arrêté & a continué sa route vers Copenhague ; l'autre a apporté à la Reine une layette superbe, dont l'Impératrice de Russie lui fait présent. On assure que son Ministre en cette Cour, M. de Simolin, sera bientôt rappelé, & qu'il sera remplacé par M. de Saken, qui réside actuellement auprès du Roi de Danemark. On dit que M. de Simolin vient de manifester le desir ardent qu'a sa Souveraine de voir terminer les différens survenus en Allemagne à l'occasion de la succession de Bavière, par l'entremise de notre Cour & de celle de France, l'une & l'autre garantes du traité de Westphalie. On ajoute que son Ministre à Versailles doit y faire la même déclaration, & prévenir en même-tems les deux Cours que » si l'on ne peut parvenir à une fin si desirable, S. M. I. se verra obligée de faire cause commune avec le Roi de Prusse «.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 15 Octobre.

LA Diète continue ses Séances avec plus de tranquillité qu'on ne l'espéroit. On l'attribue au soin qu'a pris la Conseil-Permanent de terminer plusieurs affaires particulieres qui y auroient été portées, parce qu'elles intéressent les Grands qui n'auroient pas manqué de cabaler, & de causer des troubles qui auroient peut-être fini par rompre l'assemblée. Le 7 de ce mois, la Chambre des Nonces s'est réunie à celle du Sénat ; les Commissaires de la Diète auxquels les

différens départemens du Conseil-Permanent, & les commissions du trésor & de l'éducation nationale doivent rendre leurs comptes, ont été nommés, & s'occupent actuellement de leurs fonctions. Le Conseil-Permanent qui existe depuis deux ans doit être dissous; on travaille à en former un autre. Les Grands qui se sont élevés contre ce Conseil avant qu'il fût établi, à présent qu'il l'est, aspirent à y entrer; il s'est fait beaucoup de brigues pour cet effet; la liste des Candidats est nombreuse; & le choix qu'en doit faire la Diète n'est pas encore terminé. Le Ministre Russe influera sur ce choix comme par le passé; il a recommandé d'élire des sujets de la maison de Czartorisky; on n'a pas vu sans étonnement la chaleur particulière avec laquelle il a sur-tout recommandé le Comte Ignace Potocki, Grand-Notaire de Lithuanie, & le 1^{er} des six Nonces de Lublin. On fait que cette famille a été constamment tenue éloignée des affaires sous le règne actuel; & son élévation prochaine est un nouvel exemple des variations si fréquentes en Pologne, où d'une Diète à l'autre, on remarque des changemens aussi inattendus dans les liaisons politiques. Celui-ci fixe l'attention générale, & on ne négligera pas d'en saisir les effets.

Les affaires se traitent avec beaucoup d'ordre & d'activité; on s'occupe actuellement de l'examen de sept propositions que le Roi a fait remettre à la Diète. Par l'une il demande que les Starosties soient remises sur l'ancien pied, afin qu'il en puisse disposer pour le bien de l'Etat, en les donnant comme des récompenses à ceux qui auront bien mérité de la patrie. Une autre de ces propositions regarde l'armée; il s'agit de la rétablir, & cet objet est sur-tout important dans un moment où nos frontières sont menacées de tous côtés. Le Conseil-Permanent a fait tout

ce qui dépendoit de lui , en ordonnant de compléter les régimens que la dernière Diète avoit formés , & de mettre en ordre tout ce qui regarde l'artillerie. Ces propositions feront l'objet des délibérations de la Diète dans la semaine prochaine ; elle doit appuyer une note que le Conseil a fait remettre dernièrement au Ministre de Vienne , pour reclamer une somme d'environ 3 millions de florins qui sont dûs encore à la République à titre d'arrérages , par les Provinces qui ont passé sous la domination Autrichienne.

Depuis cette époque qui a fait perdre encore à la Couronne les revenus considérables qu'elle tiroit des salines de Wieliczka & de Bochnia , on avoit contracté , pour le compte du Roi , avec les Directeurs Autrichiens de ces salines , pour la livraison d'une quantité annuelle de sel aux dépôts usités , où on le vendoit aux habitans. Ce commerce n'étant plus comme autrefois un droit régalien , ne produisoit pas les mêmes avantages ; on a traité pour trois ans avec la compagnie maritime de Prusse , qui a acheté argent comptant tout le sel qui étoit dans ces dépôts , & s'est engagée à en fournir aux habitans. Cet arrangement qui jusqu'à présent n'ôte pas aux habitans la liberté d'acheter leur sel des Autrichiens comme des Prussiens , en diminuera nécessairement le prix ; mais ceux qui connoissent à fond les vrais intérêts de ce Royaume , s'apperçoivent avec douleur qu'insensiblement tout son commerce passe en des mains étrangères ; & ils craignent que la Diète qui peut seule accorder des privilèges exclusifs , n'en accorde un à la compagnie Prussienne qui ne manquera pas sans doute de le demander.

On dit que l'examen du *nouveau Code de Loix* est renvoyé à la Diète future ; & il est vraisemblable que d'ici à ce tems , il y sera fait de grands changemens.

L'esprit de vertige qui a semblé si long-tems cher à la Nation , qui a fini par faire son malheur , est à présent anéanti. L'ordre donné par le Conseil-Permanent aux Instigateurs de la Couronne & à ceux de Lithuanie de purger les Archives des grods de leurs Provinces , des actes de la confédération de Bar , afin qu'il ne passât à la postérité aucune trace de cette ligue , a été exécuté avec beaucoup de soin. Les Instigateurs de Lithuanie ont été en état de prouver ces jours derniers qu'ils avoient supprimé tous ces actes déshonorans pour la patrie.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 12 Octobre.

ON se flatte de voir l'Empereur revenir passer l'hiver dans cette Capitale ; une lettre qu'il avoit écrit à son auguste mère , & dans laquelle il promettoit de venir ici aussi-tôt que sa présence ne seroit plus nécessaire en Bohême , l'arrivée d'une partie de ses bagages toutenoient cette espérance. On assure aujourd'hui que son dessein est de passer l'hiver à Brandeis dans le Cercle de Caurizim. Les dernières nouvelles qu'on en a reçues , annoncent qu'il se dispose à partir pour Olmutz ; le théâtre de la guerre se trouve actuellement transporté sur les frontières de la Silésie & de la Moravie , où le Prince héréditaire de Brunswick est arrivé avec des forces considérables , qui ont forcé l'Empereur d'envoyer à son tour des renforts aux troupes qu'il avoit déjà de ces côtés. Il a donné le commandement du régiment de Szekler , Transylvain , au célèbre Baron de Benyowski , qui est entré à son service avec le grade de Général-Major.

On mande de Mayence que le Tréfoncier Baron de Kerpen s'est engagé à lever pour le

service de S. M. I. 200 hommes de cavalerie & 2 bataillons de troupes légères de 400 hommes chacun ; il ne perdra point son canonicat en faisant cette levée , parce qu'il a obtenu , dit-on , du S. Siège une Bulle de Sang , que le Pape a accordé aux sollicitations puissantes qui lui ont été faites.

La Diète Provinciale de la Basse-Autriche se tiendra le 20 de ce mois ; les Députés des Etats de cet Archiduché se sont rendus hier au Palais Impérial & Royal , où ils ont été admis à l'audience de l'Impératrice-Reine , qui leur a remis elle-même les propositions pour l'année militaire 1779. Le Comte Jean-Antoine de Per-gen étoit à leur tête , en qualité de leur Maréchal & de Président du corps des Seigneurs.

S. M. I. & R. vient d'ordonner à tous ceux de ses jeunes sujets de Hongrie de la Religion Protestante , qui sont actuellement occupés de leurs études dans les différentes Universités d'Allemagne , d'aller les continuer dans celle de Tubingen & dans celle d'Altdorf.

De HAMBURG , le 20 Octobre.

LES dernières nouvelles de Constantinople en détrompant sur la mort ou la captivité du Capitan-Bacha , n'ont point encore dissipé les incertitudes sur les dispositions du Grand Seigneur à son égard. On conjecture toujours que la chute du Grand Visir a préparé la sienne ; & la campagne inutile qu'il vient de faire dans la mer Noire , n'offrant aucun avantage , aucune action éclairante qui parle en sa faveur , peut refroidir l'attachement que le peuple lui témoigne , & faciliter sa perte si elle est résolue. Le nouveau Grand-Visir ne laisse point pénétrer ses sentimens particuliers dans les circonstances présentes ; ils seront , sans doute , conformes à ceux du Sultan ; mais

il ne prendra ouvertement aucun parti tant que le sort du Capitan-Bacha restera incertain. Sa position ne sauroit être plus délicate ; s'il penche pour la guerre , il déplaira peut-être au souverain , & au peuple si elle est malheureuse ; s'il fait la paix , il ne peut la conclure qu'en abandonnant à la Russie des avantages que l'intérêt de l'Empire lui a d'abord refusés ; ce sacrifice , dont l'importance est prouvée par tout ce qu'on a fait jusqu'à présent pour le prévenir , indisposera la Nation , & le Gouvernement pour éviter la honte & le danger du blâme , les rejettera sur ses conseils : peut-être en sera-t-il puni ; ce ne seroit pas la première victime que la politique Ottomane auroit immolée.

En attendant , le Capitan-Bacha s'éloigne de la Crimée , dont il n'a fait que regarder les côtes , & où les Russes se fortifient en y faisant sans cesse défilér de nouvelles troupes. Le Chan qu'ils protègent brave , à l'abri de leur appui , le mécontentement de la Porte qui dissimule. Les hostilités ouvertes , auxquelles on s'étoit préparé , n'ont point encore eu lieu cette année. Les négociations vont recommencer pendant l'hiver , & le temps qu'elles doivent durer , laisse encore quelque espérance de voir les deux Puissances parvenir à un accommodement.

Les armées du Roi de Prusse ont évacué la Bohême ; mais elles sont restées sur les frontières pour arrêter les incursions que les Autrichiens pourroient être tentés de faire à leur tour dans la Silésie Prussienne & dans la Saxe , & pour se faciliter les moyens d'y rentrer , s'il se présente une occasion favorable : car on a vu que l'hiver n'arrêtoit pas toujours leurs opérations. Le Prince Henri leva , le 12 de ce mois , son camp d'Ottendorf , & établit son quartier général à Gros-

Sedlitz ; c'est à Sedlitz même, près de Pirna , & non à Dresde qu'il se propose de passer l'hiver ; on prépare dans cette ville le château Electoral pour l'y recevoir. Les cantonnemens pris par le Maréchal de Laudohn à Ober-Bergkowitz , à Raudnitz , à Zittow , à Martinowes , à Budin , à Hoissin & à Welwarn , l'ont décidé à resserrer les siens , & à les tenir rapprochés des frontières. Le Général de Mollendorff étoit encore à cette époque à Dippoldiswalde ; le Général de Solms à Mugelm ; le Prince d'Anhalt-Bernbourg à Eckartzberg , & le Général-Major de Knobelsdorff à Budissin. Les ponts de bateaux qui étoient auprès de Dresde ont été transportés à Pirna , & établis dans l'endroit où le Prince Henri a passé l'Elbe pour la première fois.

Le Roi de Prusse a quitté, le 15 , son camp derrière Schatzlar , & a établi son quartier général à Landshut ; le Général Wunsch , après avoir quitté les hauteurs de Ratschemberg, s'est posté dans un bois derrière Ruckers , d'où il étend son aîle droite jusqu'à Utschendorff. Le Roi se propose de passer l'hiver à Breslau ; mais avant de s'y rendre , S. M. est partie pour Troppau dans la Silésie Autrichienne , où il va s'aboucher avec le Prince héréditaire de Brunswick qui commande le corps de troupes entré en Moravie.

C'est de ce côté qu'est actuellement transporté le théâtre de la guerre. C'est ainsi que les relations Prussiennes rendent compte des progrès de ce Prince. » Il avoit été envoyé avec un corps de troupes pour renforcer le Général de Stuttereim. Ce Prince arriva à Troppau le 30 Septembre ; la rapidité avec laquelle les troupes avoient marché, exigeoit qu'elles prissent un peu de repos ; il leur ac-

corda le premier de ce mois , qu'il employa à faire des reconnoissances. L'ennemi occupoit le château de Gratz ; il avoit posté sur les montagnes voisines , des détachemens de troupes légères dont on ne pouvoit apprécier , précisément la force , à cause des bois épais dont ces montagnes sont couvertes. Le Marquis de Botta occupoit les défilés près de Heidenpiltzsch , Spangendorff & Wiestadt ; il y avoit en marche un détachement de l'armée de Bohême , dont on ignoroit le nombre. Le Prince héréditaire de Brunswick jugea convenable de se rendre maître des passages qui conduisent à Fulneck , & de s'emparer du château de Gratz ; il fit ses dispositions en conséquence. Le 2 , il passa la Mora , dirigea sa marche sur Jacobzowitz pour prendre à dos les forêts de Gratz , où il étoit probable que l'ennemi tiendrait ferme ; mais sans attendre les Prussiens , ni leur donner le tems d'arriver , il quitta tous ses postes , & abandonna même le château , où le Prince mit une garnison , & posta ses troupes entre Jacobzowitz & Bachutzowitz , dans une position qui le rendit maître des passages vers la Moravie , & le mit en état de vivre aux dépens de l'ennemi. Une pluie qui dura 3 jours dégrada tellement les chemins , qu'on fut obligé de suspendre tous les mouvemens ; cependant le 4 , deux détachemens furent envoyés l'un vers Wiestadt , & l'autre vers Heidenpiltzsch ; l'ennemi abandonna ces deux endroits à leur approche. La Silésie Autrichienne est actuellement toute entière sous l'obéissance du Roi ; des avis de Teschen confirment que le gros des troupes Autrichiennes qui y étoient postées , s'est retiré vers la Jablunka , n'y a laissé que quelques hussards pour patrouiller.

Les relations Autrichiennes , après avoir

gardé un long silence sur l'expédition de Moravie, opposent les détails suivans à ceux que l'on vient de lire. » Le Général d'infanterie, Baron d'Elrichshausen, Commandant en chef du corps de nos troupes en Moravie, est arrivé le 10 Octobre à Heidenpilsch, sur la Mora, & le Lieutenant - Général Baron de Barco à la tête de la cavalerie & de 4 bataillons, s'est avancé jusqu'à Bautsch avant que l'ennemi l'eût attendu. Nos postes avancés se trouvent au-delà de la Mora, les patrouilles de la cavalerie de l'aile gauche poussant jusqu'à Herlez, & celles de l'aile droite jusqu'à Wigstadt & vers Fulneck; d'un autre côté, le Lieutenant Colonel de Quosdanowich est aussi arrivé à Zulkmantel le 10 Octobre; le Général de Kirchheim a pénétré jusqu'à Neustadt, dans la Silésie Prussienne. Ces mouvemens de nos troupes ont frustré les Prussiens de la plupart des livraisons qu'ils ont exigées; ils ont mis la Moravie à l'abri de toute incursion dans toute l'étendue de ses frontières, & en avançant, elles sont en état de lever des contributions dans le pays ennemi; on en a déjà exigé dans la Principauté d'Oppeln où l'on a enlevé des otages ».

Si la Moravie est défendue, la Silésie Autrichienne est occupée par les Prussiens; s'il faut en croire des lettres particulières, tous les Seigneurs des Duchés de Troppau & de Jagendorf, ont été déjà cités de la part de S. M. Prussienne, en qualité de Souverain de toute la Silésie, à comparoître en personne à Breslau, le 7 Novembre prochain; sous peine de confiscation de leurs Seigneuries. Tous les possesseurs de biens fonds ont, ajoute-t-on, reçu aussi ordre de comparoître en personne à Troppau, sous la même peine; & on croit, d'après ces ordres, que le Roi se propose d'hiverner dans la Silésie Autrichienne.

Le bruit des secours que l'Impératrice de Russie doit faire passer au Roi de Prusse, se soutient constamment ; & le moment où il doit se réaliser , ne peut être éloigné , si comme on l'assure elle a fait réellement déclarer à la Cour de Vienne, par son Ministre. « Qu'elle ne sauroit rester plus long-tems spectatrice indifférente des troubles qui agitent actuellement l'Allemagne ; qu'en conséquence elle se croyoit obligée d'employer son intercession pour engager S. M. I. & R. , à écouter amicalement les propositions d'accommodement qui lui ont été faites par le Roi de Prusse , & de terminer les différends de la succession de Bavière , à la satisfaction des héritiers légitimes & des intéressés allodiaux ; sans quoi , elle ne pourroit se défendre de prendre part à cette guerre , & de se déclarer pour le parti des membres opprimés de l'Empire Germanique ».

Cette Déclaration , si elle a eu lieu , ramène encore les espérances de paix ; elle doit donner lieu à une nouvelle négociation , dont l'effet peut l'accélérer ; on croit qu'elle sera entamée aussi-tôt que les deux Puissances belligérantes auront pris leurs quartiers d'hiver.

De R A T I S B O N N E , le 20 Octobre.

IL circule ici un Rescrit du Roi d'Angleterre , en qualité d'Electeur de Hanovre ; adressé à son Ministre Electoral à la Diète ; cette pièce ne laisse plus aucun doute sur les sentimens de S. M. B. , relativement à l'affaire de Bavière. » Le Roi croit par plus d'une raison , devoir inviter ses Co-Etats à délibérer mûrement & sérieusement sur les mesures à prendre dans la conjoncture présente , & sur-tout à insister sur ce que les art. 21 , 25 & 28 de la capitulation Impériale , soient observés inviolablement , & que les prétentions de toutes les par-

ties intéressées dans la succession de Bavière , soient portées à l'examen & à la décision des Etats de l'Empire. Pour cet effet , il juge indispensable de faire incessamment les représentations convenables à la Cour Impériale. S. M. qui n'a pu voir qu'avec déplaisir , que dans la contestation présente , on ait négligé d'avoir recours à cette voie , la seule qui soit légitime & permise , & que par là on ait donné lieu à la guerre présente , déclare qu'elle est prête à se concerter avec ceux de ses Co-Etats qui adopteront ses sentimens sur les mesures les plus promptes & les plus efficaces qu'on pourra prendre pour éteindre le feu de la guerre , & faire rendre justice à toutes les parties «.

On fit aussi ici depuis quelques jours , un Acte Notarial assez curieux ; il est relatif à la Déclaration faite par M. Schmied , au sujet de l'Acte de renonciation du Duc Albert d'Autriche de 1429. M. Schmied , selon cet Acte , a été interrogé le 1 Septembre dernier , par une députation Electorale , assistée d'un Notaire sur dix articles différents. Il a persisté dans la première Déclaration qu'il avoit faite , & a même fourni des moyens sûrs pour parvenir à découvrir la pièce importante dont l'existence est encore contestée.

La Déclaration ultérieure du Roi de Prusse , vient de paroître ; nous la donnerons après la déduction de la Cour de Vienne , que nous allons continuer :

» Comme la Cour de Berlin paroïsoit fermement décidée à effectuer son dessein , par tous les moyens possibles , même par la voie des armes. S. M. I. R. chercha à rendre moins dangereux pour tout le Corps Germanique & pour l'équilibre , ce qui ne pouvoit d'ailleurs s'empêcher sans renouveler le feu de la guerre. L'extinction éventuelle & effectivement arrivée aujourd'hui de la ligne Guillelmine de Baviè-

re, fournit une occasion favorable pour atteindre à ce but. S. M. I. R. avoit des prétentions sur quelques parties de la succession ouverte par ce décès. Personne ne pouvoit avec justice prendre en mauvaise part, qu'Elle cherchât à les faire valoir, même sans aucunes autres vues nécessaires; cependant son motif principal fut d'assurer du moins en quelque façon, en réalisant ces droits, l'équilibre qui avoit subsisté jusqu'à présent, dans le cas où les circonstances ne permettroient point d'empêcher l'exécution des vues d'agrandissement formées par la Cour de Berlin. Ces considérations, le desir de maintenir la tranquillité publique, fondèrent les propositions d'accommodement faites à la Cour de Prusse, par lesquelles, pour détourner, autant qu'il seroit possible, le danger qui menaçoit le Cercle de Franconie, on offrit principalement l'échange des deux Margraviats, & l'on consentit enfin à celui des deux Lusaces, comme de Pays, sur lesquels l'on avoit eu depuis long-tems à Berlin des vues secrètes, quoique cet échange soit à différens égards sujet aux risques les plus grands & les plus importans pour le Royaume de Bohême. La Cour de Berlin répondit qu'il n'étoit pas juste de compenser une acquisition présente & précaire de la Maison d'Autriche, avec une acquisition éloignée & incontestable. Les considérations suivantes feront voir si cette compensation étoit si peu équitable: il s'agit pour l'Autriche de l'acquisition d'une étendue de Pays d'environ un million de revenu annuel, & pour la Prusse, d'une acquisition dont la valeur est au moins double. Que l'une de ces acquisitions soit présente, & que l'autre ne soit que future, c'est une circonstance qui dépend du cours imprévu des événemens. L'acquisition de l'Autriche n'a point d'influence sur la constitution de l'Empire & celle du Cercle de Bavière: celle de la Prusse est d'une nature diamétralement opposée. Son influence extrêmement inquiétante & dangereuse sur le système entier du Corps Germanique, mais particulièrement sur la

balance de pouvoir , dans le Cercle de Franconie & dans les Cercles voisins , est manifeste : S. M. P. l'a avouée , Elle n'a pas toujours regardé ladite acquisition comme aussi certaine & aussi incontestable. L'Ordonnance de Famille , faite par l'Electeur Albert , en conséquence de laquelle les Pays de Brandebourg , en Franconie , doivent rester séparés des Pays Electoraux , aussi long-tems qu'il y a plus d'un Margrave en vie , est devenue par la confirmation Impériale , accordée du consentement de tout l'Empire , une Sanction Pragmatique formelle , un *Statutum Gentilium* solennel , & une vraie loi de l'Empire : dans l'acte même de confirmation tout ce qui auroit été statué au contraire , ou le seroit à l'avenir , est révoqué par l'Empereur de sa certaine science , & déclaré nul & de nulle valeur , pour lors comme à l'avenir , & à l'avenir comme pour lors , de l'avis des Electeurs , Princes & Etats de l'Empire , & de sa pleine puissance Impériale : les mêmes dispositions ont été reconnues par l'Ordonnance renouvelée de Famille , projetée à Gera en 1598 , & signée à Magdebourg le 29 Avril 1599 , dans les termes suivans : » Nous sommes donc unanimement d'avis que l'Ordonnance de l'Electeur Albert-Achille , confirmée par l'Empereur Frédéric III , à la Diète de l'Empire , tous les Etats y assemblés , de leur avis , consentement & aveu , doit être observée dès-à-présent & à perpétuité par Nous & nos Successeurs , comme aussi nous la reconnoissons *pro Pacto , pro Statuto Familiae , quod transit in formam Contractus* , & même , vu la confirmation susmentionnée , *pro Pragmaticâ Sanctione & Lege publicâ*. En vertu de cette Ordonnance de Famille , chacun des futurs Electeurs , avant qu'il soit admis au Gouvernement , est tenu de s'engager formellement par écrit & de signer un acte , par lequel il promet pour lui , ses Héritiers , Maison & Successeurs , sur la parole de Prince , son honneur & sa foi , en place de serment solennel , d'observer fer-

mement & inviolablement , tant l'Ordonnance de
 Famille de l'Electeur Albert-Achille de 1473 , que
 celle de 1594. De même , d'après les propres paro-
 les des Margraves Georges-Frédéric-Charles & Al-
 bert Wolfgang , cette Ordonnance de Succession ,
 attendu qu'elle étoit confirmée par l'Empereur &
 l'Empire , & devenue ainsi authentiquement une loi
 générale , solennisée & acceptée comme telle , ne
 pouvoit être abrogée , si ce n'est du consentement
 de tous ceux qui avoient donné à une telle loi sa
 force obligatoire. En conséquence S. M. l'Empé-
 reur & tout le Corps Germanique ont non-seule-
 ment droit , mais sont même tenus de ne point
 permettre une telle altération uni-latérale de cette
 Sanction Pragmatique , vu que (comme les susdits
 Margraves l'ont aussi déjà montré dans la représen-
 tation , qu'ils adressèrent en 1724 à S. M. I.) une
 pareille altération intéresse la tranquillité générale
 & le bien-être du Cercle de Franconie , si ce n'est
 de tout l'Empire. Envain allégueroit-on de la part
 de S. M. P. qu'on est convenu , au sujet de l'alté-
 ration de cette loi de Famille , avec tous les
 Agnats , d'un accord amical , & que par ce moyen
 l'on a contenté ceux qui sont intéressés dans l'affaire.
 Cette objection & plusieurs autres de ce genre peu-
 vent être réfutées d'après les mêmes principes , par
 lesquels l'on attaque de la part de S. M. P. la con-
 vention avec l'Electeur Palatin : il est vrai qu'il y a
 cette différence essentielle , que ces principes ne
 sauroient avoir aucune application quelconque sur
 la convention du 3 Janvier , & qu'ils s'opposent
 dans toute leur force au susdit accord de S. M. P.
 Comme il ne s'agit ici que de justifier la compa-
 raison faite du côté de la Cour Impériale & Royale ,
 entre les cas des Successions respectives de Bavière
 & de Brandebourg , contre le reproche de manquer
 d'équité , l'on peut se renfermer dans la conclusion
 qui en résulte , que la Cour de Berlin doit ou lais-
 ser valoir également ces principes contre elle-même

ou que du moins elle doit convenir qu'ils sont aussi sans effet contre la Maison Archiducal.

La suite à l'ordinaire prochain.

ITALIE.

De NAPLES, le 6 Octobre.

Le Roi vient de faire publier l'Ordonnance suivante, en date du 19 du mois dernier. « Notre intention étant d'observer une exacte neutralité dans les circonstances où se trouve actuellement l'Europe, nous avons voulu, en manifestant nos dispositions à la paix, prévenir les incidens qui pourroient la troubler & nuire au commerce de nos Etats. Comme nous ne doutons pas que les Puissances qui sont en guerre n'usent de nos Ports, de nos Plages & de nos Mers voisines, de la manière qu'il se pratique ordinairement chez toutes les Nations neutres, sans commettre aucun acte d'hostilité, de violence ou de supériorité, ni entr'elles ni à l'égard des bâtimens de quelque Nation que ce soit, & sans empêcher la libre entrée ou sortie dans lesdits Ports ou Plages; de notre côté nous voulons & ordonnons que nos Sujets observent les instructions suivantes. 10. Défendons expressément à tous nos Sujets, de quelque rang qu'ils soient, de s'enrôler & de servir sur des bâtimens de Nations belligérantes, sous peine de prison & autres plus graves à notre volonté, dès qu'ils reviendront dans nos Domaines, ou de séquestre & de confiscations de biens ou d'exil perpétuel des terres de notre domination, s'ils ne reviennent point. Il sera cependant permis à tout bâtiment de Nation en guerre de renforcer son équipage pourvu que ce ne soit pas de nos Sujets, mais d'étrangers qui se trouvent par hasard dans nos Etats, qui aient volonté de servir, & qui n'y soient contraints en aucune façon. 20. Défendons dans tous nos Etats de vendre, fabriquer ou armer pour le compte des Nations en guerre aucun

bâtiment corsaire ou de guerre , sous peine de 2000 ducats pour chaque transgression , dont la moitié sera appliquée au fisc & l'autre au dénonciateur public ou secret , outre une peine afflictive que subiront les transgresseurs à l'arbitrage du Juge selon les cas & les circonstances : lesquelles peines encourront aussi tous ceux qui auront participé à ces transgressions par assistance ou par fauteur. Il sera néanmoins permis aux Nations belligérantes de faire radoubier leurs vaisseaux endommagés , & d'acheter pour cela tout ce qui leur sera nécessaire. 30. Défendons à nos Sujets , ou à tous autres qui auroient eu de Nous la permission d'arborer notre pavillon royal , sous les peines exprimées ci-dessus , d'embarquer sous le nom de passagers & sous quelque prétexte que ce soit , des matelots ou soldats pour le service des Nations en guerre ; & pareillement d'embarquer & transporter des armes , de la poudre & des munitions , comprises sous le nom de contrebande de guerre , pour le compte & le service des Nations belligérantes. Il sera cependant permis de transporter toute sorte de marchandise , quand ce seroit même des prises légitimement faites sur les Peuples en guerre & amenées de nos Ports , ou des provisions de bouche pour le compte & à l'usage desdits Peuples. 40. Défendons à nos Sujets de prendre part ou intérêt , directement ou indirectement , dans les armemens de guerre , quand même ils auroient été pris hors de nos Domaines , sous peine de 2000 ducats pour chaque transgression. Mais nous permettons auxdites Nations en guerre de se recommander , & de faire gérer ou vendre dans nos Etats les prises par elles faites dans des tems & en des lieux légitimes , & conduites dans nos Ports. 50. Déclarons coupables des peines ci-dessus & d'autres plus grandes , selon les circonstances , toutes les personnes de quelque état , rang & condition qu'elles soient , qui auront contrevenu à la disposition

du présent Edit, & voulons que la connoissance de ces transgressions appartienne privativement à notre suprême Magistrat de Commerce de cette Capitale, pour celles qui seront commises dans la Sicile citérieure & dans l'Etat des Garnisons; & pour celles qui se commettront dans la Sicile ultérieure, voulons que la connoissance en appartienne au suprême Magistrat de Commerce de *Palerme*. Si mandons, &c. ».

De Livourne, le 10 Octobre.

LES lettres de Gibraltar, portent que l'Alcade Hague-el-Abes, y est arrivé de Tanger; l'objet de sa Mission étoit de porter au Gouverneur les ordres du Roi de Maroc, au sujet des difficultés qu'il fait pour recevoir le Consul d'Angleterre. Ce Prince consent qu'il réside à Tanger, & qu'il y exerce son emploi; mais il ne veut point qu'il se présente à la Cour. Il a en même tems fait signifier au Gouverneur de Gibraltar, d'acheter dans ce moment, pour la garnison, 500 bêtes à cornes qu'il a à vendre, avec menace en cas de refus, de ne plus permettre qu'on tire de ses Etats aucunes denrées nécessaires à la subsistance des habitans & de la garnison de cette ville. Le Roi de Maroc a levé récemment de grosses amendes, & confisqué beaucoup de troupeaux, dont le nombre devient embarrassant, & dont il seroit bien-aise de se défaire avantageusement. Parmi ceux de ses Officiers qu'il a punis de cette manière, on compte le Bacha de Costali, à qui, dit-on, il a fait en outre couper les jambes. Son crime est d'avoir fait expirer 200 personnes sous le bâton; & s'il en est réellement coupable, son châtiment n'est point trop rigoureux.

On écrit de Tripoli, que l'Amiral Emo, chargé d'une négociation de la République de Venise, auprès du Bacha, l'a terminée avec

beaucoup de succès, sans même qu'il lui en ait coûté des présens considérables, ce qui n'est pas ordinaire. Il s'agissoit en particulier de dissuader le Bacha d'envoyer une Ambassade à Vénise; il y est parvenu; mais comme ces Ambassades sont lucratives pour le sujet qui en est chargé, le Bacha pour dédommager celui qu'il avoit nommé à celle de Vénise se propose, dit-on, de l'envoyer en Suède, pour notifier la mort de M. Bergamnn, Consul de cette nation.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 31 Octobre.

LES nouvelles que la Cour avoit publiées le 5 de ce mois, loin de remplir l'attente de la Nation, n'avoient fait qu'augmenter ses alarmes; elle en attendoit de postérieures; elles n'ont pas tardé. On a vu arriver successivement le Lord Howe, qui a remis le commandement de sa flotte à l'Amiral Byron, le Gouverneur Johnstone, un des quatre Commissaires envoyés en Amérique, & dont la conduite particulière a tellement blessé le Congrès, qu'il a déclaré ne vouloir plus traiter avec lui, & enfin un exprès du Général Clinton. Les nouvelles qu'ils ont apportées sont sans doute intéressantes. Le 27 & le 28 de ce mois, le Ministère en a publié ce qu'il a bien voulu. La Gazette du 27 n'a présenté qu'une lettre du Général Clinton, qui, selon son usage, a renvoyé à une du Général Pigot, pour informer la Cour des opérations des Américains dans Rhode-Island. Ces lettres n'ont appris que ce que l'on savoit déjà; que les Américains qui le 9 & le 10 Août étoient descendus dans cette Isle, sous les ordres du Général Sullivan, qui avoit sous lui le Marquis de la Fayette & le Général Han-

cock, ancien Président du Congrès, & maintenant à la tête des Milices de sa Province, l'évacuèrent le 30. Il étoit difficile qu'ils pussent faire autrement dès que la flotte François avec laquelle ils avoient concerté leurs opérations, ne pouvoit plus les seconder. Ces lettres dans lesquelles on remarque de fréquentes réticences, ne disent qu'un mot, & en passant, de l'apparition & de la disparition de la flotte du Comte d'Estaing, qui n'avoit quitté Rhode-Island, que pour aller combattre le Lord Howe, qui malgré les avis contraires publiés par la Cour, n'eût pu éviter une destruction totale, si la tempête n'avoit séparé les armées navales. Cette relation n'est qu'une seconde version avantageuse aux troupes Royales de celle que les Américains ont publiée, & que nous avons donnée dans le précédent Journal. Les détails sont les mêmes avec cette seule différence que *les Rebelles*, selon l'usage, *n'ont pu tenir devant les troupes du Roi*. Le Général Pigot évalue la perte de celles-ci dans Rhode-Island, à 1 Capitaine, 1 Volontaire, 4 Sergens, 31 Fusiliers, & un Conducteur d'Artillerie tués; 2 Capitaines, 5 Lieutenans, 7 Enseignes, 13 Sergens, 1 Tambour, 180 Fusiliers & 1 Conducteur blessés; 1 Lieutenant, 1 Sergent, 10 Fusiliers égarés. Il ne doute pas que la perte des Américains ne soit plus considérable; & cela peut être; ils peuvent perdre plus de monde sans s'affoiblir dans la même proportion. Selon leurs Relations, leur perte monte à 4 Officiers subalternes, 3 Sergens, 23 Fusiliers morts; 2 Lieutenans-Colonels, 1 Capitaine, 3 Officiers subalternes, 13 Sergens, 113 Fusiliers blessés, 2 Sergens, 42 Fusiliers égarés.

Selon d'autres avis dont le Général Clinton & le Général Pigot, ne font aucune mention, mais qui ne sont pas moins authentiques que

les leurs, cette évacuation de Rhode-Island, n'a pas laissé de coûter cher à la nation. Dans le premier moment la prise de l'Isle paroissoit inévitable ; on s'empressa de brûler plusieurs frégates & chaloupes dans la crainte que l'ennemi n'en profitât ; les vaisseaux ainsi détruits, sont la *Flore*, la *Junon*, l'*Orphée* & l'*Allouette* de 32 canons, le *Faucon* de 17 & le *Pêcheur du Roi* de 16 ; on estime les carcasses seules de ces bâtimens à 100,000 liv. sterl. Pour défendre l'entrée du Havre à l'escadre ennemie, on y avoit coulé à fond une cinquantaine de bâtimens de transports, qui à raison de 2000 liv. sterl. chacun, font encore une somme égale à la première.

Aux lettres des deux Généraux, on en a joint deux du Major-Général Grey, que Sir Henri Clinton avoit chargé d'une expédition sur Bedford & Fairhaven, où il se proposoit d'aller lui-même, lorsque sur l'avis de l'éloignement de M. d'Estaing, il jugea plus convenable d'aller au secours de Rhode-Island. Cet Officier arrivé le 5 Septembre, à 6 heures du soir à sa destination, n'y trouva aucune résistance, & en repartit le lendemain après y avoir détruit ou pris une certaine quantité de bâtimens armés & non armés, des munitions de guerre & de bouche, & quelques prises que le Comte d'Estaing avoit faites, & qu'on y avoit conduites.

Une lettre du Lord Howe, en date du 17 Août, remplit le supplément de la Gazette, qui ne parut que le 28. L'Amiral y rend compte de ses mouvemens pour suivre l'escadre du Comte d'Estaing ; l'état où il trouva les affaires à Rhode Island, lui fit juger qu'il étoit impraticable de donner des secours essentiels au Général Pigot : cette observation prouve l'impossibilité où étoient les Anglois, de conserver cette Isle, si le Comte d'Estaing eût pu revenir ;

le Lord Howe convient qu'il a évité le combat tant qu'il l'a pu, & on voit qu'il n'a pas dû être affligé du coup de vent qui l'a séparé de la flotte ennemie; dans cette dernière, le *Languedoc* avoit perdu tous ses mats; le *Tonnant* n'avoit conservé que son grand mat. Le premier fut attaqué le 13 par le *Renown*, qui avoit de grands avantages, parce qu'il n'étoit point endommagé; mais l'approche de quelques autres vaisseaux le forcèrent de s'éloigner. Le second; le fut le 14, par le *Preston*, qu'une semblable cause contraignit aussi à la fuite. Le 16, l'*Isis* fut attaqué par un autre vaisseau qu'on croit le *Zélé*, & la bonne conduite de son Commandant empêcha que l'issue de ce combat lui fût aussi funeste qu'on avoit lieu de l'appréhender.

Le Lord Howe dans une autre lettre, annonce qu'il avoit pris la route de Boston, où il avoit trouvé la flotte Française occupée à se réparer, que voyant que toute tentative de sa part pour la faire sortir seroit inutile, il étoit reparti le 2 Septembre.

Les détails que le Lord Howe a dû rapporter lui-même de l'état de nos affaires dans cette partie du monde, auroient sans doute été plus intéressans pour la nation que tous ceux que le Ministère a publiés. Il n'est parti de New-Yorck que le 23, & jusqu'au moment de son départ il a pu se passer des choses dont on seroit sans doute bien aise d'être instruit. On se contente de revenir longuement sur ce que l'on fait, & cela inspire de la défiance sur ce qu'on ne fait pas. Cependant les papiers qui s'impriment sous l'influence du Ministère, ne laissent pas de tirer les plus grandes conséquences de l'évacuation de Rhode-Island, & du besoin que la flotte Française a eu d'être réparée: selon eux, il y a eu à Boston une querelle très-vive entre quelques matelots François & quelques prisonniers

sonniers de l'armée de Burgoyne ; les-habitans de Boston ont pris parti pour ces derniers ; ce qui seroit bien noble & bien généreux ; mais on ne leur en fait pas un mérite ; on cherche à faire penser que les Américains commencent à se dégoûter de leurs nouveaux alliés. Ce n'est pas la seule chose qu'ils tâchent de persuader à la nation , sans en être persuadés eux-mêmes ; ils prétendent aussi que toute l'escadre de l'Amiral Byron a rejoint , & que réunie à celle qu'a laissée le Lord Howe , elle ne peut manquer de battre & de détruire l'escadre Françoisse. Ce premier obstacle levé , il n'est pas douteux que le Général Clinton ne trouve le moyen d'engager le Général Washington dans une affaire générale , où les Anglois , comme de raison , seront vainqueurs. Il semble à bien des gens que la nation a appris par une trop longue expérience à connoître la prudence du Général Américain , pour croire qu'il soit si facile de le vaincre & de le forcer à se battre. Aussi , malgré ces belles apparences , le Ministère qui ne s'en impose pas à lui-même , comme il cherche à en imposer aux autres , sent la foiblesse de l'Amiral Byron , & vient d'expédier des ordres pour lui faire passer des secours. Il faut un nouvel armement , & nous manquons de matelots. Nous en avons besoin ici pour remplacer les malades de l'escadre de l'Amiral Keppel , qui après une longue campagne où il n'a rien fait , est enfin rentré le 26 & le 27 , dans nos ports , avec des vaisseaux très-maltraités , & dont quelques-uns sont restés en arrière , retenus par la lenteur que les dommages qu'ils ont effuyés , ont mis dans leur marche.

Le dernier résultat de la quatrième campagne qu'on vient de faire , c'est que l'Amérique n'est point soumise , que nous y avons encore des troupes , & que le Ministère con-

15 Novembre 1778.

K

servant toujours l'espoir qu'il a eu si long-tems & si vainement , paroît déterminé à tenter le sort d'une cinquième campagne : c'est ce qui sera décidé à la rentrée du Parlement ; la difficulté de trouver des fonds , ne sera pas le seul obstacle qui s'opposera à ce nouvel essai ; l'état des affaires en Europe , ne présente pas une perspective riante. On s'est flatté jusqu'à présent de la neutralité de l'Espagne : mais cette espérance s'affoiblit tous les jours ; l'Ambassadeur de Madrid commence à se plaindre des armemens que nous faisons pour la Méditerranée , où notre commerce a besoin de protection : il parle , dit-on , avec plus de hauteur ; les protestations amicales qu'il faisoit autrefois fréquemment , sont plus rares. On s'attend à entendre incessamment de sa part une déclaration authentique. Le Ministère paroît la craindre , & la nation se plaint de ce qu'il ne l'a pas prévue. A-t-il pu , dit-elle , se dissimuler que les préparatifs immenses de cette Puissance , n'eussent pas un objet qui y fût proportionné ; la protection de son commerce & de ses établissemens lointains , en exigeoit-elle de si grands ? & la nation qui veut être neutre , ou simplement se défendre , fait-elle des dépenses aussi énormes que si elle vouloit attaquer ? La France , assure-t-on dans nos papiers , a déjà réclamé de la Cour de Madrid les 12 vaisseaux de ligne que chacune des deux Puissances s'est engagée à fournir à l'autre par le pacte de famille. Cette réquisition , ajoute-t-on , a été faite le 29 Juillet , & la réponse de la Cour de Madrid est arrivée à Versailles le 8 Décembre. Comme ce secours doit être prêt dans le délai de 3 mois , à compter du jour de la demande , on en conclut que l'Espagne est prête à se déclarer , & tout fait présumer que cette dé-

claration prochaine nous sera peu favorable.

Dans cet état , nous cherchons des secours par-tout , & nous avons indisposé les Hollandois , par notre conduite à leur égard , sur les mers , en manquant aux Traités précis , conclus avec eux. La Suède n'a pas eu lieu d'être plus satisfaite : on a répondu à ses plaintes , qu'on restituera tous les vaisseaux qui n'étoient pas chargés de marchandises de contrebande , qui seront payés aux propriétaires d'après une estimation amiable ; on a cette indulgence , ajoutée - on , parce qu'on pouvoit n'avoir pas connoissance des démêlés actuellement subsistans entre la France & l'Angleterre : mais passé le 10 Novembre prochain , aucun Navigateur Suédois ne pourra prétendre à cette indulgence.

Le Roi a fait successivement la revue des camps établis dans différens endroits ; le dernier qu'il a visité est celui de Warley - Common ; la Reine l'y a accompagné : le fait le plus singulier que présente cette promenade militaire , est la dépense que le Lord Petre a faite à sa terre de Thorndon - Hall pour y recevoir LL. MM. ; on ne la fait pas monter à moins de 20,000 livres sterlings. Le Lord Chandos en avoit fait auparavant une autre à l'occasion du baptême de sa fille , dont LL. MM. voulurent être les parreins. Cette cérémonie se fit le 8 de ce mois dans l'hôtel de ce Seigneur , qui dépensa à cette occasion 4000 l. sterlings.

La Compagnie des Indes attend actuellement la rentrée de 4 vaisseaux qui ont ordre de s'arrêter à Sainte-Helène , d'où ils ne partiront que sous un sûr convoi. On continue à craindre pour nos établissemens dans ces contrées , & on arme avec beaucoup d'activité une escadre de deux vaisseaux de 74 canons , deux de 60 , un de 50 , & deux frégates qu'on

se propose d'y envoyer ; elle sera sous les ordres du Chevalier Edouard Hugues , qui a déjà arboré le pavillon Amiral sur le *Superbe*. On dit que l'escadre sera prête à appareiller vers les fetes de Noël.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-SEPT.

De Philadelphie , le 15 Août. Le 8 de ce mois, il est arrivé ici un gros corps de cavalerie ; cette troupe qui se rend au camp , est sous les ordres du célèbre Major Lée , qui s'est si souvent distingué en qualité de partisan. Elle est composée de gens d'élite , dont il a éprouvé le courage & l'activité. Les cavaliers revêtus d'un très-bel uniforme , & parfaitement bien montés , ont tout à la fois un air élégant & martial. Plusieurs personnes qui ont passé l'hiver dernier dans cette ville , ont trouvé les chevaux de cette troupe infiniment supérieurs à ceux qu'on faisoit venir pour monter les dragons Britanniques.

Le Congrès a reçu ces jours derniers une lettre des quatre Commissaires Britanniques , en date du 7 de ce mois , dans laquelle ils requièrent l'exécution de la convention , par laquelle le Général Burgoyne , avec les troupes qui étoient sous ses ordres , s'étoit rendu prisonnier de guerre. On sait que l'exécution de cette convention a été différée jusqu'à ce qu'on en eût reçu une ratification authentique de la part du Roi d'Angleterre ; les Commissaires ont donné cette ratification ; mais la conduite qu'ils ont tenue , sur-tout l'un d'entr'eux , le Gouverneur Johnstone , n'est pas propre à exciter la confiance. Le Congrès a répondu aux Commissaires , qu'après un exposé détaillé des manœuvres secrètes & perfides employées par M. Johnstone , auprès du Général Réed , il avoit jugé après un mûr examen ; » 1°. que cette action étoit un dessein prémédité , lâche & bas

de pervertir & corrompre le Congrès des Etats-Unis. 2°. Que le Congrès devoit montrer toute son indignation contre un projet aussi téméraire & aussi malhonnête ; & 3°. enfin , que son honneur ne lui permettoit pas d'entretenir à l'avenir la moindre liaison avec ledit George Johnstone , & encore moins d'entamer quelque négociation avec lui touchant aucune affaire , dans laquelle la vertu où la liberté pourroient se trouver intéressées «.

Le Congrès a ordonné l'impression de cette lettre , & a déclaré dans sa résolution que dès ce moment , il cessoit de reconnoître M. George Johnstone en sa qualité de Commissaire.

De Chester , du 18 Août. Nos ennemis qui tentent de nous asservir par les armes , & qui cherchent à nous diviser en sollicitant la défection de tous les citoyens attachés à la cause Américaine , n'ont rien négligé pour nous susciter des ennemis parmi les sauvages. Ils n'y ont que trop bien réussi en quelques endroits. Nous apprenons que l'établissement de Wyoming sur la Susquehannah , formé par les habitans de Connecticut , vient d'être détruit par les Indiens armés par les Anglois. Cet établissement qui prospéroit depuis quelques années , & qui formoit huit bourgades déjà considérables , qui avoient fourni récemment à l'armée continentale 3000 boisseaux de grain , & plus d'un millier de soldats a été ravagé. Des Torys répandus parmi ces Indiens les ont engagés à prendre la hache. Dès le mois de Mai de cette année , on commença à avoir de justes sujets d'inquiétude ; toutes les familles répandues dans l'espace de 30 milles en remontant la Susquehannah , se rassemblèrent dans les parties les plus peuplées. Les sauvages commencèrent les hostilités en Avril & en Mai , qu'on vit plusieurs petits partis faire des incursions sur le terrain de la Colo-

nie, ils les continuèrent pendant le mois de Juin; en Juillet, ils parurent en plus grand nombre, ayant avec eux plusieurs Torys qui les commandoient. Leurs ravages furent plus considérables; ils dévastèrent la campagne, tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, & firent subir l'opération cruelle du Scalpel aux morts & aux blessés; ils assiégèrent les forts élevés pour la défense de l'établissement, & envoyèrent chaque jour que dura le siège, les péricranes de tous les infortunés qui étoient tombés entre leurs mains. Tous ceux qui ont échappé aux massacres commis dans les actions & hors des actions, car les prisonniers ont été traités de la manière la plus barbare, se sont réfugiés dans les Colonies voisines, où l'on s'empresse de les soulager & de les plaindre, & où les récits qu'ils font des maux qu'ils ont soufferts, inspirent une nouvelle horreur pour les barbares qui ont suscité contr'eux cette multitude sauvage & féroce. On a envoyé contr'elle le brave Colonel Broadshed, avec un corps de troupes, & on apprend qu'il l'a jointe & en a fait un grand carnage; parmi les 200 prisonniers qu'il a faits, on compte quelques-uns des Torys qui les conduisoient.

Selon les derniers avis de New-Yorck, les Torys & l'armée ennemie y étoient dans la plus grande consternation; la disette de provisions commençoit à se faire vivement sentir dans cette ville, parce qu'il n'y pouvoit rien arriver par terre ni par mer, excepté de Long-Island. Il est vrai que depuis le départ de la flotte Française, il est entré dans ce port 2 ou 3 bâtimens chargés de provisions, & les pêcheurs continuent de porter du poisson comme à l'ordinaire; mais on y souffre toujours beaucoup du manque de farine & de provisions fraîches. L'incendie terrible qu'on y a essuyé le 3 de ce

mois, a encore augmenté la calamité. Les flammes, malgré les secours qu'on y a portés, ont dévoré 300 maisons, au nombre desquelles étoient les magasins du Quartier-maître général du Roi. A ce désastre en succéda un autre. Le 5, un orage violent endommagea beaucoup les maisons, & les vaisseaux dans le port; la foudre tomba sur un brigantin chargé de poudre, dont l'explosion fut si terrible que toute la ville en fut ébranlée; il ne resta pas une tuile sur les toits, ni une seule vitre aux fenêtres des maisons. Personne ne fut blessé, parce qu'au moment de l'orage chacun s'étoit mis à couvert.

De Harfort, le 10 Septembre. Nos troupes en évacuant Rhode-Island, ont pris la route de New-Yorck, où nous rassemblons des forces assez considérables, pour pouvoir espérer plus de succès. Nous ne croyons pas que les Royalistes l'occupent long-tems; on peut juger de leur situation par la lettre suivante d'un de leurs Officiers. » Les Bills conciliatoires ont produit beaucoup de mauvais effets, & nous ont fait manquer des occasions qui ne se présenteront plus. On ne conçoit pas comment le Ministère a pu en attendre quelque chose, dès qu'il étoit instruit de la destination du Comte d'Estaing, & de la nomination d'un Ministre Plénipotentiaire de la part de la France au Congrès; nous n'avons plus qu'une alternative; vaincre ou reconnaître l'indépendance de l'Amérique. Nous avons tout lieu de craindre que l'évacuation de Philadelphie ne soit bientôt suivie de celle de New-Yorck. Cependant il nous est arrivé récemment d'échapper à tant de dangers, que nous nous flattons encore que la fortune se déclarera pour nous. Si la flotte Française étoit arrivée seulement quelques jours plutôt, tous les vaisseaux & les transports que le Lord Howe avoit dans

la Delaware seroient tombés en son pouvoir; Sir Henri Clinton ne pouvant passer les *Narrows* n'eût pu secourir New-Yorck; Rhode-Island abandonnée à elle-même, n'eût pu recevoir des secours ni nous en donner «.

» La tempête affreuse qui a séparé les escadres Française & Angloise au moment où elles alloient se battre, a prévenu la destruction de la dernière. Il est sûr que le Lord Howe en forçant de voiles pour attirer, comme il le dit, en pleine mer le Comte d'Estaing, fuyoit en effet devant lui. Après la tempête qui avoit séparé les flottes & dispersé la Française, plusieurs de nos vaisseaux en rencontrèrent quelques-uns qui avoient été très-maltraités, & qu'ils attaquèrent sans succès. Leur état faisant juger que le reste de la flotte n'étoit pas moins endommagé, & sa retraite à Boston prouvant qu'elle avoit besoin de se réparer, l'Amiral Anglois crut pouvoir s'approcher de la baye de Boston sans danger; il y parut le 1^{er}. de ce mois, & en repartit le 2. Son objet étoit de faire croire qu'il étoit en état de se battre, & qu'il avoit moins souffert que les François; les mouvemens de ceux ci qui se réparent avec beaucoup de célérité, & qui doivent ressortir incessamment, précipitèrent sa retraite; en effet, la plupart de ses vaisseaux réparés à la hâte, hors d'état de tenir long-tems la mer, n'étoient que pour la montre. Il avoit d'ailleurs, à bord, 3000 volontaires tirés de l'infanterie, pour faire le service des troupes de la marine, & il étoit essentiel qu'il les ramenât à New-Yorck qui est menacé «.

Nous nous attendons incessamment à des nouvelles intéressantes. Le Comte d'Estaing va bientôt reparoître sur les mers, avec toutes ses forces en bon état; celles de nos ennemis tiendront difficilement devant lui; & il est difficile qu'ils parviennent à rétablir leurs vaisseaux. » Les avis

de New-Yorck, écrit-on d'Halifax, nous font trembler. La tempête qui a dispersé les deux flottes a trop endommagé la nôtre, pour qu'elle puisse en venir aux prises, dans le cas même où l'escadre de l'Amiral Byron se rassembleroit enfin; car tous les vaisseaux ont été infiniment maltraités; les magasins de la marine ici ne sont pas fournis de manière à pouvoir réparer les suites d'un pareil accident. L'Amiral Byron est parti le 4 avec le *Diamant* & le *Culloden*. Ces vaisseaux sont en mauvais état, quoiqu'on ait fait tout ce qu'on a pu pour les réparer; on a dépouillé toutes ces côtes pour cet effet. Nous n'attendons aucun secours de l'Amiral Montague, dont l'escadre a été si maltraitée par les tempêtes, & par d'autres accidens, que notre pêche, ainsi que celle des Anglois, a beaucoup souffert de la part des Américains; si nous n'avons pas une paix prompte, cette Province entière, la nouvelle Ecosse, sera réduite à une seule ville de garnison. Nous avons perdu à Rhode-Island 7 frégates, 3 galères & une grande quantité de transports. Les Américains l'ont évacuée, sans que le Général Clinton ait pu prendre sa revanche «.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 10 Novembre.

Le premier de ce mois, fête de la Toussaint, le Roi, accompagné de la Famille Royale, assista dans la Chapelle du Château, à la Grand-Messe, qui fut chantée par la Musique du Roi; l'Evêque de Bethléem officia pontificalement; la Comtesse de Matignon fit la quête. La Reine y assista aussi dans une des travées. L'après-midi la Cour a entendu dans la même Chapelle le Sermon, prononcé par l'Abbé de Laquesnoy, Prédicateur ordinaire du Roi.

K 3

Le même jour le Comte de Montezan , Ministre Plénipotentiaire du Roi , près l'Electeur de Cologne , a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Ministre des Affaires Etrangères , & de prendre congé , pour se rendre à sa destination.

Le Chevalier de Beaurain , Géographe , Pensionnaire du Roi , eut l'honneur de présenter le 3 au Roi , à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois , sa Carte de la Manche. Cette Carte , avec celle du Tableau Hydrographique des principaux Ports de la Manche , augmentée des Ports , Rades , Sondes , Batteries , Forts & Corps de-garde , d'après les matériaux les plus récents , se trouve chez l'Auteur , rue Gist-le-Cœur , la première porte cochère à droite par le Quai.

De P A R I S , le 10 Novembre.

PENDANT que le Marquis de Bouillé faisoit à la Dominique l'expédition dont nous avons annoncé le succès , les Anglois en projettoient une autre sur quelques-uns de nos Etablissements. » Le 15 de Septembre , une escadre Angloise composée d'un vaisseau de ligne , 3 frégates & une corvette sous le commandement du Commodore Evans , faisant partie de l'escadre de l'Amiral Monague , alla mouiller dans la rade de S. Pierre , au Sud de l'Isle de Terre-Neuve. Le vaisseau de ligne s'étant emboisé très-près de terre devant le Bourg formé des maisons & cabannes de pêcheurs , le Commodore fit sommer le Baron de l'Espérance , commandant la Colonie , de remettre les Isles de S. Pierre & Miquelon , à S. M. B. Le Commandant François obtint tous les honneurs de la guerre pour la garnison des deux Isles , composée en tout de 50 hommes répartis dans les différents établissemens de pêches , & pour les

habitans & pêcheurs, la liberté de revenir en France sur les navires qui se trouvoient dans le port. Le Commandant, la garnison, une partie des habitans au nombre de 180, y compris l'équipage du navire, sont arrivés à l'Orient, une autre partie à S. Malo, au nombre de 29 personnes, tant femmes qu'enfans ; le reste, qui est peu nombreux, est attendu sur les goelettes, qui ont été expédiées de S. Pierre. Au départ des mêmes navires, les Anglois avoient commencé à brûler tous les établissemens de pêche à mesure que les habitans les évacuoient.

Selon les lettres de Brest, outre la division de 5 vaisseaux de ligne & 4 frégates qui croisent sans cesse sur les côtes pour protéger le commerce, 60 navires armés, dont 29 sont des vaisseaux de ligne, dont le moindre est de 64 canons, mouillent dans cette rade. Il y a encore 8 autres vaisseaux de guerre, dont un de 80, & l'autre de 74 canons, nouvellement lancés à l'eau, 2 sur les chantiers pour être carénés, & 4 autres que l'on construit à neuf. Vers le mois de Mars prochain, on aura dans ce département 42 vaisseaux de ligne prêts à mettre à la voile ; les armemens ne sont pas moins considérables, & ne se font pas avec moins d'activité dans les autres départemens de la marine. Les magasins sont fournis par-tout des choses nécessaires à l'équipement des navires ; les mats même dont les Anglois prétendent que nous manquons, ne s'y trouvent pas en moindre quantité que les autres objets.

On lit dans la Gazette de France, le calcul suivant des vaisseaux Anglois pris sur les mers jusqu'au 15 du mois dernier ; 53 bâtimens pris par les vaisseaux, frégates ou corvettes du Roi, consistant en 3 frégates du Roi d'Angleterre, dont une prise sur les côtes de S.-Domingue ; 3 cutters, 15 corsaires, & 32 navires marchands.

50 bâtimens pris par les corsaires & armateurs particuliers; total 103 bâtimens

On s'est plaint dans quelques Ports que les Anglois ont fait un plus grand nombre de prises; cela prouve, comme on l'a déjà dit, que nous avons un plus grand nombre de vaisseaux marchands en mer; les Anglois avoient plus de corsaires; ils se sont trouvés dans une circonstance unique, qui ne s'est jamais présentée, & qui n'aura peut-être jamais plus lieu; elle a dû leur donner un avantage. Depuis long-tems ils étoient en guerre avec l'Amérique; leurs armateurs faisoient déjà la course contre les vaisseaux des Etats-Unis; lorsque les hostilités ont commencé avec la France, ils se sont trouvés tous prêts à en profiter; leurs armemens étoient faits, & ils avoient la facilité de les employer contre un nouvel ennemi, qui n'étoit point encore sur ses gardes, & que jusqu'à-présent ils ont presque toujours surpris sans défense. On sait que les premiers navires qui ont été leur proie, ignoroient qu'on étoit en guerre; & étoient en conséquence chargés pour le commerce, & point armés pour leur défense; la plupart de ceux qui sont revenus des Indes, avoient leurs canons en lest. Maintenant on est instruit; les Commerçans prennent des précautions, & les prises sont moins fréquentes. On en fera sur les ennemis lorsqu'on voudra.

Déjà dans plusieurs de nos ports, on se prépare à seconder les vœux du Gouvernement, & à profiter des avantages qu'il offre aux Négocians qui armeront en course & en guerre. Une compagnie d'Armateurs dont les vues ne sauroient être plus vastes & mieux combinées, se propose de faire construire 8 frégates de 100 pieds de quille portant sur terre, armées de 26 canons en batterie de 8 liv. de balle, de 8 canons de 4 liv. sur les gaillards avec les autres armes nécessaires, montées chacune

de 300 hommes d'équipage. La mise en dehors de chaque frégate, y compris les vivres pour 4 mois, & les avances aux équipages, sera de 280,000 liv. sans les canons de 8 qui seront fournis ou payés par le Roi. Le total formera une somme de 2,240,000 liv. Une si vaste entreprise ne pouvant s'exécuter sans le concours de plusieurs, on propose une association qui durera autant que la guerre; les actions au nombre de 1000 seront de 2400 liv. chacune, sans que dans aucun cas les actionnaires soient tenus de fournir aucun appel ou supplément à ce premier fond. Les conditions de cette association sont exposées de la manière la plus détaillée dans un prospectus très-bien fait. Tout y est prévu; toutes les objections y sont prévenues & détruites, & les avantages développés de la manière la plus précise, la plus claire & la plus convaincante. On conçoit aisément que 8 frégates, qui seront associées, & marcheront toujours deux à deux dans quatre croisières différentes, forment d'abord une assurance pour les actionnaires; parce qu'en supposant qu'une ou deux même fussent prises, elles ne pourront l'être toutes, & celles qui resteront dédommageront de la perte des autres. Si les souscriptions sont nombreuses, dans chaque croisière, les 2 frégates auront avec elles une corvette ou une flûte armée, qui leur servira pour aller à la découverte de l'ennemi, de sorte que lors qu'on le découvrira, on aura au moins 60 canons, qui mettront en état de ne redouter aucun vaisseau quelle que soit sa force: cette manière de faire la course est neuve, & d'un succès infailible. Les frégates, avec la certitude morale de n'être point prises, n'auront à redouter que les élémens & la paix: les tempêtes ne seront pas générales, & trois vaisseaux marchant ensemble seront en état de se porter des secours que ne peut avoir le navire isolé: quant à la paix, elle ne paroît pas prochaine, & si elle se fait les frégates prendront une nouvelle destination. La traite des Nègres, le commerce de la Chine, la pêche

de la morue leur offrent de l'emploi & un bénéfice sûr pour les actionnaires. Nous ne pouvons que le répéter, ce plan est très-bien fait ; le patriotisme l'a dicté, c'est au patriotisme à le soutenir & à l'exécuter : ce sentiment, indépendamment des avantages qu'il offre & qui sont faits pour l'exciter, doit engager tout bon François à y concourir, les gens riches en prenant des actions, & les autres citoyens par leurs vœux. M. de la Corbiere, au bureau des Armateurs, rue du Mail, vis-à-vis l'Hôtel des Chiens, donnera à ceux qui voudront souscrire toutes les informations qu'ils pourront désirer. M. Poulrier, Notaire, rue St. Martin, vis-à-vis la rue Montmorency, recevra la valeur des actions. Dans les Ports de Mer, MM. Peere, pere & fils, à Bordeaux ; Surcouf, freres, & le Fer, à Saint-Malo ; veuve Babut & la Bouchere, à Nantes ; Berard, freres & compagnie à l'Orient ; de Illens, à Marseille ; & veuve Fournier, fils & compagnie, à Toulon, recevront aussi les actions & donneront le plan de l'association & les instructions qui y sont relatives. Les Frégates qui doivent être armées sont l'*Impérieuse* & la *Grondeuse* à Bordeaux, la *Sirene* à Saint-Malo, la *Chouette* à Granville, la *Bienheureuse* à Nantes, la *Résolue* à l'Orient, l'*Incomparable* à Marseille, & la *Merveilleuse* à Toulon : elles partiront pour leur destination dans le mois d'Avril prochain.

» Des lettres reçues de Lisbonne, écrit-on de Bordeaux, nous apprennent que le corsaire la *Vengeance*, armé dans ce port par M. Durocher, & commandé par le Capitaine Mandavit de Bordeaux, a pris & conduit à Lisbonne la frégate du Roi Angloise, le *Pelican*, armée de 26 canons, & de 200 hommes d'équipage. Le combat a été si vif, que la *Vengeance* a été jusqu'à trois fois à l'abordage ; il y a eu beaucoup de monde tué sur la frégate Angloise ».

Les corsaires Anglois infestent les parages de Portugal ; selon des lettres directes de Lisbonne , il n'y a point d'artifice qu'ils n'employent pour se rendre maîtres de ceux de nos vaisseaux qui sortent de la rivière ; & la ruse leur réussit plus souvent que la bonne guerre. » Un Armateur Anglois , ajoutent ces lettres , prit ces jours derniers un bâtiment François sous le canon du port de Faro , où il s'étoit réfugié. Le Consul de France a demandé à notre Ministère de le réclamer auprès de l'Amirauté Angloise , & on ne doute point qu'il ne soit rendu. Le corsaire avoit usé d'adresse pour s'en emparer , en coupant de nuit le câble de son ancre. Un autre bâtiment François chargé de sel , a aussi été pris à la vue de notre port ; le Consul l'a réclaté , & l'Amirauté a déclaré la prise illégale ».

Des lettres de Malte , du 26 Septembre , portent que l'escadre aux ordres de M. le Chevalier de Fabry , y mouilloit depuis 18 jours , & qu'elle venoit d'être renforcée par le *Caton* , vaisseau de 64 canons , qui a conduit M. de Saint-Priest à Constantinople ; cette escadre forte alors de 5 vaisseaux de ligne & de quelques frégates , avoit été jointe par une nouvelle frégate qui lui avoit apporté de nouveaux ordres , qui vraisemblablement doivent déterminer sa course ultérieure

» La frégate Française la *F'ore* , commandée par le Marquis de Castellane Majastre , écrit on de Palma dans l'isle de Mayorque , a relâché dans cette baye le 1^{er}. Août. Pendant la nuit du 19 , à l'O. S. O. de l'Isle , il y eut de gros grains de grêles , mêlés de violentes rafales. A 5 heures & quart du matin , l'orage qui avoit duré toute la nuit commençoit à se dissiper , & le tonnerre grondoit au loin de S. E. ; en sorte qu'on se préparoit à déployer les voiles que la

force du vent avoit obligé d'amener, lorsque tout-à-coup la frégate paroissant embrasée, on entendit un bruit éclatant dont la commotion ébranla tout le bâtiment & renversa plus de 30 hommes sur le pont. Le feu prit aussi-tôt au grand hunier, & il ne fallut pas moins que les dispositions les plus promptes & les plus sages pour en arrêter les progrès, & pour rassurer l'équipage qu'effrayoit un phénomène si extraordinaire. C'est à la manœuvre ordonnée par le Commandant qu'est dûe la conservation du bâtiment. La foudre descendue du grand mât de hune, mit le feu au palier de ce mât, prit aux voiles, passa par le trou du chat, brisa une poulie de drisse de la grande vergue, & calcina la moitié d'un rouet en bois de gayac, descendit le long du grand mât qu'elle excoria d'un bout à l'autre, sans heureusement pénétrer dans l'intérieur. De 14 ouvriers qui étoient autour du grand mât, y furent renversés & restèrent immobiles, quoiqu'ils ne fussent, pour ainsi dire, qu'effleurés par le feu. Plusieurs eurent leurs fouliers brûlés sans autres accidens; quelques-uns sont restés sourds; deux autres qui étoient près du quartier de la pompe, dont l'ouverture est de 16 pouces en quarré, furent jettés rudement sur le gaillard & renversés sur trois autres, dont un a été étouffé sur-le-champ & l'autre est mort trois jours après dans les douleurs les plus vives. Le Commandant n'osant continuer sa navigation sans reconnoître l'état de son grand mât, relâcha dans cette rade, & fit toute la diligence possible pour remédier à sa manœuvre, & se mettre en état de poursuivre sa croisière.

On attend encore 8 vaisseaux des Indes Orientales; la prise du *Fitzjames* ne s'est point confirmée, & on espère de le voir arriver incessamment. Ce navire est de 900 tonneaux; outre

une cargaison très-riche, il apporte de la Chine des manuscrits très-curieux que M. Bertin fait venir pour l'usage des Savans, occupés de recherches relatives à la nation Chinoise.

» Le *Chaumont*, écrit-on de l'Orient, un des vaisseaux des Indes arrivé dans ce port, avoit pris sur la côte de Bengale pour le compte des Anglois, une cargaison évaluée à 3 millions de livres. On l'arrêta d'abord à son arrivée à l'Orient, & on écrivit à la Cour; celle-ci a considéré que le chargement de ce navire avoit été fait sur la foi du droit des gens, parce que lors de son départ on ne pouvoit être instruit en Bengale des différends survenus entre les deux Puissances. L'arrêt en conséquence a été levé, & la charge déclarée libre par ordre du Gouvernement. Cette décision est fondée sur la justice; & on ne peut s'empêcher de demander, si l'on auroit prononcé à Londres, conformément à ces principes de rigoureuse équité «.

On dit que l'année prochaine on formera de nouveaux camps, comme on a fait en Bretagne & en Normandie. Toutes les lettres de ces Provinces, pour lesquelles ils ont été un spectacle intéressant, s'accordent à donner les plus justes éloges à la bonne conduite des troupes, & à l'attention des Commandans à entretenir l'ordre & la discipline; leurs soins ont eu le plus grand succès; il ne s'est commis nulle part aucun dégât, même secret; pas un seul soldat ne s'est écarté; on n'en a vu aucun qui se soit mis dans le cas d'être conduit au Prevôt & d'être puni. Les fruits qui étoient sur les arbres ont été respectés avec une attention bien extraordinaire; on ne s'est pas permis d'en prendre un seul; les tentes de plusieurs régimens au camp de Voissieux étoient dans des vergers dont les pommiers étoient chargés de fruits que les

propriétaires ont cueilli sans en avoir perdu aucun 4 ou 5 jours après la levée du camp.

Les actions généreuses ne paroissent rares que parce qu'on n'a pas soin de les recueillir ; nous nous empressons de rapporter celle-ci. Un riche Fermier d'Ezanville à 2 lieues de Saint-Denis, avoit une fille unique recherchée en mariage depuis quelque tems par un Fermier du voisinage. Un jour que celui-ci étoit venu faire une visite à sa prétendue, un de ses gens arrive à la hâte pour lui annoncer qu'on avoit mis le feu à sa Ferme, & qu'une grange pleine de bled étoit déjà embrasée. Cette nouvelle accabla le jeune homme qui perdoit sa fortune, & s'attendoit à perdre avec elle la personne qu'il aimoit. Cette dernière perte étoit la plus sensible ; il se leva en faisant avec l'accent du désespoir, les adieux les plus touchants à son amante, & à son père. L'un & l'autre en furent touchés. Ne vous chagrinez point lui dit le vieux Fermier. Votre malheur peut se réparer ; il ne changera rien à mes dispositions. Allez mettre ordre à vos affaires, & revenez le plutôt possible. Le jeune homme revint accablé de ce qu'il avoit vu, effrayé de la grandeur de sa perte, & tremblant de l'effet qu'elle produiroit sur l'esprit de son futur beau-père, qui l'ignoroit : je ne dois rien vous déguiser, lui dit-il, ma récolte est perdue : ce n'est pas tout, j'ai consulté ; la réparation des bâtimens incendiés est toute entière à ma charge, & elle ne me coûtera pas moins de 30000 francs. Ta franchise prouve ton honnêteté, lui répondit le Fermier ; tu mérites ce que je veux faire pour toi. Dès ce moment, tu es mon gendre. Le mariage se fit quelques jours après, & le Fermier lui donna de quoi réparer toutes ses pertes.

Depuis environ cinq semaines des pluies continuelles, accompagnées dans ces derniers jours

d'un vent de Sud, ont grossi prodigieusement les rivières & les torrens du Dauphiné. L'Isère, qui le traverse, s'est portée à 14 pieds environ au-dessus de son lit ordinaire. Le 27 Octobre elle a inondé toute la vallée du Graisivaudan, depuis la frontière de Savoie jusqu'à son embouchure. Il y a eu dans les rues de Grenoble jusqu'à 6 à 7 pieds d'eau; les doinnages ne pourront être appréciés qu'après la retraite des eaux; on présume qu'ils seront considérables, sur-tout relativement aux maisons. On écrit de Metz que le 26, les eaux de la Moselle se sont élevées, par une progression rapide, à une hauteur qui excédoit de plus de 2 pieds $\frac{1}{2}$ celle de l'inondation de 1734, qui a été la plus forte dont on se souvienne dans le Pays. Cet événement n'a pu qu'être funeste par les malheurs, les pertes & les dégradations qu'il a occasionnés. M. Depont, Intendant de la Généralité, s'occupe des moyens de les constater à mesure que les eaux diminuent.

Charles Aton, Comte de Marfay, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis, ancien Capitaine aux Gardes, est mort ici le 18 du mois dernier.

Marie-Françoise, Comtesse de Montjoye, sœur du feu Prince-Evêque de Bâle, veuve de Christophé de Kinglin, Premier-Président du Conseil-Souverain d'Alsace, est morte le 12 du mois dernier, en son Château d'Orlork, en Alsace, dans la 83^e. année de son âge.

Articles extraits des Papiers étrangers qui entrent en France.

» *Extrait d'une lettre à bord de la Frégate. . . .*
 » le 15 Octobre. Aujourd'hui nous avons arrêté un
 » bâtiment Piémontois, ayant à bord trois passa-
 » gers, dont l'un est l'Amiral de Mahon, nommé
 » Sir Tudertan, qui venoit d'Angleterre; pour ca-
 » cher sa marche, il s'étoit rendu à Nice par

» l'Allemagne ; nous avons son signalement. Cette
 » prise est d'autant plus intéressante pour l'Etat ,
 » & pour le commerce de Marseille , que cet Ami-
 » ral étoit chargé d'ordres pour Mahon , pour ar-
 » mer en course , &c. Il y a des paquets cachetés
 » qu'on envoie à la Cour , & qui vraisemblable-
 » ment contiennent le secret de celle de Londres ,
 » s'il faut en juger par le désespoir de l'Officier ,
 » qui en étoit le porteur , & qui craint d'être ac-
 » cusé d'avoir trahi sa Nation. Il a avec lui son
 » fils , âgé de 15 ans. Ce matin même ils ont été
 » envoyés à Toulon , à bord du Chébec *le Sin-*
 » *ge* , commandé par M. de Barbazan , &c. « *Cou-*
rier d'Avignon. No. 85.

» La plus grande partie des régimens , tant de
 » cavalerie , dragons , hussards , que des régimens
 » Allemands infanterie , qui étoient passés aux
 » Camps de Normandie & de Bretagne , défilent
 » en vertu des derniers ordres du Roi , vers la
 » Franche-Comté , l'Alsace & la Lorraine ; le ré-
 » giment de Conflans est actuellement à Landau ,
 » & Bercheny à Condé ; Schomberg à Haguenau.
 » Il est arrivé deux régimens d'infanterie à Nancy ,
 » & le 1er Novembre il y aura au moins 40,000
 » hommes de cavalerie , dans les trois Provinces
 » susdites. On parle différemment des vues que
 » peut avoir la Cour de Versailles : les uns croient
 » qu'on n'y envoie une si grande quantité de ca-
 » valerie qu'à cause de l'abondance des fourrages
 » dans ces Provinces : les autres pensent que ces
 » troupes sont destinées à former , le Printemps
 » prochain sur le Rhin , une armée d'observation ;
 » plusieurs de ces derniers les envoient vers le
 » Hanovre ou en Bavière. « *Gazette d'Utrecht ,*
Supplém. No. 87.

» On dit publiquement ici (à Lisbonne ,) que
 » quatre Ministres , chargés de juger en révision
 » le procès au sujet du régicide commis sur la
 » personne sacrée du feu Roi Joseph , ont déclaré

» qu'il ne paroissût pas que le coup de fusil tiré
 » sur le carrosse de S. M. , & dont elle fut blessée ,
 » fût expressément dirigé contr'elle ; mais que les
 » conjurés avoient eu en vue de se défaire d'un
 » Chambellan de S. M. , qui étoit dans l'usage de
 » passer toutes les nuits en carrosse dans le lieu
 » même où le coup de fusil fut tiré ; qu'en consé-
 » quence les Marquis de Tavora & d'Atougia doi-
 » vent être déchargés de l'accusation du crime de
 » régicide. On ajoute que d'après cette décision , le
 » fils du Duc d'Aveiro sera rétabli dans ses fiefs ,
 » & que S. M. lui donnera le titre de Marquis de
 » Govea ». *Gazette des Deux-Ponts. No. 88.*

De BRUXELLES , le 10 Novembre.

LES hostilités qu'on s'attendoit à voir sus-
 pendre en Allemagne jusqu'au Printems pro-
 chain , ont recommencé sur les frontières de
 la Silésie & de la Moravie , où la marche
 rapide & les progrès du Prince héréditaire
 de Brunswick ont obligé l'Empereur de por-
 ter des secours prompts. Le parti que ce
 Prince a pris de se rendre lui même à Ol-
 mutz , semble prouver combien cette expé-
 dition a paru sérieuse. L'activité infatigable
 du Roi de Prusse nous prépare peut-être à
 une campagne d'hiver , à moins que la dé-
 claration de la Cour de Russie à celle de
 Vienne n'amène des négociations , dont l'effet ,
 au moins , sera de suspendre les opérations
 militaires , & de procurer pendant cette sai-
 son aux troupes fatiguées d'une campagne
 pénible où il y a eu peu de combats , mais
 beaucoup de mouvemens , le repos dont elles
 ont besoin.

L'attention des spéculatifs , en attendant
 l'issue de ces grands démêlés , n'est pas moins
 occupée de ceux de la France & de l'An-
 gleterre ; le motif de l'inaction de l'Espagne

après tant d'armemens formidables & prêts à agir, est encore un mystère; ceux qui veulent prévoir la déclaration qu'elle doit faire, étonnés de son silence, craignent qu'elle ne le rompe trop tard; ils voient dans les deux Empires, liés par des traités, des préparatifs formidables, dont la réunion leur assure des triomphes. Ils se rappellent avec inquiétude la lenteur que mit l'Espagne à prendre un parti dans la dernière guerre; elle ne se montra point tant que son allié se soutint sur les mers avec des forces qu'elle eût pu augmenter; elle ne se déclara que lorsque celui-ci n'eut plus de flottes à joindre aux siennes pour la seconder.

S'il faut en croire divers bruits qui se répandent depuis quelque tems, cette déclaration de l'Espagne n'est pas éloignée; l'imprudence Angloise la hâtera. » La frégate le *Tucuman* de 10 canons & le paquebot le *Ténériffe*, écrit-on de la Corogne, est entré le 28 Septembre dans ce port; le Capitaine du *Tucuman*, D. Manuel de Abona a rendu compte que le soir du 26 il a été chassé par une balandre Angloise de 16 canons, à la vue de Muros, & qu'ayant été joint le lendemain sur l'isle de Silarga, malgré son pavillon Espagnol, il en fut canonné pendant 3 heures & demie avec beaucoup de vivacité; il répondit avec tant de vigueur, que le corsaire refusa de présenter le côté, & la frégate voguant entre l'isle & la côte, la balandre l'abandonna; celle-ci étoit accompagnée d'un brigantin Anglois de 18 canons, qui ne put approcher assez pour faire feu. La frégate a souffert dans ses voiles & ses manœuvres; mais l'équipage n'a pas été maltraité α.

Les hostilités de ce genre ne sont pas rares;

les corsaires Anglois les commettent souvent , & la nation qui les défavoue , ne prend pas des mesures assez efficaces pour les prévenir. Elle arme actuellement une forte escadre qu'elle destine à protéger son commerce dans la Méditerranée. L'Espagne , assure-t-on , a fait faire la déclaration suivante à la Cour de Londres. » Si les différens qui se sont élevés entre la France & l'Angleterre ne se terminent pas dans peu de tems , S. M. C. se verra forcée d'agir de concert avec S. M. T. C. elle ne peut voir d'ailleurs de bon œil une flotte Angloise dans la Méditerranée , au-delà d'un certain nombre de vaisseaux de cinquante canons & au-dessous ». On attend avec impatience la confirmation de cette nouvelle intéressante.

Les Hollandois se plaignent amèrement de la conduite des Anglois à leur égard , & de la gêne qu'ils apportent à leur commerce. » Sur les plaintes faites par notre Ambassadeur à la Cour de Londres , écrit-on d'Amsterdam , on s'attendoit à une prompte justice ; la réponse du Roi sembloit nous en assurer ; mais celle plus détaillée faite par le Comte de Suffolk au nom de S. M. à notre Ambassadeur , est aussi peu satisfaisante que les ordres donnés par la Cour à l'Amirauté. On offre seulement de relâcher , mais sans dédommagement , les bâtimens Hollandois conduits dans les ports d'Angleterre , s'ils n'ont pas à bord des matériaux pour la construction des navires ; on se croit autorisé à confisquer les cargaisons de ceux-ci , si l'on a lieu de présumer qu'elles sont pour la France , sinon de les acheter & d'en payer le fret. Cette prétention est absolument contraire à la lettre du Traité de Marine entre la Grande-Bretagne & les Provinces-Unies , du 11 Décembre 1674 , Traité inviolablement observé dans

tous les tems par la République. Nos Négocians allarmés d'une conduite qui menace leur commerce d'une ruine inévitable, viennent d'adresser une nouvelle requête aux Etats - Généraux ; la députation chargée de la présenter, a réclamé l'intercession & l'appui du Starhouder ; nous espérons qu'on fera de nouvelles réquisitions à la Cour de Londres, & que l'on lui demandera justice, de manière qu'elle ne puisse pas la refuser. Nous apprenons que plusieurs nations étrangères voyant que notre pavillon ne peut plus leur servir pour transporter leurs marchandises, ont résolu de ne fréter à l'avenir que des vaisseaux Espagnols & Portugais, de manière que les nôtres qui se trouvent dans leurs ports seront contraints de revenir à vuide. Ce grief n'est pas le seul dont les sujets de la République ont à se plaindre ; les Anglois ne blessent pas seulement le droit des gens & les traités les plus solennels, ils outragent l'humanité par les mauvais traitemens que leurs corsaires font subir aux équipages de nos vaisseaux. Selon une lettre de Cadix du 25 Septembre, un navire d'Amsterdam y étoit arrivé ; le Pilote qui le commandoit dans ce moment, rapporta que peu de tems après son départ, il rencontra dans le canal un corsaire Anglois, qui, d'un coup de mousquet lâché de son bord sur le navire Hollandois, avoit tué le Capitaine, & s'étoit ensuite éloigné ; quelques jours après, il rencontra un autre corsaire, auquel il fit rapport de la brutalité du premier, & reçut pour réponse : *qu'en qualité de plus proche héritier du Capitaine défunt, il avoit droit à sa dépouille ; en conséquence, le corsaire s'étoit saisi généralement de tous les effets qui avoient appartenu au Capitaine, avoit fait sa proie de plusieurs autres qui ne lui avoient point appartenus* ».

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

25 Novembre 1778.



A P A R I S ,

Chez P A N C K O U C K E , Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

A vec Approbation & Brevet du Roi

T A B L E.

P IÈCES FUGITIVES.	<i>Société Royale de Méde-</i>
<i>Vers pour le Portrait de</i>	<i>cine , 301</i>
<i>M. de Voltaire , 243</i>	SCIENCES ET ARTS.
<i>A Madame Chiavacci 244</i>	<i>Mémoire sur les Prismes ,</i>
<i>A. M. de Buffon , pour le</i>	<i>Éc. 302</i>
<i>jour de sa naissance, 245</i>	<i>Musique de Chambre par</i>
<i>Pensées Diverses du Doc-</i>	<i>J. J. Rousseau , 308</i>
<i>teur Swift , ibid.</i>	<i>Portr. de Crébillon fils 309</i>
<i>Chanson , 262</i>	<i>La mort de Turenne , ib.</i>
<i>Enigme & Logogryp. 263</i>	<i>Cours Publics , 311</i>
N O U V E L L E S	ANNONCES LITTÉR. 312
L I T T É R A I R E S.	JOURNAL POLITIQUE.
<i>Histoire Naturelle, par M.</i>	<i>Constantinople , 313</i>
<i>le Comte de Buffon, 264</i>	<i>Stockholm , 315</i>
<i>Dictionnaire des Sciences</i>	<i>Varsovie , 316</i>
<i>morale , &c. 278</i>	<i>Vienne , 319</i>
<i>Essai sur les avantages de</i>	<i>Hambourg , 321</i>
<i>l'exportation des grains ,</i>	<i>Ratisbonne , 324</i>
<i>&c. 290</i>	<i>Naples , 331</i>
S P E C T A C L E S.	<i>Livourne , ib.</i>
<i>Académie Royale de Mu-</i>	<i>Londres , 332</i>
<i>sique , 294</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
<i>Comédie Françoisse , 297</i>	<i>Septent. 341</i>
<i>Comédie Italienne , 299</i>	<i>Versailles , 345</i>
A C A D É M I E S.	<i>Paris , 348</i>
<i>Académie des Sciences 300</i>	<i>Bruxelles , 357</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 25 Novembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 24 Novembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

25 Novembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

Pour le Portrait de M. DE VOLTAIRE.

FA MEUX dès ses plus jeunes ans,
Son nom vivra dans tous les âges;
Il a pour titre & pour garans,
Ses Ennemis & ses Ouvrages.

(Par M. le Président d'Alco).

L ij

A Madame CHIAVACCI.

ÉH quoi ! toujours cet attrait séducteur ,
Ce son de voix si tendre , si flatteur ,
Et ce regard où se peint la tendresse !
• Tout plaît en toi , tout séduit , intéresse.
A Pise , à Fiescati , Payfanne & Comtesse ,
Tu fais faire un amant de chaque Spectateur.
Oui , même quand tu peins une épouse colère ,
On aime jusqu'à ta fureur :
Chacun voudroit être vainqueur
De tes emportemens , de ton humeur altière.
Belle Chiavacci , tes grâces , tes talens
Prêtent un charme heureux aux rôles que tu rends :
Il n'en est point où tu fies étrangère.
Ainsi du tendre Amour la séduisante mère
Se reconnoît toujours à ses traits enchanteurs ;
Dans les cieus , sur les eaux , à Paphos , ou Cythère ,
Vénus , Immortelle ou Bergère ,
Des humains & des Dieux enchaîne tous les cœurs.
Mais pourquoi chercher dans la fable :
• Un mensonge brillant vaut-il la vérité ?
De celle dont l'Olympe admire la beauté ,
L'empire est fabuleux : le tien est véritable.
Plus heureux que les Dieux , nous possédons ici ,
Des jeux & des plaisirs la riante Déesse.
Si Vénus fut son nom à Rome & dans la Grèce ,
A Paris c'est Chiavacci.

*A M. DE BUFFON , pour le jour de sa
Naissance.*

QU'IL soit béni, le jour qui vit naître Buffon :
Buffon fera, chez la race future,

Pour les amis du vrai, du beau, de la raison,
Une époque de la Nature.

(*Par M. Gueneau de Montbeillard.*)

PENSÉES DIVERSES,

TRADUITES DE L'ANGLOIS DU DOCTEUR SWIFT.

Le Traducteur se croit obligé de faire remarquer qu'il n'adopte pas toutes les Maximes qu'on va lire, dont quelques-unes sont faites pour le pays où elles ont été écrites ; & d'autres sont l'expression de la mélancolie misanthropique, à laquelle le Docteur Swift, quoique le méditeur plaisant de son siècle, fut toute sa vie sujet, & qui se montre surtout dans la manière désavantageuse dont il juge les femmes.

L'ESPRIT de faction est une folie générale, dont le petit nombre profite.

Dans tout parti, faction, secte, cabale,
les plus ignorans sont ceux qui montrent le

L iij

plus de violence. Une abeille n'est pas un animal plus actif qu'un sot en ces circonstances. Les gens en place ont quelquefois besoin de cette espèce d'outils. Peut-être en est-il d'un Etat comme d'une pendule, où il faut quelque chose de lourd pour aider & régler les mouvemens des parties de la machine les plus délicates & les plus utiles.

Employer avec le peuple des raisonnemens subtils, c'est entreprendre de couper une pierre avec un rasoir.

L'esprit & l'imagination ne sont pas la moitié aussi utiles que la simple raison. Il y a quarante hommes d'esprit contre un homme de bon sens. Les premiers sont une monnaie qu'on ne trouve pas seulement à changer contre des pièces d'or.

Le savoir est comme le mercure, un des remèdes les meilleurs & les plus puissans dans les mains d'un habile homme, & le plus funeste & le plus dangereux lorsqu'il est appliqué par un ignorant.

Certaines parties de l'organisation des corps politiques sont comme les pièces les plus délicates d'une montre, dont le mouvement dépend de tant d'autres mouvemens, qu'il en est par cela même plus sujet à se déranger.

Chaque homme a précisément autant de vanité qu'il lui manque de bon sens.

La modestie a un grand avantage qui suffiroit seul pour la rendre précieuse. Elle met l'homme à son aise; au lieu que les prétentions l'obligent à se donner beaucoup de peine pour paroître ce qu'il n'est pas. Elle prouve aux autres l'esprit qu'on a, & cache le défaut de celui dont on manque; car comme la rougeur peut quelquefois faire prendre une *fille* pour une honnête femme, la modestie peut faire passer pour homme d'esprit celui qui ne l'est pas.

Ce qu'il y a de plus avantageux pour nous n'est pas tant de n'avoir point fait de fautes que de nous être corrigés de celles auxquelles nous étions sujets. Il en est des folies de l'homme comme des mauvaises herbes qui, détruites & consumées sur le sol où elles ont pris naissance, l'améliorent & le rendent plus fertile.

Nous pardonner à nous-mêmes les travers que nous ne pouvons souffrir dans les autres, c'est nous arroger le droit d'être fous tout seuls.

On ne devroit jamais être honteux d'avouer qu'on a eu tort; car c'est dire en d'autres termes qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'étoit hier.

Les passions sont comme des convulsions qui nous donnent une force extraordinaire pendant l'accès, pour nous laisser plus foibles après qu'il est passé.

Se mettre en colère, c'est se punir soi-même des fautes des autres.

Un brave homme insulté se trouve tout de suite supérieur à celui qui l'insulte, parce qu'il peut pardonner.

Délivrer un malheureux de l'oppression, est l'action la plus glorieuse dont l'homme soit capable: c'est en quelque manière remplir les fonctions de Dieu & de la Providence.

La superstition est le *spleen* de l'âme.

Les Athées font parade d'un faux courage au milieu de leurs incertitudes & de leurs craintes, comme les enfans chantent dans les ténèbres pour se distraire de leur peur.

L'Athée n'est qu'un fou quand il se moque de la religion; mais l'hypocrite s'en joue de sang-froid. Il trouve plus aisé de pratiquer quelques exercices de piété, que de faire une bonne action; comme un débiteur insolent qui iroit tous les jours causer familièrement avec son créancier, sans jamais lui payer sa dette.

Cicéron dit de la guerre, qu'il faut la conduire en se souvenant toujours que son but est la paix. On peut appliquer cette Maxime à la dispute. Mais presque toujours les disputeurs sont comme les vrais chasseurs, dont tout le plaisir est à la poursuite du gibier; & ils ne s'embarrassent pas plus de la vérité que

le chasseur de manger le lièvre qu'il court.

L'Écriture-Sainte, dans les disputes religieuses, est comme une place ouverte en temps de guerre, dont les deux partis se mettent en possession tour-à-tour. Chaque secte s'en sert pour établir ses opinions, & l'abandonne ensuite à d'autres qui en font le même usage.

Ceux qui critiquent le plus les actions d'autrui sont comme des Architectes, qui toujours hors de chez eux, occupés de construire & de conserver les maisons des autres, laissent tomber la leur en ruine.

Embrasser la pratique de la vertu dans un âge avancé, c'est faire un sacrifice à Dieu des restes du diable.

Quand nous sommes jeunes nous travaillons comme des forçats à nous procurer ce que nous croyons être les moyens de vivre agréablement dans notre vieillesse; & devenus vieux, nous nous appercevons qu'il est trop tard pour vivre comme nous l'avions projeté.

Les hommes sont scandalisés si l'on rit de choses qu'ils appellent sérieuses. Je suppose qu'on doive me couper la tête demain & qu'aujourd'hui on me parle de cela, je puis fort bien rire en pensant à tout le bruit que fait ma tête.

Le plus grand avantage que procure dans

L v

le monde la réputation d'homme d'esprit, est le droit de faire impunément quelques sottises.

L'humanité nous enseigne à ne pas mépriser d'avantage un homme pour les défauts de son esprit, que pour ceux de son corps, lorsqu'ils sont de nature à ne pouvoir être corrigés. Si cette vérité étoit bien sentie, nous ne serions pas plus tentés de rire en voyant un homme avec ce qu'on appelle une mauvaise tête, qu'en lui voyant la tête cassée.

Il y a des gens d'esprit qu'on regarde communément comme incapables d'affaires, & qui sont au-dessus des affaires. Un cheval vif & généreux peut porter un bât aussi bien qu'un âne; mais il est trop bon pour être employé ainsi.

Toutes les fois que je vois un homme pauvre très-reconnoissant, j'en conclus qu'il feroit généreux s'il étoit riche.

Les ornemens de la Réthorique, dans les Sermons & les Discours sérieux, sont comme les bleuets & les pavots dans les bleds, agréables à ceux qui voient les champs pour leur plaisir, & nuisibles à ceux qui en doivent recueillir la moisson.

Quand deux personnes se font des politesses réciproques sur le choix de deux choses, il arrive presque toujours que chacune

en partage celle qu'elle aime le moins.

Celui qui fait un mensonge ne fait pas quelle grande tâche il se donne ; car il sera obligé d'en inventer vingt autres pour soutenir le premier.

Donner un conseil n'est souvent que s'attribuer le droit de dire soi-même une sottise sous prétexte d'empêcher celui que l'on conseille d'en faire une.

Il y a un faux bonheur comme de la fausse monnaie. Il passe pendant quelque temps pour vrai & sert dans quelques circonstances de la vie , mais quand on l'essaie à la pierre de touche , on découvre l'alliage , & on sent la perte qu'on a faite en le prenant pour bon.

Les lâches sont comme les mauvais chevaux , qui ont précisément autant de vivacité qu'il en faut pour être vicieux.

Quelques gens n'apprennent jamais rien , par la seule raison qu'ils entendent tout trop vite.

Celui qui étudie les hommes avec trop de curiosité en est souvent puni , comme celui qui veut voir de trop près le travail des abeilles.

Un homme occupé d'affaires du monde peut parler de Philosophie ; celui qui n'a point d'affaires peut être Philosophe.

Lvj

Il y a quelques malheureux , cherchant la solitude , qui semblent avoir quitté les hommes, seulement comme Eve quitte Adam pour se trouver tête-à-tête avec le Diable.

Les choses humaines sont vaines; elles s'écoulent sans cesse comme les eaux d'un fleuve rapide , mais elles se renouvellent de même.

Je vois rarement un bel édifice ou tout autre ouvrage de la vanité & de la magnificence des hommes, que je ne pense combien c'est peu de chose pour satisfaire l'ambition & remplir les desirs d'une âme immortelle.

On n'est jamais plus à son aise que parmi des gens de bon sens. Il faut prendre bien plus de peine pour être admis & souffert dans la mauvaise compagnie que dans la bonne. Un sot a moins besoin que vous employiez votre esprit à l'amuser , mais il a une vanité plus grande & que vous satisfaites plus difficilement. Ce n'est pas une tâche aisée que de le maintenir constamment content de lui-même & de vous.

Dans ce que bien des gens appellent la bonne & la mauvaise compagnie , on n'entend guères que les mêmes choses; & la seule différence est qu'on les entend dans une chambre ou dans un salon, à une petite table ou à une grande , avec deux bougies ou avec vingt.

Les petits esprits sont comme les bouteilles à goulot étroit , qui sont d'autant plus de bruit lorsqu'on les vuide , qu'elles contiennent moins de liqueur.

Beaucoup d'hommes sont capables de faire une action sage , un plus grand nombre de faire une action adroite , & fort peu d'en faire une généreuse. .

S'il est raisonnable de douter de beaucoup de choses, il faut d'abord douter de l'autorité de notre raison , qui croit pouvoir prouver tout.

Acheter des livres pour n'en faire aucun usage , seulement parce qu'ils sont d'un bon Imprimeur , c'est imiter un homme qui achette des habits qui ne lui vont pas , parce qu'ils sont faits par un Tailleur célèbre.

C'est une impolitesse de mettre de l'esprit dans la conversation avec un sot , comme c'en est une de parler entre ses dents. Il s'offense de l'un & de l'autre par la même raison , c'est-à-dire parce qu'il ne vous entend pas.

Les mauvais critiques disent quelquefois du mal des mauvais ouvrages , comme un Charlatan décrie les remèdes d'un autre Charlatan pour pouvoir vendre mieux les siens.

La plupart des vieillards n'ont d'autre mérite que celui des anciennes chroniques ,

de raconter avec exactitude, mais très-ennuyusement les événemens des temps passés.

Il me semble qu'il n'y a pas plus de mérite à aimer une femme pour sa beauté, qu'à aimer un homme pour sa prospérité, l'un & l'autre de ces avantages étant également sujets à passer.

En composant un Ouvrage, il faut imiter la Bergère qui veut faire une guirlande, choisir d'abord les plus belles fleurs, & les disposer de manière qu'elles se prêtent l'une à l'autre un nouvel éclat.

Comme un bel enfant déshonore un père difforme, parce qu'il ne lui ressemble pas; de même une belle pensée dérobée rend le plagiaire plus ridicule que les mauvaises qui lui appartiennent. Lorsqu'un pauvre se montre revêtu de riches habits qu'il a volés, nous reconnoissons tout de suite qu'ils ne lui appartiennent pas.

L'animal qu'on appelle homme trouve dans le chemin de la vie, comme les autres animaux, des pièges & du poison; & comme eux il est poussé par ses appétits vers les objets qui sont pour lui des causes de mort & de destruction.

Les hommes les plus décisifs sont les plus crédules, puisque ce sont ceux qui ont le plus de confiance en eux-mêmes, & qui

prennent le plus de conseils du pire des flatteurs & du plus dangereux des ennemis, leur amour-propre.

Obtenez de vos ennemis de lire vos Ouvrages , pour vous en faire appercevoir les défauts ; car votre ami est tellement un autre vous-même que ses jugemens se rapprocheront trop des vôtres.

Les femmes traitent leurs amans comme les cartes , avec lesquelles elles gagnent d'abord tout ce qu'elles peuvent , qu'elles jettent ensuite pour en demander de nouvelles , & perdre avec celles-ci tout le gain qu'elles avoient fait avec les premières.

Le mot d'honneur dans la bouche d'une femme , comme le serment de ne plus jouer dans celle d'un joueur , n'est jamais plus fréquent que lorsqu'on a droit d'y croire le moins.

Beaucoup de femmes ressemblent aux énigmes qu'on comprend difficilement ; & elles leur ressemblent encore en ce qu'elles ne nous intéressent plus lorsque nous les avons devinées.

Un homme qui admire une belle femme n'a pas plus de raison de désirer d'être son mari , qu'Hercule n'en avoit de souhaiter d'être le dragon qui gardoit les pommes d'or des Hespérides.

Les époux , pour être si étroitement unis ,

n'en sont que plus disposés à se séparer , comme un nœud est d'autant plus près de rompre qu'il est plus serré.

Une famille n'est que trop souvent une République d'ennemis mutuels , & ce que nous appelons les liens de la parenté , le principe de l'opposition des intérêts. Le fils desire quelquefois la mort de son père , le jeune frère celle de son aîné , l'aîné envie à ses sœurs leur part de la succession. S'ils se marient , nouvelles divisions & nouvelles haines. On doit s'attendre à tout cela ; & cependant nous n'imaginons de consolation & de bonheur qu'au sein d'une famille.

Les Auteurs en France parlent rarement mal les uns des autres , à moins qu'ils ne soient animés par quelque haine personnelle. En Angleterre , ils parlent rarement bien les uns des autres , à moins qu'ils ne soient liés de quelque amitié.

Il ne manque à toutes les personnes raisonnables & désintéressées , pour être de la même Religion , que de converser ensemble un moment chaque jour.

Les hommes reconnoissent les bienfaits , précisément au même degré qu'ils ressentent les injures.

Plus on vit , & plus on se convainc qu'il est raisonnable d'aimer Dieu , & de haïr

l'homme , en proportion de ce que nous les connoissons l'un & l'autre.

Le caractère qu'on appelle communément aimable dans la société , est un composé de politesse & de fausseté.

Un moyen court & certain d'acquérir la réputation d'homme raisonnable & sage, est d'être toujours de l'avis de ceux qui vous font connoître leur opinion.

* Ce que l'on appelle vertu dans les femmes est très-différent de ce qu'on nomme ainsi dans les hommes ; de sorte qu'une femme estimable pourroit ne faire qu'un homme très-plat.

Il y a des gens qu'on vante pour une espèce de belle humeur étourdie & bruyante, qui n'est pas plus un mérite que l'ivresse n'en est un.

Les gens qui vous tourmentent sans cesse pour obtenir de vous mille petits services, sont ceux qui méritent le moins qu'on leur en rende aucun.

Nous nous étonnons quelquefois de l'orgueil de gens qui ont fait les plus grandes bassesses, faute de penser que ce que nous appelons orgueil est souvent formé du souvenir des bassesses qu'on a faites, & de la crainte que les autres ne s'en souviennent.

Une excuse préméditée est pire & plus

dangereuse qu'un mensonge ; car c'est un mensonge gardé * (soutenu d'une garde).

On crie souvent contre l'ingratitude des hommes , lorsqu'il ne faudroit se plaindre que de leur vanité. Il n'y a que des âmes vraiment basses & méchantes qui soient capables d'une ingratitude directe & réfléchie ; mais presque tout le monde est disposé à penser qu'il a fait plus de bien à un autre que celui-ci n'en mérite , tandis que l'obligé pense qu'il méritoit beaucoup plus qu'on n'a fait pour lui.

Je n'ai jamais connu personne qui ne fût capable de supporter , en parfait Chrétien , les infortunes d'autrui.

Les femmes aiment mieux les Tragédies que les Comédies , peut-être parce que dans la Tragédie , on fait d'elles des divinités , & dans la Comédie , on relève leurs défauts & leurs ridicules.

La réputation d'avarice s'acquiert plus souvent par la négligence ou la mauvaise grâce dans de petites choses , que par le refus de faire quelque dépense dans des occasions importantes. Souvent il n'en eût coûté à un

* L'auteur semble faire ici allusion aux jeux dans lesquels on soutient une carte par une autre qu'on appelle garde.

homme que quelques guinées par an pour être à l'abri de tout reproche d'avarice.

Il y a des gens dont l'esprit ressemble à une lanterne sourde qui ne sert qu'à guider celui qui la porte.

Souvent il arrive que les gens les plus honnêtes, sont ceux dont la réputation est déchirée avec le plus d'acharnement, comme les fruits les meilleurs sont ceux que les oiseaux ont becquetés davantage.

L'affluence des citoyens d'un pays à la capitale, est comme le reflux du sang vers le cœur, un symptôme du danger où se trouve la Constitution.

Nous nous étonnerions moins de voir rechercher la mauvaise compagnie, si nous pensions que beaucoup de Maîtres de maison veulent plutôt des gens qui les écoutent, que des gens qui leur parlent.

L'amusement est le bonheur des hommes qui sont incapables de penser.

Ne retardez jamais votre dîner pour un Ecclésiastique qui doit faire une visite avant d'arriver chez vous; car il se croira toujours obligé de rester à la table de l'homme plus considérable que vous, qui l'invitera.

Un homme content est comme un bon joueur de paume qui ne se tourmente point à courir après la balle, & qui attend qu'elle vienne à lui.

Deux choses sont également inexplicables à notre raison, la sagesse de Dieu & la folie de l'homme.

Beaucoup de gens prévenus de bonne heure contre le genre humain par de mauvaises maximes qu'ils ont adoptées, ne cherchent point à former des liaisons d'amitié; & en ne voulant qu'éviter les inconvéniens de la fausse, ils se privent des avantages de la vraie. Ils commencent la carrière de la vie avec la défiance & l'artifice, que les autres hommes n'ont qu'après avoir été souvent trompés.

Jamais une femme ne hait un homme, parce qu'il lui a montré de l'amour; mais il y en a beaucoup qui vous haïssent, parce que vous leur avez montré trop d'amitié.

L'œil du critique est souvent un microscope qui découvre dans un objet des détails imperceptibles, un grain, un atôme, mais sans jamais comparer les parties, sans embrasser l'ensemble & sans comprendre l'harmonie du tout.

Un Roi n'est peut-être, en Angleterre, qu'un instrument, un fantôme, servant à effrayer nos ennemis & assurer nos propriétés; mais c'est assez. Un épouvantail placé au milieu d'un champ défend la moisson.

Les choses les plus grandes & les plus dignes d'admiration qu'on puisse faire pour

Le bien public, ne sont pas celles qui demandent les plus grands talens ; mais la plus grande honnêteté. Pour être un bon Roi il suffit donc d'être honnête homme & bien conseillé.

Malgré les plaintes si communes de la corruption des gens en place, je n'ai point connu de Ministres de quelque talent, qui ne fussent meilleurs que leurs Subalternes. Leur bon sens & leurs lumières les éloignent de cent friponneries communes, & quand ils deviennent tout à fait corrompus, c'est plus généralement l'effet de leur situation que celui d'une pente naturelle au mal.

Quelque chose qu'on dise des inconvéniens d'avoir un premier Ministre, ils ne peuvent être considérables dans un gouvernement absolu & héréditaire, car il est difficile qu'un Ministre ne vaille pas un Roi né.

Un homme qui va passer l'eau est environné d'une foule nombreuse. Les bateliers s'empressent autour de lui, chacun lui fait des offres de services, tout le mouvement qui se fait au rivage semble être pour lui ; mais sort-t-il du bateau, personne ne l'aborde, personne ne le remarque, on ne l'aperçoit pas. C'est la peinture d'un Ministre lorsqu'il arrive en place & lorsqu'il en sort.

(Par M. L. A. M.)

C H A N S O N ,

Sur l'Air: *Triste Raison.*

O U I , dès long-temps j'ai percé le mystère]
 Que dans ton cœur tu croyois renfermer ;
 Toujours , toujours tu préféras , Glycère ,
 L'orgueil de plaire à la douceur d'aimer.

TOUJOURS aussi ma vengeance fut prête ,
 Et nous marchions tous deux à pas compté ;
 Quand tes beaux yeux faisoient une conquête ,
 Je te faisois une infidélité.

Si je voyois , à ta fausse tendresse ,
 Que sans amour tu voulois m'enflâmer ,
 Tout fut payé ; car tu voulois sans cesse
 Plaire partout , & moi partout aimer.

ADIEU , Glycère , ah ! si tu me regrettes ,
 Tu vas changer en plaisirs mes tourmens ;
 C'est tout exprès pour punir les coquettes ,
 Qu'amour a fait les volages amans.

(Par M. Imbert.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Violette* ; celui du
 Logogryphe est *Aigle*, où se trouvent *aîle* ,
ail , *lie* , *agile* , *g. a. l.*

É N I G M E.

JE suis habitante des bois ;
Toujours tendre , toujours fidèle ;
Que ne suis-je donc le modèle
De tous ceux que l'hymen engage sous ses loix !
Sur ma tête il est vrai que je porte un plumage ,
Mais en amour je ne suis point volage ;
Aussi-tôt que mon cœur d'un époux a fait choix ,
Je me donne à lui sans partage.
Qu'un accident fatal vienne à nous séparer ,
De mes accens plaintifs les échos retentissent ;
La perte d'un mari ne peut trop se pleurer.
Ce n'est pas sur ce ton que les veuves gémissent.
Que dis-je ? Il me sied mal de donner des leçons ,
Car on pourroit me brûler la cervelle.
Pour me payer de mes tristes chansons.
Adieu , mon cher Lecteur , je suis à tire-d'aîle.

L O G O G R Y P H E.

TO U J O U R S suivi d'une heure ou d'une fête,
Je plais aux uns , je romps la tête
A quelques autres ; cependant
J'amuse plus communément.
J'habite les hauts lieux , & j'ai plus d'un langage.
Bien rarement on me voit au village ;

Mais j'y suis maintefois dans le sens figuré.

Lecteur, ne m'as-tu pas encore pénétré?

J'offre une particule utile ;

Le nom d'un brave Chevalier ;

Celui d'un animal & d'une grande ville ;

Celui du sombre nautonnier ;

Ton Souverain ; la Souveraine

De ceux qui n'ont ni Roi ni Reine ;

A tout chanteur François un défaut reproché.

Eh bien ! à ton esprit sur ~~un~~ toujours caché ?

Et, pour mieux me faire comprendre,

Faut-il sur certain pont que je me fasse entendre ?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire naturelle, générale & particulière, servant de suite à l'Histoire naturelle de l'homme, par M. le Comte de Buffon, tomes X & XI de la nouvelle édition, in-12. Ces volumes forment les tomes 7 & 8 des Supplémens. A Paris, chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

PLUS M. de Buffon avance dans sa longue & brillante carrière, plus il semble digne d'être le Confident & l'Historien de la nature. Quelle majesté dans ses tableaux !
Quelle

Quelle profondeur dans ses vues ! Quelle harmonie entre cette multitude d'objets qu'il met en scène sous les yeux du lecteur ! La pensée, le style & le sentiment de cet Ecrivain sublime, offrent par-tout l'auguste empreinte de l'antiquité ; on croit entendre Aristote & Platon, Lucrèce & Pline ; toujours il fait se placer à la hauteur des merveilles dont il nous trace la peinture. Les deux volumes qu'il vient de publier, renferment des additions & des correctifs nécessaires à son Histoire naturelle de l'homme. Les variétés dans l'espèce & la reproduction, dans le développement des facultés intellectuelles & physiques, dans les formes & la couleur, dans la stature, tantôt naine* & tantôt colossale de ce Roi des animaux, dépendent nécessairement de l'expérience, qui ne s'acquiert qu'à la longue, & du récit des voyageurs, qui, trop souvent sont trompeurs ou trompés. M. de Buffon ajoute aux articles de sa première édition, qui se trouvent incomplets ; il en corrige d'autres qui manquoient d'exactitude, & avoue ses erreurs avec un ton de candeur qui doit lui mériter la confiance du Public à l'égard des autres choses qu'il établit,

* Un grand nombre d'Ecrivains se servent du mot *Naine*. Ces sortes de richesses, qui n'enrichissent point une langue, devroient en être profrites.

25 Novembre 1778.

M

& qui sont d'une beaucoup plus grande importance. *

Son *Arithmétique morale* & ses Tables de probabilités sur la durée de la vie humaine, supposent un travail immense, de vastes connoissances en mathématiques, & un génie tel que celui de Newton, capable à-la-fois & d'embrasser l'Univers, & de descendre dans les plus minutieux détails de l'analyse & du calcul. Quelque arides que soient ces détails, ils deviennent intéressans sous le pinceau magique de ce grand Philosophe.

Avec quel art il a su présenter ses idées sur le mouvement, sur les propriétés essentielles de la matière, sur l'âge & la formation des planètes, sur les causes finales & les générations spontanées, sur les nuances qui caractérisent les différentes masses d'êtres vivans, ou sensibles, ou bruts qui couvrent la surface du globe : de ce globe où nous errons en aveugles, tantôt guidés par l'espérance, tantôt égarés par la crainte, assaillis à chaque instant par les phantômes

* Quoique le XI^e volume de cette nouvelle production renferme les choses les plus dignes de fixer les regards, cependant nous n'essayerons point de les analyser, parce que ces observations, comme en avertit l'Auteur, *ont besoin d'une profonde connoissance de la Nature, & d'un dépouillement entier de tout préjugé pour être adoptées, même pour être senties.*

de l'ignorance & de la superstition, invoquant par - tout la vérité, & ne voulant jamais rompre avec l'erreur; toujours trompés; toujours malheureux, & trop souvent dignes de l'être par les moyens que nous choisissons pour arriver au bonheur!

M. de Buffon a très-bien senti que l'homme sera constamment la victime de ses préjugés, & qu'il ne pourra secouer le joug des opinions reçues, tant qu'il ne remontera point aux causes premières de ses erreurs. Il sera même impossible de lui faire adopter les vérités physiques d'un certain ordre, sans une grande réforme dans la méthode ordinaire de raisonner. Aussi l'Auteur s'attache-t-il à perfectionner les notions primitives de la Logique, ces principes élémentaires, sans lesquels on ne fait que des faux pas dans toutes les Sciences. " Il y a, selon lui, " des vérités de différens genres, des cer- " titudes de différens ordres, des proba- " bilités de différens degrés.... Il y a une dif- " fance prodigieuse entre la certitude phy- " sique & l'espèce de certitude qu'on peut " déduire des analogies.... La certitude " morale semble tenir le milieu entre la " certitude physique & le doute. Ce mi- " lieu n'est pas un point, mais une ligne " très - étendue : par exemple, qu'un té- " moin, que je suppose de bon sens, me " dise qu'il vient de naître un enfant dans

M ij

» cette Ville , je le croirai sans en être
» absolument certain ; s'il me dit que cet
» enfant est né avec deux têtes , je le croirai
» encore , mais plus foiblement , parce que
» ce fait a moins d'analogie avec les choses
» connues. S'il ajoute que le même enfant
» a six bras & huit jambes , j'aurai bien
» de la peine à le croire , parce qu'un
» monstre aussi extraordinaire , sans être
» absolument impossible , me paroît fort
» éloigné des choses communes. La force
» d'un raisonnement analogique est donc
» proportionnelle à l'analogie elle-même ,
» c'est-à-dire , au nombre des rapports avec
» les choses connues. »

Pour simplifier le calcul des probabilités morales , & parvenir à former une certitude du même ordre , qu'on puisse enfin comparer à la certitude physique , M. de Buffon a conçu un moyen très-ingénieux : « j'ai pensé , dit-il , que de
» toutes les probabilités morales possibles ,
» celle qui affecte le plus l'homme en
» général , c'est la crainte de la mort ;
» j'ai senti dès-lors que toute crainte ou
» toute espérance dont la probabilité seroit
» égale à celle qui produit la crainte de
» la mort , peut , dans le moral , être prise
» pour l'unité à laquelle on doit rapporter
» la mesure des autres craintes.... Je cherche
» donc quelle est réellement la proba-
» bilité qu'un homme qui se porte bien ,
» & qui par conséquent n'a nulle crainte

» de la mort , meure néanmoins dans les
 » vingt-quatre heures. En consultant les ta-
 » bles de mortalités , je vois qu'on en peut
 » déduire qu'il n'y a que dix mille cent-
 » quatre - vingt - neuf à parier contre un ;
 » qu'un homme de cinquante - six ans vivra
 » plus d'un jour. Or , comme un homme
 » de cet âge , où la raison a acquis toute
 » sa maturité , & l'expérience toute sa
 » force , n'a néanmoins aucune crainte de
 » la mort dans les vingt-quatre heures ,
 » quoiqu'il n'y ait que dix mille cent-
 » quatre - vingt-neuf à parier contre un qu'il
 » ne mourra pas dans ce court intervalle de
 » temps ; j'en conclus que toute probabilité
 » égale ou plus petite , doit être regardée
 » comme nulle , & que *toute crainte ou*
 » *toute espérance qui se trouve au dessous*
 » *de dix mille , ne doit ni nous affecter ,*
 » *ni nous occuper un seul instant le cœur*
 » *ou la tête.* »

L'Auteur voulant développer les pro-
 babilités & la certitude physique , sup-
 pose un homme qui n'ait jamais rien vu ,
 rien entendu , & il se demande « comment
 » la croyance & le doute s'établiront
 » dans son esprit. Supposons - le frappé ,
 » pour la première fois par l'aspect du
 » soleil ; il le voit briller au haut des
 » Cieux , ensuite décliner , & enfin dis-
 » paroître ; qu'en peut-il conclure ? rien ,
 » si non qu'il a vu le soleil , qu'il l'a vu
 » suivre une certaine route , & qu'il ne

» le voit plus. Mais cet astre reparoit &
» disparoît encore le lendemain ; cette se-
» conde vision est une première expé-
» rience , qui doit produire en lui l'espé-
» rance de revoir le soleil , & il commence
» à croire qu'il pourroit revenir ; cepen-
» dant il en doute beaucoup. Le soleil
» reparoit de nouveau , cette troisième
» vision fait une seconde expérience qui
» diminue le doute autant qu'elle augmente
» la probabilité d'un troisième retour. Une
» troisième expérience l'augmente au point
» qu'il ne doute plus guère que le soleil
» ne revienne une quatrième fois. Enfin,
» quand il aura vu cet astre paroître &
» disparoître régulièrement dix , vingt ,
» cent fois de suite , il croira être certain
» qu'il le verra toujours paroître , dispa-
» roître & se mouvoir toujours de la même
» façon. Plus il aura d'observations sem-
» blables , plus la certitude de voir le soleil
» se lever le lendemain sera grande. Chaque
» observation , c'est à-dire , chaque jour ,
» produit une probabilité , & la somme de
» ces probabilités réunies , dès qu'elle est
» très-grande , *donne la certitude Physique.*
» L'on pourra donc toujours exprimer cette
» certitude par les nombres , en datant de
» l'origine du tems de notre expérience ,
» & il en sera de même de tous les autres
» effets de la nature. Par exemple , si l'on
» veut réduire ici l'ancienneté du Monde
» & de notre expérience à six mille ans ,

» le soleil ne s'est levé pour nous que deux
 » millions cent-quatre-vingt-dix mille fois :
 » & comme , à dater du second jour qu'il
 » s'est levé , les probabilités de se lever
 » le lendemain augmentent comme la
 » suite 1 , 2 , 3 , 4 , 8 , 16 , 32 , 64 ou
 » 2^{n-1} on aura (lorsque dans la suite
 » naturelle des nombres n est égale à
 » 2,190,000) on aura dis-je, $2^{2,190,000} = 2^{2,189,999}$,
 » ce qui est déjà un nombre si prodigieux ,
 » que nous ne pouvons nous en former
 » une idée ; & c'est par cette raison qu'on
 » doit regarder la certitude physique comme
 » composée d'une immensité de probabi-
 » lités , puisqu'en reculant la date de la
 » création seulement de deux milliers
 » d'années , cette immensité de probabi-
 » lités devient $2^{2,000}$ fois plus que $2^{2,189,999}$.

De-là , M. de Buffon conclut « que la
 » certitude physique est à la certitude mo-
 » rale comme $2^{218,999}$ est à $10,000$, & que
 » toutes les fois qu'un effet dont nous
 » ignorons absolument la cause , arrive
 » treize ou quatorze fois de suite , nous
 » sommes moralement certains qu'il arri-
 » vera encore de même une quinzième
 » fois ; car $2^{13} = 8,192$; & $2^{14} = 16,384$;
 » & par conséquent lorsque cet effet est
 » arrivé treize fois , il y a huit mille cent-
 » quatre-vingt-douze à parier contre un ,
 » qu'il arrivera une quatorzième fois ; &
 » lorsqu'il est arrivé quatorze fois , il y a
 » seize mille trois cent quatre-vingt-quatre à

» parier contre un , qu'il arrivera de même
 » une quinzième fois , ce qui est une pro-
 » babilité plus grande que celle de dix mille
 » contre un , c'est-à-dire , *plus grande que*
 » *la probabilité qui fait la certitude morale.* »

On voit par-là , combien notre ame
 devrait adhérer plus fortement aux vérités
 physiques qu'aux vérités morales , puisque
 les simples probabilités de l'un de ces or-
 dres , sont infiniment supérieures à la cer-
 titude de l'autre. Aussi M. de Buffon croit-il
qu'une raison pour être , c'est d'avoir été , &
que ne devant juger de l'avenir que par
la vue du passé , dès qu'une chose a toujours
été ou s'est toujours faite de la même façon ,
nous devons être assurés qu'elle sera ou se
fera toujours. Mais pour tranquilliser ceux
 que de pareils résultats pourroient effa-
 roucher , il ajoute que par toujours , on
 doit entendre *un très-long tems.*

L'Auteur applique aux jeux de hasard
 son Arithmétique morale. « Je ne parle
 » point de ces jeux inventés par l'artifice ,
 » & supputés par l'avarice , où le hasard
 » perd une partie de ses droits , où la
 » fortune ne peut jamais balancer , parce
 » qu'elle est invinciblement entraînée &
 » toujours contrainte à pencher d'un côté ;
 » je veux dire tous ces jeux où les hasards ,
 » inégalement répartis , offrent un gain
 » aussi assuré que mal-honnête à l'un , &
 » ne laissent à l'autre qu'une perte sûre &
 » honteuse , comme au *Pharaon* , où le

» Banquier n'est qu'un fripon avoué, &
 » le Ponte une dupe dont on est convenu
 » de ne pas se moquer. C'est au jeu en gé-
 » ral, au jeu le plus égal, & par consé-
 » quent le plus honnête, que je trouve une
 » essence vicieuse.

» Prenons deux hommes de fortune égale,
 » qui, par exemple, aient chacun cent
 » mille livres de bien; & supposons que
 » ces deux hommes jouent en un ou plu-
 » sieurs coups de dez, cinquante mille
 » livres, c'est-à-dire, la moitié de leur
 » bien, il est certain que celui qui gagne
 » n'augmente son bien que d'un tiers, &
 » que celui qui perd diminue le sien de
 » moitié. La perte est donc d'une fixième
 » partie plus grande que le gain; car il y
 » a cette différence entre le tiers & la
 » moitié: donc la convention est nuisible
 » à tous deux, & par conséquent essen-
 » tiellement vicieuse... Si ces deux hom-
 » mes s'avisent de jouer tout leur bien,
 » quel seroit l'effet de cette convention?
 » L'un ne feroit que doubler sa fortune,
 » & l'autre réduiroit la sienne à zéro. Or,
 » quelle proportion y a-t-il entre la perte
 » & le gain? La même qu'entre tout &
 » rien; le gain de l'un n'est qu'égal à une
 » somme assez modique, & la perte de
 » l'autre est numériquement infinie, &
 » moralement si grande, que le travail de
 » toute sa vie ne suffiroit peut-être pas pour
 » regagner son bien.»

M v

Il seroit à désirer que l'ouvrage de M. de Buffon pût tomber entre les mains de cette innombrable multitude de spéculateurs, qui, chaque jour, se précipitent en aveugles dans le piège grossier des Loteries. Ils y verroient combien leur logique est vicieuse, & combien tout homme sensé doit rougir lorsqu'il se laisse entraîner par les calculs invraisemblables & même absurdes qu'on leur fait adopter. Ceux qui passent pour les plus habiles calculateurs, sont précisément ceux qui combinent de la manière la plus défavorable pour leurs intérêts. Ils supposent toujours que la balance des hasards est dans une égalité parfaite; supposition démentie par l'expérience, & même par une espèce d'impossibilité physique. « Dans une Loterie qui se tire tous les quinze jours, & dont on publie les numéros gagnans, si l'on observe ceux qui ont le plus souvent gagné pendant un an, deux ans, trois ans de suite, on peut en déduire avec raison que ces mêmes numéros gagneront encore plus souvent que les autres; car, de quelque manière qu'on puisse varier les mouvemens & la position des instrumens du sort, il est impossible de les rendre assez parfaits pour maintenir l'égalité absolue du hasard. Il y a une routine à faire, à placer, à mêler les billets, laquelle, dans le sein même de la confusion, produit un certain ordre, & fait que certains

» billets doivent sortir plus souvent que
» les autres.

» Je suppose , continue M. de Buffon ,
» qu'avant de jouer au *Passé-dix*, l'un des
» joueurs fut assez fin , ou, pour mieux dire,
» assez fripon pour avoir jeté d'avance mille
» fois les trois dez dont on doit se servir,
» & avoir reconnu que dans ces mille
» épreuves, il y en a six cents qui ont passé
» dix , il aura dès-lors un très-grand avan-
» tage contre son adversaire, en pariant de
» passer , puisque par l'expérience , la pro-
» babilité de passer dix avec ces mêmes dez,
» sera à la probabilité de ne pas passer dix,
» comme six cents est à quatre cents , ou
» comme trois est à deux. Cette différence,
» qui provient de l'imperfection des instru-
» mens , peut donc être reconnue par l'obser-
» vation, & c'est pour cette raison que les
» joueurs changent de dez & de cartes
» lorsque la fortune leur est contraire. »

Mais il faut lire ces observations dans
leur ensemble, & l'on se convaincra qu'à
chaque instant la fortune du jeu marche à
un but certain, qui est la ruine de ceux
qui la tentent; que cette fortune est une
suite de hasards inégaux, une chaîne
fatale dont le prolongement amène né-
cessairement le malheur; qu'indépendam-
ment du dur tribut des cartes, & du tribut
encore plus dur qu'on paye à la friponnerie
de quelques adversaires, on passe sa vie
à faire des conventions ruineuses, & que

M vj

le jeu, par la nature même, est un contrat vicieux jusques dans son principe, un contrat nuisible aux particuliers en général, & par conséquent contraire au bien de toute la société. La Théorie de M. de Buffon n'est point un discours de morale vague ; ce sont, comme il l'annonce lui-même, des vérités précises de métaphysique qu'il soumet au calcul, ou plutôt à la force de la raison, des vérités qu'il *démontre mathématiquement à tous ceux qui ont l'esprit assez net, & l'imagination assez forte pour combiner sans géométrie, & calculer sans algèbre.*

L'Auteur applique aussi le calcul à la durée de la vie humaine, à la population, à la fécondité des femmes dans les villes & dans les campagnes, & il démontre par des faits incontestables, que la population tient à l'abondance & à la facilité de se procurer des subsistances... Que les mois les plus heureux pour la fécondation des femmes, sont Juin, Juillet & Août... Que les mois dans lesquels il meurt le plus de monde, sont Mars, Avril & Mai... Qu'il naît à Paris plus de garçons que de filles, & qu'il y meurt plus d'hommes que de femmes... Que chaque mariage donne environ quatre enfans à Paris, & six en Province... Qu'il meurt plus de femmes dans les campagnes que dans les grandes villes, parce qu'à la campagne elles travaillent autant que les hommes, & souvent plus, à proportion de leurs forces ; parce que d'ailleurs, pro-

duisant beaucoup plus d'enfans , elles sont plus épuisées, & courent plus souvent les risques des couches. Il prouve qu'à Paris, le nombre des enfans trouvés fait à peu-près le tiers du total des naissances de cette ville... Qu'à Londres on a besoin de recruter plus de moitié du nombre des naissances, au lieu qu'à Paris le nombre des naissances est suffisant pour y maintenir la même population à un soixante-quinzième près.... Que le nombre des morts est plus grand à Paris qu'à Londres, depuis l'âge de deux ans jusqu'à vingt; ensuite plus petit à Paris qu'à Londres, depuis vingt ans jusqu'à cinquante; qu'il est à peu-près égal depuis cinquante jusqu'à soixante, mais qu'il devient beaucoup plus grand dans l'une que dans l'autre de ces villes, depuis soixante ans jusqu'à la fin de la vie; en sorte que *la vieillesse paroît avoir un tiers de plus de faveur à Paris qu'à Londres.*

En calculant la durée de la vie des hommes, M. de Buffon s'attache à les ramener à leur véritable destination, à préserver l'enfance de tous nos usages barbares, à raffermir la vieillesse contre les pressentimens de la mort; enfin, à nous inspirer un dégoût salutaire pour toutes les occupations qui tendent à la perte du temps. Ses moyens sont naturels; ses idées toujours saines; ses raisonnemens faciles à comprendre; ses maximes faites pour entraîner les bons esprits, & la Philosophie dirigée constamment

vers le bien général. Par les simples définitions de la ligne droite & de la ligne courbe ; il démontre qu'il est impossible de découvrir jamais la quadrature du cercle ; & à cette occasion , il cite un homme qui depuis vingt ans est connu par les plus grandes entreprises de Librairie , & qui a su mériter également , & la confiance du Public , & la considération des Gens de Lettres : » M. » Panckoucke , Libraire de Paris , homme » de Lettres très-estimable & très-instruit , a » publié dans le Journal des Savans du mois » de Décembre 1765 , un Mémoire sur cette » question , où il donne des preuves démonstratives de l'impossibilité de la quadrature » du cercle ». M. de Buffon se fait un devoir de citer pareillement tous ceux qui lui ont communiqué des lumières relatives à son Ouvrage. (*Par M. L. A. R.*)

Dictionnaire Universel des Sciences Morale , Économique , Politique & Diplomatique , ou Bibliothèque de l'Homme d'État & du Citoyen , mis en ordre , & publié par M. Robinet , Censeur Royal ; Tome IV^e in-4°. A Londres , chez les Libraires Associés , & se trouve à Paris chez l'Editeur , rue Saint Dominique , près la rue d'Enfer.

Ce quatrième Volume de ce grand Ouvrage , n'est pas moins intéressant que les précédens , par l'importance des objets qui y sont traités , les vues utiles que pré-

sentent plusieurs articles, & les analyses d'excellens Ouvrages politiques qu'il contient. L'article Angleterre, sur-tout, nous a paru composé avec autant de précision que d'exactitude & de discernement. Il peut suppléer à une bibliothèque-entière qu'il faudroit parcourir pour trouver autant de raisonnemens solides, de vues profondes, d'observations judicieuses, & de réflexions sensibles que l'on en a rassemblé ici sur la Constitution du Gouvernement Britannique; ses intérêts politiques, tant au-dedans qu'au-dehors; cette précieuse liberté dont l'Anglois est si enthousiaste, & dont il use si mal; le droit public d'Angleterre; son Code Civil, Criminel & Ecclésiastique; l'état de son agriculture, ses finances, ses revenus, impôts, dette nationale, fonds publics, &c.

Ce Volume commence par un Tableau rapide des négociations de Michel Amelot, Marquis de Gournai, Ambassadeur de France dans différentes Cours de l'Europe.

« Louis XIV, dit M. de Sacy, Auteur de
» cet Article, reconnu dans Michel Ame-
» lot de Gournai, une pénétration pro-
» fonde & rapide; la vaste connoissance
» des droits des Nations, & des ressorts
» des Gouvernemens; la science du cœur
» humain, (la plus difficile de toutes);
» cette noblesse de caractère, qui distingue
» l'observateur de l'espion, le politique
» de l'intrigant; ce coup-d'œil juste, qui

» prévoit les événemens , le courage qui
 » leur résiste , la présence d'esprit qui les
 » répare ; enfin cet amour de la Patrie ,
 » qui , sous un ciel étranger , la rend en-
 » core présente aux yeux du Citoyen : qua-
 » lités qui constituent l'Ambassadeur beau-
 » coup mieux que le titre dont il est re-
 » vêtu ».

Le Marquis de Gournai fut d'abord en-
 voyé en Ambassade à Venise ; on peut
 juger des difficultés qui rendoient ce Mi-
 nistère épineux , par le Tableau politique
 de la République de Venise. « Un Conseil
 » de Rois qui se défient & des étrangers
 » & d'eux-mêmes ; une République que la
 » crainte fonda dans des siècles barbares ,
 » que la crainte conserve dans des siècles
 » éclairés ; qui ne doit sa grandeur qu'aux
 » petites précautions multipliées ; qui voit
 » d'un même œil ses alliés , ses ennemis ,
 » ses sujets , & qui se tient en garde contre
 » tous ; un État libre , dont le Chef est pri-
 » sonnier dans son palais ; un Gouverne-
 » ment , de toute part enveloppé des voiles
 » du mystère , qui statue contre l'indiscré-
 » tion des Chefs , des peines si rigoureuses ,
 » que la faute & le châtimant sont tous
 » deux sans exemple ; une ville , dont
 » une moitié est occupée à surveiller l'au-
 » tre ; où l'art de dissimuler est une partie
 » de l'éducation ; où les enfans savent se
 » taire comme ailleurs les vieillards. Telle
 » est la puissance dont Amelot devoit écu-

„ dier les ressorts & les vues. Ailleurs ,
 „ quiconque n'a pas assez de génie pour
 „ deviner les secrets, peut avoir assez de
 „ richesses pour les acheter ; à Venise ,
 „ d'ailleurs si corrompue, tout se vendoit,
 „ excepté le secret de la République ».

La Maison d'Autriche animoit l'Europe
 entière contre Louis XIV. La Hongrie,
 soulevée , combattoit pour le choix des
 tyrans. Le Pape & l'Empereur projetoient
 une ligue contre les Turcs. La République
 de Venise trembloit pour ses frontières ,
 & balançoit à entrer dans la ligue. « Ob-
 „ server les inquiétudes du Sénat, les dé-
 „ marches de l'Ambassadeur de l'Empire ,
 „ deviner le but des assemblées , juger ce
 „ qui s'étoit fait, par ce qui avoit dû se
 „ faire , calculer les forces du Gouverne-
 „ ment , prêter l'oreille aux premiers cris
 „ de la renommée , & distinguer la vérité
 „ du mensonge. Tels étoient les soins po-
 „ litiques de l'Ambassadeur. Ses conjectu-
 „ res, pour lesquelles son maître paroîs-
 „ soit quelquefois incrédule, furent justi-
 „ fiées par l'événement. . . . La Républi-
 „ que se décida précisément à l'époque
 „ qu'il avoit prédite ; & après deux ans
 „ d'irrésolution , elle entra dans la sainte
 „ alliance avec le Pape , qu'elle haïssoit ,
 „ l'Empereur, dont elle se défioit , & la
 „ Pologne, dont elle n'attendoit rien ».

„ Le Marquis de Gournai n'avoit fait
 „ qu'observer à Venise , il étoit né pour

« agir ». Il fut envoyé à Lisbonne. Pierre
 Il venoit de succéder à l'infortuné Al-
 phonse VI, son frère, qu'il avoit tenu
 pendant dix-sept ans enfermé dans une
 prison. La nation avoit peu gagné à cette
 révolution, & Pierre étoit à peine préfê-
 rable au Prince qu'il avoit détrôné. « Ré-
 gent, il se fit haïr ; Roi, il se fit mé-
 priser. La nature lui avoit refusé des lu-
 mières ; l'expérience même lui en avoit
 peu donné. Prodigue & dissipateur en
 public, avare & sordide dans l'intérieur
 de son palais, libertin & superstitieux,
 (qualités qui s'allient aisément), jeûnant
 & priant au milieu de ses concubines,
 hasardant ses jours dans des fêtes pu-
 bliques contre des taureaux, & n'osant
 combattre ses ennemis ; tour-à-tour foi-
 ble & furieux, frappant ses domesti-
 ques, ses Ministres même, puis leur de-
 mandant pardon à genoux ; réparation
 aussi peu digne d'un Roi que l'offense ;
 trompant ses courtisans, & s'efforçant
 de le leur faire appercevoir, comme s'il
 eût craint de perdre la gloire d'un
 mensonge. . . . Scrupuleux jusqu'au ri-
 dicule, il demandoit aux Casuistes s'il
 pouvoit en conscience demeurer sur le
 trône, & ne demandoit pas aux sages
 comment il devoit s'y conduire ».

Ce Prince venoit de perdre son épouse ;
 & son goût pour la débauche donnoit lieu
 de croire qu'il refuseroit de s'engager une

» seconde fois dans les liens de l'hymen ». Le Portugal étoit menacé de retomber sous le joug Espagnol, si la jeune Infante, en donnant des héritiers à la Couronne, ne la conservoit pas dans la Maison de Bragance. Des rivaux puissans se disputoient la main de la Princesse. Amelot, dont le dessein étoit de faire tomber le choix du Roi & celui de l'Infante sur le Prince de la Roche-sur-Yon, ou sur le Comte de Vermandois, eut l'art d'écarter les prétendans, ennemis de la Maison de Bourbon.

Mais Pierre II qui commençoit à se connoître sans se corriger, craignit qu'un gendre trop puissant ne parvint un jour à lui enlever la Couronne, de l'aveu de la nation, à qui ses vices l'avoient rendu méprisable. Il résolut donc de différer le mariage de l'Infante, & de songer au sien.

« Les brigues recommencèrent. L'Es-
 » gne & l'Autriche, qui avoient offert des
 » époux à la fille, offrirent des épouses
 » au père. L'Ambassadeur tint, en faveur
 » de Mademoiselle de Bourbon, ou d'une
 » des Princesses de Lille Bonne, la même
 » conduite qu'il avoit tenue pour le Prince
 » de la Roche sur Yon, ou le Comte de
 » Vermandois. Mais Pierre II qui vouloit
 » une femme esclave de ses caprices, dé-
 » vouée à ses goûts, sacrifia l'intérêt de
 » l'Etat à celui de ses plaisirs, & épousa
 » une Princesse Palatine, dont les pen-
 » chans étoient plus conformes aux siens.

» Après avoir résidé dans une Républi-
» que où régnoit la défiance, dans une
» Cour où régnoient les plaisirs & la su-
» perstition, le Marquis de Gournai ob-
» tint, en 1689, la faveur la plus chère
» que puisse désirer un homme vertueux,
» celle de traiter avec des hommes qui lui
» ressembloient : il fut envoyé près de ce
» Corps Helvétique, qui recouvra sa li-
» berté par l'excès même de sa servitude ;
» semblable aux Républiques de la Grèce
» par sa Constitution, par ses Loix, mais
» qui n'a ni leurs lumières, ni leur cor-
» ruption ; assez redoutable par son cou-
» rage pour n'avoir pas besoin des rafine-
» mens de la politique ; ennemi de la four-
» be comme de la tyrannie ; aussi bien
» défendu par son indigence que par ses
» montagnes & ses armes ; peuple nom-
» breux, parce qu'il a des mœurs, & dont
» l'excédent, transporté chez d'autres na-
» tions, y demeure toujours Suisse, ne
» prend point leurs vices en échange de
» son sang qu'il leur donne, & conserve au
» milieu de leur luxe & de leurs arts, son
» estimable simplicité ».

La Maison d'Autriche, qui ne voyoit qu'avec peine l'attachement des Suisses à la Cour de Versailles, avoit tenté plusieurs fois, sinon de le rompre, au moins de l'affoiblir. Les circonstances favorisoient les vues de la Cour de Vienne. La révocation

de l'Edit de Nantes ; Louis XIV ne se n'avoit pas seulement privé d'une multitude de sujets utiles, elle lui en avoit fait autant d'ennemis implacables. La Suisse avoit été l'asyle d'une foule de ces malheureux, ils y avoient porté la haine du nom François ; leur misère intéressoit tous les cœurs, leurs discours les échauffoient ;
 « & sans la prudence de l'Ambassadeur, sans
 « ses soins vigilans, sans ses ressources mul-
 « tipliées, cette secte entraînoit toute la
 « Suisse dans la ligue contre la France. Il
 « parvint enfin à prévenir les effets d'une
 « haine religieuse la plus implacable de tou-
 « tes, & à forcer des fanatiques persécutés
 « à faire alliance avec leurs persécuteurs ».

Ces Ambassades auroient suffi sans doute à la gloire d'un Négociateur ordinaire ; Louis XIV en confia au Marquis de Gournai une plus grande par son objet, plus épineuse par les circonstances : il alloit être Ministre & Régent sous le nom d'Ambassadeur.

Philippe chanceloit sur le Trône d'Espagne, vers lequel l'Archiduc, son rival, paroissoit s'avancer à grands pas ; il multiplioit ses conquêtes dans le tems que Philippe étudioit l'art d'en faire, sous la direction de la Princesse des Ursins, fragile & dernier appui de sa foiblesse. Les troupes Espagnoles désertoient, les Grands du Royaume conspiroient, & la nation opprimée, humiliée & ruinée, n'osoit proscrire ni défendre Charles ni Philippe.

« C'étoit peu que Louis XIV. eût donné
» à son Petit-Fils des bras pour conquérir
» le Royaume, il falloit lui donner une tête
» pour le gouverner. Amelot entra au Con-
» seil de Philippe & en fut l'oracle. La sa-
» gesse avec laquelle il dirigea les opéra-
» tions de la guerre, les ressources qu'il
» trouva pour suppléer à l'indigence de Phi-
» lippe V, firent assez voir qu'aucun des ra-
» lens qui font l'homme d'Etat, même dans
» des fonctions opposées, ne lui étoit étranger.
» On fait combien de précautions il fal-
» lut prendre pour être l'ame invisible de
» l'Etat, pour gouverner une nation fière &
» jalouse, en lui persuadant qu'elle se gou-
» vernoit elle-même; pour disposer des
» places les plus importantes, sans paroître
» avoir la moindre influence dans la distri-
» bution des grâces; pour ne laisser voir dans
» l'Ambassadeur François, que le specta-
» teur des mouvemens dont il étoit la cau-
» se; enfin pour résister à cette satisfaction
» indiscrete, dont le sage ne se défend pas
» toujours ». Nous ne suivrons point Ame-
lot, accompagnant Philippe dans les
camps comme à la Cour, dirigeant le siège
de Barcelone, consolant son Maître dans sa
disgrâce, ranimant le peuple abattu; en-
seignant à Philippe à profiter de la victoire,
après lui avoir appris à vaincre; gouver-
nant enfin au sein de la paix; « emportant
» dans sa patrie l'estime des Espagnols, la

» reconnoissance de Philippe , & la satis-
 » faction intérieure d'avoir fait régner la
 » justice au milieu des révolutions ».

Après s'être occupé de guerre, de politique & de finances dans les pays étrangers, Amelot, de retour en France, descendit dans le labyrinthe de la théologie, & ne s'y égara point. L'inflexible Cardinal de Noailles étoit, en secret, le chef du parti Janséniste. Louis XIV, qui estimoit ce Prélat vertueux & turbulent, cherchoit les moyens d'appaîser des troubles, qui, dangereux alors, ne seroient plus maintenant que ridicules. Amelot, dont l'esprit se plioit à tout, fut chargé de concerter avec la Cour de Rome le plan le plus propre à réduire le Cardinal & ses adhérens. « Les Mémoires
 » qu'il a écrits sur cette négociation, ont
 » un mérite rare, celui d'exposer avec
 » clarté des questions théologiques. La lecture de ces lettres nous a fait penser qu'un
 » homme d'État est plus capable qu'un Docteur de prononcer sur des matières de
 » controverse ».

Amelot de Chaillou, Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires étrangères en France, sous le règne de Louis XV.

« Quoique Louis XV eut remis les rênes
 » du Gouvernement dans les mêmes
 » mains qui avoient formé sa jeunesse,
 » M. Amelot partagea la gloire du premier
 » Ministre. C'étoit sur le Cardinal de Fleuri

» que Louis XV se reposoit du fardeau de
 » l'administration ; c'étoit sur M. Amelot
 » que le Prélat se reposoit de la partie des
 » affaires étrangères. Chargé de la corres-
 » pondance des Ambassadeurs, il eut la plus
 » grande part aux opérations politiques
 » qu'on méditoit alors ».

Les bornes d'un extrait ne nous permet-
 tent pas de rendre compte de toutes ces né-
 gociations. M. de Sacy les rassemble en peu
 de mots à la fin de cet article.

« Si l'on rapproche & le peu de durée du
 » Ministère de M. Amelot, qui ne fut que
 » de sept ans, & la multitude & l'import-
 » tance des révolutions auxquelles il con-
 » tribua, on conviendra qu'il étoit difficile
 » d'exécuter de si vastes projets en si peu de
 » temps. Reculer nos frontières & ajouter
 » une Province au Royaume, donner des
 » Etats à un Roi détrôné, placer sur le pre-
 » mier trône du monde un Prince foible ;
 » sans argent, & presque sans armée, as-
 » surer au légitime possesseur une succef-
 » sion disputée par des Puissances redouta-
 » bles, établir la paix entre trois Empires,
 » soumettre à une République orgueilleuse
 » des Insulaires jusqu'alors indomptables....
 » Pour concourir à de si grands événemens,
 » il ne falloit pas moins que les talens hé-
 » réditaires qui appellent la Maison d'Ame-
 » lot aux grandes choses comme aux grandes
 » places ».

Des

Des articles suivans, les plus considérables sont, *Amelot de la Houffaye*, Secrétaire d'Ambassade, Auteur de plusieurs Ouvrages politiques, dont on donne une courte notice.

Amérique. Celui-ci est aussi étendu qu'il devoit l'être; après avoir donné une description géographique & physique de cette partie du monde, on descend dans des détails politiques; les opinions de deux Ecrivains célèbres y sont discutées: suit un tableau général du commerce des Européens dans les Isles de l'Amérique, & des richesses qu'ils en tirent, extrait de l'*Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.*

Ami, amitié morale, amitié politique: celle-là naît d'un rapport heureux de caractère, de goût, d'inclinations, d'une espèce de sympathie, d'une estime mutuelle, & de plusieurs autres causes qui dérivent des qualités personnelles; au lieu que l'amitié politique est fondée sur la raison d'Etat, ou, en d'autres termes, sur l'utilité & l'intérêt.

Amortissement. Du droit d'amortissement en France. Projet d'abolition de l'amortissement des gens d'Eglise. Fonds ou caisse d'amortissement en Angleterre.

Amour. Amour-propre. Nous l'avons déjà observé en parlant des volumes précédens: chaque article est un traité. Après avoir

25 Novembre 1778

N

considéré l'amour de soi-même comme une loi de la nature, & examiné les devoirs qu'il nous impose, on le considère comme une passion-mère qui engendre toutes les autres passions, devient la base de la morale politique, & conséquemment un excellent moyen de gouvernement. On traite ensuite de l'amour du bien public, & l'on présente le système des affections sociales, fondé sur l'amour de soi-même, parfaitement d'accord avec l'amour du bien public.

Nous réservons la suite pour un second extrait.

Essai pour concilier les avantages de l'exportation des grains, avec la subsistance facile & la sécurité des sujets; par M. Fresnais de Beaumont. A Paris, chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. Brochure de 24 pages.

M. Fresnais de Beaumont paroît craindre, comme beaucoup d'autres honnêtes Citoyens, que des Négocians avides n'achètent, dans les Provinces qui n'ont tout au plus que leur provision, des grains nécessaires à la subsistance des habitans, pour les emporter au-dehors.

Dans le louable dessein d'empêcher ce malheur, il a tâché, comme beaucoup d'autres, d'imaginer un règlement qui ne fût ni trop injuste, ni trop embarrassant, ni trop coûteux à exécuter, ni trop facile à violer.

S'il avoit consulté la vérité des faits, il se feroit peut-être épargné ces pénibles & infructueuses recherches. Il auroit vu que jamais le Commerce, abandonné à lui-même en pleine concurrence & pleine liberté, n'achette ni ne peut acheter des grains que dans les pays où règne la plus excessive abondance, où les prix sont en conséquence le plus bas possible. La raison évidente, c'est qu'il y a beaucoup de frais à faire, & beaucoup de risques à courrir.

On cite souvent des exemples de monopoles & d'achats faits en très-grandes quantités dans des pays déjà menacés, ou même affligés de disette. Mais on n'ajoute pas, ce qui est pourtant très-vrai, (ce que nous sommes en état de démontrer papier sur table) que ces monopoles & ces achats n'étoient point faits par le commerce libre en pleine concurrence, *ni aux dépens de ceux qui les exécutoient*, ce qui est le plus remarquable. Ils l'étoient par des Commissionnaires privilégiés, qui achetoient cher & vendoient à bon marché, qui perdoient beaucoup, non pas de leur propre argent, mais de l'argent qu'on leur fournissoit aux dépens du Public.

Pourquoi achetoient-ils cher? Parce qu'ils avoient quatre pour cent de commission sur le prix de l'achat, & que les quatre pour cent, quand le septier est à trente francs, produisent deux fois plus que quand il est à quinze.

N ij

Pourquoi faisoient-ils beaucoup de faux-frais ? Parce qu'ils gagnoient aussi sur ces dépenses du second ordre.

Pourquoi vendoient-ils ailleurs à perte ? Pour ruiner les autres Négocians, & se trouver seuls vendeurs, seuls acheteurs, à l'effet de multiplier par ce moyen les produits de leur commission à quatre pour cent.

Pourquoi achetoient-ils souvent dans les lieux mêmes où il n'y avoit pas surabondance ? Afin d'y opérer une cherté.

Pourquoi opéroient-ils ainsi des chertés ? Pour prouver l'utilité, la nécessité même de leur commission, & pour la perpétuer, ainsi que les bénéfices qu'ils en recueilloient.

On a vu des Compagnies de Commissionnaires privilégiés, au moyen de ces manœuvres, commencer par des achats annuels de douze mille septiers de grains, finir par près de cinq cent mille en un an, perdre plus de douze millions de l'argent du Public, mais gagner des sommes immenses pour eux & leurs associés, moyennant les quatre pour cent & le tour du bâton.

Mais s'il n'y avoit ni commission, ni argent du Public à perdre, jamais un Négociant ni une Compagnie quelconque ne feroient la spéculation d'acheter des grains que dans les pays où ils seroient constamment à très-bas prix, ce qui prouve la surabondance; pour les vendre dans ceux où ils seroient très-chers, ce qui prouve la disette.

Le commerce des grains en gros est sujet

à tant de risques, de frais & de faux-frais dans l'achat, la conservation, le transport & la vente, qu'il est impossible à des hommes sages de se conduire autrement; encore avec ces précautions y perdrait-on souvent, même quand il y auroit pleine liberté, pleine concurrence, sans privilège, sans prohibition, sans commission & sans manœuvre. Cas très-rare, s'il a jamais existé, depuis un siècle, dans le pays que peut avoir en vue M. Fresnais de Beaumont.

S'il a voulu parer aux inconvéniens du commerce, que les Négocians particuliers feroient de leurs deniers pour leur compte, à leurs propres risques, périls & fortunes, en pleine liberté, pleine concurrence & pleine franchise, il pouvoit s'épargner tant de sollicitudes.

S'il a voulu parer à ceux du monopole, autorisé des Commissionnaires à quatre pour cent, qui ont intérêt d'acheter cher & de vendre à grosse perte avec l'argent d'autrui, il a manqué son coup, les précautions qu'il indique étant excellentes pour les éclairer & pour les favoriser dans toutes leurs manœuvres; il faut louer son zèle, & le prier de s'instruire par lui-même des faits qu'il a certainement ignorés.

(Cet Article est de M. l'Abbé Baudeau).



S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

AL'INSTANT où nous écrivons cet article, on n'a encore donné qu'une représentation de la *Finta Giardiniera*, ou la *Jardinière Supposée*, Opéra Bouffon en trois Actes, Musique del Signor Anfossi. Elle a été donnée le Jeudi 12 de ce mois. Nous n'en parlons ici que pour satisfaire, autant qu'il est en nous, la curiosité de nos Lecteurs. Une Cantatrice s'étoit proposé de chanter une fois seulement le rôle de la Jardinière. Elle eut le malheur de déplaire au Public, qui l'interrompit au milieu du premier Acte, & appela à grands cris la Signora *Constanza Baglioni*. Cette Actrice se trouvoit à l'amphithéâtre, & sa présence ne fit qu'augmenter le tumulte. Elle fut obligée de céder aux vœux du Public, & continua le rôle.

Qu'on nous permette de faire ici une observation. Il nous semble que l'habitude que quelques Comédiens ont contractée de se placer sous les yeux du Public, pour être témoins des essais de ceux qui débudent dans leurs emplois, entraîne après elle des inconvéniens. Elle nous paroît préjudiciable à l'Acteur qui debute, à celui dont le talent

fait l'objet de comparaison, à la tranquillité, à la décence du spectacle; &, par une suite nécessaire, à l'effet de la représentation. Si le débutant n'a qu'un talent médiocre, la présence de l'Acteur aimé rend plus insupportable la médiocrité du premier. Si dans le nombre des mécontents un seul ose élever la voix, le reste des spectateurs suit bientôt son exemple: de-là, une Scène semblable à celle dont nous venons de rendre compte, & un surcroît d'humiliation pour le sujet malheureux qui avoit déjà encouru la disgrâce du Public. Si au contraire le Comédien qui débute annonce un talent supérieur à celui de l'Acteur connu; disons plus, s'il est seulement doué de quelques uns de ces moyens de séduction qui emportent au premier moment les suffrages, la troupe enthousiaste des protecteurs ne manque pas de faire du triomphe de l'un un motif de reproche pour l'autre. Tous les yeux se tournent sur le Comédien qui observe; c'est à lui que vont s'adresser les éloges qu'on croit devoir au débutant. On les prodigue avec d'autant plus de profusion, qu'on se fait une joie maligne de relever la supériorité qu'on accorde sur lui, au Comédien devenu l'objet de la préférence publique. Que cette préférence soit fondée, ou qu'elle ne le soit pas, l'Acteur ancien n'en éprouve pas un chagrin moins réel, & le spectacle n'en perd pas moins de sa tranquillité. Nous sommes éloignés de croire qu'un Comédien ne doive

jamais se montrer publiquement au spectacle dont il est membre, mais nous pensons que ce n'est pas dans une circonstance pareille à celle dont nous parlons, qu'il doit y paroître. Cette observation nous a été inspirée par des événemens dont nous avons été témoins, & nous la soumettons au jugement des gens-sages.

Le tumulte dont nous venons de parler, a détruit l'effet du premier Acte de la *Jardinière* ; les deux autres ont été mieux entendus ; mais la nature de la voix de la débutante ayant forcé de baisser le rôle d'un ton & demi, & l'organe de la Signora *Costanza* exigeant un autre diapason, il faut attendre une seconde représentation pour parler de ce rôle. La Signora *Rosina* a très-bien chanté le rôle d'Armanda. Le Signor *Caribaldi* a rempli celui du Contino Belfiore, avec le goût & la supériorité que le Public lui connoît. Le rôle de Dom Anchise a été chanté & joué par le Signor *Gherardi*, dont le jeu naturel & vraiment comique, ajoute tous les jours à l'idée avantageuse que le Public a conçue de ses talens.

Nous donnerons sur la Musique des détails plus étendus dans notre prochain N°. En attendant nous pouvons assurer qu'elle ne fera pas moins d'honneur au Signor *Anfossi*, que les autres ouvrages que nous connoissons déjà de ce célèbre Compositeur.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON va jouer à ce théâtre les deux nouvelles Comédies de M. Dorat , que nous avons annoncées il y a quelque temps; mais l'époque régulière où ce Journal doit paroître, ne nous permet d'en parler que dans le numéro prochain. En attendant nous ne pouvons que rendre compte de la représentation de quelques-unes des Pièces qui ont été mises successivement sur la Scène. M. Brisard a joué, avec le plus grand succès , le rôle de Mithridate dans la Tragedie de ce nom. On fait qu'il a fait une étude particulière de ce rôle, & qu'il y a mis des détails d'action qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit hasardés, & qui ajoutent au caractère & à l'expression du personnage. Mde Vestris a joué Monime avec la décence , la douleur noble & modeste , & la sensibilité réfléchie qui conviennent à cette Princesse. Le talent de cette Actrice consiste principalement dans une intelligence supérieure qui saisit toutes les nuances d'un caractère, & embrasse tout l'ensemble d'un rôle, sans en négliger aucune partie. Sa sensibilité n'est jamais exagérée, & ne se manifeste point par des éclats ni par des mouvemens désagréables. Elle a reçu les plus grands applaudissemens.

N v

dans le rôle de Roxane, sur-tout dans le monologue du quatrième Acte, qu'elle a rendu avec l'expression la plus énergique.

Elle n'a pas paru moins belle dans le cinquième Acte d'Inès, où le pathétique de son jeu étoit égal à celui de la situation.

Mademoiselle Sainval l'aînée a joué successivement les rôles de Cléopâtre, de Phèdre, de Mérope, de Clitemnestre, de Jocaste, &c. c'est dans celui de Mérope qu'elle a réuni le plus de suffrages. Dans les trois autres, les inégalités de son jeu ont été plus senties. Entraînée par un feu qu'elle ne règle pas assez, elle oublie quelquefois qu'il faut paroître Reine en même-temps que mère, & que le pathétique ne doit jamais exclure ni les convenances locales, ni les bienséances du rang & du sexe. Peut-être aurions-nous été tentés de rappeler quelques-uns des endroits où elle imite Mademoiselle Duménil, & ceux où elle s'en écarte; mais instruits par l'expérience que dans ces sortes de comparaisons, qui n'ont pour but que l'encouragement, le progrès & l'instruction du talent, on ne manque jamais de nous supposer très-gratuitement des intentions toutes différentes, nous nous abstenons de ces parallèles dangereux.

M. de la Rive a été applaudi avec justice dans le rôle d'Achille, & Mademoiselle Sainval cadette dans celui d'Iphigénie. Le

premier , dont les efforts & les progrès lui concilient de plus en plus la faveur du public , n'a pas été moins accueilli dans *Œdipe* & dans *Anthiocus* , qu'il a joué avec beaucoup de chaleur.

M. Molé, après une absence de quinze jours, a reparu dans le rôle du *Misanthrope*, où il a été reçu avec les acclamations les plus flatteuses. Quoique l'austérité de ce personnage semble un peu étrangère à la figure & aux grâces naturelles de cet Acteur, cependant la facilité qu'il a de se plier à tous les tons, lui a fait surmonter tous les obstacles. Il a fait sur-tout le plus grand plaisir dans la scène du quatrième Acte. Madame Molé a été applaudie dans le rôle de *Célinène*, qui a été très-bien rendu. M. Fleuri, qui jouoit le rôle d'*Acaste*, dont M. Molé étoit chargé auparavant, y a paru très-agréable au public, malgré le danger de la comparaison.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES corrections faites au nouvel Opéra-Comique dont nous avons parlé dans notre dernière Feuille, n'ont point fait revenir le public sur le jugement qu'il en avoit porté. Nous n'avons point donné d'analyse de cette Comédie, nous ne croyons pas devoir en

N vj

faire une. C'est tout simplement la Fable de la Fontaine. L'Auteur a seulement donné au *Savetier* une fille, qu'il appelle Justine. Cette petite fille est aimée par un M. George, neveu de la Femme-de-Charge du *Financier*. Quand M. Grégoire le Savetier a rendu à M. de Ferlise le Financier, les 1200 liv. qu'il en avoit reçues, à condition de ne plus l'étourdir par sa bruyante gaité, ce dernier fait présent de la somme aux jeunes amans, & fait consentir leurs parens à les unir.

On prépare à ce Théâtre plusieurs nouveautés.

A C A D É M I E S.

Séance Publique de l'Académie Royale des Sciences.

LE Samedi 14 Novembre, l'Académie des Sciences a tenu son Assemblée Publique ordinaire, qui a été très-nombreuse. Les Ouvrages lus dans cette Séance sont, l'Eloge de M. de Haller & celui de M. Malouin, par M. le Marquis de Condorcet, Secrétaire Perpétuel de l'Académie; un Mémoire de M. Vicq-d'Azyr sur l'ouïe des Oiseaux; des Recherches de MM. Bucquet & Lavoisier, sur la marche & les progrès de la chaleur dans les différens Fluides; & l'Exposition d'un nouveau Système de Musique, par M. Vandermonde. Nous donnerons dans les *Mercures* suivans, des Notices plus détaillées de ces

différens morceaux, que le Public a entendus avec plaisir.

Séance Publique de la Société Royale de Médecine.

L'Assemblée Publique de la Société Royale de Médecine a eu lieu le 20 Octobre ; elle a été tenue dans l'ordre suivant.

M. Vicq-d'Azyr a ouvert la Séance en annonçant les programmes des Prix, & les projets des travaux que la Société propose aux Médecins & Physiciens Regnicoles & Étrangers.

M. Delassone a lu un Mémoire sur de nouveaux moyens de perfectionner la préparation du Tartre Stibié, ou Tartre Éméétique.

M. Coquereau a lu l'Éloge du célèbre de Haller, par M. Vicq-d'Azyr.

M. Andry a lu l'Exposé des Maladies qui ont régné à Paris pendant les six premiers mois de cette année, par M. Geoffroy.

M. Mauduyt a lu un Mémoire sur la classe des champignons bulbeux, dont la plupart des espèces qui croissent aux environs de Paris, sont malfaisantes, avec des moyens faciles pour les reconnoître, par M. Paulet.

M. Coquereau a terminé la Séance par la lecture d'un Mémoire dont il est Auteur, sur le traitement de plusieurs fièvres intermittentes locales, guéries par l'usage du quinquina.



SCIENCE S E T A R T S.

*EXTRAIT d'un Mémoire sur les Prismes qui se trouvent dans les couches horisontales de plâtre & de marne des environs de Paris, & sur leur analogie avec les Prismes du Basalte; par M. Desmarest *.*

EN 1765, M. Desmarest fit part à l'Académie des Sciences des premières Observations qui constatoient que les Basaltes prismatiques étoient un produit du feu des Volcans. Il indiqua en même-temps la retraite qu'éprouvoient les matières fondues à la suite d'un refroidissement lent, comme la cause principale qui avoit fait prendre aux laves la forme régulière qu'elles lui avoient offerte en plusieurs circonstances. Le développement de cette théorie lui ayant paru devoir intéresser les Physiciens, étonnés de la beauté & de la singularité des masses prismatiques du Basalte, il la publia dans le sixième volume des Planches de l'Encyclopédie, avec deux nouveaux dessins de ces Basaltes. Depuis ce temps, cette théorie est devenue chaque jour plus importante, à mesure que les Basaltes prismatiques, dont on n'avoit observé que très-peu de masses, ont été reconnus d'après les indications de son Mémoire, presque par-tout où l'on a rencontré les produits du feu & les vestiges des Volcans

* Le Mémoire dont nous publions ici l'Extrait, devoit être lu à la rentrée publique de l'Académie des Sciences, le 14 Novembre dernier; mais le temps n'a permis que d'en annoncer le titre & d'objet.

éteints ; ainsi il ne l'a point perdue de vue. Mais il ne s'est pas borné à l'appuyer de tous les faits que les courants de laves lui ont présentés, il crut devoir suivre un autre ordre de faits : car l'explication qu'il avoit proposée étant fondée sur la retraite & le resserrement des parties des différentes masses, à mesure qu'elles prenoient une certaine consistance, elle n'étoit pas tellement particulière aux produits du feu, qu'elle ne pût avoir également son application à toute autre matière qui passeroit de l'état de pâte molle à celui d'une dessiccation plus ou moins parfaite ; ainsi, en dirigeant ses recherches vers tous les phénomènes analogues à ceux des Basaltes, il s'attacha à découvrir les formes prismatiques qui pouvoient affecter les masses pierreuses différentes des laves ; persuadé que si elles se présentoient avec des caractères parfaitement semblables, elles donneroient à son explication une nouvelle force, & en généraliseroient le principe.

Il fût assez heureux pour rencontrer, en 1766, ces formes dans une couche de plâtre de la *haute masse* de Montmartre. L'année suivante, M. Peronet, premier Ingénieur des Ponts & Chaussées, lui en procura un dessin ; cet objet intéressant devoit naturellement piquer sa curiosité. Une étude suivie du travail des Ouvriers & de l'exploitation des différents bancs de plâtre, ainsi que des lits de marne & d'argile, qui les accompagnent, n'a pas été infructueuse : elle lui a fait découvrir dans ces couches horizontales, formées de matériaux déposés par la mer, & d'une nature différente des laves, les formes prismatiques, & dans ces formes les caractères de la plus parfaite analogie avec les prismes du Basalte. Ensorte qu'il peut donner actuellement à la théorie qu'il a proposée autrefois, toute l'étendue qu'il avoit soupçonnée alors, & au principe qui y figure, la plus grande généralité, Il ex-

pose donc dans ce Mémoire les principales circonstances de ces nouveaux phénomènes, & il y suit la comparaison des formes prismatiques du plâtre & des marnes, avec celles des Basaltes ou laves compactes.

Dans la masse de plâtre la plus élevée qu'on exploite à Montmartre, & qu'on nomme la *haute masse*, M. Desmarest a reconnu quinze couches ou bancs qui offrent dans toute leur étendue des rangées de prismes plus ou moins réguliers.

En plusieurs circonstances, ces formes régulières se montrent très-distinctement à la première inspection des bancs qui les renferment; mais on ne peut sur-tout les méconnoître, si l'on suit, comme l'a fait M. Desmarest, le détail de l'exploitation de ces couches par les Ouvriers qui détachent les prismes en saisissant les fentes de leurs faces.

La totalité des couches qui sont ainsi prismatiques, forme un massif d'environ trente pieds d'épaisseur, en y comprenant cependant trois lits peu épais, interpolés parmi ces bancs, & dans lesquels on ne remarque ni fentes, ni gerçures, ni aucune forme quelconque.

En observant ces couches avec la plus légère attention, on y voit les prismes distribués en rangs assez suivis sur toute l'étendue des bancs horizontaux, & constamment assujettis à la situation verticale. On voit en même-temps que l'axe des prismes traverse l'épaisseur des couches, & que leurs faces ne sont proprement que le résultat des fentes verticales, qui divisent ces couches en se portant d'un bord à l'autre.

Le banc qui se trouve à-peu-près au milieu de la haute masse renferme des prismes d'une régularité frappante : comme ils peuvent se détacher aisément les uns des autres au moindre effort des Ouvriers qui exploitent ce banc, M. Desmarest a eu

la facilité de reconnoître toutes les circonstances intéressantes qui pouvoient rapprocher ces prismes de ceux du Basalte ; ainsi, il a pu s'assurer, par exemple, que les prismes du plâtre avoient, comme ces derniers, ordinairement 5, 6 & 7 côtés, & très-rarement 4 ou 3 ; que leurs bases, qui font partie des deux surfaces supérieures & inférieures du banc, étoient fort unies, ainsi que ces surfaces elles-mêmes : que chaque face d'un prisme présentait ordinairement un seul plan séparé des autres, & terminé par des arrêtes assez nettes & assez vives. Il est vrai que quelques-unes de ces faces, en s'arrondissant, tendent à donner aux prismes une forme cylindrique ; mais ces cas sont rares : enfin, il a remarqué que les deux faces contiguës de deux prismes voisins étoient toujours égales entre elles, & que leurs arrêtes venoient aboutir au même point. Tous phénomènes qu'il a observés plusieurs fois dans les masses prismatiques du Basalte.

A mesure que M. Desmarest examinoit plus attentivement cet assemblage de couches *prismatisées*, & qu'il comparoit entre eux les prismes qu'elles renferment, il trouva que chacune d'elles offroit des prismes d'une forme particulière, qu'il parvint à distinguer, même au milieu des débris de ces couches, par les faces plus ou moins unies de ces prismes, par les arrêtes plus ou moins vives, & surtout par leur volume : en conséquence de toutes ces variétés très-sensibles, quoique dans des formes semblables, il vit que ces prismes ne se raccordoient point d'un banc à un autre banc immédiatement supérieur ou inférieur. La ligne qui sépare ces couches sert de limite à tel ou tel système de *prismatisation*, à tel module de prismes. Le travail de la cause quelconque qui a divisé ces couches en prismes, quoique distribué en même-temps dans leur totalité, a eu une marche particulière dans chacune d'elles. M. Desmarest n'a pas omis de recueillir toutes les

circonstances de ces effets si singuliers, que l'observation pouvoit lui fournir. Il a reconnu, par exemple, que les couches prismatisées sont composées d'un plâtre brut, il est vrai, mais dont le grain est en général plus fin, plus serré, plus compact que celui des trois lits interposés, dont on a parlé ci-dessus, & des autres bancs de la même masse qui n'ont éprouvé ni gerçures, ni fentes & qui ne montrent aucune forme : le plâtre des prismes est aussi plus dur & plus difficile à cuire que l'autre ; & c'est pour cette raison qu'on met en réserve certaines portions de prismes pour servir de moëllons, & même de pavés & de carreaux dans certaines constructions des environs de Paris. La finesse du grain paroît même avoir tellement influé sur les formes prismatiques, que les bancs qui donnent les plus petits prismes, & qui, par conséquent, offrent le plus de fentes verticales, sont aussi ceux qui ont le grain le plus fin & les faces les plus lisses.

Ce qui achève de convaincre de la même vérité, c'est l'état contraire des trois lits placés entre les couches prismatisées, & qui n'ont éprouvé aucune fente. Le grain en est très-gros, & les petits cristaux qu'on y remarque, la plupart complets, se détachent facilement, & s'égrainent sous les doigts. D'ailleurs, un mélange de terres marneuses, quoiqu'en petite proportion, paroît s'être opposé à une adhérence plus intime des parties du plâtre, & surtout à leur rapprochement plus immédiat ; aussi est-on attentif à percer les *trous de mines* dans ces lits de préférence aux autres.

Les couches de plâtre de la haute masse qu'on vient de décrire, ne sont pas les seules qui renferment des prismes. Des effets à peu-près semblables se remarquent dans quelques-uns des bancs de plâtre de la moyenne & de la basse masse ; & même certains lits de marnes argilleuses ou de marnes mêlées de plâtre, offrent des suites de prismes aussi ré-

liers, & disposés toujours de la même manière.

Cette dernière observation est fort importante, en ce qu'elle nous montre à côté du plâtre une matière totalement brute, & également susceptible de prendre une forme prismatique régulière. M. D. n'oublie pas cependant de faire remarquer que les fentes & les gerçures sont assez souvent distribuées irrégulièrement dans un certain nombre de bancs de marnes argilleuses; que quelques-unes au contraire n'ont éprouvé ni fentes ni gerçures; mais les circonstances où elles se trouvent les unes & les autres, indiquent assez, comme il se propose de le faire voir ailleurs, que l'effet de la dessiccation a été dérangé, ou totalement détruit; ce qui paroît confirmer le principe général qu'il propose, ainsi que sa marche dans les circonstances favorables.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces phénomènes, avec toutes les nuances d'effets que nous venons de décrire d'après M. D., ne s'observent pas seulement dans les carrières de Montmartre; mais qu'on les retrouve encore avec les mêmes variétés & des formes parfaitement semblables, dans toute l'étendue qu'occupent, aux environs de Paris, les couches de plâtre correspondantes à celles de Montmartre. M. D. a remarqué les prismes verticaux depuis l'Abbaye de Chelles jusqu'à Franconville & Montmorency, sur une longueur de plus de six lieues, par-tout où il y a des carrières à plâtre en exploitation; c'est-à-dire, à Rosny, à Montrcuil, à Bagnolet, à Mesnil-montant, à Belleville, & aux environs d'Argenteuil & de Montmercy, depuis Epinay jusqu'à Sannois & Franconville. Par conséquent ces phénomènes ne sont pas des effets locaux & accidentels. Leur uniformité, leur régularité, leur suite, semblent donc autoriser la conséquence générale qu'en tire M. D. & la comparaison qu'il se propose d'en faire avec les Basaltes prismatiques des courans de laves.

M U S I Q U E.

*AVIS concernant un Recueil de Musique de
Chambre, composée par J. J. ROUSSEAU.*

TOUTES les productions du célèbre Rousseau, publiées pendant sa vie, ont toujours été reçues avec une sorte d'enthousiasme; celles qu'on annonce aujourd'hui, obtiendront sans doute un accueil encore favorable. On a vu dans le *Devin du Village*, & dans le *Dictionnaire de Musique*, à quel degré cet homme extraordinaire possédoit la pratique & la théorie du plus ravissant des beaux Arts. Il est à présumer qu'on retrouvera la même source de plaisirs dans les nouvelles productions musicales que la Veuve vient offrir au public.

On aime à se représenter l'éloquent & profond Auteur du *Contrat-Social*, modulant sur un clavier des airs champêtres, des vaudevilles & des romances. Mais on s'étonne de voir ce véhément Écrivain, ce génie libre & fier, accoutumé à méditer sur les intérêts des Souverains & des peuples, & né, ce semble, pour leur faire adorer la justice, oubliant tout-à-coup sa destinée glorieuse, pour embrasser la profession des mercenaires, & devenir un simple Copiste de musique. Celui qui consacra des hymnes à la vertu, qui sut réveiller en nous l'instinct sublime de la liberté, qui fait encore retentir la voix de la nature dans le cœur des mères, n'a-t-il donc pu subsister du produit de ses chef-d'œuvres? La langue françoise, entre ses mains, n'est-elle pas devenue un instrument aussi mélodieux que celle du Tasse, aussi riche que celle de Pope, aussi expressive que celle des Orateurs de Rome & d'Athènes? L'homme enfin qui devoit tenir un des premiers rangs parmi ses semblables, à qui, tôt ou tard, on élèvera des monu-

mens publics, étoit-il donc fait pour vivre & mourir au sein de l'indigence ? Est-ce là le sort d'un bienfaiteur de l'humanité ? Proscrit par ses concitoyens, fugitif au milieu des Alpes, toléré chez une Nation hospitalière, mais obligé d'imposer à son génie un silence absolu, il ne laisse pour héritage à sa respectable veuve, que des *Mémoires* dont elle ne peut tirer aucun parti, parce que des convenances sociales en arrêtent la publicité. L'unique ressource de Madame Rousseau consiste en un *Recueil de petits airs*, composés par l'Auteur d'*Emile* & d'*Héloïse* ; elle offre ce Recueil au public, moyennant une souscription d'un louis.

Ceux qui voudront souscrire, pourront s'adresser, avant la fin du mois de Décembre, à Paris, chez *Marchand*, rue de Grenelle-Saint-Honoré ; à Marseille, chez *la Porte*, Libraire ; à Lyon, chez *Gastard*, Place de la Comédie ; à Bordeaux, chez les frères *Labottière*, Marchands Libraires.

G R A V U R E S.

PORTRAIT de Jolliot de Crébillon fils, format *in-octavo*, dessiné d'après nature en 1777, par M. J. C. Gastinel, & gravé par M. A. de Saint-Aubin, Graveur du Roi ; se trouve chez M. Ryer, rue Baillet, chez M. de Saint-Aubin, & aux adresses ordinaires. Prix, 1 liv. 4 sols.

LA MORT DE TURENNE.

Cette Estampe a les mêmes dimensions que celle de la mort du Général Wolff ; elle porte 23 pouces de largeur, sur 18 de hauteur, & est gravée par le sieur Thomas Chambar, Anglois, d'après un dessin du célèbre Palmieri, de l'Académie de S. A. R. le Duc de Parme, & dont les talens sont généralement estimés.

JOURNAL Historique & Politique de Genève.

CE Journal, destiné à saisir les événemens politiques dans la rapidité de leur cours, unit à l'impartialité la plus sévère, l'exactitude la plus scrupuleuse sur le choix des faits. On y expose dans une juste étendue tout ce qui peut piquer la curiosité d'un Lecteur instruit. Les Actes publics, les Traités, les Pièces qui ont pour objet d'éclaircir les droits respectifs des Puissances dans les différends qui s'élèvent entre elles; en un mot, tous les monumens authentiques qui doivent servir de base à l'Histoire Politique de ce siècle, y sont insérés fidèlement, soit en entier, soit par extrait; de sorte que ce Journal passe, avec raison, pour le recueil le plus complet qu'on ait en ce genre, & le plus exact qu'il soit possible de se procurer *.

Le favorable accueil dont le Public a constamment honoré ce Journal depuis sa naissance, nous dispense de nous étendre sur la manière dont il est rédigé.

Au commencement de chaque année, le Rédacteur place à la tête de cet Ouvrage un Discours qui roule, ou sur les affaires générales de l'Europe, & en retrace la situation, ou sur une question de Politique; objet toujours intéressant pour quiconque aime à étudier les effets dans leurs causes, & à remonter des événemens aux principes qui les ont produits.

Ce Journal paroît les 10, 20 & 30 de chaque mois. Il coûte 18 liv. franc de port. On souscrit chez les Directeurs des Postes & Libraires de France, & à Paris, chez Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe.

* Le Journal de Politique de Bruxelles, réuni au Mercure, remplit les mêmes objets que celui de Genève, mais il ne se vend pas séparément.

JOURNAL

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 30 Septembre.

ON commence à parler d'une manière plus positive de la disgrâce prochaine du Capitan-Bacha ; on ne doute point qu'elle ne lui soit signifiée à son retour ; & on est toujours persuadé que notre paix avec la Russie tient à la chute de l'homme ardent qui conseilloit la guerre ; il a perdu le droit de parler avec cette hauteur qui réveillait l'enthousiasme de la Nation ; & lui formait un parti si puissant : son expédition, dont on se promettoit tant d'avantages, n'a point réussi ; peut-être en faut-il uniquement accuser la peste, qui a fait les plus grands ravages sur sa flotte, & les tempêtes qui ont endommagé les vaisseaux. Si la peste est résolue, on sera bien aise, sans doute, de saisir un prétexte & de lui faire un crime des torts de la contagion & de l'inconstance des vents. On l'attend journellement dans cette Capitale, où il seroit déjà arrivé sans un accident qu'il a éprouvé ; le vaisseau qu'il montoit a touché sur un rocher, & a été tellement endommagé qu'il a été forcé de passer sur un autre ; il a choisi celui qu'Haggi Hali, Bacha de Sinope, a fait construire, & dont il fait présent à S. H.

A l'espoir de conserver la paix en Europe, se joint celui de la rétablir en Asie : après un
25 Novembre 1778.

O

long silence sur nos affaires avec la Perse , on vient d'annoncer la mort de Kerim Chan ; c'étoit le plus puissant des Princes qui s'étoient partagés cet Empire , tombé dans l'anarchie. Son fils , qui lui succède , a donné dans plusieurs occasions des preuves de ses dispositions pacifiques , & des Députés de la Porte sont partis de Bagdad , au bruit de son avènement , pour le complimenter au nom de S. H. , & négocier la paix.

Le Grand-Seigneur vient de disposer de la Sultane Mihrnia , fille aînée de son prédécesseur , en faveur de son premier Chambellan , qui l'épousera immédiatement après la fête du Bairam ; pour le rendre plus digne de cet honneur , il l'a élevé à la dignité de Bacha à trois queues , & lui a permis de demeurer dans cette Capitale , sous le titre de Nidschangi , Bacha.

Les ravages de la peste diminuent sensiblement ; on craignoit que la fête du Ramazan , qui a ramené dans cette Ville les personnes de tout rang qui l'avoient quittée , ne la renouvelât ; mais on est à présent rassuré : cependant les Ministres Etrangers ne commencent point encore à se relâcher des précautions qu'ils ont prises contre ce fléau , & ne paroissent pas encore en public.

On apprend de Moldavie que le Prince Constantin, Hospodar de cette Principauté , a fait décapiter deux des principales personnes du Pays , & en a condamné quatre aux travaux des mines de fer , parce qu'elles entretenoient un commerce illicite avec les ennemis de l'État. Quoique la Porte ait approuvé ces exécutions , on ne croit pas que ce Prince jouisse long-tems de sa dignité.



S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 22 Octobre.

L'OUVERTURE de la Diète a été annoncée le 19 de ce mois par les Hérauts du Royaume, & trois Secrétaires du Roi, escortés par un détachement de Dragons. S. M. déclara qu'en qualité de premier Membre de l'Ordre Equestre, elle designoit le Baron de Salza, Général-Major, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Commandeur de l'Ordre de l'Epée, pour remplir les fonctions de Maréchal de la Diète. Comme ce Seigneur relevé à peine d'une maladie grave, n'étoit pas présent, elle chargea les Comtes de Brahé & de Lowenhaupt, en leur qualité d'anciens du Royaume, d'aller l'informer du choix qu'elle venoit de faire, de lui remettre le bâton de Maréchal, & de lui rappeler de sa part qu'un de ses principaux devoirs consistoit à unir de la manière la plus étroite les droits du Souverain & ceux de l'Ordre Equestre, de veiller à leur conservation réciproque, & de mettre tout en œuvre, afin que la présente Diète fût un monument permanent de la gloire nationale, & servît de modèle invariable à toutes celles qui se tiendront dans la suite. S. M. se flattoit qu'il n'oublieroit pas qu'il étoit le premier Maréchal qui, depuis le tems de Gustave Adolphe, eût été désigné par son Souverain.

La santé du Baron de Salza ne lui permettant pas d'assister aux premières opérations, on a nommé une députation de quelques uns des principaux Membres de la Noblesse, pour en régler les classes & les rangs, & pour remplir toutes les fonctions dont étoit autrefois chargée la direction de cet Ordre, qui, à l'avenir n'aura d'autre emploi que de veiller à

l'administration particulière des affaires économiques de l'Ordre : les Membres des autres Ordres se sont occupés de la production & de l'examen de leurs pleins pouvoirs. Cette opération terminée, les Paysans se sont assemblés ; aspirant à l'honneur que le Roi avoit fait à l'Ordre Equestre, en nommant son Maréchal, qui est aussi son Orateur, ils ont député 24 d'entr'eux, pour prier S. M. de leur accorder la même faveur en nommant leur Orateur. Sensible à cette marque de confiance, elle s'est fait représenter la liste des Membres qui composent cet Ordre, & a nommé Anders-Matson, député du district d'Oxie. La Bourgeoisie, à l'exemple des Paysans, a présenté une semblable requête, qui a eu le même succès ; leur Orateur, nommé par le Roi, est M. Ekerman, premier Délégué de cette Capitale.

La Reine avance heureusement dans sa grossesse ; le terme n'en est pas éloigné, on l'attend dans une quinzaine de jours ; si elle accouche d'un Prince, cette nouvelle sera annoncée au Peuple par 1024 coups de canon ; si c'est une Princesse on en tirera 512.

P O L O G N E.

De Varsvort, le 24 Octobre

L'ORDRE & l'unanimité règnent toujours dans les séances de la Diète, qui continue de s'occuper avec beaucoup d'activité ; elle a terminé l'élection des Membres qui doivent composer le nouveau Conseil-Permanent, & elle a donné des éloges au travail & à la conduite de ceux qui composoient celui dont les fonctions viennent de finir. Les Délégués, choisis pour revoir les comptes des diverses commissions, ont fini leur travail & en rendent compte successivement à la Diète. Le Comte de Lursky,

Evêque de Lucko , qui avoit été chargé de l'examen des opérations de la commission du trésor , a prononcé à cette occasion un discours plein de zèle & de patriotisme. « Mon devoir , dit-il entr'autres , est d'informer S. M. & les Etats assemblés , des observations , que les fonctions dont ils m'ont chargé , m'ont mis en état de faire. Les comptes de la commission du trésor , prouvent que les sommes envoyées depuis la dernière Diète chez l'Etranger , pour des productions importées , excèdent du double celles qu'ont pu produire les marchandises exportées ; il n'est pas douteux que la République ne fût bientôt ruinée si tous les deux ans elle essuyoit d'aussi grandes pertes. Le seul article du sel , s'il faut le faire venir de l'Etranger , coûtera 16 à 17 millions ; cette raison est pressante pour engager le Gouvernement à s'occuper des moyens de tirer cette denrée , de première nécessité , du sein des terres même de la République , où il est prouvé qu'elle se trouve en abondance , par les expériences faites par les Moines de l'Abbaye de Miechow , qui ont reconnu que les salines de Wielicza s'étendent fort loin sous la terre , & même en deçà de la Vistule. Ce sel , qu'on peut recueillir à peu de frais , égale en bonté & en blancheur celui des salines de Wielicza , s'il ne lui est pas supérieur ». Le Prélat proposa ensuite l'amélioration des fabriques de draps dans le Royaume , pour retenir les sommes considérables que cet article en fait sortir tous les ans ; il recommanda encore d'encourager celles de toile , qui sont à présent peu nombreuses , mais que l'on peut multiplier d'autant plus aisément que la Lithuanie produit du chanvre en abondance.

C'est dans la semaine prochaine qu'on s'occupera des propositions que le Roi a faites à

la Diète : elles sont au nombre de sept & de la teneur suivante. » 1°. Que l'approbation du Code, que le Comte Zamoyski a rédigé, soit remise à la prochaine Diète. 2°. Que le droit concernant le change des espèces soit rectifié, pour obvier aux abus qu'il cause à présent. 3°. Que le Roi renonce à la distribution des biens caducs, (c'est-à-dire au privilège par lequel S. M. donne au particulier ce qui est censé revenir au fisc,) & que l'on établisse une prescription de 50 ans pour assurer la possession des Citoyens. 4°. Que la Diète ait égard aux représentations du département de la Guerre, & qu'elle pourvoie aux besoins des Troupes. 5°. Que la Diète procure les moyens d'entretenir des Maîtres pour le Corps des Cadets, & de payer les Officiers chargés de sa direction ; les fonds nécessaires pour cet effet lui manquant encore jusqu'à présent pour la plus grande partie. 6°. Que la Diète prenne en considération tout ce que la Commission d'Education lui proposera. 7°. Que la liste des revenus de la République soit mise sur un pied d'égalité avec celle des dépenses, de la manière la plus exacte ».

Le Comte de Mniszech, Châtelain de Cracovie, vient de mourir à sa terre de Dukca, sur les confins de la Hongrie. On écrit que la première dignité Sénatoriale, vacante par cette mort, sera conférée au Prince Lubomirsky, Grand-Maréchal de la Couronne, qui sera remplacé dans cette dernière Charge par le Comte de Rzewusky ; en attendant, la riche Starostie de Bialocierkiew que possédoit le Comte de Mniszech, a été donnée au Comte de Brannicky, Général de la Couronne. On en évalue le revenu à 500 mille florins Polonois ;



A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 30 Octobre.

DEPUIS quelques jours le prince de Gallitzin a reçu plusieurs couriers de Pétersbourg ; on a remarqué qu'il a eu de plus fréquentes conférences avec le Prince de Kaunitz ; le public n'en augure rien de favorable pour la paix, & le bruit se répand que l'Impératrice de Russie a fait déclarer que si les différends avec la Prusse ne s'arrangeoient pas incessamment, elle y prendroit part.

On ne se flatte plus de voir l'Empereur cet hiver ; il paroît qu'il le passera plus près du théâtre de la guerre. On ignore si le Maréchal de Laudohn reviendra ; les circonstances semblent demander sa présence ailleurs. Le Feld-Maréchal de Haddick restera en Bohême ; l'Impératrice-Reine l'a nommé Commandant Général dans ce Royaume, en fixant la ville de Prague pour son séjour, avec permission d'habiter le château. On attend le 4 du mois prochain le Feld-Maréchal de Laschy ; le Duc Albert de Saxe Teschen est arrivé hier.

» L'on raconte ici depuis quelques jours, qu'il y a paru un Seigneur de la Saxe Electorale, qui demanda à son arrivée une audience particulière à S. A. R. l'Archiduchesse Christine. Cette Princesse lui fit répondre que s'il venoit en visite, elle le recevroit volontiers, mais que s'il étoit chargé de quelque commission politique, elle se croyoit obligée de le refuser. Le Saxon ne balança point, & demanda à être simplement admis à lui rendre ses hommages ; cela ne l'empêcha pas, lorsqu'il fut reçu, de parler d'une commission secrète dont il étoit chargé. Il parut aussi plusieurs fois chez le Prince de Kaunitz. Mais voyant, ajoute-t-on, que les esprits

étoient mal disposés, & les circonstances peu favorables, il reprit le chemin de sa patrie ».

L'Empereur vient de créer Commandeur de l'Ordre Militaire de Marie Thérèse, le Lieutenant-Général Comte de Wurmsfer; il en a donné les marques au Lieutenant-Général d'Alton, jusqu'à présent Chevalier de la petite Croix. Cet Officier a mérité cette distinction par la bravoure & la bonne conduite avec lesquelles il a soutenu si long tems le poste d'Arnau, d'autant plus important, que sa perte & l'occupation de Hohen Elbe, en donnant à l'ennemi la facilité de passer la rivière de ce nom, & par conséquent de joindre l'armée du Prince Henri, auroient été décisives pour la campagne. On dit ici que le délai qu'apporta le Général Prussien d'Anhalt, à se saisir des hauteurs qui commandent ces postes, a causé la disgrâce de cet Officier, considéré d'ailleurs du Roi de Prusse.

On lit dans une gazette qui s'imprime à Munich, un exemple rare de l'industrie humaine. » Un homme détenu dans les prisons de cette ville pour vol, étoit sur le point d'être condamné à mort, lorsqu'il fit parvenir à un de ses bienfaiteurs, une montre de paille qui alloit pendant deux heures sans qu'on fût obligé de la monter. Cet ouvrage lui attira la visite de quelques Seigneurs, curieux d'apprendre comment il étoit parvenu à faire cette montre merveilleuse dans l'obscurité d'un cachot, & privé d'instrumens de toute espèce. Il leur dit que la paille qui lui servoit de lit, lui avoit fourni les matériaux; qu'il avoit tiré de sa chemise le fil nécessaire qu'il avoit mis en œuvre au moyen d'une aiguille & d'un instrument tranchant qu'il avoit dérobé à la vigilance du geolier. Il ajouta que si on lui prolongeoit la vie, il donneroit des preuves d'une industrie encore plus surprenante; il a été transféré en conséquence dans la

forteresse de Spiegelberg, où il s'occupe à effectuer ses promesses «.

De HAMBOURG, le 30 Octobre.

LA campagne terminée en Bohême, continue encore dans la Haute Silésie, où le Roi de Prusse s'est rendu lui-même, & se trouve actuellement, dit-on, à la tête de 50,000 hommes. Son armée a mis le Prince Héritaire de Brunswick en état de conserver ses avantages. Le 17 & le 19 de ce mois, il a eu quelques escarmouches avec les Autrichiens, qu'il a contraint de se retirer avec une perte considérable de morts & de blessés; parmi les derniers, on compte M. de Spleni, Colonel des Hussards d'Esterhazy. La nouvelle qui s'étoit répandue que ce Prince s'étoit retiré de Troppau, ne s'est point confirmée. Un mouvement qu'il avoit fait, & dont les Autrichiens s'empresèrent de rendre compte au moment où il le faisoit, & sans attendre quelles devoient en être les suites, avoit donné lieu à ce bruit. Quelques lettres que nous ne garantissons pas, l'expliquent de la manière suivante. Ce Prince avoit le dessein d'attirer les Autrichiens dans un endroit où il pouvoit les combattre avec avantage; pour cet effet, il feignit d'abandonner le poste qu'il occupoit près de Troppau. Les Autrichiens se hâtèrent de faire un mouvement pour s'en emparer; ils prirent un détour qui paroissoit devoir les y conduire sûrement; le Prince de Brunswick l'avoit prévu, il les attaqua avec avantage, & on prétend qu'il les contraignit de retourner sur leurs pas après avoir laissé 800 hommes sur le champ de bataille. Quoiqu'il en soit de cette nouvelle, il est certain que ce Prince est encore auprès de Troppau, d'où il a détaché un corps vers Teschen; le roi de Prusse, après avoir établi son quartier général à Jagerndorff,

Il a quitté pour se porter plus avant, après avoir ordonné de fortifier cette place. S'il faut en croire quelques lettres de Saxe, il n'a fait ce mouvement que pour seconder le Prince Héréditaire de Brunswick qui a pénétré en Moravie, où il cause beaucoup d'embarras aux Autrichiens, en leur coupant leurs fourrages de plusieurs côtés. Selon ces mêmes lettres, il a eu une affaire très-vive avec le corps aux ordres du Général Botta, qu'il a forcé à la retraite, & dont les suites l'ont mis en état de bloquer Olmütz.

Cette nouvelle, annoncée vaguement, sans date & sans détails, a au moins besoin de confirmation. Ce qui fait présumer que les affaires ne sont point dans cet état dans la Haute Silésie & la Moravie, c'est que l'Empereur est de retour de cette dernière province qu'il n'auroit sans doute pas quittée si elle étoit aussi menacée. Son armée est entrée dans ses quartiers d'hiver dans les environs de Gitschin & de Königsgratz. La position & les cantonnemens des troupes Autrichiennes, sont tels qu'au premier signal, elles peuvent se rassembler & s'opposer à toute entreprise de la part d'un ennemi que l'on fait ne pas craindre l'intempérie des saisons lorsqu'il croit pouvoir attaquer avec avantage.

« Nous nous flattons encore, écrit-on de Breslau, de voir bientôt le Roi de Prusse; il est toujours dans la Haute-Silésie, où il a conduit 17 bataillons, 30 escadrons, & la brigade du Prince de Prusse. Ses troupes ont marché avec beaucoup de diligence, puisqu'elles ont fait 17 milles en un jour & demi. Leur arrivée imprévue a déconcerté les projets des Autrichiens, & nous a assuré la possession de la Haute-Silésie. S. M. est très-satisfaite de la conduite du Prince de Prusse pendant la retraite de Bohême, & de la manière dont il a exécuté toutes

les opérations dont il a été chargé pendant cette campagne. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Ce Prince entra chez le Roi, qui le regardant fixement, lui dit : vous n'êtes plus mon neveu. Et voyant que ce discours l'affligeoit, il lui tendit les bras en ajoutant ; non, vous n'êtes plus mon neveu ; vous êtes mon fils ; vous avez fait tout ce que j'aurois pu faire moi même, & ce que l'on pourroit attendre du Général le plus expérimenté «.

On s'empresse de citer toutes les anecdotes qui concernent le Roi de Prusse ; les plus petits faits deviennent intéressans lorsqu'il est question de lui ; nous rapporterons celle-ci. Pendant son séjour à Schatzlar, il y a acquis une maison. C'est celle d'un Cordonnier chez lequel il étoit logé. Il voulut y faire bâtir une cheminée. Le propriétaire s'y opposa, en disant que cette construction gêneroit sa maison. Le Roi, après avoir tout tenté pour l'y déterminer, lui demanda s'il vouloit la vendre ; le Cordonnier y consentit, & en porta le prix à 70 dahlers. Tu les auras, lui dit le Roi, & 100 ducats de pot-de-vin pour les clefs. C'est à cette occasion qu'il dit plaisamment qu'il est devenu bourgeois en Bohême, où il espère, ajoute-t-il, avoir bientôt de plus grandes propriétés.

L'armée du Prince Henri a commencé à prendre ses quartiers d'hiver en Saxe ; quelques régimens sont partis pour prendre les leurs dans la marche de Brandebourg, le Duché de Magdebourg, & la Principauté d'Halberstadt. Les troupes cantonnées sur les frontières ont été réparties de manière à ne plus faire craindre d'excursions de la part des Autrichiens. » Les troupes de Bischofswerd, écrit-on de Dresde, en firent une en Bohême le 17 ; mais ne trouvant point d'ennemis sur les frontières, elles rassemblèrent en fort peu de tems une grande

quantité de bestiaux qu'elles amenèrent sur les confins de la Saxe. Delà l'Officier Commandant envoya un trompette au plus proche Commandant des troupes Impériales avec ordre de lui faire cette proposition. J'ai actuellement en ma possession beaucoup de bestiaux pris sur les habitans de la Bohême; mais je les rendrai si le Commandant Impérial veut promettre de n'en jamais enlever dans les villages Saxons. Le Commandant donna sa parole, & les bestiaux furent renvoyés.

On se flatte toujours que l'hiver amènera des changemens dans les dispositions des Puissances belligérantes. Les apparences de guerre entre la Russie & la Porte diminuent journellement depuis la disgrâce du Grand-Visir, & celle dont on croit le Capitan-Bacha menacé. Cette révolution dans les affaires de ces deux Empires, a influé déjà d'une manière sensible sur plusieurs autres Etats; la Russie, maîtresse de ses forces, paroît décidée à se mêler des affaires d'Allemagne, & il se confirme qu'elle a fait à la Cour de Vienne la déclaration que nous avons annoncée dans le n°. précédent; & cet événement qu'on croit devoir donner lieu à de nouvelles négociations, peut en faciliter le succès.

De Ratisbonne, le 5 Novembre.

ON assure que le Général Autrichien, de Ried, qui s'étoit rendu à Wurtzbourg, pour demander de nouveau au Prince-Evêque le corps de 4000 hommes, qu'il s'est engagé de fournir à l'Empereur sur sa réquisition, en vertu d'une convention, n'a point réussi dans sa négociation. Jusqu'à présent les Princes de l'Empire ne paroissent pas décidés à prendre aucun parti dans la crise actuelle; ils semblent regarder avec inquiétude ce qui se passe en Bavière, & craindre pour leurs propres possessions, que la

faiblesse ne sauroit défendre contre la force. Ces dispositions percent dans la multitude des mémoires qui se publient journellement, & qui s'écrivent dans tous les Etats de l'Empire.

Nous avons parlé de l'acte notarial, relatif à la Déclaration de M. Schmied. Nous ajouterons les détails suivans. M. Schmied fut interrogé, le 1er. Septembre, dans le Palais Electoral, à Munich, en présence du Comte de Zieck, du Baron d'Obermayer & de M. Lori, Ministres & Conseillers de l'Electeur, à la réquisition de M. des Touches, Conseiller-Fiscal. Il a déclaré de nouveau, » qu'il a copié l'acte de renonciation du Duc Albert d'Autriche, en 1734 & 1736, à l'occasion des négociations, alors sur le tapis, entre les maisons de Bavière & Palatine, qui pour régler leur succession réciproque se communiquèrent les documens qui y étoient relatifs, & qu'ils conservoient dans leurs Archives respectives; dans ce tems le Chancelier-privé d'Unertel faisoit travailler dans sa maison à un Mémoire, pour réfuter les prétentions de la maison d'Autriche que l'on prévoyoit dès-lors; pour cet effet M. d'Unertel compulsoit tous les Registres & toutes les Archives de la Bavière. Il ajouta qu'il croyoit qu'on pourroit encore trouver ces papiers parmi ceux de la succession du feu Chancelier, ou dans ceux du Chancelliste-privé, Steckbuser, qui avoit fait un catalogue des Archives Bavarroises. » M. Schmied, interrogé sur ce qui l'avoit induit à faire sa Déclaration, si c'étoit par quelque instigation ou corruption secrète; ou par un patriotisme mal entendu, a protesté qu'il l'a fait uniquement par l'amour que tout honnête homme doit à la vérité, & l'a affirmé par serment.

Suite de la Dédiction de la Cour de Vienne.

» Ce n'est pas assez non plus, que S. M. P. se soit

accordée avec les Agnats : Elle doit aussi convenir à ce sujet avec tout l'Empire (1). Dès qu'il est prouvé, comme on l'a fait, qu'Elle n'a pas même le droit de s'accorder sans le consentement de l'Empire, on peut soutenir que par cet accord, conclu avec les Agnats, Elle n'a pas acquis un droit valable. Ces Agnats n'ont fait que supposer & reconnoître dans cet accord leur droit & celui de S. M. P. de contracter ensemble comme fondé : dès qu'il ne l'est pas, on ne peut pas présumer de droit, que l'intention des deux Parties contractantes puisse être de vouloir soutenir un accord fondé sur une erreur & sur une supposition gratuite. On peut espérer & prétendre plutôt, qu'elles voudront en revenir & s'en désister elles-mêmes ; de sorte que la faute n'en soit attribuée qu'à ceux qui ont imaginé des principes & des prétentions si étonnés. Vu donc que les Agnats de la Maison de Brandebourg ont acquis, par la susdite loi de Famille & de l'Empire, un droit, dont personne ne peut les priver ; & que S. M. P. ne peut anéantir les loix fondamentales & les pactes de sa Maison ni y déroger, & encore moins conclure seul dans une affaire si importante, sans la concurrence de l'Empire ; il est inconcevable que ces Agnats aient abandonné volontairement & de plein gré des avantages, qui leur avoient été assurés par l'Empereur & par l'Empire. Il est à présumer que l'accord conclu avec eux à ce sujet a été obtenu non par conviction ni de plein gré, mais par la surprise & par la menace ; & , quoiqu'à l'extérieur ils puissent s'en montrer satisfaits, il faudroit voir ce qu'ils feroient s'ils étoient libres & hors de crainte, & s'ils ne suivroient pas alors l'exemple des Margraves George-Frédéric-Charles & Albert Wolfgang, qui dans leur Mémoire, présenté au Conseil Aulique le 16 Août 1716, sous le titre d'Ecrit d'Imploration sommai-

(1) Cette objection & les suivantes sont tirées mot pour mot de l'Exposé de la Cour de Berlin.

ne , représentèrent entr'autres , que leur consentement avoir été forcé , de sorte qu'ils pouvoient réclamer le bénéfice de restitution , d'autant plus qu'on leur avoit fait précédemment l'annonce désagréable , que s'ils n'acceptoient point la proposition du Roi , S. M. les abandonneroit & leur retireroit la pension , dont ils avoient joui jusqu'à là ; à quoi il falloit ajouter d'ailleurs , que ces Princes se trouvoient en ce tems sous la puissance paternelle ; qu'ils étoient entretenus par S. M. P. , qu'en conséquence ils avoient dû avoir tant pour S. M. P. que pour leur père une crainte révérentielle particulière , & qu'ainsi ils n'avoient pu avoir assez de fermeté & de résolution pour s'opposer au serment qu'on leur demandoit ou pour le refuser.

S. M. I. R. croit avoir suffisamment découvert à ses Très-Hauts & Hauts Co-Etats , ainsi qu'à toutes les autres Puissances Etrangères , les véritables vues de la Cour de Berlin , & démontré d'une manière convaincante , qu'elles ne tendent qu'à son agrandissement particulier , ainsi qu'à bouleverser l'équilibre & la distribution de pouvoir , qui a subsisté jusqu'ici dans l'Empire. Une circonstance remarquable & importante , arrivée dans la suite , en fournit une preuve qui exclut toute possibilité de doute ; S. M. I. R. a fait faire par écrit , pour elle-même & de son propre mouvement , par le Baron de Thugut , qu'elle envoya expressément au quartier-général de S. M. , l'offre formelle & solennelle de dégager pleinement M. l'Electeur Palatin de toutes les obligations où il étoit entré par la convention , & de restituer tout ce qui avoit été occupé en vertu de cet accord , sous l'unique condition , que S. M. P. s'obligerait également pour elle , ses héritiers & successeurs , & s'engagerait solennellement à ne point réunir les pays d'Anspach & de Bareith , avec la Primogéniture de Brandebourg , aussi long-tems qu'il se trouveroit des Princes puînés , conformément à la Sanction-Pragmatique , qui subsistoit dans la maison , &

qui avoit été légitimement confirmée par l'Empereur & par l'Empire, cette offre ayant été rejetée par S. M. comme inadmissible, l'Impératrice-Reine laisse au jugement de toutes les Cours Etrangères, de ses Très-Hauts & Hauts-Co-Etats de l'Empire, & de l'Univers entier, s'il est possible de prouver par les faits une plus grande modération, un amour plus ardent pour la paix, une renonciation plus magnanime à tout intérêt particulier, une sollicitude plus zélée pour le maintien de la balance & de la distribution proportionnée de pouvoir dans l'Empire, & de montrer en même-tems d'une manière plus évidente le contraste le plus opposé de la part de la Cour de Berlin, que par une telle offre faite d'un côté & hautement rejetée de l'autre.

S. M. P. assure dans sa Déclaration, que, si elle a permis qu'on mêlât dans cette négociation l'affaire de la réunion des pays de Bareith & d'Anspach à l'Electorat de Brandebourg, & l'échange de ces pays avec la Lusace, elle ne l'a fait que sur les offres de L. M. I. & R., sans aucune vue d'agrandissement & d'intérêt personnel : à la fin de cette Déclaration elle répète expressément, que, si elle attaque la Cour I. & R. par la voie des armes, elle ne fait que défendre la liberté & les constitutions Germaniques si grièvement lésées, ainsi que les Princes de l'Empire, ses amis, si ouvertement & si injustement opprimés, & les aider à recouvrer ce qui leur appartient, en faisant valoir leurs justes prétentions ; qu'elle le fait sans autre vue d'intérêt particulier, que celui de sa sûreté & de la conservation du système de l'Empire ; qu'elle croit d'ailleurs avoir donné par sa conduite dans tout le cours de cette affaire, particulièrement dans la négociation, qui a eu lieu sur son sujet, des preuves convaincantes, qu'elle n'a pas eu en vue des avantages, qui lui ont été clairement offerts, mais qu'elle a préféré de se mettre à la brèche pour le bien commun, & de s'exposer au danger d'une guerre avec une maison, dont les forces sont

si prépondérantes. L'offre de S. M. I. R. remplit tout ceci , & plus que la Cour de Berlin n'a désiré. Tout sera restitué & rentrera dans le même état qu'avant la convention conclue avec M. l'Electeur Palatin ; ce Prince sera dégagé entièrement de toutes les obligations prises par lui dans cet accord : il sera mis parfaitement en état de satisfaire aux prétentions Allodiales de la Saxe : mais celles-ci doivent être préalablement prouvées par la voie juridique, que la constitution de l'Empire prescrit pour leur vérification & leur décision : elles doivent être ajustées par une Sentence judiciaire, attendu que la Saxe les exagère au-delà de leurs bornes, que la Cour de Berlin les appuie par des vues purement partiales & intéressées, & que M. le Duc des Deux-Ponts, prouve aujourd'hui lui-même contre l'une & l'autre, qu'une Princesse de Bavière ne peut hériter ni des terres ni des sujets, aussi long-tems qu'il existe des descendans mâles d'Otton l'Illustre ; & qu'il s'agit au préalable de la confection de l'Inventaire, ensuite d'ajuster les dettes actives, qui appartiennent proprement à la masse des biens Allodiaux, & enfin les dettes passives, dont elle est chargée.

Tel étant donc l'état de la chose, où trouve-t-on à présent la lésion des constitutions & de la liberté Germanique ? Où sont les Princes de l'Empire, ouvertement & injustement opprimés ? Où est le danger pour le bien-être commun, danger contre lequel la Cour de Berlin se met à la brèche ? Tout est parfaitement épuisé à cet égard par S. M. I. R. A. ; & il ne manque plus rien, si ce n'est que la Cour de Berlin prouve également par les faits les sentimens patriotiques, désintéressés & magnanimes, qu'elle a si hautement vantés ; qu'elle montre effectivement ses vues si pures, si éloignées de tout dessein de s'agrandir ; & , comme elle se glorifie publiquement d'avoir méprisé tous les avantages particuliers, qui lui avoient été si clairement offerts, qu'elle ne se borne point à se glorifier, mais qu'elle fasse succéder les faits aux simples paroles.

Comme ceci n'est pas encore arrivé , & que la proposition de S. M. I. R. A. a été hautement rejetée, l'on peut se flatter de n'avoir besoin d'aucunes preuves ultérieures , d'aucuns éclaircissemens plus amples ; pour découvrir les véritables vues de la Cour de Berlin , cachées jusqu'à présent sous le masque de protecteur des opprimés , de défenseur de la constitution & de la liberté du corps Germanique , d'ami magnanime de ses alliés , d'un Electeur & d'un Prince patriotique de l'Empire ; & pour constater aux yeux de tout l'Univers , que cette Cour n'a eu rien moins en vue que la délivrance des soldats opprimés , que la prétendue sûreté de la liberté & des constitutions Germaniques , que l'accomplissement de ses devoirs en qualité d'allié ; qu'elle n'a visé & qu'elle ne vise encore qu'à effectuer à tout prix son propre agrandissement , en sacrifiant tout l'honneur , toute la dignité , tous les droits de S. M. I. R. A. , & à bouleverser ainsi toute la balance de pouvoir , qui a subsisté jusqu'à présent dans l'Empire. Si cette Cour s'est rendue coupable , ainsi qu'il a déjà été prouvé , d'une agression publique & injuste , & d'une infraction incontestable de la tranquillité publique & de la paix de Westphalie , même dans le cas supposé au commencement , combien ne doit-elle pas être condamnée par tout l'Univers , comme perturbatrice du repos public , tandis qu'en refusant la proposition susmentionnée elle s'est ôtée à elle-même tout prétexte imaginable de pallier ses violences ? Cette offre seule de rétablir tout en son ancien état , est déjà par elle-même la réfutation la plus fondée & la plus réelle des prétendus motifs , par lesquels la Cour de Berlin a voulu persuader au monde qu'elle s'étoit vue dans la nécessité de s'opposer au prétendu démembrement injuste du Duché de Bavière. Cependant par surabondance l'on va faire encore une analyse exacte de ces motifs , & y répondre de point en point & en détail . C'est l'objet de la seconde partie de cette déduction.

I T A L I E.

De NAPLES, le 15 Novembre.

IL vient de se former ici, sous la protection de S. M. & sous la Présidence du Prince de Francavilla, d'après le plan de M. de Sangro & des Princes de Sansevero, une Société Dramatique qui recevra & examinera toutes les Pièces de théâtre. Celle qui, au jugement du plus grand nombre des Associés, aura été trouvée la meilleure, obtiendra un prix de 200 ducats. Un pareil établissement ne peut que perfectionner le théâtre, qui en a besoin dans ce pays, où l'on a applaudi long-tems les productions monstrueuses de Cerlone, qui a été tellement encouragé, qu'il a porté son théâtre à 11 volumes, dont aucune Pièce n'a pu se soutenir sur les théâtres étrangers.

« Un Matelot d'une galiote corsaire, qui avoit touché au port de Goze, sa patrie, écrit-on de Malte, ayant déserté à terre, on a mis l'Isle en quarantaine. Le fugitif qui a été trouvé & arrêté au bout de quelques jours, subira incessamment le châtiment que mérite son évasion dangereuse. On a formé un cordon de troupes, commandé par les Chevaliers, sur la partie de cette Isle, où les barques de Goze pourroient aborder furtivement ».

De LIVOURNE, le 25 Octobre.

ON apprend de Rome, que le 15 de ce mois on a essuyé un violent orage, accompagné de pluie; le tonnerre & les éclairs se succédoient rapidement; la foudre est tombée sur la lanterne de la Coupole du Vatican, où elle a fait quelques dommages. Le vent impétueux qui souffloit, en a fait de plus considérables dans la campagne des environs.

» On a fait le 12 de ce mois , écrit-on de Lisbonne , la Procession de l'Auto da-fé. Elle n'est point sortie de l'intérieur du Palais de l'Inquisition. Ces spectacles , autrefois si terribles , n'ont plus le même appareil ; & le Tribunal n'a plus la même sévérité. Les coupables , au nombre de dix , accusés d'avoir , écrit ou parlé contre la Religion , ont été condamnés les uns aux galères , les autres à des peines moins graves.

» Le fameux P. Mansilla , ajoutent les mêmes lettres , qui avoit réuni deux qualités assez incompatibles par-tout ailleurs qu'ici , puisqu'il étoit Prieur-Général des Dominicains , & Directeur de la Compagnie exclusive des vins d'Alto Duero , suspendu de toutes ses fonctions depuis la mort de Joseph , vient de subir son jugement. Son Provincial actuel l'ayant mandé au Chapitre assemblé , le lui prononça ainsi : J'ai ordre de notre Souverain , de vous dire que certainement informée de votre scandaleuse conduite , elle a trouvé que vous méritiez d'être puni suivant la rigueur de la loi ; mais son indulgence la portant à la clémence , Elle daigne vous pardonner , mépriser vos complots , vos intrigues & vous laisser la vie , pourvu que dès ce jour même vous partiez pour vous rendre , sans nul délai , sur le Mont-Perrigon , où vous resterez enfermé pendant le reste de votre vie ».

A N G L E T E R R E.

DE LONDRES , le 20 Novembre.

ON s'accorde généralement ici dans l'opinion qu'on doit avoir de l'immense Gazette extraordinaire , que la Cour a publiée. Elle savoit de quelle importance il étoit de tranquilliser la Nation , sur l'expédition de l'escadre Française

aux ordres du Comte d'Estaing ; elle n'a pas perdu un moment pour lui apprendre que ce Vice-Amiral, après avoir attaqué Rhodé-Island, a été obligé de quitter les ports de cette Ile, & l'armée Américaine d'abandonner l'attaque qu'elle formoit par terre. Ce double avantage que nous ne devons qu'aux vents a été embelli, arrangé & célébré avec emphase ; mais les vrais patriotes sentent & publient que mille opérations de cette espèce ne soumettront pas l'Amérique, & qu'une ou deux campagnes faites encore avec le même succès, épuiseront toutes les ressources de la Grande-Bretagne.

Depuis cette Gazette, on a reçu la nouvelle de la prise de la Dominique ; le Gouvernement ne pouvoit pas se dispenser d'en dire un mot ; & il s'est hâté de publier que l'Amirauté avoit reçu des lettres de M. Stewart, Gouverneur de cette Ile, en date du 7 Septembre, qui annonçoient que des troupes, qu'on croit Françoises, avoient débarqué à la Grande-Baye & à Cachacrou dont elles étoient en possession ; qu'aussi-tôt il en a instruit le Président du Conseil à Antigua, & l'Amiral Barrington aux Barbades, qui, ayant reçu ces informations le 11, se dépêcha d'approvisionner sa flotte, composée de 2 vaisseaux sans compter les frégates & étoit parti le 15 pour protéger nos Isles. On ajoute que sur le dessus d'une de ses dépêches M. Stewart avoit écrit de sa main, je me prépare à une action. Cette relation a paru comme toutes celles publiées par la Cour, très-vague & remplie de réticences ; celle que l'on a mise dans la Gazette de France, a fait demander comment M. Stewart a pu douter, le 7 Septembre, que les troupes qui débarquoient dans son Ile fussent Françoises ; comment il a pu écrire qu'il se préparoit à une action, puisque la date de la descente des François, celle

de la capitulation sont de ce jour. On ne concevoit pas mieux qu'il ait pu donner les avis qu'on dit qu'il a envoyés à Antigua & aux Barbades, avec tant de promptitude; il a fallu pour cela qu'il ait eu des vaisseaux prêts à la minute, & que les François aient eu la bonté de les laisser passer. Tout cela n'embarrasse point le parti de la Cour; il est porté à faire des miracles, & ce n'étoit pas le moment de les négliger.

Pour détourner l'effet de ces observations, on s'est empressé d'annoncer la prise des Isles de Saint-Pierre & de Miquelon; cette nouvelle répandue dès le 3 de ce mois, n'a été confirmée que depuis quelques jours. La manière dont on s'est emparé de ces Isles cédées aux François par le dernier traité de paix, n'a pas paru faire honneur à l'Amiral Montague qui s'est chargé de cette expédition. On savoit qu'il n'y devoit trouver aucune résistance; & il ne se justifiera pas aisément d'avoir détruit les bâtimens & les échafaux destinés à la pêche. On traite d'expédition de pirates, la prise de la Dominique; il semble que ce nom conviendrait mieux à celle que nous venons de faire. On ne l'a publiée que pour essayer de réparer le mal que la première nouvelle avoit occasionnée; en faisant baisser les fonds de 3 pour cent; ils ne se relèveront pas de si-tôt, s'il se confirme que le projet des troupes Françaises, victorieuses à la Dominique, est de faire de nouvelles tentatives contre quelques autres de nos Isles. La facilité de les tenter est démontrée. Les François ont près de 15,000 hommes dans leurs Isles; & s'ils vont en avant, il n'est pas douteux que nous perdrons nos meilleurs établissemens. Nous ne pouvons prévenir ce malheur qu'en retirant nos troupes de New-Yorck & de Rhode-Island; mais alors ces deux places, ainsi que le reste de l'Amérique, conquises avec tant de peine, re-

tomber au pouvoir des Américains. On ne laisse pas de dire ici que le Gouvernement, décidé à s'exposer à cette perte plutôt qu'à celle de la Jamaïque, a envoyé ordre au Général Clinton de faire partir sur-le-champ 5000 hommes de ses troupes pour cette Isle. Depuis la prise de la Dominique, le prix des terres, en Amérique, a baissé de 30 pour cent. Elles étoient déjà à un taux très-bas ; mais aujourd'hui tel fonds d'Amérique que l'on regardoit comme égal à un fond de pareille étendue en Angleterre, n'est presque plus considéré comme ayant une valeur réelle.

En attendant qu'on reçoive des dépêches authentiques de l'Amérique, on publie successivement différens bruits contradictoires ; selon les uns & ce qui est peut-être vraisemblable, le Comte d'Estaing, de concert avec les Américains, médite une entreprise contre la nouvelle Ecosse ; elle sera exécutée aussi-tôt que ses vaisseaux seront réparés. Selon d'autres, ce ne sont point les François & les Américains qui forment de ces grands projets ; ce sont le Général Clinton & l'Amiral Byron qui ne se proposent pas moins que d'aller attaquer incessamment Boston. Cette expédition qui flatte le peuple à qui l'on montre un succès infaillible dans la perspective, exigeroit plus de forces que nous n'en avons en Amérique ; il est certain que notre flotte y est dans un très-mauvais état, que la plus grande partie des vaisseaux de l'escadre partie d'Europe avec l'Amiral Byron n'ont pas rejoint, que le petit nombre de ceux qui sont arrivés à New-Yorck a besoin de réparations qu'on ne peut faire, & que la Cour se propose d'y envoyer d'ici, les mâts & les autres agrès nécessaires, qui partiront aussi-tôt que le *Romulus*, chargé d'escorter ce convoi, sera prêt à mettre à la voile. La publication

de ces plans vagues n'est pas indifférente dans un pays comme celui-ci , où tous les Citoyens du premier jusqu'au dernier , s'occupent de matières politiques , & ne sont pas en état de les juger ; on ne manque pas de fournir à ces derniers toutes les nouvelles qui peuvent les flatter ; c'est dans cette intention qu'on les a informés d'abord qu'il y avoit de la division entre les François & les Américains , & qu'on a ensuite donné une longue Gazette de New-York , où l'on annonce que cette division est parvenue au dernier degré ; que le Congrès accuse le Comte d'Estaing de l'échec de l'attaque de Rhode-Island , qu'il a requis M. Gerard d'en informer sa Cour , & que le Ministre s'est chargé de cette commission. Le Gouvernement connoît l'absurdité de ces nouvelles ; mais il connoît l'humeur du peuple , sa vivacité , son insolence , ses murmures ; il ne néglige aucun moyen de les étouffer ; ce soin est sur-tout important dans la circonstance présente , à la veille de la rentrée du Parlement , qui aura bien des reproches à faire au Ministère , qui veut du moins n'avoir pas à essuyer en attendant ceux du peuple , que l'on méprise par-tout & qui n'en est pas moins à craindre.

On travaille sans relâche à préparer les propositions qu'on a à faire au Parlement ; il sera question d'en venir à une rupture ouverte avec la France . ou de pousser seulement la guerre contre les Américains ; dans les deux cas on aura besoin de gros subsides , & on n'est pas peu embarrassé de déterminer sur quelle espèce de propriété ils pourront être établis. Les spéculatifs qui cherchent vainement de tous côtés des objets qui ne soient pas déjà surchargés d'impôts , ne pensent point qu'on puisse parvenir à faire les fonds de la campagne prochaine sans un nouvel emprunt ;

prunt ; mais comme il sera considérable , il sera toujours embarrassant de trouver les moyens de pourvoir au paiement des intérêts. On s'attend à une séance orageuse ; le Ministère la redoute , & sans la nécessité de trouver de l'argent , il est vraisemblable qu'il la reculeroit encore. Les calculs les plus modérés portent à 10 millions sterling , les sommes qui sont nécessaires pour l'année prochaine ; on dit que la Compagnie des Indes en fournira 2 , & que le Gouvernement s'occupe des moyens de se procurer les huit autres.

En attendant , on fait des préparatifs considérables pour l'année prochaine ; selon nos papiers , on ne se propose pas d'envoyer moins de 20,000 hommes en Amérique. Mais on est embarrassé de la manière de parvenir à faire cette levée. Il ne suffiroit pas d'incorporer pour cet effet plus de 6000 hommes de notre milice , ce qui sans doute souffriroit des difficultés. Le Général Clinton sollicite vivement le renfort le plus considérable ; il a écrit positivement que ce ne seroit rien faire que de se contenter de lui envoyer de quoi compléter les régimens. Ceux qu'il demande sont précisément les plus anciens des établissemens d'Angleterre & d'Irlande ; si on les lui envoie , & que la guerre éclate avec la France , qu'aurons-nous pour notre défense ? un petit corps de recrues indisciplinées , & une milice qui ne sert que par force. Ces observations ont ramené tous les esprits sur les pertes d'hommes que nous avons faites en Amérique ; notre armée , dans cette partie du monde , montoit à 52,000 hommes en 1776 ; depuis ce tems elle a été augmentée de 14,000 ; & aujourd'hui on assure qu'elle n'en passe pas 36,000 , en comptant les garnisons d'Halifax & de Québec ; on ne doute pas que les nou-

25 Novembre 1778.

P

veaux hommes qu'on va y faire passer n'y fondent avec la même rapidité.

Au milieu de ces embarras , les inquiétudes sur les dispositions des l'Espagne augmentent de jour en jour ; le Ministère à beau assurer qu'elle restera neutre , la Nation en juge différemment. On dit ici assez hautement que le Marquis d'Almodovar est informé que sa Cour a reconnu l'indépendance de l'Amérique , & qu'il en a fait part secrètement à nos Ministres en leur annonçant que sous peu de jours , il leur en feroit la notification solennellement. Cette démarche , si elle a eu lieu , ne peut être imputée qu'à l'ombrage qu'a dû donner à la Cour de Madrid l'équipement d'une flotte destinée pour la Méditerranée ; mais comme cette flotte ne doit être que de neuf vaisseaux , de puissans raisonneurs prétendent que son départ ne sauroit allarmer la Cour d'Espagne ; puisqu'elle a elle-même plus de 40 vaisseaux de ligne prêts à mettre à la voile ; ils ajoutent que si elle craignoit que notre flotte menaçât son commerce ou les possessions de la France , son alliée , elle s'empresseroit de faire agir sur-le-champ ses forces formidables , au lieu de s'amuser à se plaindre que nous envoyons quelques vaisseaux à Mahon & à Gibraltar qui nous appartiennent encore.

On s'occupe vivement à radoubber la flotte de l'Amiral Keppel ; on se propose d'en détacher quelques vaisseaux pour les envoyer dans la Méditerranée , parce que les équipages en sont prêts , & qu'on se flatte d'avoir le tems nécessaire pour compléter ceux des navires qu'on prépare pour les remplacer. Les primes accordées aux matelots & prolongées successivement depuis si long-tems , n'ont pas produit tous ceux dont on a besoin ; on annonce que l'on va re-

nouveller bientôt les ordres de la presse , & la plupart de nos bâtimens marchands vont rester inutiles faute de matelots , en attendant des jours plus heureux.

Le nombre des vaisseaux qui sortent tous les mois de Brest pour relever ceux qui croisent sur les côtes de France , à l'entrée de la Manche , ont donné de vives allarmes à nos Négocians ; ils se sont adressés à l'Amirauté pour la prier de protéger leur commerce , & quelques-uns des vaisseaux de l'escadre de l'Amiral Keppel vont , dit-on , remettre en conséquence en mer. Dans ce moment nous n'y avons que quelques Armateurs ; les vaisseaux de ligne de France y dominant ; l'Amiral Howe à son retour s'est vu sur le point de tomber en leur pouvoir : il a rencontré 3 vaisseaux François , qu'on croit de l'escadre de M. de la Mothe-Piquet , qui lui lâchèrent même leur bordée ; mais comme le sien , l'*Aigle*, est un très-bon voilier , il s'échappa à la faveur du vent.

Dans la circonstance actuelle , les mécontents qui sont en grand nombre ne négligent aucune occasion de se plaindre du Ministère. » Comment se fait-il , disent-ils , que malgré les prodigieuses acquisitions territoriales que la Grande-Bretagne a faites , & l'accroissement de son commerce , & par conséquent de sa puissance , depuis 70 ans , elle se trouve cependant avoir moins de force & de consistance qu'auparavant ; c'est ce qui est prouvé par le fait suivant. En 1707, lorsque Marlborough avoit élevé la gloire des armes Britanniques à un point de grandeur , dont l'Histoire ne fournit point d'exemple , notre marine consistoit en 212 vaisseaux , dont 4 du premier rang , 5 du second , 38 du 3e. , 61 du 4e. , 39 du 5e. , 29 du 6e. , &c. Le nombre des canons qui les armoient étoit de 9424 , & celui des hommes qui les montoient de 52,994.

Cet état est extrait fidèlement de celui qui fut présenté le 16 Novembre 1708, à la Chambre des Communes. Quel est celui qu'on peut lui offrir de nos jours ? Le nombre des vaisseaux sera supérieur ; mais combien n'en met-on pas sur la liste qui sont de vieilles carcasses pourries, hors d'état de servir «.

Nos papiers ne cessent de présenter des états nombreux, mais peu exacts des prises que nous faisons sur les François ; ils copient souvent plusieurs fois les mêmes articles pour les multiplier à peu de frais à la vérité, mais aussi avec peu de profit ; nous ne pouvons nous dissimuler qu'elles sont bien moins fréquentes aujourd'hui, & que la plupart de celles qu'on nous vante sont de la fin du mois d'Août. Elles seroient plus considérables que notre situation n'en seroit pas meilleure. » On ne se rappelle pas, dit-on dans un de nos papiers, d'avoir vu cette ville aussi dépeuplée qu'elle l'est actuellement ; elle a plutôt l'air d'un village abandonné que de la Capitale d'un grand Royaume. Cela vient entre une infinité d'autres causes de la stagnation presque totale du commerce. Les boutiques sont fermées & les banqueroutes se multiplient. Il est impossible de trouver de l'argent sur les meilleurs effets, ou à un intérêt légal ; les banquiers trouvent plus d'avantages à jouer sur les fonds publics, qu'à escompter les meilleurs billets à 5 pour cent. Les taxes augmentent à mesure que le commerce décline, ce qui est du plus fâcheux augure ; car l'accroissement du commerce peut seul donner l'espoir de supporter les impôts. La continuation de la guerre avec l'Amérique épuîsera la Grande-Bretagne du peu d'argent qui lui reste, & du plus pur de son sang ; les Ministres ne l'ignorent pas ; mais ils n'ont pas le courage d'informer leur Maître d'une vérité aussi allarmante «.

On sent tous les jours davantage , combien on a été imprudent en engageant cette querelle qui nous ruine , & qui ne peut se terminer d'une manière favorable pour nous ; on a dû apprendre , par l'expérience de quatre campagnes , que la soumission de l'Amérique n'est plus possible ; on veut cependant faire l'essai d'une cinquième , qui achèvera d'obérer la Nation. Pendant qu'une partie murmure des impôts qu'elle doit payer pour cet objet , l'autre cherche à se venger , par des plaisanteries , de ceux qui ont conseillé la guerre , & de ceux qui l'ont conduite. Les papiers du jour nous fournissent celle-ci. » On assure que le Comte d'Estaing ; quoique Vice-Amiral , & Commandant de la flotte Française en Amérique , n'a point de traitement de la Cour de France , & qu'il n'en veut recevoir aucun. L'honneur de servir son Roi & la gloire de combattre pour la liberté d'un grand peuple , sont ses seules récompenses. Si le Lord Howe & le Général son frere avoient eu le même désintéressement , la Grande-Bretagne auroit épargné au moins 200,000 livres sterling «.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Philadelphie le 20 Août. M. Gérard se prépare à célébrer le 25 de ce mois la fête du Roi son maître , on assure qu'elle sera très-brillante ; les Membres du Congrès & les principaux Officiers Civils , qui doivent y assister , en donneront une à leur tour le soir , où le Ministre se trouvera : elle sera suivie d'un grand souper qu'on prépare à City-Tavern.

Nous avons reçu ici la confirmation de l'heureux succès de l'expédition du Colonel Broadhead , contre les Sauvages , qui ont commis de si grands excès dans nos Etablissements de derrière sur la Susquehannah ; c'est John-But-

ler, Royaliste furieux, qui a excité contr'eux ces peuples féroces : il avoit avec lui 1600 Torys, qui, comme s'ils avoient rougi de leur odieuse entreprise, s'étoient armés & vêtus à la manière des Sauvages, qu'ils conduisoient avec eux, pour venir la hache à la main égorger nos femmes & nos enfans ; l'horreur & la destruction ont marqué tous leurs pas ; les maisons brûlées, avec les femmes qu'ils y renfermoient, les hommes massacrés, les campagnes ravagées, sont les détails généraux de cette barbare exécution. Butler & ses Sauvages, ayant pris les Capitaines James Bedlock, Robert Durgée & Samuel Ranson, qui s'étoient vaillamment défendus, dépouillèrent le premier, le lièrent à un arbre & lui lardèrent, si l'on peut s'exprimer ainsi, tout le corps avec des éclats de sapin ; entassant ensuite un monceau de pommes de pin autour de lui, ils allumèrent le tout & jettèrent Durgée & Ranson dans le feu. Nous ne savons point encore si Butler est au nombre des prisonniers ; s'il s'y trouve, sa conduite est celle d'un brigand féroce, & il mérite d'en avoir le sort. On ne compte pas moins de 150 maisons ou granges qu'il a brûlées, & de 294 chevelures que ses troupes barbares ont enlevées. De pareils exploits sont dignes de ceux qui nous font la guerre ; mais ils ne sont pas propres à opérer une pacification qu'ils paroissent desirer bien vivement, puisqu'ils ont employé à la fois les négociations & la corruption.

Nous apprenons de New-Yorck, que le Docteur Berkenhout & Sir John Temple, partis d'Angleterre le 20 Avril dernier, y sont arrivés depuis peu ; on les dit chargés d'une commission secrète. Cette multiplicité d'Agents, employés par la Cour de Londres, nous est suspecte ; quelques-uns de ses Commissaires

ont augmenté notre défiance par leur conduite, & nous serons en garde contre tous les nouveaux Emissaires qu'elle pourra nous envoyer. La résolution du Congrès, de n'avoir plus aucune communication avec le Gouverneur George Johnstone, a engagé celui-ci à se démettre de sa commission; le Congrès a fait publier la déclaration par écrit, qu'il en a reçue; sans entrer dans la discussion d'une question qu'elle offre naturellement, s'il avoit le droit de renoncer aussi facilement à un emploi qui lui avoit été confié par le Roi & par le Parlement, on s'est amusé ici à faire le commentaire de cette pièce, qui offre quelques traits curieux. Le Gouverneur, loin de regarder l'arrêté du Congrès comme offensant à son égard, déclare qu'il le reçoit comme une marque de distinction. Nos plaisans se sont empressés de dire qu'il avoit raison, parce qu'immanquablement son zèle à servir le Roi *per fas & per nefas*, ne peut que le conduire à des récompenses, & on ne seroit pas étonné d'apprendre bientôt qu'il a été fait Conseiller-Privé. Le Comte de Carlisle, le Chevalier Clinton & Sir William Eden, ont déclaré à leur tour qu'ils n'ont eu aucune connoissance de la lettre de M. Johnstone au Général Reed, & des autres objets dont se plaint le Congrès.

De Charles-Town, le 15 Septembre. Les vents & les tempêtes, qui contrarient souvent les efforts de la prudence humaine, ont déconcerté nos projets sur Rhode-Island; le Général Sullivan s'est couvert de gloire, en évacuant cette Ile sans confusion & avec très-peu de perte, en présence d'une armée supérieure; ses troupes se sont réunies à celles du Général Washington. On ne doute pas qu'elles ne tentent une nouvelle expédition aussitôt que la flotte Française sera réparée. On

mande de Boston que le travail nécessaire avance avec beaucoup d'activité , & qu'elle sera bientôt en état de remettre en mer. Le bruit a couru dans cette Ville que l'Amiral Byron avoit le projet d'aller l'attaquer , & qu'on y a fait des préparatifs en conséquence. Nos lettres de New-Yorck ne laissent pas à ces bruits la moindre apparence de probabilité : l'escadre Angloise y est en très-mauvais état , plusieurs de ses vaisseaux hors de service faute des matériaux nécessaires pour les réparer. Les troupes y sont toujours resserrées & menacées par l'armée Américaine ; on paroît y faire d'autres préparatifs plus indispensables , & que l'approche de l'hiver ne permet pas de différer ; il faut passer cette rude saison ; il est difficile que les troupes royales puissent se cantonner toutes à New-Yorck , on sera obligé d'en envoyer une partie ailleurs. » Dix régimens , écrit un Officier , & trois compagnies d'Artillerie doivent partir bientôt pour les Isles , sous le commandement du Major-Général Grant ; si ce bruit se réalise , ce qui restera ici ne sera pas en état de résister long-tems à une forte attaque si Washington en tente une ; ce seroit exposer notre armée au sort de celle de Burgoyne. J'ignore les projets de nos Généraux , mais je suis persuadé que l'évacuation de New-Yorck entre pour quelque chose dans leurs conseils ; si elle s'exécute , qu'aurons-nous fait après quatre campagnes ? Nous aurons conquis & quitté ce pays ; Washington n'a qu'à se conduire comme il l'a toujours fait , il n'aura pas besoin de nous battre pour assurer à l'Amérique les plus grands avantages que puissent donner des victoires «.

Quand les conjectures de cet Officier ne se confirmeront pas , & que les Anglois conserveront New-Yorck & Rhode-Island , nous

ne voyons pas quels sont les avantages qu'ils peuvent encore se promettre. Nous sommes précisément au point où nous étions avant l'évacuation de Rhode-Island ; nos troupes n'ont point diminué , de nouveaux combats n'ont fait que les aguerrir ; la flotte Française , réparée & reposée , sera en état de faire de plus grands efforts. Nos ennemis ont perdu beaucoup de monde ; les désertions leur en coûtent journellement ; les recrues leur viennent de loin & arrivent lentement , ainsi que les vivres dont ils ont besoin , & qui composés de biscuit & de viande salée entretiennent parmi eux des maladies qui les épuisent & les affoiblissent encore.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 20 Novembre.

LA Reine qui continue d'avancer très-heureusement dans sa grossesse , fut saignée le 7 de ce mois.

Le 8 , LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de la Rianderie , Lieutenant au régiment des Gardes-Françoises , & Grand-Bailli , pour le Roi , dans la Province de Flandres , avec Demoiselle Mesnard de Chouzy ; & celui du Marquis de Saint-Germain d'Apchon , Colonel en second du régiment de Dragons de Lanan , avec Demoiselle de Péricard.

Le même jour la Comtesse de Charflu eut l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale , par la Marquise de Castries. M. O Dune , Ministre Plénipotentiaire du Roi près l'Electeur Palatin , de retour par congé , eut l'honneur d'être présenté au Roi par le Ministre des affaires étrangères , avant de retourner à sa destination.

S. M. a accordé le grade de Brigadier d'infanterie au Vicomte de Damas Marillac, Colonel-Commandant du régiment d'Auxerrois & au Marquis du Chilleau, Colonel-Commandant de celui de Viennois, qui ont été employés à la prise de l'Isle de la Dominique, sous les ordres du Marquis de Bouillé, Maréchal de camp, Commandant Général de la Martinique ; elle a disposé du régiment de Garinois, infanterie, en faveur du Marquis de Rostaing, Colonel en second du régiment d'Auxerrois, & a accordé la Commission de Colonel au Comte de Bouillé, Capitaine attaché au régiment de Viennois, Aide-de-Camp du Marquis de Bouillé son oncle, qui a été chargé d'apporter ici la nouvelle de cette expédition. S. M. a également accordé le grade de Brigadier d'infanterie des Colonies au Comte de Tilly, Aide-Major-Général de la Martinique ; le Commandement particulier de la Dominique, au Marquis du Chilleau ; la place de Commandant en second, au Baron de Fagan, Major d'infanterie ; celle de Lieutenant de Roi, à M. de Beaupuy, Capitaine-Commandant au régiment d'Auxerrois ; la Majorité de la Ville & du Fort du Roseau à M. de Barthel, Capitaine au même régiment ; la Croix de S. Louis à MM. Dubourg, Capitaine des Chasseurs du régiment de la Martinique, & Dert, Capitaine Commandant des dragons-milices de S. Pierre. Le Chevalier de la Laurencie, Lieutenant de vaisseau, Commandant la frégate la *Tourterelle*, a été fait Capitaine de vaisseau, à prendre rang à la première promotion ; M. du Chilleau de la Roche, Lieutenant de vaisseau, Commandant la frégate la *Diligente*, a obtenu une pension de 600 liv. & M. Fronteneau, Capitaine de corsaire, a obtenu le grade de Lieutenant de frégate & la Croix de S. Louis.

Le 10 de ce mois, le Baron de Blome, Envoyé extraordinaire de Danemarck, présenta au Roi les gerfaux d'Islande, que le Roi de Danemarck est dans l'usage d'envoyer tous les ans à S. M., ce présent fut reçu par le Marquis d'Entragues, Grand-Fauconnier de France, en survivance du Duc de la Valiere, & par le Marquis de Forget, Capitaine du vol du Cabinet.

MM. Née & Masquelier ont présenté à LL. MM. & à la Famille Royale, la 22e. livraison des tableaux Pittoresques, Physiques, Historiques, Moraux, Politiques & Littéraires de la Suisse. Dom Guillaume Coutans, Bénédictin de l'Abbaye de Lagny-sur-Marne, a eu l'honneur de leur présenter aussi la 7e. suite du Tableau Topographique, dont le Roi a bien voulu agréer la dédicace. Elle contient Gisors, Magni & Vernon. Il a présenté en même-tems au Roi, à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, la réduction de la Forêt de Sénart.

Le 15, M. des Effarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies, présenta au Roi le second volume de son Ouvrage, ayant pour titre : *Essai sur l'Histoire Générale des Tribunaux des Peuples tant Anciens que Modernes, ou Dictionnaire Historique & Judiciaire, contenant les Anecdotes piquantes & les Jugemens fameux des Tribunaux de tous les tems & de toutes les Nations* (1).

(1) Cet Ouvrage sera composé de six volumes in-8°. qui paroîtront de 3 mois en 3 mois : le prix de chaque volume est de 4 liv. Les deux premiers volumes sont en vente chez l'Auteur, rue de Verneuil, près la rue de Poitiers; chez Mérigot le jeune, Quai des Augustins; Nyon aîné, rue S. Jean-de-Beauvais, & Durand neveu, rue Galande. Le second volume contient, outre une foule de Jugemens fameux, l'Histoire des Tribunaux de la Chine, des Chingulois, des Habitans de la Côte d'Or, de la Corée, du Danemarck, de l'Egypte, de l'Empire & de l'Espagne.

De PARIS, le 20 Novembre.

DEPUIS la rentrée de M. le Comte d'Orville, nous n'avons pas cessé d'avoir sur nos côtes un certain nombre de vaisseaux de ligne en croisière. On n'en compte pas moins de 16 ou de 17 qui sont sortis & qui se sont relevés successivement. Les cinq vaisseaux qui sont actuellement dehors, sont sous les ordres de M. de la Mothe-Piquet; ce sont le *Saint-Esprit* de 84 canons, commandé par ce Chef d'Escadre, le *Conquérant* & l'*Intrépide* de 74, par MM. de Monteil & de Beauffier de Chateauvert, le *Solitaire* & l'*Eveillè* de 64, par MM. de Briqueville & de Borderu; ils sont en mer depuis la fin du mois dernier. S'il faut en croire des lettres de Londres, l'*Aigle* qui y conduisoit l'Amiral Howe fût tombé entre leurs mains à leur sortie, si ce vaisseau n'avoit pas été assez bon voilier pour leur échapper par la fuite. Ils ont remplacé M. de la Touche Tréville, qui est rentré à Brest. Pendant sa croisière de conserve avec le *Glorieux*, cet Officier a fait quelques prises, entr'autres, celles d'un gros Corsaire de 36 canons, & d'un brigantin de 10; il leur a enlevé un vaisseau marchand de Bordeaux dont ils s'étoient emparé, & dont on évalue la cargaison à 6 à 700 mille livres.

Selon les lettres de ce port, la frégate la *Belle-Poule* y a conduit 7 prises, tant Corsaires que vaisseaux marchands, dont quelques-uns sont d'une valeur considérable. Les soins de la Marine Royale, & ses mouvemens continuels, n'ont pas peu contribué à écarter les corsaires qui infestoient nos côtes. Les escortes accordées à nos bâtimens marchands, protègent le commerce, & les avantages que nos Armateurs, peu nombreux jusqu'à-présent, ont apporté de leurs courses, ont réveillé l'émulation dans

plusieurs de nos ports , où les armemens se multiplient. Il y a à Marseille deux nouveaux Corsaires prêts à partir. L'un est le *Comte de Maurepas* de 20 canons , & l'autre la *Sardine* de 26. On en construit un troisième qu'on a nommé la *Belle-Poule*.

Nos Corsaires , en rendant au commerce Anglois le tort que ceux de cette Nation ont fait au nôtre , se signalent souvent par des traits de hardiesse singuliers. On a vu le Capitaine de la *Vengeance* de Bordeaux , attaquer une frégate Royale Angloise & s'en emparer ; selon des lettres de Lisbonne , un Armateur François en a pris encore deux ; on ne les nomme pas. Hier , ajoutent ces lettres , deux Armateurs François entrèrent dans ce port ; avant leur arrivée , le Capitaine d'un vaisseau Anglois les ayant découverts , sortit dans l'intention de les combattre ; mais il n'avoit vu qu'un vaisseau , il ne comptoit que sur un , & il se hâta de rentrer. Voyant de mauvais œil les vaisseaux ennemis , il les menaça , en leur disant qu'il se flattoit qu'ils se sépareroient. Dès aujourd'hui , lui dit aussi-tôt un des Capitaines François ; je sors seul , l'autre navire restera ; tu n'as qu'à me suivre , & nous verrons lequel de nos deux bâtimens changera de maître. Le défi a été accepté ; de part & d'autre on est décidé à le soutenir ; mais le vent contraire retient encore les deux vaisseaux , qui attendent avec impatience qu'il leur permette de sortir du port. C'est l'intérêt qui conduit ordinairement les Corsaires au combat ; dans celui ci ils ne sont animés que par l'honneur.

On mande de Toulon , que l'escadre aux ordres de M. de Fabry est entrée le 28 du mois dernier dans la rade , où elle fait une quarantaine de 18 jours ; le vaisseau le *Lion* de 64 canons , étoit rentré la veille à cause d'une voie

d'eau qu'il avoit. On croit qu'elle remettra incessamment en mer, & qu'elle sera renforcée par la *Bourgogne*, commandée par M. de Marin; les vœux du commerce sont pour sa sortie, & on ne doute pas qu'ils ne soient satisfaits, d'autant plus qu'un convoi de bâtimens marchands, destinés pour l'Amérique, vient de sortir de Marseille. On pense, & peut-être avec raison, qu'une escadre Françoisse seroit utile vers le détroit de Gibraltar.

Le pinque Piémontois, enlevé par une des frégates de celle du Chevalier de Fabry, & conduit à Toulon par le chébec le *Singe*, se dispose à repartir, lorsqu'il aura fini le chargement qu'il fait pour son compte; les Anglois qu'il avoit à bord, ont été envoyés à Aix. Celui qu'on disoit être un Amiral, est simplement un Commissaire de la Marine Britannique, qui portoit au Commandant à Mahon des paquets cachetés; ils les avoit cachés sous un tas de cordes, où on les a trouvés; il est toujours inconsolable d'avoir été pris.

Les Armemens des frégates à Toulon se continuent avec beaucoup d'activité; d'après les ordres qui ont été donnés d'accélérer les constructions & les radoub, on travaille les dimanches & les fêtes. Les brevets en blanc de Lieutenant de frégates qui y avoient été envoyés de la Cour, ne pouvant suffire à tous les Armemens qui se font à Toulon, on dit qu'on en a envoyé de nouveaux au Marquis de Saint-Aignan, pour les distribuer aux Officiers auxiliaires les mieux instruits, & par-là les plus dignes de cette faveur.

» Après bien des tentatives infructueuses, écrit-on de St-Malo, on est enfin parvenu à tirer du fond de la mer un navire Suédois chargé de fer, qui s'étoit perdu il y a environ 3 ans dans notre rade. C'est à l'habileté & à l'intelligence

de M. de la Houffaye, Armateur de ce port, qu'on est redevable de ce succès. Le fer qui composoit la cargaison de ce bâtiment, a été trouvé très-bon, quoique chargé de rouille. Une découverte plus précieuse encore qu'on a faite, c'est une petite caisse qui étoit dans la chambre du Capitaine, & qui contenoit 125 mille liv. en espèces. Cette somme faisoit toute sa fortune, & elle a vraisemblablement causé sa perte. La crainte de s'en séparer, l'empêcha de se sauver avec le reste de l'équipage qui gagna heureusement la terre; il ne voulut point s'éloigner de son argent, & il périt avec lui.

On apprend de l'Orient que le vaisseau les *Trois-Amis*, venant de la Chine avec une très-riche cargaison, y est arrivé heureusement; ce vaisseau, qui n'avoit eu aucun avis des hostilités commencées sur les mers entre la France & l'Angleterre, n'auroit pu éviter de devenir la proie du premier Corsaire qu'il eût rencontré, s'il s'en fût trouvé sur son chemin; il n'avoit que peu de canons, & plus propres à servir pour donner des signaux que pour le combat. Heureusement les Corsaires Anglois sont moins nombreux que jamais sur les mers; on se flatte de les écarter tout-à-fait, & d'assurer par-là le retour des vaisseaux qu'on attend encore de l'Inde.

Le Roi, en considération des services rendus à la Monarchie Française par le Vicomte de Turenne, Maréchal-Général des Camps & Armées, & de la distinction avec laquelle le régiment d'infanterie dont il étoit Colonel a servi depuis sa création, a ordonné qu'à commencer du premier de ce mois le régiment de Nivernois portera le nom de Maréchal de Turenne, & le conservera à perpétuité. Il n'y aura point de changement à son uniforme, ni à son rang de 38e. Ce régiment, créé en 1604, avoit

par l'Ordonnance du 5 Août 1775, changé le nom d'Eu qu'il portoit en celui de Nivernois; après la mort de M. le Comte d'Eu. M. de Bonneguise en est Colonel depuis 1768.

S. M. voulant donner au Duc de Chartres une preuve de la satisfaction qu'elle a des services, qu'il lui a rendus dans ses campagnes sur mer, a créé pour ce Prince la place de Colonel-Général des Hussards : il travaillera avec S. M. pour les Régimens qui composent ce Corps.

L'ouverture du Parlement s'est faite le 12 de ce mois avec les cérémonies accoutumées ; la messe solennelle a été célébrée par l'Archevêque de Tours ; & M. d'Aligre , premier Président, y a assisté avec toutes les Chambres.

Dans toutes les villes du Royaume, on a signalé la joie que cause à la Nation la grossesse de la Reine, par des actes de bienfaisance & des actes de religion, pour remercier le Ciel, & lui demander de bénir l'espérance des peuples. Les Evêques se sont empressés dans cette occasion d'ordonner des prières publiques par des Mandemens pleins d'éloquence, de zèle & d'onction, parmi lesquels on distingue celui de M. l'Archevêque de Vienne ; les Magistrats, les Corps principaux ont fait des charités, plusieurs maisons religieuses ont doublé leurs charités journalières. Toutes les Synagogues du Royaume se sont jointes aux vœux que font tous les sujets François. Celle de Metz fait tous les jours la prière suivante : » Souverain maître de l'Univers, Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, ô toi, dont la bonté infinie nous protègea sans cesse dans nos jours d'humiliation & de misère, en nous faisant trouver un refuge près de ces glorieux Monarques François, dont le trône sublime fut toujours l'asyle de l'infortuné, & le fléau du persécuteur. . . . Dieu puissant, daigne écouter favorablement le vœu que la

reconnoissance & le zèle dictent à ton peuple pour le plus auguste & le plus excellent couple qui ait jamais paru entre les Souverains des enfans des hommes «.

La Synagogue de Strasbourg a signalé aussi son zèle & ses vœux ; les préposés généraux de la Nation Juive établie en Alsace, ont adressé une lettre circulaire aux Rabins de cette province, pour les prévenir d'assembler chaque jour les Juifs, & de leur faire faire une prière, pour demander au Ciel la conservation & l'heureuse délivrance de la Reine.

On vient de publier l'avis suivant aux Négocians. » S. M. a réduit à la moitié les droits qui se perçoivent dans tous les ports du Royaume sur la morue verte & sèche des pêches étrangères. En conséquence les droits qui se percevoient à raison de 12 liv. le quintal sur la morue verte, & de 8 liv. sur la morue sèche, à compter du premier Octobre dernier, jusqu'au premier Août 1779, ne se percevront qu'à raison de 6 l. le quintal de morue verte, & de 4 celui de morue sèche, non compris les 8 sols pour livre.

Les débordemens de rivières ont été presque généraux ; on se plaint de leurs effets en Allemagne & en Italie ; ils ont causé beaucoup de dégâts en France ; la ville de Thann en Haute-Alsace, fut au moment d'être submergée le 29 du mois dernier. » La petite rivière de la Tour, qui devient torrent dans la crue des eaux, la traverse par un de ses côtés ; un vent violent de Sud - Ouest, accompagné de pluie la grossit ; le 24 le mauvais tems continua, & le 25, dès les 5 heures du matin, il y avoit déjà 5 à 6 pieds d'eau dans plusieurs caves. Entre 9 & 10 heures du matin, les deux ponts de bois, l'un à l'entrée de la ville au faubourg de Lorraine, l'autre au milieu, se détachèrent, & allèrent briser le pont de pierre qui étoit hors de la

ville ; une partie de l'hôtel-de-ville s'écroula , le reste du bâtiment , qui étoit très-solide , fut renversé vers les 8 heures du soir , avec 14 maisons. Les Capucins , dont le couvent étoit très-exposé , ainsi que les habitans du bord de la rivière , se réfugièrent dans d'autres maisons plus éloignées. A 9 heures & demie du soir , le tems qui avoit continué d'être mauvais , sembla le devenir davantage ; la pluie , le vent , le tonnerre & les éclairs redoublèrent ; tout le monde s'attendoit à la destruction de la ville ; quelques habitans s'étoient réfugiés sur la montagne voisine ; la rivière , prodigieusement grossie , menacoit de prendre son cours au milieu de la ville. Heureusement à 10 heures & demie le tems se calma , un vent de Nord-Ouest s'éleva ; les eaux se retirèrent aussi promptement qu'elles étoient venues. Les habitans rassurés , ont examiné le dégât ; ils l'évaluent à près de 700,000 liv. «.

Les numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France , le 16 de ce mois : sont 27 , 61 , 9 , 46 , 24 :

Il paroît une Déclaration du Roi , donnée à Versailles le 29 Août dernier , & enregistrée le 1er Septembre suivant , par laquelle S. M. , pour lever les doutes qui se sont présentés sur l'exécution de son Edit de 1777 , concernant la Jurisdiction Présidiale , interprète par la présente les dispositions de quelques articles de l'Edit , & y ajoute celles qui lui ont paru capables de rendre le recours aux Présidiaux plus facile & moins onéreux à ses sujets.

1°. S. M. , en confirmant l'exécution de l'art. 1er de l'Edit de 1777 , veut , pour procurer un plus grand soulagement à ceux de ses sujets qui seront dans le cas de se pourvoir à la Jurisdiction des Présidiaux , qu'ils puissent y procéder tant en première instance qu'en cas d'appel sans

prendre de commission ; comme aussi que les amendes d'appel & les droits de greffe pour les défauts , faute de comparoir , n'y soient perçus à l'avenir que sur le même pied qu'ils le sont dans les bailliages & sénéchaussées.

2°. Ordonne l'exécution de l'art. 4 dudit Edit ; en conséquence ne veut pas que les Juges Présidiaux puissent ordonner d'office que l'objet contesté sera estimé par experts , à l'effet de déterminer leur compétence ; ne pourront pareillement les demandeurs requérir aux mêmes frais l'estimation par experts , sauf à user des évaluations permises par ledit article , & dans le cas où les demandeurs n'autoient pas évalué l'objet de leur demande , veut que les défendeurs qui voudront être jugés en dernier ressort puissent être admis à prouver par les mercuriales ou autres documens , même par estimation d'experts , que la valeur de l'objet contesté n'excède pas la somme de 2000 liv. , sans qu'audit cas le demandeur puisse être obligé de se contenter du montant de l'estimation si sa demande lui est adjugée en définitif.

3°. En ce qui concerne l'art. 7 de l'Edit , S. M. déclare qu'elle n'a pas entendu par la disposition dudit article empêcher les tuteurs , curateurs , maris & autres administrateurs d'user d'évaluations ou restrictions lorsqu'ils y seront dûment autorisés , ce qui aura pareillement lieu à l'égard des femmes.

4°. Interprétant la dernière disposition de l'art. 10 , déclare S. M. n'avoir entendu interdire aux Présidiaux la connoissance des oppositions aux scellés , des demandes résultantes des inventaires , ni de l'exécution des Sentences des Consuls quand l'objet contesté n'excédera pas 2000 liv. , non plus que des demandes en partages quand la masse à partager n'excédera pas ladite somme & que la qualité des parties ne sera pas contestée , sans qu'ils puissent procéder aux opposi-

tions & levée des scellés, à la confection des inventaires, ni recevoir l'appel des Consuls.

5°. Les jugemens de compétence prescrits par les articles 13 & 16, seront rendus à l'audience & sans frais, sans être expédiés en parchemin, & sans être scellés ni signés en chef; voulant que la signification qui en sera faite de Procureur à Procureur soit suffisante pour faire courir le délai de huitaine, après lequel l'appel ne sera plus recevable; voulant pareillement que l'appellant soit déclaré non-recevable s'il n'a relevé son dit appel dans le délai prescrit par ledit article : enjoint aux Greffiers de faire mention dans l'expédition desdits Jugemens des conclusions & qualités des parties.

6°. L'art. XXI de l'Edit sera exécuté à l'égard des demandes incidentes qui seroient formées par le Demandeur après le jugement de compétence, n'entendant comprendre dans la disposition dudit article celles qui ne concerneroient que les arrérages ou intérêts échus depuis la demande, ainsi que les dommages-intérêts & dépens, non plus que les demandes qui seroient opposées par le Défendeur.

7°. En ce qui concerne les dispositions des art. XXII & XXIII touchant les épices, la signature des Juges aux Jugemens rendus à l'audience & la liquidation des dépens, comme aussi en ce qui concerne l'art. XXVII, par rapport à l'ordre des Séances, il en sera usé comme par le passé jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.

8°. Maintient le Châtelet de Paris dans tous les usages qui lui sont propres, soit pour la forme de ses Séances, soit pour la signature des Juges qui y ont assisté; l'autorisant à juger en Séances préjudiciales & à la décharge du Parc-Civil, jusqu'à la concurrence de 4000 liv. comme en matière ordinaire, sauf l'appel au Parlement.

Articles extraits des Papiers étrangers qui entrent en France.

» Quoique le Ministre accrédité de la Cour de
 » Russie , (à Vienne) ait désavoué le bruit qui s'étoit
 » répandu que cette Cour rompra avec la nôtre ; les
 » lettres particulières que nous recevons de Pologne
 » assurent que 30,000 Russes marchent au secours
 » du Roi de Prusse ; on nous écrit que ces troupes
 » Russes ont ordre de prendre possession de la par-
 » tie de la Pologne qui appartient à l'Autriche. On
 » fait de grands préparatifs de voyage dans l'Hôtel
 » du Prince de Gallitzin , Ambassadeur de Russie ,
 » d'où l'on présume que ce Ministre quittera notre
 » Cour , & que la guerre sera d'une bien plus lon-
 » gue durée qu'on ne le pensoit ». *Gazette des Deux-
 Ponts* , n°. 91.

» Il est déjà arrivé ici (à Lisbonne) quelques
 » vaisseaux de la flotte de Rio-Janéiro ; & nous es-
 » pérons la voir bientôt toute entière dans notre port.
 » Le Comte de Magdul qui en avoit le Commande-
 » ment , se trouvoit à bord d'un vaisseau comme
 » simple passager , après avoir été destitué par le
 » Marquis de Labradia , Vice-Roi du Brésil. Cepen-
 » dant ce Commandant est arrivé ici muni de
 » tant de certificats & de pièces justificatives , de la
 » conduite qu'il a tenue vis-à-vis la flotte Espagnole ,
 » qu'on croit qu'il sera de nouveau nommé Comman-
 » dant , & que la Reine lui accordera une pension
 » pour l'indemniser de l'injustice qu'il a éprouvée ». *Courier d'Avignon* , n°. 90.

De BRUXELLES , le 20 Novembre.

LES lettres d'Allemagne nous laissent en-
 core dans l'attente de quelque nouvelle im-
 portante du côté de la Haute-Silésie & de la
 Moravie. On dit que le Maréchal de Laudohn ,
 qui avoit obtenu la permission de retourner à
 Vienne , & d'aller rétablir sa santé pendant
 l'hiver dans une de ses terres , a reçu ordre
 d'aller prendre le commandement des troupes

du Général d'Elrichshausen, qui est toujours posté avantageusement près de Heidemplitzsch, & celui de toutes celles qui se trouvent en Moravie. Cet ordre, s'il a été donné, prouve combien les mouvemens des Prussiens de ce côté sont sérieux, & de quelle conséquence peut être encore la campagne, qui finie en Bohême, s'est ouverte dans ces contrées.

L'attention de l'Angleterre dans la situation critique où elle se trouve, est toujours fixée du côté de l'Allemagne : on publie à Londres, parce qu'on le desire, que la France est dans l'intention de faire avancer sur les frontières de l'Empire une armée formidable ; ceux qui oublient la déclaration que cette Cour a fait faire à Ratisbonne, ne manquent pas de supposer que cette armée agira en faveur de l'Empereur ; & le Ministère de Londres ne demanderoit pas mieux que de voir la France engagée dans une guerre de terre qui partageroit ses forces, & l'empêcheroit de porter tous ses efforts du côté de la mer. Mais il est à présumer que pendant qu'il fait des spéculations politiques qui le favorisent, la France consulte aussi son intérêt dans les siennes, & dans les résolutions qu'elle prend en conséquence. Pendant que quelques personnes publient ces rêves en Angleterre, d'autres prétendent, & ce n'est peut-être pas un rêve, que le Roi de Prusse renouvelle ses demandes au sujet du paiement des subsides que le Gouvernement lui doit depuis si long-tems, & qui est fort embarrassé sur sa réponse ; il est hors d'état d'acquitter cette dette, & il ne peut refuser son ancien allié, qui a besoin d'être payé, sans s'exposer à le mécontenter.

On s'attend à la déclaration prochaine de l'Espagne ; on assure que déjà elle a ouvert ses ports aux Américains ; le nouvel état qu'on a publié de ses forces, prêtes à se réunir à celle de la France, est le suivant. 67. *Vaisseaux de*

ligne , dont 1 de 112 canons , 1 de 90 , 6 de 80 , 48 de 70 , 9 de 64 , 2 de 60. *Quarante frégates* , dont 18 de 30 canons , 12 de 26 , 5 de 22 , & 5 de 20. *Vingt hourques* , dont 12 de 40 canons , 1 de 24 , 7 de 20. *Onze chébecs* , dont 5 de 32 canons , 3 de 30 , & 3 de 12. *Sept paquebots* , dont 1 de 20 canons , 3 de 18 , & 3 de 16. *Trois brigantins* , dont 1 de 18 canons , 1 de 16 , & 1 de 8. *Quatre bombardes* , montées chacune de 8 canons & 2 mortiers. *Une goëlette* de 18. *Un Santia* de 8. *Trois galiotes* de 3 canons chacune , & 4 brûlots. Le tout forme 165 bâtimens , armés de 7003 canons de différens calibres.

Les Hollandois sont toujours mécontents de la conduite des Anglois à leur égard ; la Cour de Londres vient encore de faire stationner plusieurs frégates & sloops armés en guerre à la hauteur des ports des Provinces-Unies , pour surveiller les mouvemens des vaisseaux qui en sortent , visiter ceux qui seront suspects & ne les pas quitter qu'ils ne soient arrivés à leurs destinations. Selon plusieurs lettres , les Corsaires Anglois continuent de prendre beaucoup de vaisseaux de cette République ; ils se sont emparé dernièrement de la *Johanna* venant de St-Eustache , de la *Juffrow Amelia* , destinée pour Nantes , & du navire du Patron Brouwer. » Nous venons de recevoir , écrit-on d'Amsterdam , une lettre de Nicolas Corneliz Jong , Capitaine du navire Hollandois la *Duchesse de la Vauguyon* , du port de 300 tonneaux , en date de Bristol où il a été conduit : il raconte que faisant voile de la rivière de Gênes pour le Havre de Grace avec une cargaison d'huile , il fut rencontré le 19 Octobre par quelques vaisseaux de l'Amiral Keppel , qui après lui avoir demandé d'où il venoit & où il alloit , & avoir paru satisfait de ses réponses , l'avoient laissé passer sans aucun empêchement. Il trouva ensuite dans sa route un Armateur de Bristol ,

nommé la *Bretagne*, Capitaine Jeems, qui ne le traita pas si favorablement, puisque sans aucun égard à ses représentations & à la nature de sa cargaison, il se saisit de son navire, après en avoir enlevé l'équipage, à l'exception de lui Capitaine & de son fils, leur avoir ôté la direction de leur bâtiment, & y avoir fait passer quelques-uns de ses gens, si peu intelligens dans la manœuvre, & d'ailleurs sans cesse tellement ivres que, le 24 vers les 10 heures du soir, le navire alla se briser contre un rocher, sans que personne eût pu se sauver, à l'exception du Capitaine, de son fils & de 5 matelots Anglois. Ce Capitaine demande aux propriétaires du navire les papiers nécessaires pour réclamer la valeur du vaisseau & de son chargement; il ne doute point qu'on ne lui fasse justice, toutes les circonstances ne pouvant être plus favorables à sa demande. Nous ne devons pas omettre une particularité malheureuse de ce naufrage; il se trouvoit à bord du bâtiment Hollandois, un habitant de Toulouse, dont le nom est Carrier, qui repassoit avec sa femme du port Maurice en France, & qui après avoir long-tems lutté contre les flots, ont péri tous les deux sans qu'on ait pu leur donner aucun secours «.

On a dit dans plusieurs papiers que la Cour de Lisbonne a ouvert aussi ses ports aux Américains; nos lettres de cette ville ne parlent point de cette nouvelle, mais ne la contredisent pas. Elles ajoutent que la Reine a fait connoître aux Ministres de France & d'Angleterre qui résident auprès d'elle, que son intention n'est pas que les prises que les Armateurs respectifs conduisent dans ses ports soient jugées par ses Amirautes. Les bâtimens des deux Nations se disposent à partir pour aller faire juger ailleurs la validité de leurs prises. La Cour ira au-devant de la Reine douairière, dont le départ de Madrid est fixé au 5 du mois prochain. ✓

SEP 9 - 1940

